Une campagne de publicité du gouverneme[nt] pour le plan Juppé


# Le Monde

Cahier « Initiatives-Métiers »
8 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15824 – 7 F | MARDI 12 - MERCREDI 13 DÉCEMBRE 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI




# Les syndicats maintiennent la pression sur M. Juppé

● La CGT attend des engagements « plus nets » du premier ministre après les premières concessions du gouvernement tandis que FO demande une « négociation globale » ● La plupart des syndicats espéraient une mobilisation massive mardi ● Léger repli du franc ● La gauche a gagné cinq des sept sièges de député en jeu dimanche

**M. JUPPÉ** devait recevoir, lundi 11 décembre, les dirigeants syndicalistes, en commençant par Louis Viannet, secrétaire général de la CGT. Sur France 2, dimanche soir, le premier ministre a fait part de sa volonté de renouer le dialogue en recevant les syndicats mais aussi en faisant certaines concessions. Ainsi la commission Le Vert, chargée de réfléchir à la réforme des régimes spéciaux, a été suspendue. La signature du contrat de plan de la SNCF a été renvoyée *sine die*. Enfin, M. Juppé a indiqué qu'il n'était pas question de toucher à l'âge de départ à la retraite des personnels roulants de la SNCF, fixé à 50 ans. Il s'est déclaré disposé, après la crise, à réunir un sommet sur l'emploi qui discutera notamment de la réduction de la durée du travail.

Tandis que la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC se félicitaient de l'annonce d'un sommet social, la CGT et FO continuaient de réclamer une « *négociation globale* » avec le premier ministre, sans toutefois faire du retrait du plan Juppé un préalable. Louis Viannet et Marc Blondel ont cependant pris acte des concessions de M. Juppé, tout en maintenant leur journée d'action, mardi. Ils n'ont pas appelé à la reprise du travail. Tout en parlant d'une « *première tentative d'ouverture sur des points non négligeables* », le secrétaire général de la CGT a réclamé des « *engagements plus clairs, plus nets, plus précis* ». Lundi, les grèves se poursuivaient dans plusieurs entreprises du secteur public, et la paralysie demeurait quasi-totale à la SNCF et à la RATP.

Lundi matin, des cheminots ont bloqué les entrées de Rouen pour en faire une ville « *en état de siège* ». A Toulouse, trois agences de France Télécom ont été occupées. Les mineurs de Lorraine ont repris progressivement le travail.

M. Juppé a recouru dimanche soir à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, pour mettre fin à l'obstruction pratiquée par les parlementaires de l'opposition sur le projet de loi d'habilitation. Le second tour des sept élections législatives partielles a donné la victoire à la gauche dans cinq circonscriptions. Le Front national, présent dans deux circonscriptions, n'en a emporté aucune.






## Paris attend toujours une réponse serbe sur ses pilotes détenus en Bosnie

**LE GOUVERNEMENT** estimait, lundi 11 décembre en début de matinée, n'avoir pas reçu de réponse satisfaisante de la part des Serbes sur le sort des deux pilotes français que ceux-ci détiennent depuis le 30 août. Le ministre de la défense, Charles Millon (qui a employé le terme d'« *ultimatum* »), et son collègue des affaires étrangères, Hervé de Charette, avaient lancé une mise en demeure aux Serbes leur enjoignant de dire avant lundi quelle est la situation du capitaine Frédéric Chiffot et du lieutenant José Souvignet. M. de Charette avait laissé entendre que, passé ce délai, la France prendrait des mesures de rétorsion.

Celles-ci étaient encore à l'étude, lundi matin, alors que les autorités passaient en revue les options à leur disposition. Le sentiment était que « *l'affaire n'est pas bouclée* » et que les Serbes pourraient encore donner satisfaction à la France. Mais le temps est compté : Paris doit, en principe, accueillir jeudi 14 décembre la signature des accords de Dayton sur la paix en Bosnie.

*Lire page 34 et nos informations page 3*

## ■ Une avancée pour Ankara

Le Parlement européen devrait ratifier le 13 décembre l'accord d'union douanière entre les Quinze et la Turquie. p. 3

## ■ « Les Restos du cœur » ouvrent

Les grandes associations de solidarité enregistrent une baisse des dons alors que les Restos du cœur entament leur 11e campagne. p. 15

## ■ L'empire Gazprom

Le premier producteur mondial de gaz fait la loi en Russie. Le combinat et Gaz de France devraient pouvoir s'échanger mutuellement une fraction de leur capital. p. 20

## ■ « Part. ch. maison cocon »

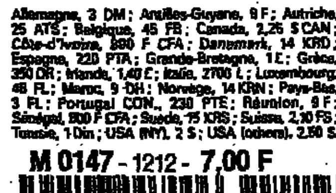
Les Français aspirent à acheter des maisons qui ressemblent à des « nids », mais les promoteurs sont en panne d'imagination. p. 26

## ■ La collection de Renault

Le peintre Victor Vasarely attaque l'entreprise automobile en justice à propos de la conservation des œuvres d'art accumulées par la Régie dans les années 60 et 70. p. 28


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 890 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1212 - 7,00 F

## Des grévistes : « Demain ne sera plus comme hier, il faudra du respect »

**UN JEUNE HOMME** est mort, dimanche soir, gare du Nord, au bord d'une voie. Des cheminots l'ont trouvé dans la nuit, recroquevillé par le froid, à une centaine de mètres du brasero autour duquel ils s'apprêtaient à attendre l'aube de leur dix-huitième jour de lutte. « *Pauvre type !* », a soupiré José en s'approchant du foyer. « *C'est du social dont Juppé aurait dû s'occuper d'urgence plutôt que de s'en prendre aux cheminots et à la Sécu !* » Mal lui en a pris, a renchéri un mécano, « *son intervention télé d'hier soir marque le début de sa fin* ».

Les autres n'en sont pas si sûrs et pressentent un piège. Il faudrait d'abord traduire le discours « *en français moyen* », suggère Jean-Claude, conducteur de train depuis 1972 ; il faudrait le « *décoder* », car le premier ministre était, selon lui, « *mielleux et sinueux* », « *imprécis et retors* », « *décidé à nous emmêler les pinceaux* ». La preuve ? Cette tentative de se rallier le personnel « *roulant* » afin « *de diviser pour mieux régner* ». Et cette façon d'admettre, comme une évidence, le mot « *négociation, pour lequel nous nous sommes bagarrés pendant deux semaines !* » Non. La confiance ne règne pas. « *Quoi que Juppé fasse*, dit un gaillard moustachu, *on flairera l'entourloupe.* »

Au poste 1, grandes lignes de Paris-Nord, « *on ne lâchera pas* ». Le mouvement est « *devenu un fleuve* », dit Jean-Jacques, en sciant du petit bois pour le feu. « *Je me suis lancé dans la bagarre comme conducteur. Le lendemain, je me sentais avant tout cheminot. Puis j'ai endossé l'habit du fonctionnaire. Et, maintenant, je me sens tout simplement salarié, comme les gens du privé que j'aimerais rallier à la cause... Si j'arrêtais demain, je ne pourrais plus regarder un postier en face.* »

Au centre de maintenance de la RATP, rue Championnet à Paris, les grévistes, interrogés sur la suite, montrent le sapin dressé au milieu de la cour. On tiendra, s'il le faut, jusqu'à Noël. « *Mardi, Juppé s'est tordu la cheville, ce soir il a plié le genou, la semaine prochaine il se cassera la gueule !* », s'écrie Bernard. « *S'il a reculé, c'est une victoire, ça nous galvanise* », ajoute posément Michel, le chef cégétiste, qui essaie vainement de canaliser les propos véhéments de son bataillon de grévistes. Ils disent leur scepticisme – « *Juppé ment* » –, leur écœurement – « *Ce discours veut diviser les salariés, il caresse les roulants dans le sens du poil* ».

Depuis quinze jours, ils ont beaucoup discuté, réfléchi. Leur discours s'est enrichi. Leurs revendications aussi. Le retrait du plan Juppé reste « *le préalable absolu* » à l'arrêt du mouvement. Mais il ne suffit plus. « *On ne se bat pas seulement pour nos acquis. On a des femmes, des enfants dans le privé. Mon père s'est battu pour la Sécu et les caisses de retraite. Moi, je me bats pour que le régime progresse. Qu'on revienne au moins aux trente-sept ans et demi dans le privé* », explique Michel. Ce n'est pas tout. Ils veulent un changement radical de politique. « *La feuille de paye n'est pas l'ennemi de l'emploi. C'est Jacquot qui l'a dit, on n'est pas plus royalistes que le roi* », ironise Michel.

Première exigence, une hausse des salaires : « *Ce soir, Juppé crie à la crise. Il veut faire redémarrer l'économie. Mais avec quoi ? Si on enlève les prélèvements de nos salaires, on a tout juste de quoi manger. On a des collègues qui travaillent et qui dorment dans leur voiture, car ils n'ont plus de quoi payer leur loyer* », affirme Alain. « *A la RATP, il y a 8 000 saisies sur salaire et 4 000 dossiers de surendettement* », précise Bernard, élu à la commission sociale.

On parle défense du service public, lutte contre la pollution – grâce aux transports en commun –, taxation des profits, justice, dignité. « *Quoi qu'il en sorte, demain ne sera plus comme hier. Il faudra du respect. Si on nous emmerde, on réoccupera !* » Qui les arrêtera ? « *Il faut que les gens cessent de nous applaudir dans les manifs* », répond Michel. « *Juppé a dit : "A 2 millions, je démissionne." Peut-être qu'avec 2,2 millions de personnes on peut lui demander 2 000 balles !* »

*Annick Cojean et Véronique Maurus*



## Du « pacte républicain » au pacte social

**DÉCOUVRANT** l'inexistence du dialogue social à la SNCF, Alain Juppé a annoncé le retrait du contrat de plan entre l'Etat et l'entreprise ferroviaire : son président sera vraisemblablement amené à tirer les enseignements de ce désaveu. En bonne logique, pour le même motif, le plan de réforme de la Sécurité sociale, et le premier ministre qui en est l'auteur, devraient encourir la même sanction, tant le défaut de dialogue du gouvernement avec les personnels qui dépendent de lui – fonctionnaires et agents des services publics – a été patent et lourd de conséquences. Il n'en est rien, pourtant, et pour une raison simple : Alain Juppé est aujourd'hui irremplaçable.

Il semble ainsi que dans le cas de M. Juppé, et contrairement à ce qu'il a affirmé dimanche soir, l'emploi de premier ministre soit de moins en moins « *précaire* » et de plus en plus garanti. C'est là, pour celui qui en bénéficie, un avantage inestimable par les temps qui courent. On pourrait dire cependant de ce privilège, comme on le dit de la santé, qu'il n'a pas de prix, mais que, comme la santé encore, il a un coût : plus de quinze jours d'une grève totale des chemins de fer et des transports parisiens, agrémentée d'arrêts de travail à EDF-GDF, à La Poste et à France Télécom ; des centaines de milliers de manifestants à travers le pays ; une économie entravée par la paralysie ou les perturbations des services publics ; une rupture encore aggravée entre les citoyens et les responsables politiques. Sans compter, pour la droite au pouvoir, un second tour d'élections législatives partielles qui prouve que les sondages n'enregistrent pas seulement un mouvement d'humeur, mais bien un retournement de l'opinion, sept mois après la présidentielle.

Couronnant le tout, un prétexte a été donné aux adversaires de Maastricht pour faire renaître les doutes sur le choix européen de la France, en imputant à celui-ci la responsabilité d'une crise sociale que la gravité de l'enjeu – le crédit de l'économie française sur les marchés financiers et son aptitude à honorer l'engagement de l'Union monétaire – aurait dû commander à Jacques Chirac et Alain Juppé, partisans du « oui » il y a trois ans, d'éviter à tout prix.

*Patrick Jarreau*

*Lire la suite page 19*

## Le football comme passion



MICHEL PLATINI

**STRATÈGE** du football français, comme capitaine des Bleus puis comme sélectionneur national, Michel Platini n'a pas fini d'assouvir sa passion. Il copréside le Comité d'organisation de la Coupe du monde qui aura lieu en France en 1998. Le tirage au sort des éliminatoires de cette compétition est organisé, mardi 12 décembre, à Paris.

*Lire pages 17 et 24*

**CONJONCTURE** **A l'approche du conseil européen des 15 et 16 décembre à Madrid, qui doit être surtout consacré au passage à l'union monétaire, Yves-Thibault de Silguy, le commissaire européen chargé de ce dossier, explique, dans un entretien au *Monde*, que cette réunion doit constituer *« l'acte de naissance de la monnaie unique, la forme la plus achevée de la stabilité monétaire »*. M. de Silguy estime qu'il serait *« extrêmement dangereux »* de ne pas respecter la date du 1er janvier 1999. ● LE PATRONAT français se prononce contre *« une Europe à la carte où chaque Etat choisirait les règles qu'il respecterait ou non »*. ● CES DISCUSSIONS interviennent au moment où le ralentissement de la croissance en Europe est attribué par certains aux exigences du traité de Maastricht, qui engendreraient crise de confiance et malaise social.**

### Yves-Thibault de Silguy, commissaire européen aux affaires économiques et financières

# « On a besoin de réaliser la monnaie unique le plus vite possible »

## La France peut respecter les critères de Maastricht fin 1997

***« Une grève qui se prolonge* et qui vient s'ajouter à une conjoncture médiocre : la France conserve-t-elle une chance sérieuse de remplir d'ici janvier 1998 les conditions prévues par le traité de Maastricht pour passer à la monnaie unique ?**

– La France conserve assurément toutes ses chances. Je n'ai jamais douté un instant de la détermination du président Chirac et du gouvernement français. J'ajouterai qu'il ne faut pas que les grèves interfèrent dans ce processus. Monnaie unique ou pas, il n'y a pas d'autre choix, en France comme dans les autres pays européens, *que de réduire les déficits publics.* Nous ne sommes plus en 1930. Depuis la fin des années 80, nous vivons dans un monde où les capitaux circulent librement, où ce sont les marchés qui sont les gendarmes, qui sanctionnent les politiques économiques déraisonnables. *Cela veut dire qu'un pays* qui laisse filer son déficit et augmenter sa dette publique, qui ne contrôle pas son inflation, voit inexorablement sa monnaie se déprécier et ses taux à long terme augmenter. Avec comme conséquence que les conditions de financement sont plus chères pour les entreprises, que l'investissement décroît et que le chômage augmente.

**– Que se passera-t-il cependant si, début 1998, on constate que les déficits publics, en France, se situent encore autour de 3,5 % du PIB ? Ne serait-il pas prudent de prévoir la possibilité de prolonger d'un an ou deux la deuxième étape de l'UEM ?**

– Non. D'abord je n'ai aucune raison de penser que la France ne sera pas en dessous de 3 % à la fin de 1997. Le plan qui a été présenté, tant pour ce qui concerne l'assainissement de la Sécurité sociale *que les perspectives budgétaires,* nous donne à penser qu'être en dessous de 3 % est non seulement possible, mais va dans le sens de la marche normale des choses. Il serait extrêmement dangereux de ne pas respecter la date du 1er janvier 1999, non seulement parce que juridiquement cela impliquerait de modifier le traité de Maastricht, mais surtout parce que nous avons besoin, pour des raisons économiques et politiques, de réaliser la monnaie unique le plus vite possible.

» La monnaie unique c'est la forme la plus achevée de la stabilité monétaire. Or, en Europe, ceux qui se plaignent le plus des dégâts *résultant des fluctuations monétaires* de ces dernières années, ce sont les Français. La seule manière d'y mettre définitivement un *terme, c'est de réaliser la monnaie unique.* C'est à cette seule condition qu'on préservera le marché unique ainsi que les principales politiques communes, à commencer par la politique agricole commune.

**– L'agitation sociale actuelle redonne de la voix aux adversaires de Maastricht, aux partisans de l'« autre politique », *pour qui la priorité serait de* réduire les taux d'intérêt. N'est-il pas possible de réduire le coût de l'argent autrement qu'en réduisant les déficits ?**

– Il y a consensus, notamment parmi les ministres des finances européens, pour considérer qu'il *n'existe pas d'autre solution* aujourd'hui que de réduire les déficits publics. Il n'y a plus guère que certains milieux en France, les adversaires de Maastricht, pour dire l'inverse. Peut-être parce qu'en France on est encore trop axé sur le modèle keynésien. *Celui-ci ne tient pas compte de* la réalité, qui est qu'en termes politiques le rideau de fer est tombé et qu'en termes économiques les capitaux circulent librement. Les exemples historiques montrent – ce fut récemment le cas de la Suède – qu'à chaque fois qu'on a laissé filer les déficits, cela s'est fait contre l'emploi.

**– Au niveau des Quinze, il n'y a pas eu jusqu'ici de controverses sur le calendrier de l'UEM, et les choses avancent. Jusqu'à quel point l'adoption, vendredi 15 décembre, à Madrid, du scénario de passage à la monnaie unique constituera-t-elle un progrès important ?**

– Madrid est un tournant pour la monnaie unique. Madrid doit être vraiment l'acte de naissance de la monnaie unique. Pourquoi ? Parce que la Commission, comme le président Jacques Santer a eu l'occasion de le dire, attend trois choses : 1) la confirmation politique du calendrier, c'est-à-dire de la date du 1er janvier 1999, pour *dissiper une fois pour toutes les* ambiguïtés ; 2) la validation du scénario, c'est-à-dire le dispositif de passage et les étapes pour parvenir à la monnaie unique ; 3) la levée des incertitudes sur le nom de la monnaie.



YVES-THIBAULT DE SILGUY

» A partir du moment où l'on aura un scénario et un nom, nous pourrons faire ce qui nous est interdit pour le moment, c'est-à-dire la pédagogie et l'explication pour le grand public. Je suis persuadé que si Madrid arrive à entériner un accord des chefs d'Etat et de gouvernement sur ces trois points, nous assisterons à un formidable retour de confiance, non seulement des marchés, mais aussi des opinions *publiques.*

**– Les Allemands entendent que les pays qui participeront à la monnaie unique concluent un pacte de stabilité. Ses modalités devront être fixées au premier semestre prochain. Vous attendez-vous à un débat *difficile* ?**

– Un débat sûrement ; difficile, je ne sais pas. Il est clair que tout le monde est d'accord pour renforcer la convergence. La Commission partage cet objectif. Elle considère que, grace au traité, elle dispose de tous les *moyens nécessaires pour s'assurer* que, lorsque la monnaie unique sera mise en place, cette convergence demeurera. Bien entendu, nous sommes prêts à participer à un exercice, je dirais de définition du mode d'emploi du traité, mais ce qui est essentiel, *c'est qu'on reste à l'intérieur du* traité, qu'on ne rajoute pas de nouvelles conditions et, en outre, que les dispositions qui devront être prises soient prises à quinze, autrement dit qu'on ne crée pas un « Schengen budgétaire », limité à un « noyau dur » de pays européens participant à la monnaie unique. Il faut en effet éviter de casser l'Europe en deux, et il ne faut pas donner le sentiment qu'il y a les élus d'un côté et les exclus de l'autre. Ce serait mettre le doigt dans un engrenage qui, à terme, ferait éclater l'Europe.

**– On dit les Allemands réticents à l'égard de la monnaie unique. Quel est votre sentiment ?**

– Pour ce qui concerne les politiques, *les autorités responsables,* il n'y a pas de réticences. Il y a un problème dans l'opinion publique, et je le comprends. La population allemande a vu sa prospérité depuis la fin de la guerre assurée par le deutschemark et la Bundesbank. On lui explique maintenant qu'il faut *remplacer le mark par une* monnaie européenne et transférer les pouvoirs de la Bundesbank à une Banque centrale européenne. Ce qu'il faut, c'est rassurer les Allemands et leur expliquer que la monnaie européenne sera aussi stable que le mark et que l'exis*tence de la Banque centrale* européenne leur donne les mêmes garanties, en termes de stabilité des prix, que leur donnait la Bundesbank.

**– Que penser de la crainte manifestée par certains d'une Europe divisée en deux après la création de la monnaie unique, avec le risque que les pays restant en dehors pratiquent des dévaluations compétitives ?**

– C'est la raison pour laquelle nous devons accompagner le passage à la monnaie unique de la définition d'un cadre monétaire assurant la stabilité des relations entre les pays qui seront dès le début dans la monnaie unique et ceux qui n'y seront pas encore. Je dirai que, parallèlement à la mise en place d'un pacte de stabilité budgétaire, il faut mettre en place un *pacte de stabilité monétaire,* un Système monétaire européen rénové, fondé sur la monnaie unique et qui permettra d'assurer plus de solidarité monétaire. J'ajoute que pour être crédible dans cette démarche, *il faudra assurer aussi* plus de convergence budgétaire entre les pays qui seront dans le système et ceux qui n'y seront pas encore.

**– Pour un pays comme la France, participer à la monnaie unique présente-t-il un avantage *en terme d'emploi* ?**

– Incontestablement. Pour réaliser la monnaie unique, c'est-à-dire pour faire en sorte que les pays puissent vivre ensemble avec la même monnaie, il faut qu'on ait établi un cadre économique sain. Cela veut dire qu'on *a réduit les déficits, les dettes et* maîtrisé l'inflation, et ça veut dire qu'on a recréé les conditions de la confiance. A ce moment-là, l'épargne viendra beaucoup plus facilement s'investir dans la zone de l'Union monétaire, et donc en France.

» Nous *créerons ainsi* pour les entreprises les conditions de financement à moindre coût, ce qui attirera l'épargne internationale. Les consommateurs, rassurés par cette politique économique, ouvriront leur bas de laine pour consommer davantage. *Toutes les conditions seront* réunies pour avoir plus de croissance et plus d'emplois. J'ajoute que, au niveau européen, si cette politique est suivie sur la période 1995 à 1997, nous créerons en trois ans plus de quatre millions d'emplois net. »

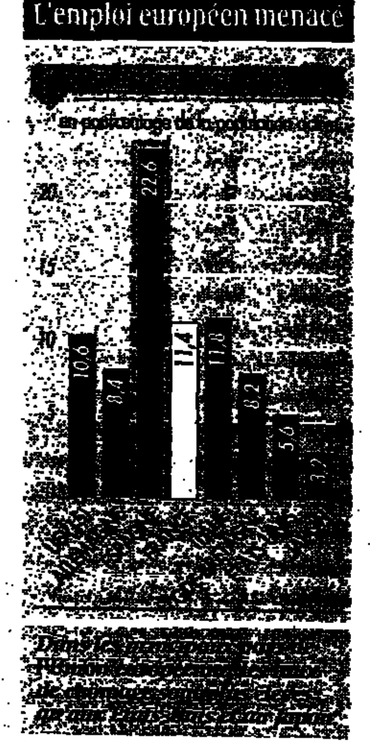
*Propos recueillis par Philippe Lemaître*

# Le ralentissement de la croissance se confirme dans les pays industrialisés

*« **DERRIÈRE** la crise sociale se profile une crise économique (...). Il faut d'abord rétablir la confiance »,* a *indiqué Alain Juppé, le 10 décembre,* lors de son entretien télévisé sur France 2. *A en juger par* les dernières indications relatives à l'économie française *(lire page 9),* le diagnostic risque de se confirmer dans un environnement mondial lui aussi gagné par le doute. A *l'heure actuelle,* ce sont, peu ou prou, tous les pays industrialisés qui sont affectés par un net ralentissement de l'activité que beaucoup attribuent en priorité à un ébranlement de la confiance – au niveau des entreprises comme des ménages – dont l'épicentre n'est pas seulement européen. Un malaise venu stopper trop tôt en Europe un processus de reprise qui *avait réellement démarré il y a un* peu plus d'un an et qui a conduit les experts – auxquels les gouvernements sont en train d'emboîter le pas – à revoir à la baisse leurs perspectives de croissance, tant pour 1995 que pour 1996.

*Dans le cas des Etats-Unis,* qui restent la locomotive de l'économie mondiale, la quasi-stabilisation du taux de chômage en novembre, annoncée le 8 décembre par le département américain du travail, est un élément d'interrogation. Pour cette période, le *nombre de demandeurs d'emploi* s'est établi à 5,6 % de la population active, contre 5,5 % en octobre. Environ 166 000 emplois ont été créés ce mois-là, un chiffre légèrement supérieur aux prévisions. Il reste que, après le boom estival qui s'était repercuté sur le produit intérieur brut américain au troisième trimestre (le PIB avait alors augmenté de 4,2 % en rythme annuel, *après une hausse de* 2,7 % pour le trimestre précédent), le ralentissement de l'activité, imputable en partie aux contrecoups de la crise mexicaine, s'est accentué ces derniers mois.

Le fléchissement de la consommation, *directement lié au surendettement* des ménages américains, en dépit de la baisse des taux d'intérêt, est en grande partie responsable de cette situation, particulièrement perceptible dans le secteur de la construction et des ventes d'automobiles, deux baro*mètres-clés lorsqu'il s'agit de mesurer* le degré de confiance des Américains dans leur propre économie. A cet égard, la nouvelle baisse des ventes de logements neufs annoncée le 8 décembre par le département du commerce (ils ont diminué de 2,7 % en octobre après une diminution de 1 % le mois précédent) confirme ce ralentissement de l'économie, dont *Alan Blinder, vice-président de la* Fed, a admis la réalité dans un récent entretien au *New York Times.* M. Blinder s'est bien gardé de dire si cette situation nouvelle allait conduire la Banque centrale à assouplir sa politique monétaire. Le bras de fer auquel se livrent la Maison blanche et les républicains, majoritaires au Congrès, à propos du budget fédéral et de son déficit qu'il convient de comprimer, risquent de peser au moins autant sur les taux d'intérêt que les indications *« techniques »* relatives à l'économie.




**SEUIL PSYCHOLOGIQUE**

Tout cela étant dit, et contrairement à ce qui se passe en Europe, la croissance aux Etats-Unis est repartie dès le printemps 1991. Il est donc normal qu'avec une telle longévité les conjoncturistes s'interrogent sur un éventuel ralentissement de l'activité qui se produira bien un jour. Ces interrogations n'impressionnent pourtant pas Wall Street, où l'indice Dow Jones *continue à caracoler,* battant sans cesse de nouveaux records.

Les mêmes questions venues d'outre-Rhin jettent en revanche un froid. L'économie allemande – la troisième au monde, *après* celle des Etats-Unis et du Japon – a surpris par son soudain ralentissement. Au troisième trimestre, la croissance allemande n'a été que de 1,5%, repassant ainsi sous le seuil psychologique de 2%, alors qu'elle se situait encore à 2,2% pour les trois mois précédents et à 2,9% au premier trimestre. Qui *plus est,* durant la même période, la production industrielle a régressé de 1,6%. Du coup, au lieu d'une réduction des demandeurs d'emploi, le pays a enregistré 53 000 chômeurs supplémentaires en novembre, ce qui porte leur total à 3,6 millions de personnes avec un taux de chômage global de 9,3%.

D'un trimestre à l'autre, *nombre* d'indicateurs ont pâli. La consommation privée n'a crû que de 1,1%, contre 2,5% pour le trimestre précédent, et les exportations – un des principaux moteurs de l'économie allemande – n'ont augmenté que de 1,5%, contre 1,7% *trois mois plus tôt.* Un recul qui doit beaucoup, il est vrai, à la hausse du deutschemark. Pour les spécialistes qui n'escomptent pas de redressement sensible avant le second semestre 1996, après une croissance ramenée à moins de 2% cette année, le plus préoccupant dans l'immédiat est la panne de l'investissement. Celle-ci est surtout sensible dans le secteur des biens d'équipement, où l'investissement a reculé de 0,9% après une *augmentation de 3,7%* le trimestre précédent, et dans celui du bâtiment et des travaux publics, où il est proche désormais du niveau zéro. A terme, les importantes hausses de salaires accordées durant les négociations du printemps risquent de pénaliser fortement la compétitivité des *entreprises allemandes* et de peser sur la croissance. Pour nombre d'observateurs, la seule issue passe par une baisse significative des taux d'intérêt, qui aiderait la France à faire de même.

Au Japon, dont l'effet d'entraînement sur l'économie mondiale n'est pas comparable à celui des Etats-Unis ou de l'Allemagne, ce *n'est qu'à l'horizon 1996,* grâce à une reprise cyclique entretenue par le rebond de la consommation, que le paysage économique devrait s'améliorer un peu. Dans son dernier rapport consacré à ce pays, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit *une croissance* de 1,8% alors qu'en juin, l'organisation tablait encore sur une augmentation de la richesse nationale de 2,3%. Pour 1995, la prévision finale a été brutalement ramenée à 0,3% en raison des faiblesses persistantes de l'économie nippone, récemment avalisées par l'agence de planification économique. Cela en dépit des quelque 700 milliards de francs injectés dans l'économie à l'occasion du dernier plan de relance. Un des rares motifs de satisfaction est la légère remontée de l'indice de confiance des grandes entreprises manufacturières nippones en novembre. En revanche, dans le secteur financier, le lancinant problème des créances douteuses auquel est confronté le système bancaire reste un grave facteur d'incertitude.

*Serge Marti*

# Le patronat français est hostile à une Europe à la carte

**AU MOMENT** où plusieurs pays européens, dont l'Allemagne, s'interrogent sur la réalité de l'engagement français vis-à-vis de l'union monétaire, le Conseil national du patronat français (CNPF) a rappelé qu'il était hostile à une Europe à la carte. Cette position est exprimée dans un document intitulé « Pour une Europe dynamique et cohérente » où le CNPF explique ses propositions de réformes en vue de la conférence intergouvernementale de 1996.

Vice-président-directeur général de la Lyonnaise des eaux et président de la commission de politique européenne du CNPF qui a élaboré ce rapport, Guy de Panafieu rappelle *« l'engagement sans faille »* de son organisation en faveur de l'Europe *« qui est une grande opportunité pour les entreprises ».* Le CNPF ne cède donc pas à l'euroscepticisme, mais il éprouve un sentiment d'inquiétude au moment où l'Union européenne doit affronter *« deux défis majeurs : l'introduction de la monnaie unique qui va consacrer la naissance d'une Europe fortement fédérale à plusieurs vitesses et l'élargissement à de nouveaux pays, notamment à l'Est, qui va renforcer les dangers de blocage des institutions ».*

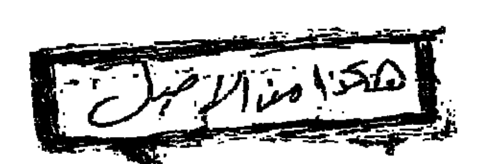
Le patronat juge que l'Union européenne souffre d'un déficit de fonctionnement dû à la complexité des procédures de décision qui ralentit son action et aussi d'un déficit de perspective en raison de l'*« absence de réflexion collective sur les priorités ».* Or, dans la compétition internationale actuelle, les entreprises ne détestent rien tant que l'immobilisme et le brouillard. Aussi, le CNPF entend-il faire pression sur la conférence intergouvernementale qui va entrer dans sa phase active en décembre, notamment à Madrid, et dont il redoute qu'elle n'accouche d'une souris en matière de réformes.

L'opuscule, qui détaille les positions du CNPF, propose d'abord de muscler les institutions européennes. Il estime que le nombre futur de 25 à 30 Etats membres, *« très dissemblables, incluant des micro-Etats »,* oblige à instituer au sein du conseil des ministres la règle de la majorité qualifiée, à recourir à une pondération des votes en fonction de la population des Etats et à allonger la durée des présidences actuellement fixée à six mois.

Le patronat estime qu'il faut mettre un terme aux exemptions nationales sans conditions sur l'*union monétaire* et sur la politique sociale.

Dans le premier cas, cette revendication vise les dévaluations compétitives pratiquées par l'Espagne et l'Italie et, dans le second, la Grande-Bretagne qui s'est mise socialement en marge du Vieux Continent. *« L'Europe ne peut aller plus loin si un Etat aussi important que le Royaume-Uni bloque les avancées sociales,* a déclaré M. de Panafieu. *Nous ne sommes pas pour une Europe à la carte où chaque Etat choisirait les règles qu'il respecterait ou non. Les distorsions de concurrence seraient insupportables et la rupture inévitable à terme. »*

*Alain Faujas*





# Le Parlement européen devrait ratifier l'union douanière avec Ankara

## La livre turque pourrait être dévaluée

**ANKARA**
*de notre envoyé spécial*

Alors que le Parlement européen doit se prononcer, mercredi 13 décembre, sur la ratification de l'accord d'union douanière signé entre les Quinze et la Turquie, la récente décision du groupe socialiste d'émettre un vote favorable laisse peu de doutes sur l'issue du scrutin. Pourtant Husnu Ondul, secrétaire général de l'Association des droits de l'homme turque, n'y va pas par quatre chemins pour dénoncer le régime d'Ankara : *« On n'est pas en démocratie ; en Turquie, il y a un gouvernement fasciste. »* Chiffres à l'appui, il décrit tous les *« méfaits »* que permet la Constitution turque, *« préparée par les généraux du coup d'Etat de 1980 »* : *« 152 lois ou décrets empêchent les gens de s'exprimer et 13 autres interdisent la langue et la culture kurdes. »*

Rappelant que le Sud-Est anatolien est placé sous état d'urgence depuis 1978, il poursuit son réquisitoire : *« Ces quatre dernières années, 2 546 villages ont été évacués par l'armée et 2,5 millions de Kurdes ont été forcés de quitter leur région. »* Mais afin de bien marquer qu'il est au service des droits de l'homme et pas du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), il stigmatise les actions des séparatistes qui s'en sont pris pendant la même période à dix-sept villages ayant accepté de collaborer avec le gouvernement. Quant aux garanties qu'offrirait la coopération de la Turquie avec les institutions européennes, elles sont illusoires pour M. Ondul. *« Je n'ai aucune confiance dans les pays européens, ni dans les organisations européennes. » « La Turquie signe les conventions sur les libertés individuelles, comme celle du Conseil de l'Europe, mais ne les applique pas et l'union douanière, c'est un grand mensonge. »*

Dans les milieux gouvernementaux et la classe politique, on a du mal à comprendre l'intérêt et l'indulgence des députés européens pour une *« organisation terroriste »* (le PKK) et le peu de compréhension à l'égard d'un pays qui a effectué *« autant d'efforts ces dernières années en matière de démocratie et de droits de l'homme »*. Turel Ozkarol, directeur général des droits de l'homme au ministère des affaires étrangères, présente également un argumentaire chiffré et détaillé. *« Même si vous avez des doutes sur les liens de l'Association avec le PKK, il reste qu'elle a introduit 154 recours pour des supposées atteintes aux droits de l'homme de Kurdes devant la Cour européenne de Strasbourg »*, affirme-t-il.

Et M. Ozkarol d'annoncer une mauvaise nouvelle au Parlement qui espère une mesure de clémence au profit de Leyla Zana, en échange de la ratification de l'accord douanier. L'hémicycle européen souhaite en effet remettre en janvier 1996 à Strasbourg le prix Sakharov qu'il a décerné à cet ex-député d'origine kurde, comdamné à quinze ans de prison. Selon le haut fonctionnaire turc, *« M^me Zana ne pourra pas être libérée en l'état actuel de la législation »*.

Même unanimité chez les responsables turcs pour ce qui concerne les bienfaits que l'union douanière apportera à terme à leur pays. En raison de l'importance prise par la ratification, l'affaire est devenue éminemment politique. Tous les partis, à l'exception du mouvement islamiste, sont favorables à l'accord, même si, campagne électorale oblige, Bülent Ecevit, chef du Parti démocratique de gauche (DSP), reproche au gouvernement de Tansu Ciller d'avoir mal négocié certains volets du traité. Comme, par exemple, l'aide financière que l'Union européenne (UE) devra consentir à Ankara en contrepartie de l'ouverture du marché turc.

**RETARD**

L'idée de prendre un nouveau départ avec l'Europe et de tenter de s'accrocher pour de bon au train de l'Union va toutefois coûter cher à l'économie turque dans un premier temps. Les milieux économiques et financiers que gouvernementaux et politiques s'accordent à dire que les entreprises vont beaucoup souffrir en raison du retard pris par les restructurations et le programme de privatisations. Mais ils considèrent que c'est le passage obligé pour accélérer la modernisation du pays. Parmi les effets mécaniques prévus par les experts turcs, il y aura d'abord la perte de recettes fiscales, due à l'élimination des droits de douane perçus sur les importations en provenance des Quinze. Ce manque à gagner est évalué par Ankara entre 1,5 à 2,5 milliards de dollars pendant la première année d'application de l'accord.

L'accès facilité des produits européens au marché turc va certes permettre de combattre l'inflation galopante – près de 90 % par an au rythme actuel – mais il aura pour effet d'aggraver le déficit des échanges commerciaux et de la balance des paiements. D'où la conséquence *« plausible »*, selon Nihah Akyol, directeur général pour l'UE au ministère des affaires européennes, d'une dévaluation de la livre turque (11 000 livres turques = 1 franc), accompagnée d'une réforme fiscale et monétaire. *« D'ailleurs,* considère M. Akyol, *je ne suis pas sûr que si c'était à refaire, les entreprises, aussi bien publiques que privées, accepteraient aujourd'hui les conclusions des négociateurs. »*

***Marcel Scotto***

# Controverses sur le montant et l'étendue du programme de reconstruction de la Bosnie

## La conférence de Londres a été dominée par l'affaire des pilotes français

**La seconde journée de la conférence de Londres sur l'application de l'accord de paix en Bosnie aura été dominée, comme la première, par le sort des deux pilotes français capturés par les Bosno-Serbes. Tous les participants – y compris les représentants de Belgrade – ont réaffirmé, samedi soir 9 décembre, dans le communiqué final, leur *« profond soutien »* à la position française.**

**LONDRES**
*de notre correspondant*

Les Français ont laissé entendre aux Américains et aux Britanniques que ce que les Serbes de Bosnie avaient fait aux officiers français pourrait aussi bien arriver à leurs soldats au sein de la Force d'intervention (IFOR). Mais l'insistance de Paris et le risque d'une riposte française ont inquiété Londres et Washington. Le président de la conférence et secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, a ainsi affirmé que l'accord serait bien signé jeudi 14 décembre, la France ayant mis sa signature au bas du communiqué fixant cette date. Les Serbes se sont défendus de n'avoir pas tenu les engagements pris à Dayton. Leur ministre des affaires étrangères de la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro), Milan Milutinovic, a déclaré *« n'avoir aucune influence sur la libération des pilotes »*.

Pour le reste, les 52 participants (42 Etats et 10 organisations internationales) ont rendu public le détail du volet civil du plan de paix destiné à *« fournir aux populations de Bosnie-Herzégovine la possibilité de refaire leur vie ensemble dans la paix et la prospérité »* et à *« créer un Etat rassemblant les peuples de Bosnie-Herzégovine dans un cadre social et politique permettant au pays de prendre la place qui lui revient en Europe »*, grâce à une *« mobilisation de la communauté internationale »*.

Ce plan vaste et ambitieux débutera par une phase initiale de rétablissement de la paix. Puis, après *« le désengagement militaire des parties »*, des accords sur *« des mesures de stabilisation régionales »* et sur *« la promotion du retour des réfugiés »*, suivra l'organisation d'élections dans un délai de six à neuf mois.

Un des problèmes-clés pour un bon démarrage de l'opération est la situation à Sarajevo, et en particulier dans les quartiers à population serbe. L'inquiétude de ces derniers doit être prise en compte par le gouvernement bosniaque, a indiqué Carl Bildt, qui devrait être désigné comme le *« haut représentant »* devant, selon le plan, coordonner les aspects civils du rétablissement de la paix. L'accord s'est fait à Londres sur le nom de l'ancien premier ministre suédois pour cette fonction et il ne manque plus que la confirmation du Conseil de sécurité de l'ONU. La conférence de Londres a créé un *« Conseil de mise en application de la paix »* qui remplace la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie instituée en 1992. A la tête du Conseil est établi un comité de direction – réunissant les pays du G 7, la Russie, l'Union européenne et l'Organisation de la conférence islamique – qui travaillera sous la direction de Carl Bildt.

Reste le problème du financement. Une réunion organisée par la Banque mondiale et la Commission européenne est prévue à Bruxelles les 20 et 21 décembre. Elle sera suivie d'une conférence des pays donateurs. Mais le montant et l'étendue du programme de reconstruction font toujours l'objet de controverses. Le président de la Banque mondiale, James D. Wolfensohn, a cité le chiffre de 4,9 milliards de dollars pour un programme prioritaire sur trois ans. Les Etats-Unis restent sur leur promesse de 600 millions. La France parle – sans donner de montant précis – d'une répartition en trois tiers, un pour l'Union européenne, un pour les Etats-Unis et un pour les autres (dont le Japon et les pays pétroliers musulmans).

***Patrice de Beer***

■ **Le général de brigade Louis Zeller** pourrait remplacer le général Jean-René Bachelet, rappelé à Paris la semaine dernière après ses propos critiques sur l'accord de Dayton. Son nom est en effet avancé pour prendre le poste destiné au général Bachelet dans le cadre de la nouvelle force de paix, à savoir le commandement de l'une des trois brigades qui constituent, à Sarajevo, la division multinationale – sous contrôle français – dans le sud-est de la Bosnie. Saint-cyrien et neveu du général André Zeller, qui participa au « putsch » d'Alger contre le général de Gaulle en avril 1961, le général Zeller a notamment commandé le 35^e régiment d'artillerie parachutiste.

# Le Prix Nobel de la paix se félicite du débat sur les essais nucléaires

**OSLO**
*de notre envoyé spécial*

*« Félicitations, Rotblat ! », « Non aux armes atomiques ! », « Arrêt immédiat des tests français et chinois ! »* Ils furent quelques centaines à défiler en soirée, dimanche 10 décembre, dans les rues d'Oslo pour saluer les lauréats du Nobel de la paix 1995, venus quelques heures plus tôt recevoir leur prix : le physicien britannique d'origine polonaise Joseph Rotblat et le mouvement Pugwash, qui, depuis près de quarante ans, luttent pour l'élimination des arsenaux nucléaires.

Le jury Nobel norvégien ne l'avait pas caché : en décernant le prix à des personnalités œuvrant *« pour un monde qui ne pense plus à la guerre »*, il voulait à la fois célébrer le cinquantième anniversaire d'Hiroshima et de Nagasaki et condamner la reprise des essais français en Polynésie. Mais la retraite aux flambeaux de dimanche soir n'a pas pris l'ampleur que certains prévoyaient, ni un ton carrément « anti-Chirac ». Dans la manifestation, seul un petit groupe d'étudiants, tout sauf agressif, brandissait des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : *« Chirac, arrête de faire le jacques ! »*

L'ambiance était bon enfant, et il faut dire aussi que les lauréats du Nobel, dans leurs discours lors de la cérémonie de remise du prix – à laquelle ont assisté l'ambassadeur de France et le chargé d'affaires chinois – n'avaient pas été très critiques. Joseph Rotblat est un monsieur distingué de quatre-vingt-sept ans qui ne manque ni de santé ni de sagesse. La reprise des essais à Mururoa ? Il ne l'approuve pas, mais, constatait-il samedi, *« elle aura eu le mérite d'avoir replacé au premier plan le débat sur les armes atomiques (...). Cela est en soi positif (...) mais ce n'était sans doute pas précisément l'intention du gouvernement français »*.

***Alain Debove***

# Israël cherche à débloquer le processus de paix avec la Syrie

## Les Etats-Unis observent avec bienveillance les efforts de Shimon Pérès, en visite à Washington

**Le premier ministre israélien est arrivé aux Etats-Unis, dimanche 10 décembre. Il devait être reçu, lundi 11 décembre, par le président Bill Clinton pour évoquer les négociations entre Israël et la Syrie, actuellement dans l'impasse. Pour les relancer, Shimon Pérès est prêt à faire de nouvelles propositions à propos du plateau du Golan annexé par l'Etat juif en 1967.**

JÉRUSALEM
*de notre correspondant*

Avant l'assassinat d'Itzhak Rabin, le 4 novembre, Shimon Pérès ignorait tout ou presque du dossier israélo-syrien. Volontairement tenu à l'écart par son prédécesseur, qui se sera méfié de son partenaire jusqu'au bout, le nouveau premier ministre d'Israël, que deux hauts fonctionnaires américains, dépêchés par un Bill Clinton effaré de la situation, étaient rapidement venus « *briefer* » à Jérusalem, a décidé de rattraper le temps perdu. Nouvelle approche, nouvel espoir.

M. Pérès l'a dit avant de s'envoler, samedi 9 décembre, pour New York, puis Washington : « *Nous voulons ouvrir un nouveau chapitre avec les Syriens.* » En conséquence, le « *principal objectif* » de sa première visite américaine en tant que chef du gouvernement est d'« *étudier les possibilités de sortir les négociations* [avec la Syrie] *de l'ornière* ». Les deux pays, toujours en état de guerre théorique malgré des discussions très sporadiques engagées depuis novembre 1991, se sont officiellement parlé pour la dernière fois au mois de juin.

**NOUVELLES PERSPECTIVES**

L'accession au pouvoir d'un homme réputé plus imaginatif et plus créatif que son prédécesseur ouvre, chacun en est convaincu dans la région comme à Washington, de nouvelles perspectives. La semaine dernière, le coordinateur américain Dennis Ross, a fait une nouvelle navette entre Damas et Jérusalem. Il en est sorti convaincu que « *les deux pays sont extrêmement sérieux dans leur volonté de paix* ». Si sérieux que, dès la semaine prochaine, le 18 décembre, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, suivra ce même parcours.

Israël, dit-on à Jérusalem, souhaiterait qu'un terme soit mis à ces interminables navettes. Certains demandent qu'une structure américaine permanente de négociations soit établie dans la région, par exemple à Chypre. D'autres, comme Haggaï Merom, président de la puissante commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, suggère « *la formule de Camp David* » de négociations intensives sous parrainage américain, comme pour l'ex-Yougoslavie à Dayton, et « *s'ils sont sérieux, en quelques semaines, c'est réglé* ».

La véritable nouveauté de la conception désormais en vigueur à Jérusalem est résumée dans une phrase prononcée, la semaine dernière, par M. Pérès : « *La prochaine étape du processus de paix sera régionale et non plus bilatérale.* » Pour le premier ministre israélien, la paix avec la Syrie, c'est la paix avec le monde arabe en général, c'est l'intégration de l'Etat juif dans la région et c'est ainsi que les concessions territoriales nécessaires pour y parvenir seront désormais présentées à l'opinion israélienne.

Le jour où il y aura, à Washington, une nouvelle cérémonie de paix, avec la Syrie cette fois-ci, et donc avec le Liban vassalisé, confie un membre de l'entourage de M. Pérès, « *le premier ministre réclamera la présence des grands du monde arabe, l'Arabie saoudite en tête* ». Les traités de paix avec l'Egypte et la Jordanie, le processus en cours avec les Palestiniens, les liens de moins en moins discrets avec certains Etats du Golfe et du Maghreb, tout démontre, écrit le journal libéral *Haaretz*, « *que nous ne sommes plus un Etat isolé, que nous sommes membres d'un club régional* ».

**RETRAIT TOTAL**

Les visites du premier ministre au Caire, à Amman et à Gaza, avant son départ aux Etats-Unis, puis celle prévue à Rabat sur le chemin du retour, ont été faites par M. Pérès précisément pour accréditer cette idée de partenariat régional. Idée, estime-t-on ici, qui est observée avec énormément d'attention à Damas et qui, selon certains, pourrait bien servir de catalyseur pour un accord bilatéral.

Le dernier entretien israélo-syrien, en juin, à Washington, entre chefs d'états-majors des deux armées, avait tourné court, Israël exigeant, en préalable à son éventuel retrait du Golan – conquis sur la Syrie en 1967 – l'accord de Damas pour installer, sur le plateau, une station d'alerte destinée à éviter toute attaque surprise. Compte tenu des techniques modernes d'observation, cette demande, assurent les Syriens, est éminemment politique et vise rien moins qu'à maintenir une inacceptable présence israélienne sur un territoire conquis.

M. Pérès n'a pas encore officiellement abandonné cette demande. Mais la station d'alerte sur le Golan « *n'est plus un obstacle* », confie-t-on à Jérusalem, et encore moins un préalable. Le premier ministre ouvre tout en grand. Désormais, Israël est prêt à parler de tout, et en même temps : « *Comment délimiter les frontières, comment résoudre le problème du partage de l'eau, comment organiser des arrangements de sécurité satisfaisants aussi bien pour nous que pour la Syrie...* » Bref, comment assurer une normalisation entre les deux voisins...

Cette approche nouvelle du dossier a reçu l'approbation des Américains et des Syriens, lesquels cesseraient de poser en préalable à la reprise des discussions l'annonce publique par Israël de sa disposition à un retrait total du Golan. Itzhak Rabin, affirmait dimanche la télévision publique israélienne, avait promis secrètement à Bill Clinton qu'il était prêt, en échange d'une paix totale, à se retirer « *jusqu'à la frontière internationale* ».

M. Pérès, qui avait publiquement admis que le plateau, virtuellement annexé par Israël en 1981, appartenait bel et bien à la Syrie, avait dû ensuite, sous la pression de Rabin, publier un démenti. L'ancien chef de la diplomatie a confié, dimanche, à des journalistes israéliens qui l'accompagnent aux Etats-Unis, qu'il annoncerait, « *à la Knesset* » et non à Washington, « *le prix* [territorial] *que nous sommes disposés à payer en échange de la paix* », mais ce « *lorsque nous saurons exactement ce que nous obtenons en retour* ».

***Patrice Claude***

# L'ONU n'est pas disposée à lever l'embargo pétrolier imposé à l'Irak

**AU MOMENT** où le chef de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, Rolf Ekeus, va remettre au Conseil de sécurité un nouveau rapport sur l'Irak, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, qui a rencontré, dimanche 10 décembre, à Genève, le secrétaire général de l'ONU, devait s'employer, dès ce lundi, à New York, à convaincre les membres du Conseil de sécurité de la nécessité de lever l'embargo pétrolier imposé, en août 1990, à son pays.


**ANALYSE**

Peine perdue, peut-on prévoir, dans la mesure où les dernières déclarations de M. Ekeus font état d'insuffisances dans le désarmement irakien. Qui plus est, la Jordanie vient de révéler avoir intercepté des équipements militaires destinés à l'Irak – ce que Bagdad a démenti, mais le régime n'est plus crédible. Aussi, plutôt que de s'obstiner à demander une levée des sanctions pétrolières, Bagdad devrait envisager d'appliquer la résolution 986, du 14 avril 1995, l'autorisant à vendre du pétrole pour l'équivalent d'un milliard de dollars par trimestre, à des fins humanitaires.

Paris n'a pas cessé d'encourager Bagdad à le faire. Pour la première fois depuis 1990, un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères s'est rendu, à la mi-novembre, à Bagdad, pour dire au gouvernement irakien qu'il n'y a d'autre issue à la situation actuelle que la stricte application des résolutions de l'ONU, notamment la 986. Lors de son séjour à Bagdad, le directeur Afrique du Nord-Moyen-Orient au Quai d'Orsay, Denis Bauchard, a expliqué à ses interlocuteurs que, contrairement à leurs attentes, il n'était pas envisageable d'amender la résolution 986.

M. Bauchard a aussi plaidé pour une transparence totale de l'Irak vis-à-vis des Nations unies, après l'effet déplorable laissé sur les membres du Conseil de sécurité par les mensonges de Bagdad, concernant ses programmes d'armement. Mensonges révélés après la défection, le 8 août, en Jordanie, de deux des trois gendres du président irakien, notamment le général Hussein Kamel Hassan, considéré comme la cheville ouvrière de l'industrialisation militaire.

Vis-à-vis des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, intraitables sur l'Irak, la France a pris un risque calculé, en dépêchant ainsi à Bagdad un représentant officiel. Elle les en a informés, non sans susciter quelque désapprobation. Mais Paris a sa propre philosophie des relations avec le régime irakien : pour faire entendre raison à Saddam Hussein, il faut lui parler directement – sans rien céder sur l'essentiel – et non pas le mettre en quarantaine.

**RISQUE CALCULÉ**

Paris estime que le dialogue est d'autant plus nécessaire que la situation humanitaire en Irak est très préoccupante. La malnutrition – avec des rations alimentaires qui ne représentent que 40 % de l'apport calorique normal –, la résurgence de maladies qui avaient été éradiquées – choléra, typhoïde, paludisme –, ont accru le taux de mortalité, infantile notamment, et rendent certaines catégories de la population particulièrement vulnérables.

Jusqu'à maintenant, l'Irak voit dans la résolution 986 une atteinte à sa souveraineté, notamment sur deux points : d'une part, la vente du pétrole et l'utilisation des recettes se feraient sous le strict contrôle de l'ONU ; d'autre part, les régions kurdes, qui échappent au contrôle du gouvernement, recevraient directement la partie de l'aide qui leur est allouée, ce qui équivaut, aux yeux de Bagdad, à admettre un séparatisme de fait de ces régions.

L'Irak craint surtout que l'acceptation de la résolution 986 ne renvoie aux calendes l'application de l'article 22 de la résolution 627 du Conseil de sécurité, qui prévoit la levée de l'embargo pétrolier, une fois que Bagdad aura rempli les conditions de son désarmement. Ce qui est le cas, affirment les autorités irakiennes. Il y a toujours des zones d'ombre, réplique M. Ekeus. « *Vous pouvez en outre compter sur les Américains pour qu'ils fassent tout pour empêcher l'application de l'article 22* », commente un spécialiste.

En dépêchant M. Bauchard à Bagdad, le Quai d'Orsay a voulu aussi se démarquer de la multitude de visiteurs français – dont des personnalités politiques membres ou proches des partis de la majorité – qui se succèdent en Irak, et dont les propos risquent de créer une certaine confusion dans l'esprit des dirigeants de Bagdad, qui les prendraient pour des émissaires officieux. Accompagné de trois sénateurs, dont deux RPR, et de représentants de quatre entreprises, le général Jeannou Lacaze, ancien chef d'état-major des armées, est le dernier en date à s'être rendu, fin novembre, sur place où il a été reçu par le président Hussein.

L'Association franco-irakienne de coopération économique (Afice), créée en juillet 1994, et qui a pour présidente du comité de patronage Roselyne Bachelot, député RPR du Maine-et-Loire, a obtenu, pour sa part, l'accord du gouvernement irakien pour créer « *un Comité pour la constitution d'une chambre de commerce et d'industrie franco-irakienne* ». Celle-ci, précise Gilles Munier, secrétaire général de l'Afice, servirait de relais à la Chambre de commerce franco-arabe, en attendant que cette dernière puisse reprendre ses activités en Irak.

***Mouna Naïm***

# Les violences sexuelles en temps de guerre doivent être assimilées à des crimes contre l'humanité, selon la Croix-Rouge

GENEVE
*de notre correspondante*

Les viols et autres violences sexuelles perpétrés pendant des guerres ont été assimilés à des crimes contre l'humanité par les 1 200 délégués représentant 135 Etats, les 164 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), réunis à Genève pour la 26e Conférence internationale. Le CICR, qui préconise l'instauration d'une Cour internationale permanente de justice, estime que c'est devant une telle instance que les auteurs de tels actes devraient être jugés.

A l'exception d'une intervention de l'ambassadeur de Bosnie, M. Mustafa Bijevic, accusant le CICR de manquer d'impartialité au profit des Serbes, la Conférence du CICR s'est déroulée d'une manière satisfaisante, alors que celles de 1986 et de 1991 – ces conférences se tiennent en principe tous les quatre ans – avaient dû être annulées, l'une à cause d'un litige sur la représentation de l'Afrique du Sud, l'autre à propos de la représentation palestinienne. Toutes les résolutions ont été adoptées par consensus. Aucune d'entre elles n'a de caractère contraignant. Mais il est à noter que toutes figureront dans le Droit humanitaire international (DIH). La réunion qui s'est ouverte sous le signe de « *la lutte contre la barbarie* » a été magistralement présidée par un professeur de psychiatrie, Ingrid Heinberg, présidente de la Croix-Rouge norvégienne.

Une autre des résolutions adoptées recommande aux parties en conflit de ne pas recruter ni armer des mineurs âgés de moins de dix-huit ans ni les faire participer d'une quelconque manière aux hostilités. Toutes les mesures tendant à affamer les populations civiles sont prohibées. Les pays soumis à des sanctions économiques sont tenus, selon le CICR, de porter assistance aux populations les plus vulnérables, principalement aux enfants, aux vieillards et aux malades.

Un texte prévoit que les sources d'eau doivent être accessibles aux populations civiles ainsi qu'aux personnes chargées de leur entretien ou de leur réparation : cette recommandation renvoie aux images des habitants de Sarajevo, mourant dans leur quête d'un peu d'eau ces dernières années.

Le nombre des violations aux conventions humanitaires de Genève non seulement n'a cessé d'augmenter mais s'est multiplié, selon le CICR. Il a été vigoureusement rappelé aux représentants des Etats qu'ils étaient tenus de faire respecter le droit international humanitaire par tous.

***Isabelle Vichniac***

# L'Unicef propose un « plan d'action contre la guerre »

**Deux millions d'enfants sont morts du fait des guerres au cours des dix dernières années et quatre à cinq millions en sont restés infirmes. Rappelant ces chiffres dans son rapport annuel sur « *la situation des enfants dans le monde* », publié lundi 11 décembre, l'Unicef (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) préconise – en dix points – un « plan d'action contre la guerre » pour faire mieux respecter les conventions internationales. L'Unicef propose en particulier de ramener de quinze ans à dix-huit ans l'âge minimal de la conscription ; de proscrire la production et l'utilisation des mines terrestres ; de mettre sur pied des tribunaux internationaux réellement efficaces pour juger les crimes de guerre ; de prévoir des mesures spécifiques pour assurer la sécurité des femmes et des jeunes filles face à la menace des violences sexuelles et du viol (*lire aussi ci-contre*). Plus généralement, l'Unicef, qui fêtera en 1996 le cinquantième anniversaire de sa création, souligne dans son rapport la nécessité de s'attaquer aux causes de la violence, au premier rang desquelles figure la pauvreté.**

### EUROPE

■ **RUSSIE : l'ancien président du Soviet suprême, Rouslan Khasboulatov,** qui était candidat à l'élection du « *chef de la République* » de Tchétchénie prévue le 17 décembre – le même jour que les législatives russes –, a annoncé, samedi 9 décembre, à Grozny son retrait car l'élection risque, selon lui, « *de provoquer une guerre civile* ». – (*AFP.*)

■ **KAZAKHSTAN : 43 des 67 sièges de la Chambre basse du Parlement** ont été attribués, samedi 9 décembre, à l'issue du premier tour d'un scrutin boycotté par une grande partie de l'opposition et gagné d'avance par le président Noursoultan Nazarbaev. Le taux de participation a été de 78 %. Le deuxième tour sera organisé fin janvier dans les 24 circonscriptions restantes. – (*AFP.*)

■ **PORTUGAL : dans la course à l'élection présidentielle** du 14 janvier prochain, l'ancien maire socialiste de Lisbonne, Jorge Sampaio, accentue encore nettement son avance sur son principal adversaire, l'ancien premier ministre Anibal Cavaco Silva (PSD/centre droit). Selon un sondage publié dimanche 10 décembre, Jorge Sampaio serait en passe d'être élu au premier tour en obtenant 45,2 % des intention de vote (+ 2,2 %). Cavaco Silva n'obtiendrait plus que 32,2 % des suffrages (- 4 %) et le candidat communiste, Heronimo Sousa, 2,4 %. – (*AFP.*)

■ **VATICAN : le pape se rendra du 5 au 12 février** au Guatemala, au Nicaragua, au Salvador et au Venezuela. Ce projet a été confirmé, vendredi 8 décembre, par le Vatican. Jean Paul II avait déjà visité les trois premiers pays en 1983 et le Venezuela en 1985.

### AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : le directeur du quotidien *Liberté*,** Abrous Outoudert, a été incarcéré, dimanche 10 décembre, et le journal suspendu pour quinze jours pour « *publication répétée d'une information tendancieuse* ». Par ailleurs, samedi, un technicien de la télévision d'Etat a été grièvement blessé dans un attentat, à Alger. Enfin, un membre de l'instance exécutive de l'ex-FIS a accusé, samedi, dans le journal *Al Hayat* publié à Londres, le Groupe islamique armé (GIA) d'être responsable du meurtre de l'imam Abdelbaki Sahraoui en juillet dernier à Paris. – (*AFP.*)

■ **NIGER : le gouvernement et le Fonds monétaire international (FMI)** ont signé, dimanche 10 décembre, une lettre d'intention en prélude à la conclusion d'un accord dit de « *facilité d'ajustement structurel renforcé* » (FASR), qui doit permettre le déblocage de 51,5 milliards de francs CFA (515 millions de FF) de crédits. « *La signature de la FASR ne correspond pas à une pluie de dollars mais elle appelle beaucoup de sacrifices* », a reconnu le chef du gouvernement, Hama Amadou. – (*AFP.*)

### ASIE

■ **AFGHANISTAN : les combats ont repris aux abords de Kaboul,** samedi 9 décembre. Un raid aérien des « *présidentiels* » contre les talibans, dimanche, a fait de 30 à 40 victimes parmi ces « *étudiants en religion* », a indiqué le ministère de la défense. La Croix-Rouge (CICR) a lancé un cri d'alarme en faveur de la population, dénonçant le « *manque de volonté et de motivation politiques* » des pays donateurs et accusant la communauté internationale de ne pas avoir soutenu la mission du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Mahmoud Mestiri. – (*AFP.*)

■ **PAKISTAN : après l'assassinat de deux dirigeants de l'opposition,** le 9 décembre à Karachi, le port a été paralysé par une grève dimanche 10 et lundi 11 décembre. Le mouvement a été lancé par le MQM, qui représente les musulmans émigrés d'Inde après la partition de 1947. Selon le MQM, Nasir, frère du leader du mouvement (Altaf Hussain, réfugié à Londres), et son neveu, Arif, auraient été enlevés par les forces de l'ordre, torturés et tués. Le gouvernement a nié l'accusation. Dimanche, des affrontements avec la police ont fait sept morts, selon un bilan publié lundi par les autorités. – (*AFP.*)

■ **BANGLADESH : une nouvelle grève déclenchée par l'opposition** pour obtenir la démission immédiate du premier ministre, Mme Khaleda Zia, a paralysé le Bangladesh, lundi 11 décembre, pour la troisième journée consécutive. La plupart des bureaux et des entreprises étaient fermés. La police a renforcé la sécurité à la suite des violences des deux premiers jours, où plus de cent personnes ont été blessées dans des heurts survenus durant le week-end. Des législatives sont prévues le 18 janvier. – (*Reuter.*)

■ **JAPON : après la fuite de sodium** survenue le 9 décembre dans le surgénérateur de Monju, le premier ministre, Tomiichi Murayama, a ordonné, lundi 11 décembre, la publication de toutes les informations sur l'incident. Des voix se font à nouveau entendre dans le pays pour l'abandon de la filière, qui n'est plus mise en œuvre qu'en France, en Russie et aux Etats-Unis. – (*AFP.*)

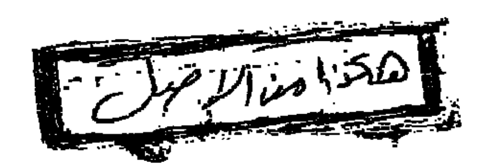
### PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : trois soldats norvégiens de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL)** ont été blessés, dimanche 10 décembre, par un obus à fragmentation, dont l'usage est interdit par les conventions internationales, tiré par l'armée israélienne, qui « *regrette profondément cet incident* ». – (*AFP.*)

### ÉCONOMIE

■ **UNION MONÉTAIRE : le ministre allemand des finances,** Theo Waigel, met en garde contre une remise en cause de la monnaie unique soulignant que tous les pays ont une chance de se qualifier pour en faire partie d'ici à 1999. Dans un entretien publié lundi 11 décembre par le quotidien *Die Welt*, M. Waigel déclare : « *Chaque pays se met à économiser, à consolider et à mettre ses finances en ordre. Sans Maastricht, ce processus n'aurait pas eu lieu. Celui qui remet Maastricht en cause court le danger que ce processus de consolidation s'arrête.* » – (*AFP.*)

■ **AUTRICHE : le chômage est resté stable** en novembre, à 4,7 % de la population active, le plus bas de l'Union européenne après celui du Luxembourg (4 %). – (*AFP.*)





# Les responsables politiques africains sont incités à lutter contre le sida

## Plus d'un Ougandais sur vingt est contaminé par le virus

**En ouvrant, dimanche 10 décembre, la neuvième conférence internationale consacrée au sida sur le continent africain, le président ougandais, Yoweri Museveni, a plaidé pour l'émancipation de la femme et la mobilisation des énergies nationales face au fléau infectieux. Son pays est l'une des nations les plus touchées par le sida. Deux mille professionnels de la santé sont réunis à Kampala jusqu'au 14 décembre.**

**KAMPALA**
*de notre envoyé spécial*

L'Ouganda est l'une des nations les plus touchées par le sida. C'est aussi l'un des pays en voie de développement où la phase de déni de la réalité infectieuse a été la plus courte et qui a été l'un des plus actifs dans la prévention. Dans les années 80, les pays d'Afrique refusaient de reconnaître l'existence du mal ou accusaient leurs voisins et l'Occident d'en être la cause. L'Ouganda fut le premier à admettre les faits et à tenter de ralentir la progression épidémique. C'est pour rendre hommage à l'action collective menée dans ce pays que les responsables des organisations internationales impliquées dans la lutte contre le sida en Afrique ont choisi de tenir à Kampala leur neuvième conférence. C'est pour saluer l'action du chef de l'Etat ougandais, Yoweri Museveni, que ce dernier a été invité, dimanche 10 décembre, à ouvrir solennellement cette manifestation.

Rompant avec le rituel des allocutions solennelles, M. Museveni a parlé de son expérience. Un témoignage d'autant plus crédible qu'il est l'un des rares à s'être engagé très tôt dans un combat que beaucoup de ses homologues ne souhaitent toujours pas voir sortir des cercles scientifiques et médicaux. *« J'ai entendu parler du sida pour la première fois à la radio. J'étais dans la brousse et je combattais le pouvoir en place,* a déclaré M. Museveni. *On ne parlait alors que d'une maladie d'homosexuels. En 1984, j'ai entendu une spécialiste italienne expliquer que ce n'était pas seulement une maladie d'homosexuels. J'ai réuni mes hommes et je leur ai dit qu'il y avait là un danger. »*

M. Museveni arriva au pouvoir en janvier 1986. *« Cette année-là, j'ai envoyé soixante de mes militaires à Cuba pour se faire tester,* a-t-il poursuivi. *Dix-huit étaient séropositifs. Lors de la conférence des pays non alignés, en septembre 1986 à Hararé* [au Zimbabwe], *Fidel Castro m'a confié qu'il devait y avoir un gros problème dans mon pays. J'en ai alors parlé avec nos médecins. »*

C'est ainsi que l'Ouganda est devenu l'un des symboles de la possibilité d'une réponse collective à la maladie, fondée sur le recours au préservatif et la participation des personnes contaminées à la lutte contre l'épidémie. *« L'exemple le plus remarquable est sans conteste celui de la TASO,* [The Aids Support Organization], *qui a, sans aide extérieure, aidé les personnes concernées à vivre de manière positive avec le sida,* résume le professeur Peter Piot, responsable du nouveau programme Onusida. *Une initiative développée depuis en Tanzanie, au Kenya et au Malawi. »*

**« FEU DE BROUSSE »**

Pour le président ougandais, le sida est un *« feu de brousse ». « Si l'étincelle tombe sur l'herbe mouillée, elle s'éteint. Si l'herbe est sèche, le feu prend et gagne. Chez nous, l'herbe est sèche à cause de la pauvreté, de l'ignorance, de l'analphabétisme, de nos problèmes de communication. »* Si l'herbe africaine est sèche, c'est aussi parce que la femme n'est pas l'égale de l'homme, résume le président, soulignant l'urgence de fournir aux *« orphelins du sida »* un accès à la scolarité, de manière à briser le cercle qui voit des hommes riches continuer à exploiter de très jeunes filles, accélérant la dissémination du virus.

M. Museveni ne craint pas de revendiquer la responsabilité du politique dans ce domaine. *« Les scientifiques et les médecins sont toujours désarmés face à cette maladie. Il faut changer de comportement. C'est aux responsables politiques d'affirmer, d'assumer leurs responsabilités. Dans cette lutte, ils doivent occuper une place essentielle. »* En Afrique, seul Abdou Diouf, le président du Sénégal, avait jusqu'à maintenant osé s'engager personnellement sur la scène internationale dans ce combat. En Ouganda, les épidémiologistes estiment aujourd'hui que, sur une population de moins de vingt millions d'habitants, on compte plus d'un million de personnes contaminées par le virus du sida.

*Jean-Yves Nau*

# Réserves de Pékin et de Washington sur la dénucléarisation de l'Asie du Sud-Est

**BANGKOK**
*de notre correspondant*
*en Asie du Sud-Est*

Avançant des raisons différentes, la Chine et les Etats-Unis ont exprimé leur opposition au traité, sous sa forme actuelle, qui interdit les armes nucléaires en Asie du Sud-Est, que les dirigeants de la région doivent signer, jeudi 14 ou vendredi 15 décembre, à Bangkok, à l'occasion du cinquième sommet de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean). Les trois autres membres permanents du Conseil de sécurité, la France, le Royaume-Uni et la Russie, auraient aussi émis des réserves.

Pour sa part, tout en affirmant être favorable à l'établissement d'une zone libre d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est, Pékin s'oppose au fait que le traité englobe l'ensemble de cette région, donc la mer de Chine méridionale et ses archipels, que les Chinois considèrent comme leur propriété. La souveraineté, partielle ou totale, sur ces archipels est aussi revendiquée par quatre des sept Etats membres de l'Asean, Brunei, la Malaisie, les Philippines et le Vietnam.

De son côté, un porte-parole du département d'Etat américain a déclaré, samedi, que son gouvernement *« n'était pas prêt, pour le moment, à signer »* ce traité, faisant valoir qu'il était trop restrictif pour ce qui concerne, notamment, la libre circulation de navires ou avions porteurs d'armes nucléaires. Le traité évoque, en effet, un droit de passage *« innocent »*, autrement dit sans rapport avec la région.

Washington a énoncé une liste de conditions supplémentaires. L'Asie du Sud-Est est la principale voie maritime entre l'océan Indien et le Pacifique, où les Etats-Unis disposent de bases et de flottes de guerre. Les objections chinoises et américaines ne devraient pas empêcher l'Asean de signer le traité, cette semaine ; mais le refus éventuel des cinq grands de contresigner un protocole d'accord réduirait nettement la portée d'un document dont l'élaboration a pris plus de dix ans.

**PRISE DE POSITION TARDIVE**

Les réserves chinoises étaient d'autant plus attendues que Pékin n'a jamais manqué de rappeler le caractère *« indiscutable »* de sa souveraineté sur les archipels de la mer de Chine méridionale en ne proposant, aux autres pays concernés, qu'une exploitation commune de cette zone sur la base de la Convention des droits de la mer, adoptée par l'ONU, en 1982, et d'*« autres lois »*, donc de la loi chinoise. En revanche, la prise de position tardive des Etats-Unis a d'autant plus choqué que le texte a été communiqué à Washington depuis des semaines et que le président Bill Clinton avait réitéré, à la fin d'août, son appui à la dénucléarisation de la région.

En outre, les grandes puissances disposent encore d'un long délai pour négocier des modifications de ce texte : le traité n'entrera en vigueur que lorsqu'il aura été ratifié par les instances concernées des sept Etats membres de l'Asean et, le cas échéant, par les trois autres Etats d'Asie du Sud-Est – Birmanie, Cambodge et Laos –, lesquels participeront en observateurs au sommet de Bangkok.

Le projet de dénucléarisation militaire de l'Asie du Sud-Est est ressorti du placard après l'annonce de la reprise d'essais français dans le Pacifique sud. Réunis, dans le sultanat de Brunei, au début d'août, les ministres des affaires étrangères de l'Asean ont d'abord *« déploré »* l'initiative de Paris et, dans la foulée, annoncé qu'ils soumettraient, au sommet de Bangkok, un projet de traité. Mais, au point où en sont les choses, même s'il est signé, cette semaine, dans la capitale thaïlandaise, ce texte devra probablement faire l'objet de négociations ultérieures avec les grands.

*Jean-Claude Pomonti*

# Le Vietnam a accueilli chaleureusement Fidel Castro

**BANGKOK**
*de notre correspondant*
*en Asie du Sud-Est*

Le chef de l'Etat cubain, Fidel Castro, a achevé, lundi 11 décembre, une visite officielle de quatre jours au Vietnam. L'émotion des vieux dirigeants communistes vietnamiens a dû l'emporter sur toute autre considération. Comme Hanoï, La Havane a été, en son temps, l'un des avant-postes du « socialisme ». Le Lider Maximo avait poussé cette solidarité jusqu'à accompagner, en 1973, l'armée populaire vietnamienne au sud du 17e parallèle : le *Barbudo* a même été le seul chef d'Etat à s'afficher, à la barbe des Américains, aux côtés des Vietcongs.

Dans la foulée de la chute du mur de Berlin, en 1989, l'éclatement du bloc soviétique n'a pas remis en cause cette fraternité de compagnons d'armes contre *« l'impérialisme américain »* même si les dirigeants vietnamiens bannissent aujourd'hui l'expression de leurs discours. Certes, en cette année du souvenir, au cours de laquelle le Vietnam a célébré le cinquantième anniversaire de l'indépendance proclamée par Hô Chi Minh et le vingtième de la victoire de 1975, une visite de Fidel Castro pouvait contribuer à ranimer la flamme de la résistance sur laquelle le PC vietnamien fonde sa légitimité et qui expliquerait pourquoi il vient, de nouveau, d'exclure de ses rangs deux dissidents et d'en arrêter un troisième.

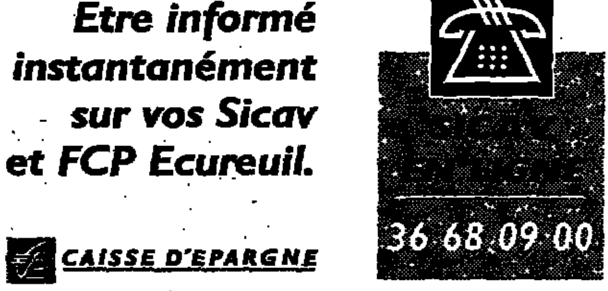
C'était aussi l'occasion de montrer au Lider Maximo, ainsi que l'ont déjà fait les Chinois la semaine dernière, les vertus du « capitalisme socialiste », sans attendre la levée d'un embargo américain que Hanoï a subi trois décennies durant, et dont La Havane est victime depuis trente-cinq ans : le taux de croissance économique est de 9,5 % au Vietnam, de 2 % à Cuba. L'évolution de la planète, depuis six ans, doit être accueillie avec une perplexité égale dans les deux capitales : un ancien communiste ne vient-il pas d'être élu président en Pologne tandis que, en Russie, d'autres « ex » ne semblent pas avoir dit leur dernier mot...

La chaleur de l'accueil réservé par la direction du PC vietnamien à l'ancien guerillero n'a, cependant, que peu de liens avec la conjoncture. En 1955, Fidel n'était même pas encore dans la Sierra Maestra que Pham Van Dong représentait hô Chi Minh à la conférence de Bandoung ; et, cette année, le Vietnam s'est réconcilié avec les Etats-Unis dont Castro est censé demeurer la « bête noire ». C'est donc plutôt à ce qui s'est produit dans l'intervalle que la direction communiste vietnamienne a rendu hommage en gratifiant Cuba de 100 000 tonnes de riz et en déroulant le tapis rouge devant un personnage qui appartient déjà à l'Histoire.

*J.-C. P.*



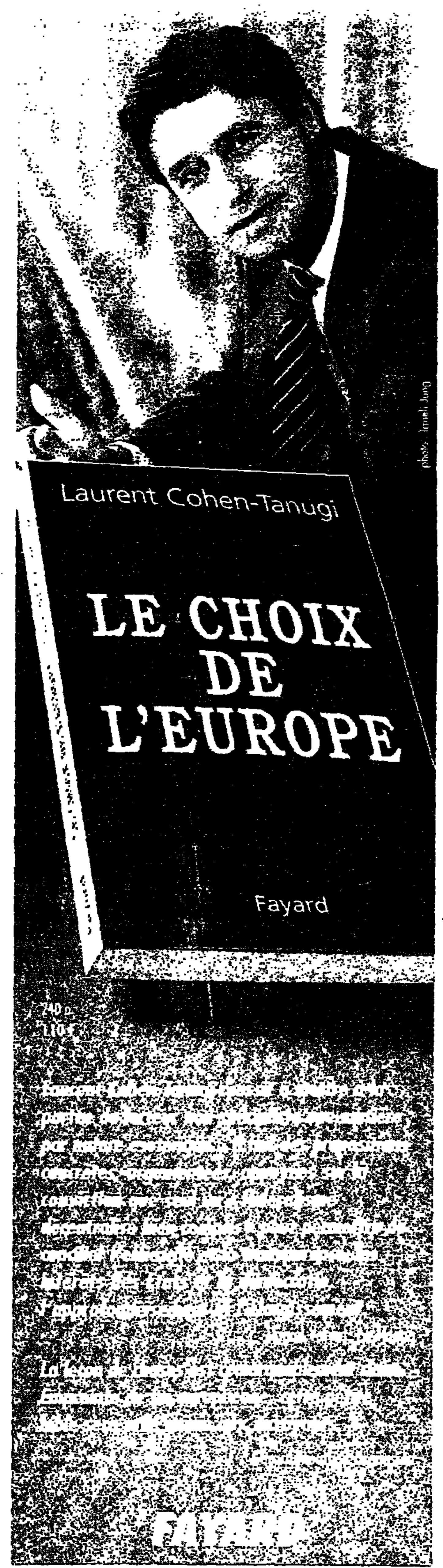










**MOUVEMENTS SOCIAUX**
**Le premier ministre a annoncé, dimanche 10 décembre, sur France 2, qu'il recevrait dès lundi les dirigeants syndicaux. Il a assuré qu'il avait reçu le message adressé par les grévistes et appelé de ses vœux une « France sérieuse et heureuse ». La CGT souhaite de sa part des engagements « plus nets »**

**● SÉCURITÉ SOCIALE : M. Juppé a engagé la responsabilité de son gouvernement sur l'adoption du projet de loi l'autorisant à légiférer par *ordonnances* (p. 6).**

**● RECUL : le premier ministre propose aux syndicats un sommet sur l'emploi, une négociation sur les régimes spéciaux de retraite et sur le contrat de plan SNCF (p. 8 et 9).**

**● LÉGISLATIVES : nette victoire de la gauche aux élections partielles. Elle a emporté cinq des sept circonscriptions où avait lieu, dimanche, un second tour (p. 13).**

# M. Juppé tente de désamorcer le conflit en proposant un sommet social

## Le premier ministre renonce à remettre en cause l'âge du départ à la retraite des conducteurs de train et de métro. Il « suspend » les travaux de la commission de réforme des régimes spéciaux des salariés du public ainsi que le contrat de plan de la SNCF

**LE WEEK-END** a porté conseil à Alain Juppé. Au vu des résultats des rencontres du samedi 9 décembre entre son ministre du travail et des affaires sociales et les organisations syndicales et de l'échec de la médiation de Jean Mattéoli dans le conflit de la SNCF, le chef du gouvernement a bien dû convenir qu'il était temps de faire machine arrière. En début d'après-midi, dimanche, il décide donc de se faire interviewer au journal de 20 heures de France 2. Ses déclarations sont fort claires, même si, sur bien des points, elles sont en contradiction avec ses propos précédents.

Certes, M. Juppé maintient le cœur de sa réforme de la Sécurité sociale, telle qu'il l'avait présentée à l'Assemblée nationale le 15 novembre. Pour démontrer que, sur cet aspect-là, il ne reculera pas, il se rend dès le début de soirée au Palais-Bourbon pour engager la responsabilité de son gouvernement sur le vote de la loi habilitant celui-ci à légiférer par ordonnances sur ce sujet. Mais pour le reste, le premier ministre cède aux revendications des grévistes. D'abord sur les retraites de ceux qui bénéficient de régimes spéciaux. Non seulement il « *suspend* » la commission Le Vert, qu'il avait chargée de préparer un allongement de la durée minimum de cotisation, pour avoir droit à une pension à taux plein, de 37,5 ans à 40 ans, mais il assure que les conducteurs des train de la SNCF et des métros de la RATP pourront continuer à arrêter de travailler à 50 ans. Il espère ainsi mettre fin à la grève des transports publics, la plus gênante pour les usagers. D'autant que, deuxième point de sa reculade, il suspend *sine die* la signature du contrat de plan entre l'Etat et la SNCF.

Les deux ajouts à la réforme de la Sécurité sociale, qui n'avaient pas été pour rien dans l'explosion du mouvement social, sont ainsi enterrés. L'ampleur de celui-ci contraint le chef du gouvernement à aller au-delà. Alors que, jusqu'alors, il voulait que les négociations avec les syndicats se passent au niveau de Jacques Barrot, dès lundi 11 décembre il reçoit lui-même les dirigeants de la CGT puis ceux de FO, avant de s'entretenir avec les responsables des autres centrales syndicales. Mais encore, il se dit maintenant prêt à ouvrir avec eux une vaste négociation, réunissant tout le monde autour de la même table, pour aborder, notamment, le problème de l'emploi. De plus, il assure qu'il est favorable à une réduction du temps de travail, vieille revendication de la CFDT.

### GRÈVE MAINTENUE

Forts de l'ampleur du mouvement social, les responsables de la CGT, de FO et de la FSU affichent une insatisfaction forte, alors que l'UNSA se félicite d'avoir été entendue et que les dirigeants confédéraux de la CFDT sont plutôt satisfaits. Pour montrer que leur force reste intacte, les trois premières centrales ont maintenu leur mot d'ordre de grève pour le mardi 12 décembre. A celui-ci, ainsi qu'aux manifestations qui l'accompagneront, s'associent la FEN, SUD, le groupe des dix et la coordination étudiante.

Face à ce mouvement, le gouvernement a fini par comprendre qu'il ne pourrait compter sur le soutien d'usagers mécontents de la grève. La manifestation organisée, dimanche 10 décembre à Paris, par l'Association des usagers de l'administration et des services publics (Adua), la Fédération des usagers des transports (FUT) et la CGPME n'a réuni qu'un millier de personnes derrière des banderoles protestant contre « *la France en otage* », même si certains étaient venus là pour soutenir le premier ministre, comme cette dame portant une pancarte où elle avait écrit : « *Tiens bon Juppé, les Français sont avec toi.* »

Le front social est loin d'être dégagé, malgré les concessions de M. Juppé. En revanche, sur le front parlementaire, le premier ministre est décidé à passer en force. D'où sa décision d'user de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution pour mettre un terme à l'examen, par l'Assemblée nationale, du projet de loi d'habilitation destiné à l'autoriser à réformer la Sécurité sociale par voie d'ordonnances. Selon cette disposition, en effet, un texte est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure est votée contre le gouvernement, ce qui n'a aucune chance de se produire compte tenu de l'écrasante majorité dont disposent le RPR et l'UDF à l'Assemblée. Le premier ministre a dû recourir à cette arme pour couper court à l'interminable bataille d'amendements engagée par les socialistes et les communistes. Il lui était donc indispensable pour tenter de respecter un calendrier qu'il n'a pas voulu allonger pour la réforme de la Sécurité sociale stricto sensu.

### MOTION DE CENSURE

L'opposition a immédiatement déposé, dimanche soir, une motion de censure contre le gouvernement. Contrairement à celle qui avait été déposée le 2 décembre par les socialistes et radicaux de gauche, auxquels s'étaient associés Jean-Pierre Chevènement et les deux autres députés du Mouvement des citoyens, cette nouvelle motion de censure est présentée par tous les députés de l'opposition, socialistes, communistes, radicaux de gauche et chevènementistes. Le vote sur cette motion de censure ne peut intervenir que quarante-huit heures après son dépôt et ne devrait donc pas avoir lieu avant mardi après-midi ou mercredi, quitte à bousculer quelque peu l'ordre du jour prévu des travaux de l'Assemblée.

Le projet de loi sera ensuite transmis au Sénat, afin d'être examiné d'abord en commission des affaires sociales, puis en séance publique, où ce débat est prévu jeudi 14 et vendredi 15 décembre. Compte tenu de la détermination des sénateurs socialistes et communistes à s'opposer, à leur tour, à l'adoption de la loi d'habilitation, il faudra, là encore, que le gouvernement utilise toutes les ressources de la procédure pour passer cet obstacle, d'autant qu'il ne peut pas recourir à l'article 49-3 au Palais du Luxembourg. L'urgence ayant été déclarée, le texte devra ensuite venir en commission mixte paritaire. M. Juppé continue à souhaiter que ce texte soit définitivement adopté avant la trêve de Noël, afin que les premières ordonnances puissent être prises en janvier. La fin de la course d'obstacles, dans laquelle s'est engagé le premier ministre le 15 novembre, est loin d'être en vue.

*Thierry Bréhier*

# L'état du mouvement au 18e jour de grève

**LA CGT, FO et la FSU** ont maintenu leur journée d'action mardi 12 décembre. Lundi, aucun changement n'était observé à la SNCF et à la RATP.

● **SNCF** : sur les grandes lignes, le RER ou les trains express régional aucune circulation lundi matin. Il n'y avait aucun Eurostar sur Paris-Londres et Paris-Bruxelles, mais trois aller et retour devaient effectuer la liaison Bruxelles-Londres par Lille. Aucune desserte n'est assurée dans la banlieue parisienne.

● **RATP** : le trafic était nul lundi matin sur le réseau du métro et du RER. Le trafic des autobus était assuré à 4 % de la normale.

● **POSTE** : 59 centres de tri sur 130 étaient bloqués lundi matin. Suite à des incidents entre grévistes et cadres de la direction régionale, les postiers d'Evreux ont mis en place un piquet de grève contre les « centres de tri illégaux ».

● **EDF-GDF** : la réduction de la production était estimée à 9 000 mégawatts, tandis que des coupures d'électricité étaient enregistrées dans le sud du pays. Plusieurs centres en grève faisaient bénéficier les usagers du courant tarif de nuit à moitié prix à Charleville-Mézières, Toulouse, Nîmes, Montluçon, Guéret, Montpellier, Carcassone et Périgueux. Le même mouvement était observé dans le Doubs et le Jura.

● **HÔPITAUX** : des mouvements de protestation, d'ampleur différente selon les régions, ont souvent contraint les établissements à fonctionner au minimum ce week-end. La Coordination médicale hospitalière a lancé un préavis de grève reconductible pour les soins non urgents.

● **MINES** : le travail a repris lundi matin dans 3 puits sur 4 aux Houillères du bassin de Lorraine (HBL) à Freyming-Merlebach (Moselle), à la suite de négociations qui se sont déroulées pendant la nuit de dimanche à lundi, a-t-on appris de sources préfectorales et syndicales. Seul le puits de La Houve était toujours paralysé par quelques grévistes à l'appel de la CGT.

● **ETUDIANTS** : la coordination nationale des étudiants a appelé à « *une journée de mobilisation étudiants-lycéens* » le 12 décembre, avant qu'une nouvelle coordination se réunisse à Tours, le 13.

● **ENSEIGNANTS** : le mouvement semblait s'affaiblir lundi. Le 12 décembre, toutes les organisations appellent à « *un nouveau et grand temps fort* ».

● **TRANSPORTS URBAINS** : les transports urbains sont totalement paralysés lundi matin à Rennes, Bordeaux et Marseille (*mis* à part le métro), pour la quatrième journée consécutive. En Ile-de-France, la desserte de plus de 150 lignes de bus devait se poursuivre. Un nouveau service de bus Paris intra-muros nord-sud et est-ouest devait être assuré entre 7 heures et 20 heures, a annoncé le Syndicat des transports parisiens (STP).

● **TRANSPORTS MARITIMES** : un préavis de grève de 24 heures reconductible à partir de dimanche a été déposé par les marins CGT de la SNCM et de la Compagnie méridionale de navigation (CMN). Selon des sources policières, deux navires de la SNCM (Société nationale Corse-Méditerranée) ont pu quitter l'un Ajaccio et l'autre Bastia, dimanche soir, grâce à un accord intervenu entre la compagnie et la CGT.

## *Les principales annonces*

● **Les décisions nouvelles.** M. Juppé s'est dit prêt à un « *sommet social* » avec les syndicats, notamment sur la réduction du temps de travail et l'insertion professionnelle des jeunes.
*La défense du service public à la* française sera inscrite dans le préambule de la Constitution, dans le cadre de la révision constitutionnelle déjà projetée.

● **Les projets retirés ou modifiés.** La signature du contrat de Plan Etat-SNCF est ajournée *sine die*. M. Juppé a indiqué qu'il n'est « *pas question* » d'aligner les régimes spéciaux de retraite sur le régime général et donc pas question « *de changer l'âge de départ à la retraite de certaines catégories de personnels qui ont des contraintes spéciales* ». Il « *n'est pas question pour le personnel roulant de la SNCF et de la RATP de remettre en cause l'âge de cinquante ans* ». M. Juppé a ajouté que le montant des retraites de la SNCF et de la RATP continuerait d'être calculé sur les six derniers mois d'activité. La commission Le Vert, qui devait réfléchir sur la réforme des régimes spéciaux, est suspendue.

● **Les projets maintenus.** Le plan de réforme de l'assurance-maladie est maintenu, ainsi que la réforme des hôpitaux et l'institution de la contribution au remboursement de la dette sociale (RDS), qui fera l'objet de la première ordonnance.

● **Les sujets non évoqués.** De nombreux points du plan annoncé le 15 novembre n'ont pas été évoqués dans le détail. A propos des régimes spéciaux, aussi bien pour l'âge de départ en retraite que pour les modalités de calcul des pensions, M. Juppé n'a parlé explicitement que de la situation des personnels roulants de la SNCF et de la RATP.

# L'Assemblée des grognards et des goguenards

**LES DÉPUTÉS** de la majorité doivent une fière chandelle à Alain Juppé. Lorsqu'il monte à la tribune de l'Assemblée nationale, dimanche 10 décembre à 21 heures, pour prononcer la formule rituelle – « *J'ai décidé d'engager la responsabilité du gouvernement, en application de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution* » – le premier ministre délivre ses troupes parlementaires d'un supplice qu'elles supportaient de plus en plus mal.


RÉCIT

Sur les bancs de la gauche, la petite troupe des goguenards tient impeccablement son rôle. Avec plus de cinq mille amendements et sous-amendements déposés, sa réserve de cartouches est quasi inépuisable. Protégé par le préambule de la Constitution de 1946, Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis) ouvre le feu avec une première salve, destinée à faire précéder l'article 1 de la loi d'habilitation du rappel solennel de quelques grands principes de la protection sociale à la française, comme l'universalité de la protection maladie, la nécessité d'une « *vraie politique familiale* », la défense de la démocratie sociale. Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) y ajoute l'impérieuse nécessité de mettre en œuvre une véritable politique de prévention contre les accidents du travail. Aussi laconiques que possible, le rapporteur de la commission des affaires culturelles, Daniel Mandon (UDF, Loire), et le ministre de service au banc du gouvernement, le secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard, répondent invariablement : « *Avis défavorable.* »

Claude Bartolone insiste : ces amendements, explique-t-il en substance, ne sont pas défendus pour agacer la majorité, mais « *pour rassurer quant au maintien des valeurs du pacte républicain et de la protection sociale pour tous. (...) Si nous laissons le gouvernement, une fois passée cette loi d'habilitation, légiférer tout seul, nous n'aurons pas fait notre travail* ». Sur les bancs de la droite, les grognards de la majorité ne bronchent pas. Ils sont, une première fois, délivrés par le déjeuner offert par le président de l'Assemblée à l'hôtel de Lassay, comme le veut la tradition quand l'Assemblée siège le week-end. Le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, réapparaît au milieu des bruits de fourchette, après une matinée employée à recevoir les dirigeants syndicaux. Bonhomme, Philippe Séguin, repris en canon par Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres), l'accueille avec la chanson de Gilbert Bécaud : « *Alors, raconte, comment ça s'est passé...* »

Consensuel pour deux, Jacques Barrot prend place aux côtés d'Henri Emmanuelli. Le député des Landes ne lui laisse pas le temps de souffler : « *Cette réforme, vous n'y arriverez pas, vous n'irez pas jusqu'au bout face au lobby médical* », lance-t-il au ministre, avant de provoquer, le nez au vent et l'œil brillant : « *La rue, en ce moment, ça sent la poudre* » ! En si bon chemin, les députés socialistes tentent d'extorquer quelques confidences au ministre chargé des relations avec le Parlement : le gouvernement va-t-il recourir à l'article 49, alinéa 3 de la Constitutionpour couper court au débat ? A quel moment ? Ce soir ou demain ? Roger Romani, impénétrable, ne pipe mot. Philippe Séguin ne sera pas plus loquace après la visite éclair du premier ministre, dans l'après-midi à l'hôtel de Lassay.

> « Si nous laissons le gouvernement légiférer tout seul, nous n'aurons pas fait notre travail »

Les goguenards reprennent le harcèlement dès la reprise des travaux. Les grognards commencent à s'agiter. Le président du groupe RPR, Michel Péricard, montre combien il apprécie peu le scénario imposé par l'opposition : « *Certains observateurs s'étonnent du silence relatif de la majorité. Il traduirait un certain embarras, comme si nous n'avions pas assez de talents pour répondre à tous les arguments avancés. Nous ne voulons pas répondre, nous savons que vous multipliez les provocations pour créer des incidents, mais nous ne tomberons pas dans le panneau* ». Soulagé de cette première brèche dans la loi du silence, Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois, enchaîne : « *Votre amendement est en réalité un injonction au gouvernement. (...) Vous m'entendrez répondre à tous vos amendements, même si le débat doit s'éterniser. Vous l'avez voulu !* ». Ces mâles déclarations valent à leurs auteurs une réplique suave de Claude Bartolone : « *Nous sommes bien persuadés que les bancs de la majorité sont peuplés de gens intelligents, qui observent, dimanche après dimanche, les résultats des élections législatives. Nous comprenons leur silence, nous avons connu, nous-mêmes, une telle situation* »... Un ange passe.

Tout au long de la journée de samedi, dimanche matin encore, l'opposition est d'autant plus à l'aise que le camp des goguenards compte un allié de poids. Au perchoir presque sans discontinuer, Philippe Séguin, attentif, compréhensif, respectueux des droits de l'opposition, entend que ce débat conserve « *la clarté et la densité qui conviennent* ». Comme s'il voulait démontrer, sans le dire, que l'on aurait pu faire l'économie de la procédure des ordonnances. Quand on lui rappelle qu'il n'était guère « *enthousiaste* » à l'égard de cette procédure, il précise, dans les couloirs du Palais Bourbon, que le mot est de René Monory, président du Sénat, mais ajoute aussitôt qu'il ne « *l'a jamais démenti* ».

Dimanche après-midi, l'atmosphère a changé. Alain Juppé a réuni à Matignon les ministres concernés par les conflits sociaux. Le premier ministre doit s'exprimer à 20 heures à la télévision. La rumeur de la venue du premier ministre au Palais Bourbon pour engager sa responsabilité devient de plus en plus consistante. « *Il serait souhaitable qu'une fois sa réunion interministérielle achevée, le premier ministre vienne s'expliquer devant le Parlement, et qu'en attendant l'Assemblée suspende ses travaux* », pilonnent, de plus en plus pressants, députés socialistes et communistes, qui se refusent à poursuivre le débat à l'aveugle. Le président du groupe socialiste, Laurent Fabius, se met de la partie. « *Il serait décent que le premier ministre daigne apparaître à l'Assemblée nationale.* » Il brandit une dépêche signalant que la réunion à Matignon est achevée et que le premier ministre et son épouse sont au théâtre des Champs-Elysées... pour l'Arbre de Noël des enfants du personnel de Matignon.

C'est alors qu'un autre grognard, le ministre de la justice, Jacques Toubon, présent au banc du gouvernement, décide de répliquer. « *D'un côté le gouvernement travaille, de l'autre nous sommes dans une procédure parlementaire où les groupes de l'opposition ont décidé d'utiliser toutes les armes de l'obstruction* ». Socialistes et communistes exigent la suspension des travaux et tempêtent : « *Cette injonction d'un membre de l'exécutif à la représentation nationale est intolérable.* » En fin d'après-midi, Philippe Séguin décide de suspendre la séance jusqu'à la venue du premier ministre, pour « *préserver la dignité du Parlement* ». Les socialistes, têtes à claque jusqu'au bout, le remercient d'avoir « *sauvé ce débat* ». Le président de l'Assemblée commente, patelin : « *Moi je tricote avec la laine que j'ai.* »

Entre-temps, le camp des goguenards a reçu un nouveau renfort. Interrogé par Anne Sinclair, à « Sept sur Sept », l'ancien ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a distribué les claques avec une évidente jubilation, critiquant les « *chefs de bureau* » qui ont préparé le plan de réforme de la Sécurité sociale, prônant le dialogue pour soigner « *l'angoisse* » des Français, regrettant l'absence de dialogue entre gouvernement et syndicats et les erreurs de méthode commises par le premier ministre, avant d'ajouter, charitable : « *M. Juppé peut très bien s'améliorer, lui aussi.* » Et quand, rappelant le divorce qui avait vu le premier soutenir Edouard Balladur et le second Jacques Chirac, Anne Sinclair lui demande tout à trac : « *Cela marche toujours, le couple Pasqua-Séguin ?* », il réplique, digne de Raimu : « *Oui, c'est un couple moderne.* » Dans les couloirs du Palais-Bourbon, Philippe Séguin aura cet étonnant commentaire : « *En fait, nous ne divorçons pas à cause des enfants.* »

***Récit du service France***






# Avant le recul, une avalanche de signaux syndicaux

« *CELA FAIT plus d'une semaine qu'on envoie des signaux. Avec ceux qu'on a fait passer ce week-end, le paysage est en train de se dégager mais on ne sait pas encore ce que cela va donner* », confiait Alain Deleu, président de la CFTC, dimanche 10 décembre, après avoir écouté l'intervention du premier ministre. Voilà plus d'une semaine que le dirigeant de la centrale chrétienne, s'inquiétant d'une « *chienlit* » qui lui rappelait mai 1968, plaidait pour une sorte de nouveau Grenelle. Le sommet qui se profile sur l'emploi répond en partie à ses attentes. Mais les signaux syndicaux sont venus de toutes parts pour le gouvernement. Tout a commencé samedi matin, rue de Grenelle, au ministère du travail, où Jacques Barrot, toujours courtois et plus que jamais désireux de trouver une porte de sortie, a reçu très officiellement les syndicats.


RÉCIT

Après les entretiens programmés avec la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, deux surprises étaient au rendez-vous pour le ministre des affaires sociales. En fin de matinée, il attendait la venue de Jacqueline Léonard, secrétaire de la CGT, mandatée pour lui signifier que la centrale voulait traiter directement avec le premier ministre. Mais au dernier moment, c'est Louis Viannet en personne qui est venu rencontrer M. Barrot. Une rencontre brève, une vingtaine de minutes, et franche, comme on dit en langage diplomatique, qui permit au secrétaire général de la CGT de se dire « *disponible à tout moment pour répondre à une initiative du premier ministre* ». Au passage, sorti d'un congrès où un leader est plus sensible qu'à l'accoutumée aux surenchères de sa base, M. Viannet se gardait d'évoquer, au diapason de Marc Blondel, le retrait du plan Juppé en préalable à toute négociation.

Dans l'après-midi, l'autre surprise venait justement de FO qui, dans un premier temps, avait refusé l'invitation de M. Barrot, en considérant que le seul interlocuteur approprié pour M. Blondel ne pouvait être que le chef du gouvernement. Le « *général* » de FO n'est pourtant venu dire, en prenant le temps – une heure trente – que la même chose que son frère ennemi de la CGT : « *J'ai demandé une négociation globale avec le premier ministre.* » Transformé en petit télégraphiste des syndicats, M. Barrot n'avait plus qu'à se faire leur porte-parole auprès du premier ministre.

Dans la soirée de samedi comme dans la journée du dimanche, les contacts, par nature discrets voire secrets, se sont multipliés entre le gouvernement et les syndicats. Maurice Gourdault-Montagne, directeur de cabinet de M. Juppé, et Antoine Durrleman, conseiller social, se sont entretenus, la plupart du temps par téléphone, avec les principaux responsables syndicaux, qu'il s'agisse de Louis Viannet, de Marc Blondel, d'Alain Deleu, de Marc Vilbenoît – président d'une CFE-CGC qui se tient déjà à l'écart des conflits depuis plus d'une semaine – Nicole Notat ayant, semble-t-il, été la seule à avoir eu un contact direct avec le premier ministre. Les signaux s'étant donc *multipliés – les contacts avec Force ouvrière avaient repris dès mercredi dernier* –, Alain Juppé avait toutes les *cartes syndicales en mains avant* son intervention de dimanche soir. Le sommet social pour l'emploi était demandé par la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC mais le CNPF, directement impliqué dans une discussion qui doit porter aussi sur la réduction de la durée du travail, avait été au préalable sollicité pour donner son feu vert de principe. La CGT et FO, dont les deux leaders ont eu un nouvel entretien téléphonique dans l'après-midi de dimanche, campent sur leur demande d'une négociation plus globale mais ont aussi fait comprendre que certains signes joueraient dans le sens d'une décrispation : la suspension de la commission Le Vert, le report *sine die* du contrat de plan SNCF, des garanties sur l'âge de départ à la retraite des cheminots.

## SCEPTICISME

Pourtant, les syndicalistes ont accueilli avec une extrême prudence, voire avec scepticisme les déclarations de M. Juppé. « *Je ne suis pas sûr que ce soit suffisant pour débloquer la situation*, confiait dimanche soir Michel Huc, secrétaire général de la fédération FO de la métallurgie. M. Blondel qui n'ouvrira pas le défilé syndical à Matignon mais sera reçu lundi à 15 heures, a exclu d'appeler à une reprise du travail ou de renoncer à la journée d'action du 12 décembre : « *Le seul moyen d'amener un certain apaisement aux gens*, a-t-il déclaré dimanche sur France-Info, *c'est d'avoir une négociation globale. En fonction de ce que nous obtiendrons, si les gens sont satisfaits, ils reprennent le travail.* » Pas plus que la CGT, FO ne veut se contenter d'un sommet limité à l'emploi.Lundi matin, sur RTL, M. Viannet a invité le premier ministre à aller plus loin sur la voie des concessions : « *Il faut vraiment des engagements plus clairs, plus nets, plus précis* », a-t-il lancé, tout en reconnaissant que le chef du gouvernement avait fait « *une première tentative d'ouverture sur des points non négligeables* » (régimes spéciaux, retraites, contrat de plan SNCF). « *Sur le dispositif de protection sociale*, a ajoute M. Viannet, *on ne peut pas tricher, on ne peut pas assimiler la discussion sur les modalités d'application à une négociation qui prendrait en compte le fait que par centaines de milliers, les assurés sociaux ne veulent pas entendre parler du plan Juppé tel qu'il est* ».

N'étant pas des confédérations, certaines organisations ne veulent pas pour autant être oubliées par le premier ministre. C'est le cas de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) qui a rencontré samedi soir M. Barrot. C'est le cas aussi d'une de ses composantes, la FEN, dont le secrétaire général, Guy Le Néouannic, s'est réjouie de la disparition de la commission Le Vert : « *Voilà enfin ce que nous attendions !* »

Quant à son frère ennemi de la FSU, Michel Deschamps, il a vu un signe d'ouverture dans la déclaration de M. Juppe mais ne veut pas rester sur le bord de la route : « *Nous avons faxé une lettre au premier ministre pour lui demander de participer à toutes les négociations qui seront ouvertes.* » L'intersyndicale des cheminots a fait la même requête.

Le recul de M. Juppé suffira-t-il ? Dans *Le Journal du dimanche* du 10 décembre, Bernard Thibault, le « patron » des cheminots CGT, mettait la barre plus haut : « *Le seul message crédible, c'est le départ d'Alain Juppé. S'il s'en allait, cela permettrait de reprendre le dialogue de zéro (...). La dignité et la fierté de tout le monde seraient sauvées. Sauf celle d'Alain Juppé. Mais ce n'est pas notre problème, ni celui des cheminots.* »

**Michel Noblecourt**

# La journée d'action de mardi 12 décembre est maintenue

**MALGRÉ** l'intervention télévisée du premier ministre, sur France 2, dimanche 10 décembre, la CGT, la FSU et FO, qui avaient appelé à faire du mardi 12 décembre un nouveau « *temps fort* » de la mobilisation, ont maintenu leurs mots d'ordre de grève et de manifestations. Des manifestations régionales et départementales auront lieu dans plusieurs grandes villes de France (notamment Marseille et Lyon), ainsi qu'à Paris.

Dans la capitale, un cortège régional défilera de la place de la République (départ à 11 heures) jusqu'à la place de la Nation. En tête se trouveront les cheminots et les agents de la RATP. Suivront la CGT, les organisations de soutien aux sans-logis, la FSU, FO, la FEN, Sud-PTT, le « groupe des dix », étudiants et lycéens.

La presse nationale ainsi qu'une vingtaine de quotidiens de province ne devraient pas sortir, à la suite d'un appel à la grève lancé par la Filpac-CGT. Au mouvement devraient notamment s'associer les syndicats maritimes CGT, les syndicats CFDT, CGT, FO et CFTC des mines de potasse et les syndicats CFDT, CGT et FO de la Société générale. Dans les hôpitaux, la coordination médicale hospitalière (qui représente un tiers des praticiens hospitaliers et des professeurs d'université) a lancé un préavis de grève reconductible des soins non urgents. L'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP) appelle à manifester à Paris, Toulouse et Marseille.

Le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, a estimé, dimanche 10 décembre, qu'« *il y a toute raison de continuer à préparer avec beaucoup d'énergie* » cette journée d'action. En effet, selon ce dirigeant, « *le gouvernement n'a ni compris ni reçu le message très fort qui monte du pays* », et « *la seule ouverture qu'il fait porte non pas sur le contenu du plan, mais sur les modalités d'application* ».

Michel Deschamps, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU), a jugé que le discours du premier ministre constituait un signe d'ouverture, à condition que les discussions qu'il ouvre fassent intervenir les organisations syndicales qui ne sont pas des confédérations, telles que la FSU. Force ouvrière a appelé à « *assurer le succès des manifestations* » prévues mardi 12, afin qu'une « *réunion de négociation globale puisse avoir lieu dès le mercredi 13* ».

# M. Juppé : « Je veux que la France soit un pays sérieux et un pays heureux »

## Sur France 2, le chef du gouvernement a affirmé qu'il avait entendu le message du pays et qu'il en avait tiré quelques leçons. Il propose un « sommet social sur l'emploi » et admet le dialogue sur les régimes spéciaux de retraite et le contrat de plan Etat-SNCF

**● NÉGOCIATIONS : le premier ministre, dans son intervention sur France 2, dimanche 10 décembre, s'est déclaré prêt à *engager personnellement un dialogue* avec les organisations syndicales.**

**● SNCF : le président de la société nationale a été désavoué et l'absence de dialogue social dans l'entreprise mis en cause. La signature du contrat de plan avec l'Etat est reportée *sine die*.**

**● SERVICE PUBLIC : le chef du gouvernement souhaite inscrire cette notion dans *la Constitution. La Commission européenne veut en obtenir* la modernisation, pas la suppression.**

**● SOMMET : un « sommet sur l'emploi » pourrait permettre le dialogue sur l'in*sertion professionnelle et la formation* des jeunes, ainsi que sur la réduction du temps de travail.**

**● CROISSANCE : les prélèvements décidés *par le gouvernement depuis six mois contribuent* au ralentissement de la consommation, que M. Juppé attribue à une « peur de l'avenir ».**

*LE PREMIER MINISTRE a été interrogé, dimanche 10 décembre sur France 2, par Jean-Luc Mano, directeur de l'information de cette chaîne, et Alain Duhamel, éditorialiste. Voici les principaux extraits de ses réponses :*

« J'ai écouté et j'ai entendu *[le message envoyé par le pays]*. Je suis très attentif, jour après jour, à (...) ceux qui souffrent de cette situation (...) très difficile (...). Quand j'entends parler, ici ou là, de pourrissement, c'est un mot ou une idée qui me sont odieux. Il faut en sortir, et l'on ne peut en sortir que par le dialogue, la discussion, la concertation. C'est ce que j'avais annoncé mardi dernier [5 décembre], les ministres sont montés en première ligne (...), j'ai désigné à la SNCF un médiateur (...) et je suis maintenant prêt (...) à recevoir [dès lundi] chacune des organisations syndicales qui le souhaiteront (...).

» J'ai entendu parler, par certaines d'entre elles, de « sommet social ». (...) Je ne suis fermé à aucune solution (...). S'il apparaît qu'en fixant un calendrier (...) une rencontre de tous les partenaires, organisations syndicales, organisations professionnelles, est utile pour sortir de cette crise par le haut (...), bien sûr, je suis prêt.

**EXPLIQUER DAVANTAGE**

» Quand j'ai présenté, le 15 novembre, ce plan [de réforme de la protection sociale], tout le monde l'a salué parce qu'il était global et cohérent (...). Quand on regarde bien les déclarations des uns et des autres, on se rend compte (...) qu'il y a une sorte d'accord général [sur la réforme de l'assurance-maladie]. Toutes les propositions alternatives (...) consistent à reprendre, en vérité, mon plan (...).

» Il faut s'expliquer davantage et je ne cesse de le faire. Cette réforme est faite pour sauver la Sécurité sociale. (...) Dans ma réforme, il n'y a aucune diminution de remboursement au profit des assurés sociaux. C'est la première fois (...).

» [A propos de l'attitude de la majorité], il y a, en démocratie, un baromètre très simple (...), le vote à l'Assemblée nationale. (...) Il y a eu un premier débat (...), toute ma majorité s'est mise debout pour applaudir [mon] discours (...) le 15 novembre. Tout le monde a voté comme un seul homme dans la majorité. Il y a eu ensuite une motion de censure : personne ne m'a fait défaut. (...) Qu'ici ou là, telle ou telle personnalité veuille faire des suggestions, c'est bien normal (...).

» Je n'ai aucune limite au champ de la discussion [avec les syndicats] (...). Se concerter, dialoguer, discuter, négocier : de quoi s'agit-il ? Il s'agit de se mettre autour d'une table et de trouver des solutions (...). Qu'on utilise le mot qu'on voudra (...).

» J'ai lu, ici ou là, qu'on allait mettre en cause les régimes spéciaux [de retraite]. Il n'est pas question (...) de les supprimer (...), de les aligner sur le régime général (...). Il n'est pas question, pour le personnel roulant de la SNCF et de la RATP, de remettre en cause l'âge de cinquante ans, qui se justifie, compte tenu des sujétions particulières que subit ce personnel (...). Il n'est pas question, non plus, de remettre en cause les modalités de calcul de la retraite (...). Jamais, dans aucun de mes propos, je n'ai évoqué la remise en cause de ces deux points.

» C'est vrai que la commission Le Vert [sur la réforme des régimes spéciaux] n'est pas bien comprise. J'ai décidé de suspendre cette procédure, de façon à pouvoir discuter d'abord avec les organisations syndicales pour définir la méthode de nos réflexions (...). Y aura-t-il dans quelques années, oui ou non, des difficultés dans les régimes spéciaux ? Il y en aura. Il faut le dire. Il faut avoir le courage de le dire aux Français. (...) Prenons le temps de nous mettre autour de la table avec les organisations professionnelles et syndicales pour en parler. C'est tout ce que je souhaite. Rien de plus. (...)

» [Du rapport de M. Mattéoli] ressort (...) que le dialogue social à l'intérieur de la SNCF ne fonctionne pas bien (...). On ne se parle pas suffisamment. Ce fameux contrat de plan (...) aurait dû être signé à la fin de 1994 (...). Il y a eu des discussions entre le ministre compétent et l'entreprise mais, à l'intérieur de l'entreprise, on n'a pas vraiment discuté (...). Je dis aujourd'hui qu'il faut prendre le temps (...) pour qu'à l'intérieur de l'entreprise la compréhension nécessaire s'établisse (...). Une semaine [de délai avant la signature], cela n'est pas suffisant, loin de là, pour engager ce dialogue. Le contrat de plan (...) est fait pour aider la SNCF (...), pas (...) pour la gêner. Il est fait pour définir la façon dont elle va se développer dans les cinq ans qui viennent. C'est dans l'intérêt de l'entreprise. Ce qui est (...) inacceptable, c'est que ça ne soit pas compris, que ça n'ait pas été préparé. Je suis persuadé que, si on l'explique, les cheminots comprendront que l'Etat est là pour tendre la main à l'entreprise, pour l'aider à sortir des difficultés qui sont les siennes. (...)

» Là aussi [aux Houillères du bassin de Lorraine], le dialogue avait été interrompu (...). De nouvelles propositions ont été mises sur la table et on s'en sortira, je l'espère, par le dialogue (...).

**RÉVÉLATEUR**

» Ce qui me frappe dans la situation de la France (...) – et cette crise est, de ce point de vue, une sorte de révélateur, [ce sont] (...) des inquiétudes très profondes, [des] peurs qui vont très au-delà de la simple actualité et qu'il va falloir essayer de dissiper (...). Nous ne (...) laisserons pas remettre en cause [les services publics à la française]. Par qui ? Il faut être clair : par la Commission de Bruxelles, qui a souvent une approche très idéologique (...), qui est de dire qu'il faut casser les services publics pour introduire le système privé et la concurrence dans tous ces domaines (...). Nous allons faire une révision constitutionnelle bientôt (...). A cette occasion, le gouvernement est prêt à faire une proposition pour que, dans le préambule de la Constitution (...), on écrive noir sur blanc que la France ne laissera pas démanteler, par qui que ce soit, le service public (...). Il va y avoir (...) des négociations entre les membres de l'Union européenne (...), une conférence intergouvernementale en 1996. Nous sommes prêts à poser le problème pour qu'on inscrive aussi dans le traité de l'Union européenne qu'on respecte les services publics (...). Cela ne veut pas dire qu'il n'y a aucune évolution possible, aucune adaptation possible (...), parce que le monde change (...).

» Le 28 novembre, j'ai présenté pour les PME un plan (...) extrêmement ambitieux. (...) Malheureusement, ce qui se passe depuis trois semaines a cassé cet élan. Derrière la crise sociale est en train de se profiler une crise économique qui risque de remettre en cause les progrès que nous avions faits en matière d'emploi. Nous avions marqué quelques points sur le chômage de longue durée. Après ce qui se passe, nos résultats dans les prochaines semaines ne seront pas bons. Là aussi, c'est un sujet de discussion avec les organisations syndicales. Il faut que nous organisions une grande rencontre, une grande discussion sur l'emploi, sur l'aménagement du temps de travail, sur sa réduction (...), sur l'insertion des jeunes et leur formation professionnelle (...). Lorsqu'on sera sorti de la phase la plus chaude de cette crise – j'espère que, dans le courant de la semaine, les choses vont pouvoir commencer, grâce au dialogue que je propose, à s'améliorer –, c'est à ces sujets-là (...) qu'il [faudra] se donner avec toute notre bonne volonté. (...)

» On a fait beaucoup de choses pour stimuler la consommation (...). Ce qu'il faut d'abord, c'est rétablir la confiance, le moral (...). Quand vous regardez les chiffres, le pouvoir d'achat en France a augmenté en 1995 (...). Mais il y a une peur de l'avenir. Et je dis cela en le comprenant. Moi aussi je suis père de famille (...) : quand on a peur du chômage, on ne consomme pas et on n'investit pas (...). C'est pour cela que j'appelle, je n'hésite pas à utiliser le mot, à ce sommet social sur l'emploi. Il est nécessaire, vite (...). Sur le front du chômage des jeunes, ça ne va pas bien. Il faut que (...) le gouvernement, les entreprises, les organisations syndicales se remettent autour de la table (...). Nous avons fait (...) beaucoup d'efforts pour alléger les charges des entreprises (...). Maintenant, il faut qu'en échange (...) nos entreprise soient accueillantes à notre jeunesse. On ne peut pas la laisser dans les difficultés qu'elle connaît aujourd'hui. (...)

» C'est vrai qu'on a pris du retard [dans les efforts que doivent faire les Français]. Si l'on avait commencé à faire ces efforts il y a trois ou quatre ans, cela irait mieux, (...) mais, Maastricht ou pas Maastricht, si l'on dépense plus pour l'assurance-maladie qu'on ne touche de cotisations, comment fait-on ? Ce n'est pas Maastricht qui est en cause. Un pays ne peut pas vivre à crédit (...). Je veux que la France soit un pays sérieux et un pays heureux (...). Un pays sérieux (...), cela veut dire un pays qui ne vit pas à crédit (...). [Je veux] une France qui soit un pays heureux aussi. C'est-à-dire un pays qui retrouve sa cohésion sociale. Il faut remettre en place des mécanismes de dialogue social, y compris dans l'administration et les entreprises publiques, pour que le chômage puisse reculer, pour que la convivialité, la fraternité, la solidarité entre les Français puissent devenir une réalité. Elle existe. Regardez ce qu'on a vu sur le Téléthon. Les Français sont des gens généreux. (...) Il faut casser la violence, l'interrompre. (...). »

### *Une commission mort-née*

**Le 15 novembre, en posant clairement le principe d'un allongement du temps de cotisation, Alain Juppé avait aussi annoncé la création d'une commisssion chargée de lui faire des propositions *« sous quatre mois »*. Présidée par Dominique Le Vert, conseiller d'Etat, ancien directeur de la fonction publique puis directeur du cabinet de Simone Veil dans le gouvernement d'Edouard Balladur, elle comprenait sept personnalités, dont Bernard Brunhes, ancien conseiller de Pierre Mauroy.**

**Signataire du texte des intellectuels soutenant Nicole Notat, ce dernier avait, dans un entretien publié par *La Croix* (datée dimanche 3 décembre), reproché au gouvernement sa méthode pour réformer la Sécurité sociale. La commission Le Vert a bien reçu quelques syndicats, mais elle a été boycottée par la CGT, FO et la FSU. Le 5 décembre, Pascal Clément, secrétaire général du PR, s'était *« interrogé sur l'intérêt de maintenir la commission Le Vert »*.**

### *Les certitudes du 15 novembre*

**En présentant son plan pour la protection sociale, Alain Juppé avait annoncé sa volonté de revoir les conditions de départ à la retraite des fonctionnaires et agents des entreprises publiques. Il avait déclaré : *« Au nom de la justice, nous engagerons la réforme des régimes spéciaux de retraite. Il s'agira de préciser les mesures nécessaires à l'équilibre de ces régimes, notamment les modalités d'allongement de 37,5 ans à 40 ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein. »* Il s'agissait d'étendre aux agents de l'Etat ce qui avait été fait en 1993 pour le privé. Le chef du gouvernement avait aussi prévu *« la création d'une caisse de retraite des agents de la fonction publique de l'Etat »*. Dès le 7 décembre, Dominique Perben, ministre de la fonction publique, a fait comprendre à ses interlocuteurs syndicaux que ce projet était abandonné. M. Juppé avait aussi annoncé la création d'une *« commission de réforme des régimes spéciaux »*, aujourd'hui *« suspendue »*.**

# Le président de la SNCF désavoué

**LE CONTRAT DE PLAN** qui fixe les relations entre la SNCF et l'Etat devait être signé avant la fin de l'année. Il ne le sera pas. Le premier ministre a expliqué, dimanche 11 décembre, au cours de son allocution sur France 2, qu'il fallait *« prendre le temps nécessaire pour qu'à l'intérieur de la SNCF le dialogue s'établisse »*.

En tentant de désamorcer l'une des deux sources du conflit qui paralyse l'entreprise depuis dix-huit jours, Alain Juppé a clairement choisi d'en faire porter la responsabilité à son président, Jean Bergougnoux. *« M. Mattéoli* [le médiateur] *a reçu pendant trois jours les organisations syndicales* [de la SNCF] *et (...) de* [son] *rapport ressort (...) que le dialogue social à l'intérieur de la SNCF ne fonctionne pas bien (...). On ne se parle pas suffisamment. Il y a eu des discussions entre le ministre compétent et l'entreprise mais, à l'intérieur de l'entreprise, on n'a pas vraiment discuté. Il n'y a pas eu le travail d'élaboration, de discussion, de compréhension nécessaire »*, a notamment expliqué le chef du gouvernement, qui avait pourtant arbitré, le 28 novembre dernier, les grandes lignes et les modalités financières du contrat de plan 1996-2000.

Au sein de l'entreprise ferroviaire, le désaveu était durement ressenti lundi matin, même si le dialogue social semblait effectivement constituer l'un des points faibles de la gestion de M. Bergougnoux. Pour autant, les organisations syndicales dénient au gouvernement le droit de s'affranchir aussi facilement de ses responsabilités. *« Le premier ministre a expliqué, en quelque sorte, qu'il méconnaissait le dossier et qu'il lui avait fallu dix-huit jours pour s'en apercevoir »*, estime un responsable de la CFDT cheminots. *« Le premier ministre s'entête à ne voir qu'un déficit d'explication interne comme raison du conflit, alors que les cheminots revendiquent un autre contrat de plan »*, précise la CGT. Les syndicats exigent maintenant que le report *sine die* de la signature du contrat de plan soit mis à profit pour *« le remettre réellement à plat et non pas seulement pour faire de la pédagogie sur les principes établis par l'actuel document »*.

De fait, le personnel de l'entreprise ferroviaire semble plus que jamais déterminé à tirer partie de la *« brèche ouverte »* pour imposer une autre vision de son développement. Les cadres supérieurs CGT, CFDT, FO, FMC et CFE-CGC ont ainsi publié un manifeste baptisé « Vive le train » dans lequel ils appellent à une clarification des responsabilités financières de l'Etat et de l'entreprise et des objectifs commerciaux et de gestion de la SNCF, avec une large consultation des usagers.

**« GARANTIES INSUFFISANTES »**

De fait, la fin du conflit n'est pas encore acquise. Les syndicats estiment les *« garanties insuffisantes »*, tant sur la réelle remise à plat des orientations du contrat de plan que sur le maintien des régimes spéciaux. La Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC) attend ainsi des *« confirmations sur les garanties exprimées par le premier ministre concernant le régime spécial de retraite et de prévoyance des cheminots »*. La CFDT et la CGT exigent des garanties pour *« tous les cheminots et pas seulement les roulants »*. Sur le terrain, dans les assemblées générales, les cheminots semblaient déterminés à poursuivre le mouvement lundi matin. Toutefois, si des assurances étaient apportées sur les régimes spéciaux et si le premier ministre réussissait sa rencontre avec les organisations confédérales, lundi, la manifestation nationale de mardi pourrait peut-être constituer un dernier baroud d'honneur.

*Christophe Jakubyszyn*

### *Déjà, le nom d'un successeur*

**Jean Bergougnoux a succédé le 29 avril 1994 à Jacques Fournier à la tête de la SNCF. Ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, il est aussi un *« industriel du secteur public »* qui, en tant que directeur général, avait été l'un des artisans de la réorganisation et du redressement financier d'EDF. Le maintien du statut d'entreprise unifiée de la SNCF et l'engagement de l'Etat sur un désendettement de plus de 100 milliards de francs sur le contrat de plan 1996-2000 paraissaient à mettre à son crédit. M. Bergougnoux n'a jamais eu la réputation d'avoir la *« fibre sociale »* ni *« d'accepter des désaccords »*. C'est aujourd'hui ce que semblent lui reprocher, dans le conflit présent, le gouvernement et les syndicats. Le désaveu du premier ministre devrait le conduire à remettre son mandat. On évoque le nom de Philippe Rouvillois, président de la SNCF en 1988, et qui a dû partir après l'accident de la gare de Lyon, pour lui succéder.**

# Bruxelles souhaite moderniser le service public

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

*La* commission européenne de Bruxelles n'exprime pas l'intention de tuer le service public au nom d'une idéologie libérale irrépressible, mais souhaite le faire évoluer. Il est nécessaire d'en finir avec le monopole public, tel qu'on l'a connu jusqu'ici, a souvent souligné Karel Van Miert, le commissaire (socialiste) chargé de la politique de concurrence, pour tenir compte à la fois de l'existence du marché unique, qui interdit toute entrave aux échanges, et du progrès technologique, qui implique un fonctionnement des grands services publics conçu à l'échelle mondiale. En dépit des résistances, qui n'existent pas qu'en France, cette indispensable évolution est comprise et, pour l'essentiel, admise par l'ensemble des pays de l'Union.

Ouvrir les services publics à la concurrence ne signifie pas renoncer aux règles du jeu garantissant que leur fonctionnement sera effectivement assuré d'un bout à l'autre de l'Union. *« Il faut trouver le juste équilibre entre l'accès au marché et la sauvegarde du service universel »*, écrivait M. Van Miert dans nos colonnes (*Le Monde* des 13 avril et 13 juillet), ajoutant : *« Nous souhaitons que la concurrence préserve le service universel, le financement de ce service et la péréquation de ces tarifs. »* L'orientation ayant cours à Bruxelles n'a assurément rien à voir avec le libéralisme thatchérien...

**SECTEUR PAR SECTEUR**

M. Van Miert a également souvent répété qu'il n'y avait pas, en l'occurrence, de règles générales, que la Commission souhaitait promouvoir une approche spécifique, secteur par secteur, illustration supplémentaire du caractère peu idéologique de sa démarche. De cette orientation, on a pu penser, jusqu'ici, qu'elle donnait satisfaction aux Français. Mais ceux-ci, à l'évidence, ne considèrent pas de la même manière les différents services publics.

S'agissant des télécommunications, secteur où la révolution technologique est particulièrement rapide et où, aussi, l'entreprise publique française se montre tout à fait performante, Paris accepte sans rechigner le programme de libéralisation mis en œuvre par Bruxelles et, au contraire, aurait plutôt tendance à bousculer ceux qui traînent.

EDF passe également pour une entreprise très efficace – le courant le moins cher d'Europe –, mais se montre néanmoins réticente à voir disparaître, au moins partiellement, les avantages que lui confère le monopole. Les arguments développés par ses dirigeants et repris par le gouvernement français – notamment sur la nécessité de sauvegarder une programmation à long terme des investissements – ont été pris en compte par la Commission, preuve que, sur ce terrain politiquement sensible, le dialogue est effectif.

Le compromis qui est en train de se décider et qui laisserait à chacun des Etats membres le choix entre deux solutions – l'accès du tiers au réseau ou le système dit de l'acheteur unique – ne plaît guère à Karel Van Miert, mais permettra sans doute de sortir de l'impasse. Des dispositions garantissant le respect du service public ont été incluses dans les directives sur lesquelles s'appuient la libéralisation du transport aérien au sein de l'Union.

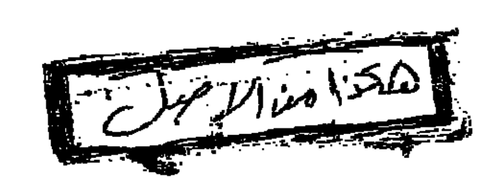
Des précautions semblables ne manqueront pas d'être prises lorsque, bientôt, les Quinze traiteront de la rénovation de la poste. L'Europe et son modèle rhénan, loin de rejeter le service public, sont convaincus que de sa rénovation dépend sa pérennité.

[illegible]

### *Constitutionnaliser ?*

**La Constitution fixe les règles de fonctionnement des pouvoirs publics, mais elle édicte aussi des principes qui doivent guider leur action. C'est le rôle des préambules. Celle de la V[e] République en comprend un de deux paragraphes. Le premier édicte que *« le peuple français proclame solennellement son attachement aux droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale »* et renvoie à la déclaration de 1789 et au préambule de la Constitution de 1946. Le second pose le principe de la *« libre détermination des peuples »* et des rapports entre *« la République »* et ses territoires d'outre-mer.**

**Le président de la République, qui est le maître d'œuvre de toute réforme constitutionnelle, pourrait simplement proposer d'ajouter dans le préambule de 1958 une référence à la notion de service public. Cela pourrait être fait, y compris par voie d'amendement, à l'occasion de la révision attribuant au Parlement le pouvoir de fixer le taux d'augmentation annuelle des dépenses de santé.**





# Le premier ministre se décide à proposer un « sommet sur l'emploi »

## La réduction du temps de travail est évoquée

**LES GRÈVES** et les manifestations à répétition auront au moins eu une vertu : dessiller les yeux d'Alain Juppé sur la profondeur du malaise des Français et l'inciter, au-delà des discussions qu'il a ouvertes, lundi 11 décembre, sur la réforme de la Sécurité sociale, à relancer un dialogue de fond sur l'emploi avec le patronat et les syndicats. Le premier ministre tente de reprendre en main un domaine qu'il avait laissé depuis des mois aux partenaires sociaux.

M. Juppé a proposé d'organiser, à une date qui reste à préciser, un *« sommet social sur l'emploi »*, qui porterait notamment sur *« l'insertion des jeunes et la formation professionnelle »*. Il s'est surtout déclaré favorable à *« une grande discussion sur la réduction du temps de travail »*, tout en précisant que *« le mot "réduction du temps de travail" »* ne lui faisait *« pas peur »*. Sans doute aurait-il mieux fait de dire que cette expression ne lui faisait « plus » peur. Car, à l'exception de quelques francs-tireurs comme Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) ou Gilles de Robien (UDF-PR, Somme), la droite a toujours relayé le discours du patronat pour critiquer une réforme que la gauche et les écologistes ont été les seuls à défendre.

Jacques Chirac avait purement et simplement évacué le sujet durant sa campagne, se contentant de parler d'*« aménagement »* du temps de travail. Ce n'est qu'une fois élu qu'il a relancé le débat en faisant, le 13 juillet, une visite surprise à l'entreprise Brioches Pasquier. Le numéro un français de la viennoiserie était devenu une société pilote, quelques mois plus tôt, en réduisant de 15 % la durée de travail de ses salariés pour créer quelque 227 emplois.

### Après avoir fait « confiance au sens civique » des chefs d'entreprise, M. Juppé les rappelle maintenant à leur « devoir d'insertion »

A cette occasion, le chef de l'Etat avait invité le patronat à *« refuser les conformismes et les égoïsmes »* et à montrer *« plus d'imagination »*. Peu favorable à ce que les pouvoirs publics engagent eux-mêmes la réforme en faisant voter une loi-cadre, il avait néanmoins jugé que, *« s'il faut réglementer, légiférer, l'expérience le dira »*. Quelques semaines auparavant, le CNPF avait assoupli sa position et reconnu que *« la réduction de la durée du travail constitue un élément de la lutte contre le chômage »*. Cette ouverture avait débouché, le 31 octobre, sur un accord-cadre. Signé par le patronat et les syndicats (à l'exception de la CGT), il renvoie les modalités pratiques de l'annualisation et de la réduction du temps de travail à des négociations au sein de chaque branche professionnelle.

De son côté, le ministre du travail et des affaires sociales envisage de modifier la réglementation sur l'utilisation des heures supplémentaires, qui représentent, selon certaines estimations, l'équivalent de 270 000 emplois à plein temps. M. Barrot a aussi mis à l'étude des projets plus ambitieux, comme la réduction à 37 heures en moyenne de la durée du travail en contrepartie d'une annualisation des horaires.

Ce retour en grâce de la réduction du temps de travail répond d'abord à des considérations tactiques. En rouvrant un dossier défendu depuis des années par la CFDT, le premier ministre donne « du grain à moudre » à sa secrétaire générale, Nicole Notat, durement critiquée – jusqu'au sein de sa centrale – pour avoir soutenu la réforme de l'assurance-maladie décidée par le gouvernement. M. Juppé, qui a besoin d'un interlocuteur solide, vole au secours de Mme Notat à un moment où celle-ci est très isolée sur l'échiquier syndical.

En annonçant que le gouvernement veut s'impliquer davantage dans une politique de réduction de la durée du travail, M. Juppé reconnaît implicitement les limites de sa politique de l'emploi, dans un contexte de net ralentissement de la croissance. Jusqu'à présent, elle n'a reposé que sur la baisse des charges patronales sur les bas salaires et, dans une moindre mesure, sur le développement des emplois de proximité (garde d'enfants, personnes âgées...), notamment par l'extension, effective dans quelques semaines, du chèque service pour des emplois à plein temps.

Les créations d'emplois ont quasiment stagné entre juillet et septembre (plus 15 000, selon l'INSEE), et le chômage est reparti à la hausse depuis le mois d'août. Seul le nombre de chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE a reculé ces derniers mois (1 045 900 personnes fin octobre). Mais à quel prix ! Le contrat initiative-emploi (CIE), dont M. Chirac avait fait l'un des points-clés de son programme, a été une formidable aubaine pour les chefs d'entreprise (prime de 2 000 francs par mois et exonération de charges patronales pendant deux ans, voire plus), alors qu'il coûte très cher à la collectivité : 11,6 milliards de francs ont été inscrits dans la loi de finances pour 1996. Le CIE ne fait plus l'unanimité – s'il l'a jamais faite – parmi les experts gouvernementaux, qui jugent son coût exorbitant pour les résultats obtenus.

M. Juppé sait que le marché de l'emploi risque de se dégrader dans les mois à venir. Il y a préparé l'opinion, dimanche soir, en prévenant que les chiffres du chômage *« ne seront pas bons »* dans les semaines à venir. Etait-il honnête, pour autant, de laisser entendre que ces mauvais résultats seront en partie dus aux grèves actuelles qui freinent l'activité économique ? Le mal n'est pas conjoncturel. La progression du chômage des jeunes en octobre (+2,4 % pour les hommes de moins de 25 ans) montre qu'on leur a préféré d'autres catégories ces derniers mois. Ils sont aujourd'hui 597 000 à la recherche d'un emploi. M. Juppé, qui avait décidé de faire *« confiance au sens civique »* des chefs d'entreprise, les rappelle maintenant à leur *« devoir d'insertion »*. Il va, surtout, devoir préparer un plan ambitieux en faveur de l'insertion professionnelle.

***Jean-Michel Bezat***

### *L'accord du 31 octobre 1995*

**Le 31 octobre, le patronat (CNPF, CGPME et UPA) et quatre syndicats (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) signalent un accord interprofessionnel stipulant que *« la réduction de la durée du travail constitue un élément de lutte contre le chômage, lorsque de nouvelles formes d'aménagement du temps de travail permettent des gains de productivité et le maintien ou la création d'emplois par des réductions d'horaires »*. Le texte précise que *« les branches professionnelles engageront tous les trois ans des négociations sur l'ensemble des questions liées au temps de travail »*, selon leurs *« caractéristiques »*.**

**Tout en signant, Marc Blondel avait parlé d'un *« relatif échec »*, ajoutant : *« Nous signons parce que nous sommes partisans de la négociation collective et que nous ne voulons pas que le gouvernement et les parlementaires s'en saisissent. » « La réduction du temps de travail n'est mentionnée que pour le décor »*, avait commenté Louis Viannet, la CGT étant non-signataire.**

# Les prélèvements imposés depuis six mois freinent la consommation et la croissance

## Le gouvernement attribue ce phénomène à une « peur de l'avenir »

**Alain Juppé a admis, dans son entretien télévisé, dimanche 10 décembre, que la conjoncture économique est mauvaise. Mais il a contesté que les prélèvements décidés depuis six mois par le gouvernement contribuent à freiner la consommation et, donc, la croissance. Plusieurs études font, pourtant, ce constat : avec la hausse de la pression fiscale, la politique du gouvernement est devenue fortement restrictive.**

*« **DERRIÈRE** la crise sociale est en train de se profiler une crise économique qui risque de remettre en cause les progrès que nous avions faits en matière d'emploi. »* D'une phrase, Alain Juppé a établi, dimanche 10 décembre, un diagnostic sur l'état de la conjoncture qui ne prête guère à controverse. Les raisons invoquées par le premier ministre pour expliquer cette panne d'activité risquent, en revanche, de faire débat.

Au vu des dernières statistiques de l'INSEE, il n'est effectivement pas excessif de parler de *« crise économique »*. Depuis la fin du premier trimestre de 1995, l'activité s'est brutalement ralentie : la croissance n'a plus progressé, depuis, que sur un rythme de 0,2 % aux deuxième et troisième trimestres. De plus, il est désormais certain que la croissance devrait être négative au cours du dernier trimestre. La prévision de croissance que le gouvernement a retenue pour le budget de 1996 (2,8 %) n'a donc plus aucune crédibilité. La majorité des experts s'accordent, maintenant, à penser que la richesse nationale devrait augmenter de seulement 1,5 % à 2 %.

Quelles sont les raisons de ce brutal retournement de la conjoncture ? C'est là que les avis risquent de diverger. Pour M. Juppé, il y a une explication et une seule : les Français ont tout bonnement perdu le moral : *« Le pouvoir d'achat net a augmenté,* a-t-il expliqué, *mais il y a une peur de l'avenir* (...). *C'est ça qui bloque la consommation, beaucoup plus que des problèmes strictement financiers. »* Evoquant la hausse du SMIC, la revalorisation des traitements des fonctionnaires, la prime de rentrée scolaire ou encore la nouvelle prime à la casse pour soutenir le marché automobile, le premier ministre a donc contesté que la politique gouvernementale ait aussi une part de responsabilité : *« On a beaucoup fait pour soutenir la consommation »*, a-t-il affirmé.

C'est sur ce point, pourtant, que l'argumentaire gouvernemental risque de ne pas emporter la conviction car, s'il faut recenser l'ensemble des dispositions prises depuis six mois, – les mesures de soutien à la consommation aussi bien que les mesures restrictives –, les effets récessifs l'emportent largement sur les effets expansifs.

**POLITIQUE RESTRICTIVE**

Si l'on ne prend en compte que les mesures pesant sur les ménages, les prélèvements décidés, d'une part, lors du « collectif » budgétaire de printemps (hausse de deux points de la TVA, relèvement de la fiscalité sur les produits pétroliers, sur le tabac, etc.), puis, d'autre part, dans le cadre du plan de redressement de la Sécurité sociale (création du nouveau prélèvement baptisé « RDS », hausse des cotisations maladie des retraités, etc.), *devraient se traduire par* une ponction de près de 75 milliards de francs, en 1996, sur le pouvoir d'achat.

*Globalement, la politique* économique du gouvernement est donc incontestablement restrictive. Dans deux études récentes, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) a ainsi calculé que le « collectif » budgétaire du printemps devrait freiner la croissance de 0,2 point en 1995 et de 0,5 point en 1996, tandis que le plan pour redresser les comptes sociaux pèserait en négatif de 0,3 point en 1996 et de 0,6 point en 1997 (*Le Monde* du 8 décembre). S'il faut en croire ces simulations, on peut donc difficilement dire que le gouvernement a *« fait beaucoup de choses pour stimuler la consommation »*, et, au-delà, pour soutenir la croissance.

L'exercice est évidemment délicat, car, si la conjoncture est mauvaise, le gouvernement doit aussi prendre des dispositions pour réduire les déficits publics. Les propos du premier ministre invitent *donc à un débat : entre les me*sures d'économies du « plan Sécu », qui portent sur 14 milliards de francs en 1996, et les nouveaux prélèvements, qui s'élèvent, eux, à 41 milliards, le gouvernement a-t-il trouvé le bon dosage ? Quoiqu'en dise le premier ministre, ce n'est pas certain.

***Laurent Mauduit***

# Fin de grève chez les mineurs de Lorraine : « Nos copains blessés, pour 50 francs par mois... »

## Un week-end de négociations a succédé à deux journées de violences

**Après deux journées de batailles rangées autour du siège de la direction, et une dernière nuit de négociation avec les délégués des mineurs, les *Houillères du bassin de Lorraine (HBL) ont accordé une prime de fin d'année, une augmentation de salaire et une journée de congé supplémentaires. Lundi 11 décembre, les mineurs sont retournés au fond des puits, amers de s'être battus pour si peu.***

FREYMING-MERLEBACH
*de notre envoyé spécial*

A Freyming-Merlebach (Moselle), samedi soir 9 décembre, les mineurs de la veine n° 1 s'offrent un repas « d'équipe » de fin d'année, avec leurs femmes et Laurent, 35 ans, « porion, chef de quartier », un agent de maîtrise que les « gars » aiment bien. Lundi, passées les batailles rangées avec les CRS, engrangées les négociations avec les patrons, rage rentrée, ils retourneront au fond de la mine.

A table, Alain et Francis, tous deux « tailleurs », charrient Albert, le petit-fils d'immigré napolitain qui a réussi son concours de porion (chef d'équipe). *« T'as choisi ton camp ! »*, lui disent-ils. Noël, l'hydraulicien, a toujours de l'alu sur les dents parce que *« c'est lui le voleur de casse-croûte »*. Alain est une main *« tordue »* au travail. Fantômas, *« toujours absent »*, en prend pour son grade. Le chantier de la veine n° 1 est dur en ce moment. La couche, à 1 100 mètres de profondeur, est un terrain chaud, *« au minimum 40° »*, plein d'eau. *« T'es là-dedans, t'as pas commencé que t'es déjà fatigué »*, raconte Francis. *« Tu l'as dit, fatigué avant de travailler ! »*, rigolent les autres. Les « gars » se connaissent bien, ils travaillent, déconnent au fond de la mine, vont à la chasse et à la pêche le week-end, s'invitent à dîner. *« Les yeux du pot-au-feu, la dernière fois chez Dominique, beurk ! »*, plaisante Alain. Les femmes répondent, quand les maris vont trop loin : *« Eh, les gars, vous n'êtes pas au fond, là ! »*

L'équipe de la veine n° 1 est bonne, tellement bonne qu'elle a pu démonter et remonter une haveuse en trois jours dans la mine. La machine à extraire le charbon est une *« bête »* de 65 tonnes, informatisée, *« autodiagnostiquée »*, protégée des éboulements par d'énormes griffes qui s'avancent dans la veine. On dirait une locomotive qui passe et repasse sur une muraille de 200 mètres de long et plisse la roche comme un rideau. La mine, en Lorraine, a toujours été fière de sa technologie. A la différence du Nord, les veines ici sont épaisses, généreuses. Le mineur n'a pas à « ramper » ni à batailler dans les galeries à coups de marteau-piqueur. Modernité, automatisme et productivité : les Lorrains ont pu croire au renouveau du bassin houiller. Electra 2000, la haveuse, détient le record du monde d'extraction avec 24 000 tonnes en une seule journée. Alain, Francis, Noël et les autres de l'équipe, âgés entre 35 et 40 ans, ont été les derniers à être embauchés à la mine. Ils seront les derniers à y travailler. Celle-ci ferme en 2005. Samedi, Francis est venu au dîner avec des béquilles. La dernière manifestation, vendredi, a été chaude. On aurait dit une guerre aux alentours de la direction des Houillères du bassin de Lorraine (HBL). Les CRS et gardes mobiles ont tiré des balles en plastique, lancé des grenades lacrymogènes. Les mineurs s'étaient équipés de casques, de lunettes de protection, de masques antigaz, de manches de pioche et de boulons. L'un d'eux a même saisi un bulldozer qui passait par là pour foncer sur une haie de CRS et s'écraser contre le mur d'un commissariat.

UN « PACTE CHARBONNIER »

Un début d'incendie a été déclenché. François Dosso, président de la CFDT, un leader respecté chez les mineurs, a été grièvement blessé par une grenade reçue en plein visage. Un gendarme mobile et une trentaine de mineurs ont été blessés. Francis a la jambe criblée d'éclats de *« toutes les saloperies qu'ils mettent dans leur grenade »*. Mais ça va. *« Fallait voir les gars avec les manches, ils chantaient* la Marseillaise, *même les Arabes la chantaient »*, raconte-t-il à ses copains.

On ne fait plus grève pour conserver son emploi. La grande peur s'est éclipsée. La décision de fermer la mine en 2005 s'est accompagnée d'un « pacte charbonnier » qui fera mourir la mine en douceur. En 2005, la dernière génération de « jeunes » aura l'âge de la préretraite. Ceux qui auront 45 ans toucheront un congé « charbonnier », 80 % du salaire brut pendant cinq ans avant de bénéficier de la retraite. Les plus jeunes – ils sont rares – seront obligatoirement reclassés dans les filiales des Charbonnages de France et garderont leur statut de mineur.

Ils disent à demi-mots qu'il y a quelque chose de triste à perpétuer ce qui va disparaître dans dix ans : les vannes dans la cage de descente, les coups de bourre, les coups de sang, les combats contre le gaz, l'eau, l'éboulement, le savoir-faire, la tradition des *« mineurs qui tiennent tous ensemble »*. *« Le pire c'est qu'on a exporté nos technologies dans des pays qui sont devenus nos concurrents »*, disent les mineurs. *« En France, on peste contre la misère dans le monde, mais ça ne nous empêche pas d'importer du charbon moins cher que le nôtre tout simplement parce qu'en Chine ou en Colombie on fait travailler des enfants et qu'on n'est pas regardant sur les risques d'accident »*, dit l'un. *« Et oui, c'est comme ça »*, soupirent les autres.

Lundi, à l'embauche de 5 h 30, au puits de Reumaux, les mineurs accrochent leurs vêtements aux chaînes de la « salle des pendus ». Les délégués qui ont négocié toute la nuit rapportent le butin : une prime de 2 000 francs pour la fin de l'année, une augmentation de salaire, une journée de congé supplémentaire. *« Aujourd'hui, on nous donne un verre de vin. Demain, on nous redonnera un verre d'eau. C'est la bouteille qu'on veut ! »*, lance un mineur. *« Tous nos copains blessés pour 30 francs, 50 francs supplémentaires. La paie, elle restera toujours à 7 300 francs »*, se fâche un ancien. *« C'est 500 francs, 700 francs qu'on veut en plus tous les mois »*, demande un autre.

Déjà, les autres puits ont repris le travail. La porte s'ouvre au fond de la « salle des pendus ». Une majorité de mineurs ont fini par s'habiller et font la queue devant la navette qui accède à la tête de puits. Les premières cages descendent au « fond », emportant l'amertume de ceux qui ont le sentiment *« d'avoir fait une grève pour rien »*.

*Dominique Le Guilledoux*

## Neuf heures de discussions patronat-syndicats

**LE TRAVAIL** reprenait progressivement, lundi 11 décembre, dans trois puits sur quatre aux Houillères du bassin de Lorraine (HBL) à Freyming-Merlebach (Moselle). Simultanément, les grévistes quittaient la centrale électro-thermique Emile-Huchet à Carling, occupée depuis le 8 décembre. Une intersyndicale devait se réunir dans l'après-midi pour décider de la suite du mouvement après les nouvelles propositions de la direction, au terme des deux jours de négociations.

Après neuf heures de discussions avec les syndicats, samedi 9 et dimanche 10 décembre, la direction des Charbonnages de France (CDF) a formulé plusieurs propositions concernant les traitements et le déroulement des carrières. Quatre mesures salariales ont été proposées : le salaire minimum minier est porté pour l'année 1995 de 81 000 francs à 85 000 francs ; l'augmentation générale de 0,5 % prévue pour le 1er octobre est avancée au 1er juillet 1995 ; la prime de poste est majorée de 3 % au 1er juillet 1995 et une prime uniforme de 550 francs sera versée à tous les salariés avant la fin de l'année. Concernant le déroulement des carrières, il est envisagé de créer un niveau 5 dans les filières des ouvriers mineurs qualifiés et ouvriers qualifiés de métier. Dans ce cadre, une autre prime uniforme de 350 francs sera versée.

A ces mesures concernant l'ensemble des mineurs de Charbonnages de France, ceux du Bassin de Lorraine ont obtenu une journée supplémentaire de congé et une avance anticipée du versement de la prime d'intéressement estimée à 500 francs.

Toutefois, l'entrée en vigueur de ces propositions était conditionnée pour la direction *« par le retour au calme et la reprise du travail »*. Après deux jours d'affrontements violents, le préfet de la région Lorraine, Roger Benmebarek, avait invité samedi matin l'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC, FO, Autonomes, la direction des Charbonnages de France et celle des HBL à renouer les fils de la négociation salariales rompues en été. Les discussions se déroulaient ensuite au siège du groupe à Rueil-Malmaison dans les Hauts de Seine.

Les tensions interviennent un an après la signature du *« pacte charbonnier national »* ratifié en octobre 1994 à la demande du ministère de l'industrie. Cet accord entre la direction des Charbonnages et les syndicats prévoit la garantie d'emploi des mineurs jusqu'à l'arrêt d'extraction du charbon en 2 005 et au delà pour ceux qui n'auront pas encore atteint l'âge de la retraite.

*Jean-Louis This et Dominique Gallois*

# Environ 30 000 personnes ont manifesté avec calme dans les rues de Bordeaux

## Le défilé a pris un tour familial et bon enfant

BORDEAUX
*de notre correspondant*

Environ 30 000 personnes, presque autant que jeudi 7 décembre, ont manifesté dimanche après-midi 10 décembre dans les rues de Bordeaux, à l'appel de la CGT, de la FEN, de la FSU et de nombreuses organisations de la fonction publique. Personne, ni les organisateurs ni le service d'ordre, ne s'attendait à ce que cette manifestation, un dimanche après-midi par très beau temps, remporte un tel succès. Les Aquitains, fonctionnaires ou non, s'adonnent plus volontiers ce jour-là au rite de la cueillette des champignons ou de la chasse qu'à défiler dans les rues de Bordeaux. Cette fois, ils ont choisi le défilé, en lui donnant un caractère très familial.

Si l'on a retrouvé la plupart des grands organisateurs des manifestations précédentes, cheminots, postiers, syndicats d'enseignants, avec l'arsenal habituel de bidons, casseroles ou batteries, les sambas improvisées et les sonos tonitruantes, il y avait cette fois quelque chose de très différent : il manquait les « escadrons lourds » des postiers, des agents de la direction de l'équipement, du gaz et d'EDF avec leur impressionnante cohorte de véhicules. Seuls quelques autobus de la Compagnie des transports bordelais, en grève depuis une semaine, s'étaient joints au défilé. Le secteur privé, pour sa part, était bien peu représenté, si l'on excepte des salariés de la SAFT et de Ponticelli.

Les manifestants sont venus essentiellement de l'agglomération bordelaise et, par autocars, du reste de la Gironde et du département des Landes. On remarquait beaucoup d'enseignants et de fonctionnaires territoriaux, beaucoup moins d'étudiants. En revanche, et c'est sans doute ce qui explique le nombre, la manifestation fut vraiment une affaire de famille. On est venu en couple, souvent avec le chien et l'enfant dans la poussette. Les retraités n'étaient évidemment pas absents, bien au contraire.

AUCUN DÉBORDEMENT

Cela n'a fait que renforcer le côté kermesse de la manifestation, où l'on a assisté à un véritable concours de slogans, de pancartes et de chansons anti-Juppé, tantôt sur un mode plaisant, tantôt sur un ton plus acide. Malgré un service d'ordre extrêmement léger, car personne ne s'attendait à une manifestation de cette importance, il n'y eut aucun débordement. Le cortège a suivi son parcours habituel dans une ville déserte comme tous les dimanches d'hiver, ensoleillée et encombrée par les poubelles qui n'ont pas été ramassées depuis une semaine.

Le spectacle le plus saisissant se trouvait évidemment place de la Victoire, point de départ et d'arrivée de toutes les manifestations, mais aussi épicentre de la vie estudiantine et de la vie nocturne bordelaise. Poubelles et détritus s'y amoncellent. Les rats s'y promènent en plein jour et explorent les sacs éventrés.

Devant cette désolation, pendant le court instant de silence entre le départ des derniers manifestants et le retour des premiers partis, deux Bordelaises avaient engagé conversation. La première, une femme modeste d'une soixantaine d'années, avance : *« Ce monsieur Juppé, il est certainement très intelligent, même très, très intelligent, mais il doit être un peu lourdaud. »* La seconde, bien mise, la cinquantaine, aquiesce : *« Vous savez, moi, je l'ai vu parler devant les responsables économiques. Il a quelque chose de bizarre. Il parle comme un préfet, il ne parle pas comme un élu. »* Mais l'une et l'autre sont d'accord, voyant l'amoncellement des ordures : *« C'est sa ville. Il l'a voulue. Il n'a qu'à nettoyer. »*

*Pierre Cherruau*

### Malveillance ou provocation à la centrale du Blayais ?

***L'une des quatre tranches de la centrale nucléaire du Blayais, située au nord de la Gironde, à une cinquantaine de kilomètres de Bordeaux, a été momentanément ralentie à la fin de la semaine dernière, le temps de purifier l'eau du circuit secondaire de refroidissement dans lequel avait été relevé une teneur anormale de chlorure de sodium. La direction de la centrale d'EDF a porté plainte. Selon elle, cet incident – acte de sabotage ou malveillance ? – ne peut avoir été provoqué que par un membre du personnel, qui aurait introduit environ 500 grammes de sel dans le circuit. Les organisations syndicales ont émis des doutes sur ces accusations : « Trop d'incertitudes demeurent pour exclure qu'il puisse s'agir d'un acte de provocation destiné à porter préjudice au droit de grève », ont-elles fait savoir. – (Corresp.)***

### A Caen, trois records en une semaine

**Les manifestations se suivent à Caen et ne cessent de surprendre. Pour le troisième rassemblement en moins d'une semaine (25 000 participants mardi 5 décembre et 35 000 jeudi 7), entre 15 000 et 20 000 personnes ont défilé, dimanche 10 décembre, dans une ambiance joyeuse et familiale. *« Rassembler autant de monde un dimanche restera à coup sûr dans les annales du mouvement caennais. Il y a un formidable besoin d'écoute »*, affirme un syndicaliste, qui prévoit *« un immense rassemblement mardi, qui battra tous les records de participation »*.**

**Les enseignants sont venus en masse, alors que les salariés du secteur privé ont semblé moins nombreux que ne pouvaient l'espérer les syndicats CGT, FO et l'union régionale CFDT, qui appelait également à ce rassemblement. – *(Corresp.)***

# Dans les théâtres, des artistes se placent au service de la contestation sociale

**UNE BANDEROLE** orne la façade du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis : *« Le théâtre est ouvert pour soutenir les grévistes. »* Avant la représentation de *Richard III*, une comédienne lit le texte des intellectuels qui, autour de Pierre Bourdieu, soutiennent les mouvements de grève et posent *« la question de savoir dans quelle société nous voulons vivre »*. Le personnel administratif, les comédiens ou le metteur en scène Mathias Langhoff organisent des permanences pour tous ceux qui veulent *« dialoguer »*. Jeudi 14 décembre, une représentation de soutien sera donnée, et une partie des recettes versée aux grévistes. *« Depuis plusieurs années, nous cherchons à toucher les habitants de Saint-Denis qui ne viennent pas spontanément au théâtre. Chaque année, nous créons un spectacle itinérant pour jouer auprès des associations de femmes des cités, des jeunes des Francs-Moisins. C'est dans la lignée de ce travail que nous sommes en solidarité avec les grévistes »*, explique Nathalie Royer, pour l'administration du Théâtre.

Directeur des Amandiers de Nanterre, Jean-Pierre Vincent se dit *« hypersensible »* aux mouvements actuels. Il a organisé une assemblée générale pour le personnel et les comédiens du théâtre. Chaque soir, les spectateurs reçoivent un tract intitulé « Le Songe d'un monde meilleur » qui demande des négociations sur la réforme de la Sécurité sociale. *« Le théâtre est le dernier lieu où toutes sortes de thèmes peuvent être abordés librement en public. En ce moment, il peut servir de lieu de dialogue entre les différentes protestations »*, estime Jean-Pierre Vincent. Lundi soir 11 décembre, un débat devait être organisé avec les étudiants du campus de Nanterre et le personnel d'entreprises voisines.

A Montpellier, la plupart des institutions culturelles de la région se sont jointes aux manifestations et comptent recommencer mardi 12 décembre. *« Je ne me sens pas dans une tour d'ivoire, je partage l'inquiétude des grévistes*, explique Mathilde Monnier, la directrice du centre chorégraphique, qui a succédé à Dominique Bagouet. *Toute l'année, nous proposons des ateliers à des publics très divers, nous sommes proches du tissu social. Alors, quand 35 000 personnes sont dans la rue, je me sens solidaire. »*

Dans la région Nord - Pas-de-Calais, les principaux acteurs culturels devaient se réunir lundi 11 : les responsables des théâtres publics, l'Orchestre national de Lille, l'Atelier lyrique de Tourcoing, les Centres d'art contemporain et plusieurs compagnies devaient débattre des actions à mener. Vendredi matin, à Calais, aux côtés des cheminots et des postiers, Francis Peduzzi, directeur de la scène nationale Le Channel, et son équipe ont défilé pour la première fois. Les spectateurs du Channel reçoivent un communiqué qui commente les grèves : *« Ce mouvement exprime l'attachement au service public et rappelle les limites d'une vie sociale régulée par la seule loi du marché. »* Il appelle à *« réfléchir, convaincre et résister »*.

Une coordination régionale des artistes s'était constituée à Marseille, dès avant les grèves, pour protester contre les coupes budgétaires. Les cheminots lui ont demandé d'animer leur cortège le 5 décembre et trois compagnies de danse ont créé des chorégraphies spéciales pour le parcours.

« Toute l'année, nous proposons des ateliers à des publics très divers, nous sommes proches du tissu social. Alors, quand 35 000 personnes sont dans la rue, je me sens solidaire »

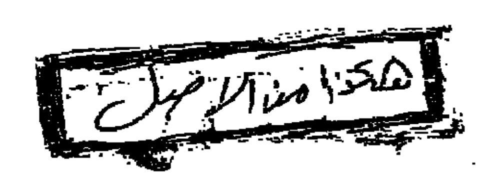
La coordination, qui regroupe des institutions solides comme le Théâtre de la Criée mais aussi des intermittents du spectacle plus isolés, défilera le 12 décembre. Le Théâtre du Gyptis ouvrira ses portes le 13 aux cheminots en grève. Sur scène, grâce aux techniciens de la salle, des artistes cheminots – musiciens ou acteurs amateurs – se produiront pour offrir *« un moment de détente dans le conflit »*, selon Christian Leblanc, du comité d'entreprise de la SNCF. A Toulouse, les Fabulous Troubadors, ces libres rappeurs, composent des chansons pour les soirées de soutien aux cheminots et aux étudiants.

Pour bien des artistes, derrière le conflit actuel, se dessine un enjeu de changement de société. *« Jusqu'à présent, on nous inoculait le libéralisme à doses homéopathiques. Là, j'ai eu l'impression un matin de me réveiller dans le thatchérisme. Sommes-nous en train de changer d'époque ? »*, s'interroge Jacques Blanc, directeur du Quartz de Brest. Déjà, il pense que cette vague de fond protestataire va influer sur le répertoire de la prochaine saison du Quartz : *« Je cherche comment traiter poétiquement cette matière, sans être esclave des slogans. »* Selon Bernard Sobel, directeur du Théâtre de Gennevilliers, *« ce mouvement est un grand moment de création : une nation réclame le droit de façonner l'avenir, de participer, de ne pas subir. Les grèves expriment le désir, la revendication fondamentale d'une démocratie réelle. Façonner le réel, c'est aussi ce que font les artistes. Donc il n'y a pas d'éloignement entre ce mouvement et nous. Au contraire, le dehors, la vie montrent à l'artiste qu'il n'est pas vainement présent. L'enjeu est immense, serons-nous à la hauteur ? »*

*Catherine Bédarida (avec Luc Leroux à Marseille)*

### Ariane Mnouchkine : « Une révolte contre le mépris »

**Directrice du Théâtre du Soleil à la Cartoucherie de Vincennes, Ariane Mnouchkine, qui mena cet été, avec d'autres responsables culturels, une longue grève de la faim pour que cesse la barbarie en Bosnie, observe avec attention les événements qui secouent la France. *« Il me semble,* dit-elle, *que ce sont des manifestations anti-mépris, car les gens ne veulent pas être traités avec une telle arrogance, ils veulent avoir leur mot à dire. J'ai regardé tout le débat à l'Assemblée nationale mardi : c'était insupportable de voir les expressions goguenardes des membres du gouvernement. Il faut sûrement des réformes, à condition de les expliquer et de les négocier avec les citoyens. Quelqu'un au gouvernement va-t-il comprendre qu'il ne s'agit pas de défendre des intérêts catégoriels, mais que les grévistes résistent à l'idée d'une société complètement monétaire et qu'ils expriment aussi une souffrance ? »***





# En France, qui montre aussi bien la marche à suivre aux commerçants indépendants ?

Aujourd'hui, pour servir les consommateurs à la mesure de leurs exigences, la seule marche à *suivre*, c'est la *marche*...en avant. *"En avant les prix bas, en avant le choix, en avant les services"* : une philosophie engagée qui a fait du groupe français Promodès, notamment à travers ses enseignes Continent et Champion, et grâce à ses 60.000 professionnels, l'un des leaders européens de la distribution moderne. Mais on peut jouer dans la cour des grands et aimer prendre les plus petits sous son aile...

**Promodès, partenaire et solidaire de plus de 7000 commerçants indépendants de proximité.**

C'est en s'appuyant sur ses hypermarchés et supermarchés que Promodès peut soutenir *chaque jour le commerce de proximité. Du fait de ses origines de grossiste et par conviction* que le consommateur souhaite différentes formes de commerce, Promodès a créé Prodim, qui contribue au développement harmonieux de notre pays. Au cœur de nos villages et de nos villes, de nos quartiers comme de nos bourgs urbains, ruraux, touristiques, les quelque 2000 magasins déjà ouverts par Prodim et les 5000 régulièrement approvisionnés par le groupe sont devenus tout naturellement, au fil des années, des commerces modernes au service quotidien des consommateurs. Maintenir la vie dans la cité, n'est-ce pas le plus beau des combats ? Chez Shopi, Codec, 8 à Huit, Ami et Proxi-Services, l'accueil et la fraîcheur annoncent la couleur. Bienvenue, vous êtes chez vous !




Vivons en partenaires

Avec Continent, Champion, Shopi, Codec, 8 à Huit, Ami et Proxi-Services.

*Publicité*

# LA CFDT DANS L'UNITÉ ET DANS L'ACTION

Nous, militants CFDT, qui avons des responsabilités dans des fédérations, des régions, des unions départementales et des syndicats, apportons notre total soutien aux actions engagées contre les mesures négatives du plan Juppé, pour la défense et la rénovation de la protection sociale, pour les retraites, l'emploi et les salaires, la défense du service public.

Nous, militants CFDT, souhaitons et soutenons l'extension de ces actions dans tout le secteur public comme dans le secteur privé.

**Pour une protection sociale de haut niveau :**

– Assurance-maladie de haut niveau pour tous et toutes ;
– Abrogation du forfait hospitalier ;
– 37,5 années de cotisations pour tous et calcul sur les 10 meilleures années dans le privé ;
– Un financement élargi aux revenus du capital ;
– Des cotisations patronales calculées sur la richesse des entreprises ;
– Une maîtrise des dépenses basée sur la prévention et sur la lutte contre les surprofits de l'industrie pharmaceutique et les abus de la médecine libérale ;
– Une gestion démocratique renouvelée.

**Contre le chômage, contre la précarité, pour la réduction du temps de travail :** une loi-cadre pour atteindre les 32 heures, des embauches et le droit à l'emploi pour tous et toutes.

**Pour la défense des services publics.**

**Oui, l'heure est à l'action générale et globale.**

**Oui, l'heure est à l'extension de la grève.**

**Oui, l'heure est à la préparation d'une grande manifestation nationale** interprofessionnelle et unitaire (à l'image de celle du 16 janvier 1994 pour l'école publique).

Toutes les structures, tous les militants, tous les adhérents CFDT doivent y prendre leur place.

**Signataires, le 7 décembre à 15 heures**

AGUTTO Joëlle (UD13) ; ALCARAZ Bruno (ANPE PACA) ; ALEXANDRE Hervé (secr. gal FGTE aériens) ; AMAL Carole (bureau dép. PTT Lille) ; AMARIO Lucienne (Santé Public 13) ; ANGOT Michel (Interco Val-de-Marne) ; APPARICIO Jean-Claude (membre du bureau national confédéral de 88 à 95) ; ARNAUD Jean (dél. national adj. Société générale) ; ARRIVE (Cheminots Tours) ; ARSAC Gérard (Impôts 43) ; AURAND Robert (bureau UD Haute-Loire) ; AYMARD Roger (Interco Bouches-du-Rhône) ;

BACHO Sauveur (secrétaire syndicat agroalimentaire Pays basque) ; BARADON James (Banques Marne) ; BARANDIARAN Jean-Pierre (dél. syndical BNP Valenciennes) ; BARASINSKI Alain (Caisse d'épargne Auvergne-conseil UIS Montluçon) ; BASSET Jean-Michel (secr. Santé sociaux Eure) ; BAUEZON P. (Banque Toulouse) ; BAVYE Raymond (SILAC Nord Pas-de-Calais) ; BAZIN Marie-Christine (conseil général de la Haute-Vienne) ; BEAUNE Guy (syndicat Transports Sarthe-Mayenne) ; BEJEAN (SGEN Gard) ; BENAISSA Ouali (construction bois métropole lilloise) ; BENETEAU Ghislaine (CHU Poitiers) ; BENHAMZA Taoussa (secrétaire synd. Hacuitex Saint-Etienne) ; BERCKER Eric (syndicat Finances Nord) ; BERNARD D. (secrétaire régional cheminots Tours) ; BERNARD Paul (CE BNP Valenciennes) ; BERNAT Gérard (dél. synd. RVI Blainville) ; BINETROY Jean-Pierre (secrétaire fédéral cheminots) ; BINIAKOUNOU Bernadette (ANPE Basse-Normandie) ; BIREAUD Olivier (dél. synd. BHV) ; BLACHE Patrick (Cheminots Drôme-Ardèche) ; BLANC (secrétaire Equipement Var) ; BLANCAFORT Patrick (Union départementale Haute-Garonne) ; BLERVAQUE (secrétaire synd. cheminots Le Havre) ; BONSERGENT Philippe (Caisse d'épargne Paris) ; BOSSUET François (délégué syndical ECT SNCF Bordeaux) ; BOUCHE Bernard (Cheminots région de Lyon) ; BOUDU Bernard (secrétaire fédéral Cheminots) ; BOUISSIÈRE Dominique (Crédit agricole Lot-et-Garonne) ; BOULEC Yves (Banques Lorraine) ; BOUREL Christian (secrétaire Finances Nord) ; BOUTET Robert (Trésor Gironde) ; BOUTRY Luc (Laiteries de Briquebec) ; BRANCHEREAU Jean-Claude (dél. national Société générale, conseiller fédéral) ; BRODY Patrick (Synd. Commerce parisien) ; BRUN Yves (Santé Sociaux 43) ; BRUNIE Eric (DRASS Limousin) ; BURBAUD Guy (dél. syndical CEPC Angoulême) ;

CABANNES J.-Pierre (Caisse d'épargne des pays de l'Adour-Pau) ; CABEZAS Denis (secrétaire Finances Gironde) ; CABRERA François (secr. gal Air France) ; CAHAYRE Gérard (dél. synd. Crédit lyonnais) ; ; CAILLEAUX Alain (syndicat protection sociale Rouen) ; CALCEL Michel (métallurgie Ugine Saint-Etienne) ; CALICHON Daniel (SGEN 43) ; CAMUS Véronique (ANPE 93) ; CARBONAREL J.-Claude (dél. CRTE Haute-Normandie) ; CARRE Roland (conseiller fédéral Banques Morbihan) ; CASSETTE J.-Luc (Equipement Nord) ; CATALA (dél. syndical Paribas) ; CAVAGNARA Jean-Marc (Assedic 13) ; CAZADOS Mireille (DRIRE Gironde) ; CELINGANT Patrick (Cheminots de Saint-Etienne) ; CHANAL Jacky (Cheminots de Saint-Etienne) ; CHANDES Marie-Hélène (Santé Haute-Loire) ; CHANTEAU Christian (administrateur groupe Saccma SEP Gironde) ; CHAPUIS Jo (secrétaire UD Haute-Loire, bureau régional Auvergne) ; CHARBONNIER Eric (Banques Lorraine) ; CHENU Gérard (secrétaire Cheminots 63) ; CHEVROT Joseph (Construction bois Bouches-du-Rhône) ; CHOPINE Gérard (Dél. synd. Banques Lorraine) ; CHOUVALOFF Nathalie (secrétaire ANPE Rhône-Alpes) ; CICERON Danielle (conseil UD Haute-Loire) ; CLASSEAU Hubert (SGEN Indre-et-Loire) ; CLEREMBEAUX Daniel (Interco Haute-Vienne) ; CORSIN Gérard (DDTEFP Vosges) ; COSNAGLIOLA Patrick (Société générale Paris) ; COSTARD Alain (secrétaire syndicat Cheminots Rouen) ; COURAY Michel (SGEN adm. centrale) ; COURS SALIES Pierre (Paris VIII) CREAC'H Gaelle (dél. synd. FNAC Montparnasse) ; CRESPI Catherine (secrétaire Interco Hérault) ; CROZAT Robert (santé 43) ;

DAGORNE Yannick (syndicat ministère de l'Agriculture Morbihan), DALBERTO Bruno (secrétaire général Cheminots CFDT) ; DALPIAZ Georges (Cheminots Drôme-Ardèche) ; DANGUIRAL Michel (conseil PTT Cantal) ; DARDANNE Patrice (conseiller prud'homme) ; DARMANTE Claude (ANPE Aquitaine) ; DATO Michel (Métaux 90) ; DAUCE Noël (branche ANPE) ; DAUGET Philippe (Cheminots Côte Basque) ; DAUVEL J.-Michel (secrétaire régional cheminots Normandie) ; DAUVEL J.-Louis (secrétaire synd. Commerce 93) ; DE HARO (dél. syndical Crédit lyonnais Toulouse) ; DEAL Huguette (Hacuitex Saint-Etienne) ; DEBEIR Chantal (Communaux du Nord) ; DEBELS Jean-Claude (secrétaire syndical EDF-GDF Lille) ; DEBONS Claude (secr. gal adj. FGTE) ; DEBUIRE Serge (Finances 43) ; DEFOUR Michèle (secrétaire Hacuitex Saint-Etienne) ; DEHOUCK Christian (permanent Communaux Lille) ; DELAHOUSSE Thierry (Commerces services Lille) ; DELANIS Didier (secr. Interco Lot-et-Garonne) ; DELESTRE Alain (cons. fédéral Société générale Lille) ; DELLA GIACOMO Mireille (OPHLM Limoges) ; DELPLANQUE Michel (PTT Cantal) ; DELVALLÉE Bruno (dél. personnel Caisse d'épargne Valenciennes) ; DEMORY Valérie (dél. synd. centrale Caisse d'épargne IdF ouest) ; DEREUX J.-Paul (secrétaire CHSCT BNP Valenciennes) ; DERMIEN Francis (secrétaire SGEN Rouen) ; DESCAMPS Francis (secr. CE BNP Valenciennes) ; DESIDERI Jacques (zone de Lille) ; DESMARS Jackie (communaux du Nord) ; DESMOULINS N. (dél. synd. UFB Locabail) ; DETAILLEUR Pierre (secrétaire métallurgie Roubaix) ; DIBATISTA Jean-Marc (cheminots Saint-Etienne) ; DICANDIA J.-Paul (cons. fédéral UD Rhône-Alpes) ; DINE Dominique (Travail emploi Lorraine) ; DODELER Alain (Equipement navigation de la Seine) ; DOLE Bernard (synd. Banques Valenciennes Maubeuge) ; DORNIER Micheline (Union confédérale des retraités) ; DOS SANTOS Vital (syndicat cheminots Toulouse) ; DRUT Jean (communaux du Nord) ; DRY LE ROUZIC André (banques Morbihan) ; DUBALLUT Monique (UD Haute-Garonne) ; DUFAU Alain (Crédit agricole Landes) ; DUFRESNE M.-Christine (secr. gale synd. nal météo) ; DUGUE Bernard (secr. adj. UD Lot-et-Garonne) ; DUREPAIRE Jean-Claude (Caisse d'épargne Poitou-Char.) ; DUTHIL Christian (syndicat Travail emploi Midi-Pyrénées) ; DUTRIEU Françoise (Caisse épargne Centre Val-de-Loire) ; DUVERGER Nathalie (ANPE Cher) ;

ETCHEVERRY René (syndicat agroalimentaire Béarn) ;

FALOMI Michèle (ANPE Languedoc-Roussillon) ; FAURE Hervé (mairie d'Isle) ; FAURE Jean-Michel (cheminots Drôme Ardèche) ; FAURE Michel (secr. CE Caisse d'épargne Midi-Pyrénées) ; FERRAND (secrétaire cheminots Tours) ; FERRARI Roger (Santé sociaux Pyrénées-Orientales) ; FERREIRA Marchel (secrétaire bâtiment Puy-de-Dôme) ; FONTAINE Gilbert (dél. synd. central Caisse d'épargne Ardennes) ; FONTAINE Monique (secr. fédérale cheminots) ; FORESTIER Robert (secr. CE C.H. Sainte-Marie 43) ; FORGERIT Jean (mairie de Limoges) ; FOUILLET M.-Dominique (impôts 43) ; FOUILLIT Christian (conseil UD Haute-Loire) ; FRANÇOIS (Sycopa) ;

GALLET Geneviève (secr. impôts 43) ; GARAGNON Jean-Paul (Inter Alcatel) ; GARNIER Guy (administrateur CPAM) ; GARNIER Isabelle (ANPE Ille-et-Vilaine) ; GASCOUIN Véronique (DRASS Limousin) ; GASNIER Jean (syndicat cheminots Nantes) ; GAULAND Alain (Banques Lorraine) ; GENET Bernard (synd. transports 13) ; GFRORER Marie-Christine (ANPE Ile-de-France) ; GHAZI Kad (secrétaire Sycopa) ; GIGAND Michel (URI Basse-Normandie) ; GLAVIEUX J.-P. (douanes Gironde) ; GOTTAFRAY Dominique (cheminots Drôme Ardèche) ; GRAND Jean-Pol (syndicat cheminots des Ardennes) ; GRANGEON Bernard (EDF-GDF 93) ; GRANGEON Jean-Luc (services 63) ; GRANGER Christian (cons. fédéral Hacuitex) ; GRIMONT Michel (Retraités 90) ; GROVAS Gérard (secr. Caisse d'épargne du Limousin) ; GRUET Pierrette (INSEE Gironde) ; GUAY Jean-Pierre (SGEN Paris) ; GUEGUEN Danièle (secrétaire section départ. Ile-et-Vilaine) ; GUIBERT Dominique (SGEN Val-de-Marne) ; GULLIN Jean-Marie (secrétaire syndicat cheminots Orne) ; GUINEBAUD Michel (secrétaire syndicat chimie Nantes) ; GUINET J.-François (secr. adj. Banques Bas-Rhin) ; GY Bernard (Travail emploi Basse-Normandie Assedic) ;

HAIS Jacques (cheminots Rouen SDH) ; HALGAND J.-Paul (dél. synd. national Caisse Epargne) ; HANNOTEAUX Hervé (fédération banques, Banques Limousin) ; HAUET Gérard (métallurgie de Beauvais) ; HAUSSMANN Benoît (secrétaire syndicat Banques Moselle) ; HEBERT Jean-Jacques (secrétaire syndicat cheminots Calvados) ; HEIL Martine (syndicat Banques Haut-Rhin) ; HELYNCK Michèle (santé sociaux Roubaix-Tourcoing) ; HEOT Joseph (PTT Manche) ; HERBER André (ANPE Lorraine) ; HERBOUX Marie-Claude (URI Basse-Normandie) ; HERLAUT Jackie (CE BNP Valenciennes) ; HEURTIER Pascal (Caisse d'épargne Lyon) ; HUART Patrice (Branche Route) ; HUFTEAU Yves (Sycopa) ; HUGUENOT Jean (secr. ANPE Ile-de-France) ;

IMBERT Alain (repr. syndical SEP Gironde) ; IOOST Christian (secrétaire banques Drôme-Ardèche) ;

JANVIER Paul (Commerce Paris) ; JEAN Armand (délégué syndical Société générale) ; JEAN Gilbert (UD 13) ; JOLIVET Christian (SGEN Val-de-Marne) ; JOLY Jean-Michel (Caisse épargne Centre Val-de-Loire) ; JOUANNOT Patrick (dél. synd. Caisse d'épargne Pays-de-l'Adour) ; JOURDAN Alain (branche Equipement) ; JOUVE Luc (secrétaire Interco Haute-Loire) ; JULIEN Huguette (Santé Public 43) ;

KADRI Kamel (délégué synd. banques Lorraine) ; KIEFFER Michel (ANPE Côtes-d'Armor) ;

LABBETOUL Daniel (DP Caisse d'épargne Poitou-Charentes) ; LACOSTE Serge (secrétaire section ARAA Gironde) ; LACOUR Christian (dél. syndical SNPE Gironde) ; LAÏK Maurice (dél. synd. national Banque de France) ; LAMBERT Jean-Louis (Santé sociaux 43) ; LANGLOIS Marie-France (secrétaire syndicat Protection sociale Rouen) ; LARRE Michel (Finances Pyrénées-Atlantiques) ; LAUBREAUX Philippe (secrétaire gal Syndicat national de l'écrit) ; LAYEC Bernard (secrétaire Finances 63) ; LEBRUN Bernard (délégué synd. central Caisse d'Epargne IDF Nord) ; LEBRUN Claude (délégué syndical Communaux Caen) ; LECLERCQ (institut Pasteur Lyon, Conseil santé Rhône) ; LECOMTE Bernard (retraité agriculture Manche) ; LECORPS Patrick (Monnaies et médailles Gironde) ; LEGAY Michel (délégué syndical Banques Lorraine) ; LEJEUNE Annie (ANPE Poitou-Charentes) ; LEMANIEU Gérard (secrétaire Silac Nord-Pas-de-Calais) ; LENTISLO Jean-Luc (cheminots Drôme-Ardèche) ; LEROY Jean-Pierre (ANPE Finistère) ; LESOIF Philippe (secrétaire syndicat Cheminots Manche) ; LETONDU Michel (Assedic Orne - membre CESR B.-Normandie) ; LETOURNEUR Jean-Marie (Union de secteur de Saint-Lô) ; LIONNET Etienne (Cheminots Drôme-Ardèche) ; LONGEON Martine (secr. adjoint Santé sociaux 43) ;

MAFFRE (secrétaire Finances Hérault) ; MAHE Annel (Banques Basse-Normandie) ; MARCEL Gilles (UD 13) ; MARGERIT Thierry (métallurgie Le Puy) ; MARGUERITE Pierre (union de secteur de Caen) ; MARINELLO Claire (secrétaire Banques Rouen) ; MARTINAIS Alain (ANPE Centre) ; MARTINS Joao (ANPE Franche-Comté) ; MAUGER Charles (secr. CE RVI Blainville) ; MAUREL Odile (SGEN Haute-Loire) ; MAZIERE Pierre (dél. syndical CEPC Poitou-Charentes) ; MEDAL Camille (secr. dép. adjoint PTT Cantal) ; MEDARD Paul (bureau régional Auvergne) ; MERIAUX Pierre (secrétaire direction du Travail Gironde) ; MEYER Bernard (Banques Haut-Rhin) ; MICHON Dominique (secr. régional Cheminots Reims) ; MILLIET Jeanine (Université Paris VIII Saint-Denis) ; MILLOGO Isabelle (CHU Poitiers) ; MINERBE Bernard (Métaux Caen) ; MINON (secrétaire Equipement Alpes-Maritimes) ; MONCHAMP Joëlle (D.S. Sodexho 43) ; MOREAU Françoise (Banque populaire du Centre) ; MORISSET Bernard (Caisse d'épargne Poitou-Charentes) ; MORTAL Patrick (SGEN Roubaix Tourcoing, vallée de Lys) ; MOUSSET (secrétaire syndical LRBA Vernon) ;

NAIBO Serge (secrétaire de section Celerg Gironde) ; NEGRON René (conseil UD Haute-Loire) ; NIEDDU Vladimir (zone de Lille) ; NOCK Jean-Claude (dél. synd. central Caisse d'épargne Alsace) ; NOEL Jean-François (conseil synd. retraités Lille) ; NORMAND Dominique (travail emploi PACA) ;

OLIN Roger (Retraités Bouches-du-Rhône) ;

PANTEL Francis (Finances Gard) ; PASTUREL Christian (Interco Calvados) ; PELISSIER André (conseil URI Auvergne Hacuitex) ; PEQUIGNOT Philippe (Interco 90) ; PERISSOL André (secr. synd. Banques Marseille) ; PERNET Michel (ancien membre bureau confédéral) ; PERRET Patrice (région Cheminots Champagne Ardennes) ; PETIOT Jean (bureau UD Haute-Loire) ; PETIT Jean-Yves (Transports équipement PACA) ; PETIT Pierre (secr. CE Caisse d'épargne IdF Nord) ; PEYRE (Cheminots Tours) ; PHILIPPE Bernard (Cofrablack Gironde) ; PIEGAY M.-Jo (institut Pasteur Lyon, conseil Santé Rhône) ; PILLAUD François (Caisse dépôts et consignations Gironde) ; PIOT Jean (commerce parisien, union locale Grigny-Ris-Orangis) ; PLACAIS Bernard (Santé Orne) ; PLANCHETTE Eric (ANPE UIS de l'Eure) ; PLOTON Gérard (Hacuitex 43) ; PODEVIN Mathé (syndicat Commerce parisien) ; POIRIER Claude (dél. synd. Crédit Lyonnais) ; POUJAUD Thierry (secrétaire syndical La Rochelle) ; POULIQUEN Christophe (secrétaire syndical Finances) ; POUX Guy (secrétaire Union Locale Val d'Allier) ; PRADA Jacques (Société Générale Paris) ; PRONOST Colette (ANPE Ile-et-Vilaine) ;

QUILLIVIC J.M. (Branche Douanes) ;

RAUCY Luc (DDTEFP Moselle) ; REMOIVILLE Christian (secrétaire général Cheminots Gironde) ; RENIEZ Dominique (métallurgie Ugine Saint-Etienne) ; REYNAUD Yves (marins Bouches-du-Rhône) ; RINALDI Raymond (Cheminots Drôme-Ardèche) ; ROBERT Guy (URI Basse-Normandie) ; ROCHE Léonce (Cheminots Drôme-Ardèche) ; RODIER Stéphane (dél. syndical Caisse d'Epargne Poitou-Charentes) ; RODRIGUEZ André (travail emploi Aquitaine) ; RODRIGUEZ Michel (D.S. Printemps Haussmann) ; ROUSSEL Yves (transports Lille) ; ROUVIERE Jacques (bureau régional Auvergne - secrétaire Santé Haute-Loire) ; RUIZ J.-Luc (Concurrence et consommation Gironde) ; RUPERT J.-François (secrétaire Branche Equipement) ;

SAILLARD Catherine (secrétaire travail emploi Rouen) ; SAILLY Jean-Claude (id) ; SALA Michel (secrétaire CE Caisse d'Epargne Ile-de-France) ; SANCHEZ José (secrétaire section SNPE Gironde) ; SAPET Patrick (santé sociaux Pyrénées-Orientales) ; SARRAZIN Gérard (D.S. ADAPEI 43) ; SAUNIER Marie (commerce Paris) ; SCHULZE Clément (métallurgie Haute-Loire) ; Secrétaires des syndicats de Haute-Garonne : métaux, météo, agriculture, Interco, cheminots, banques, enseignement privé, Hacuitex, travail emploi, retraités, finances, santé sociaux, SGEN) ; SEGALA René (délégué syndical central Caisse Epargne Midi-Pyrénées) ; SERRE Eliane (conseil UD 43) ; SICARD Jean (SGEN 13) ; SONNET Marc (secrétariat URI PACA) ; SPINDLER Philippe (banques Haut-Rhin) ; SQUIZZATO Raymond (bureau PTT Cantal) ; SURREL Robert (finances Haute-Loire) ;

TASCON Alain (finances 13) ; TASSOUT Christine (commissaire CCE BNP) ; TERNOIS Charles-Henri (responsable bureau Lille) ; TERRIER Jean-Pierre (travail emploi B. Norm.) ; THEROUANNE René (secrétaire ANPE Nord-Pas-de-Calais) ; THEVENET Michel (délégué syndical central Caisse Epargne centre Val-de-Loire) ; THIEL Norbert (secrétaire syndical EDF-GDF 63) ; THOMASSE Bernard (union de secteur Vire) ; THOUZEAU Eric (syndicat Cheminots Nantes) ; TILLOY J.-M. (travail emploi Bretagne) ; TIRILLY Xavier (délégué syndical Caisse Epargne de Bretagne) ; TOUBIN François (secrétaire national syndical général ministère agriculture) ; TOURGON J.-Luc (EDF-GDF 63) ; TRANO P.-Yves (secrétaire général Air Inter) ; TRAN VAN TAN R. (SGEN Val-de-Marne) ; TREFFERT Thierry (UIS Lisieux) ; TRESSE Gilles (union de secteur Argentan) ; TROGNON Guy (DDTEFP Meurthe-et-Moselle) ;

VACHERON Raymond (conseiller fédéral Hacuitex) ; VAESKEN Ghislaine (zone de Lille) ; VANBELLEGHEN Annie-France (déléguée syndicale CRAM Nord Pas-de-Calais Picardie) ; VANBEUGHEN Pierre (zone de Lille) ; VANMAIRIS Henri (secrétaire syndical semi public et Caisse d'Epargne) ; VASSET Serge (secrétaire UPR 63, secrétaire adjoint de l'UD) ; VAUCHEL Guy (SGEN Basse-Normandie) ; VERDUN Patrick (Lesieur Gironde) ; VETILLARD Yvette (commerce Paris) ; VIARD Philippe (travail emploi Haute-Normandie) ; VILLIERS Claire (branche ANPE) ; VUILLON Hervé (secrétaire syndical régional Ile-de-France Equipement) ;

ZANETTI Luc (délégué syndical central Caisse Epargne Limousin).

# Les marchés financiers sont sceptiques sur la stratégie d'Alain Juppé

## Le franc perd plus d'un centime face au mark

**La Bourse de Paris était en baisse de 1 % et les taux d'intérêt se tendaient à nouveau, lundi 11 décembre dans la matinée. Le franc perdait du terrain face au deutschemark à 3,4560 contre 3,4425 vendredi. Les opérateurs s'interrogent sur la portée et l'efficacité des concessions faites par le premier ministre**

**LES PROPOS** d'Alain Juppé, perçus comme des *« concessions majeures sans contrepartie »* par certains analystes, sont loin d'avoir soulevé l'enthousiasme sur les marchés. Le franc était en baisse de plus d'un centime face au deutschemark, lundi 11 décembre dans la matinée, à 3,4560 contre 3,4425 vendredi soir. Les taux d'intérêt étaient orientés à la hausse et la Bourse de Paris a entamé la journée sur une baisse de 1 %.

Si les investisseurs continuent à juger dans leur majorité que le conflit social est entré dans sa phase descendante, ils sont à nouveau inquiets. *« Il n'y a pas d'acheteurs sur les marchés français, les gérants voient avec inquiétude que les syndicats maintiennent la pression en dépit de l'intervention d'Alain Juppé »*, explique un opérateur.

**CRAINTE DE LA PROTESTATION**

Même si les avis sont contradictoires sur la portée de la *« reculade »* du premier ministre, les investisseurs craignent que le gouvernement ne soit amené à faire de nouvelles concessions, notamment sur le plan de réforme de la Sécurité sociale, si le mouvement de protestation sociale prend encore de l'ampleur mardi. La stratégie de réduction en priorité des déficits budgétaires et sociaux pourrait alors être remise en cause. D'autant que le ralentissement sensible de l'activité économique en 1996 va rendre la tâche du gouvernement encore plus difficile.

*« L'affaiblissement du franc est une conséquence directe de l'intervention d'Alain Juppé qui n'a pas hésité à employer le mot tabou de négociation qui contraste avec la fermeté affichée jusqu'à présent »*, explique Philippe Peretmere de la société MPF Trésorerie. *« Il semble prêt à faire des concessions importantes, notamment sur les régimes de retraites spéciaux et sur le contrat de plan à la SNCF »*, ajoute M. Peretmere.

Cette correction vient tempérer l'optimisme sans doute un peu excessif de la semaine dernière. Des opérateurs en venaient même à parier sur la fin du mouvement de grèves pour le début de cette semaine. Après avoir craint un temps que le conflit social ne provoque par ricochet une crise monétaire, les marchés avaient totalement changé d'attitude la semaine dernière. La fermeté des propos du premier ministre à l'Assemblée nationale, l'attitude conciliante de la Banque de France – qui a fait un geste inattendu en baissant son taux de prise en pension jeudi à 4,70 % – et la neutralité bienveillante des investisseurs étrangers ont permis au franc et à la Bourse de Paris de se refaire une santé.

**PROPOS D'OUTRE-RHIN**

En moins d'une semaine, le franc avait regagné 4 centimes face au mark de 3,4850 à 3,4425 et les actions françaises avaient progressé de près 2 %.

C'était avant l'intervention télévisée d'Alain Juppé et les propos de Hans Tietmeyer, le gouverneur de la Bundesbank, qui a déclaré lundi 11 décembre qu'il jugeait que les taux d'intérêt allemands étaient déjà *« bas »*. Des déclarations qui ont jeté un doute sur la volonté de la banque centrale allemande, dont le conseil se réunit jeudi 14 décembre, de diminuer le loyer de l'argent outre-Rhin.

*Eric Leser*

# M. Le Pen propose « la grève gratuite »

## Le président du FN dénonce pêle-mêle l'immigration, l'alcool et la pilule

**HOSTILE** aux grèves dans le secteur du service public, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, n'en est pas moins opposé au plan Juppé. Aussi s'est-il permis, samedi 9 décembre, lors du onzième congrès du « comité scientifique » du Front national, de suggérer aux fonctionnaires d'orienter différemment leur mouvement et de s'en prendre à *« leur patron »* en assurant la gratuité des services publics. *« Je suggère aux leaders syndicaux de faire que la grève soit aux usagers sinon agréable, du moins utile, et qu'ils s'en prennent à leur patron »*, a-t-il déclaré en leur proposant de *« faire la grève des recettes »*, c'est-à-dire d'*« assurer la gratuité de tous les services publics »*.

Décidément en veine de suggestions, Jean-Marie Le Pen a également souhaité que le conflit *« permette aux organismes d'Etat de fournir une véritable transparence des données sociales dans tous les domaines et toutes les professions »* sur les salaires, les retraites, les horaires et les avantages acquis afin de *« juger de la justesse et de la justice de telle ou telle revendication »*. Tout cela en jetant la suspicion sur l'honnêteté des grévistes : *« On nous dit que la grève pèsera moins lourd qu'on ne le croit sur les grévistes puisqu'il aurait été procédé à de nombreuses mises en congé maladie. »*

Le thème du colloque était : « Santé et démographie », un sujet de prédilection pour le chef du parti d'extrême droite, qui estime qu'aujourd'hui la France est *« hantée par des tendances mortelles »* et que *« le déclin »* la *« guette »*. Non seulement, explique M. Le Pen, les Français font trop peu d'enfants, mais elle accueille trop d'*« étrangers qui font souche en France et viennent s'insérer avec leurs enfants binationaux »*. Voulant ignorer ce que la France doit à l'immigration, il a décrit celle-ci comme *« porteuse, à court terme, de la mort de la France en tant que nation »*. Sans *« véritable politique familiale »*, la France pourrait, selon lui, devenir rapidement *« un gigantesque hospice, à condition que les jeunesses immigrées veuillent bien laisser survivre les personnes âgées »*.

Déplorant la faiblesse du taux de natalité, M. Le Pen s'en est pris à la fois, au *« stress, à l'alcool, au tabac, qui réduisent la capacité et le dynamisme des spermatozoïdes »* ; à la *« pseudo-libération de la femme, qui a rendu celle-ci esclave du monde marchand et mercantile »* ; à la pilule qui *« est aujourd'hui plus efficace que la bombe atomique pour rayer un peuple de la terre »* ; à la loi sur l'avortement, qu'il baptise cette fois *« loi Giscard-Chirac »*, Simone Veil n'ayant été, explique-t-il *« que la chèvre du gouvernement »* ; à la loi Roudy sur le remboursement de l'IVG, qu'il propose de *« transformer en aides à la future mère »* ; et bien sûr à *« l'absence de véritable politique familiale »*.

C'était l'occasion pour M. Le Pen de souligner que, pour le Front national, une politique familiale doit passer par *« une renaissance des valeurs morales »*, le mariage, le culte de la mère et de l'enfant, et de rappeler que son parti avait été l'auteur, en 1986, d'une proposition de loi instaurant le vote « familial », qui consiste à donner aux parents, outre leurs voix, une voix pour chaque enfant.

*Christiane Chombeau*

# Le Sénat maintient à 2 milliards de francs la réduction du déficit budgétaire pour 1996

**LE PROJET DE LOI** de finances pour 1996, déjà adopté par l'Assemblée nationale, a été adopté par le Sénat en première lecture, au cours de la nuit du samedi 9 au dimanche 10 décembre. Les groupes de la majorité RPR et UDF ont voté pour ; socialistes et communistes se sont prononcés contre. Au terme de l'examen du projet de budget au Sénat, le déficit budgétaire prévisionnel s'établit à 287,807 milliards de francs, soit quelque 2 milliards de moins que le projet de loi initial du gouvernement. Le projet de budget doit désormais passer en commission mixte paritaire le 14 décembre.

Les principales dispositions nouvelles adoptées par le Sénat sont les suivantes :

● **Enseignement supérieur** : conformément aux engagements du ministre de l'éducation nationale pour mettre un terme à la grogne universitaire, les sénateurs ont adopté, sur proposition du gouvernement, une rallonge de 451 millions de francs au budget de l'enseignement supérieur, correspondant à la fois à une augmentation des crédits de fonctionnement des établissements (300 millions) et à la création annoncée, à la rentrée 1996, de postes supplémentaires (1 262 emplois d'enseignants et 1 500 de personnels administratifs et techniques).

● **Apprentissage** : le ministre de l'économie et des finances a fait voter une rallonge budgétaire de 900 millions de francs pour accompagner les financements en matière d'apprentissage.

● **Sport** : conformément à l'engagement pris, le 6 décembre, lors de l'examen du collectif budgétaire à l'Assemblée nationale, le gouvernement a fait adopter une rallonge de 50 millions de francs pour les crédits de la jeunesse et des sports.

● **Contribution sociale de solidarité** : sur proposition du gouvernement, le Sénat a adopté une disposition qui exonère de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) des ventes de biens à un groupement d'intérêt économique (GIE) ou à une société en nom collectif (SNC) par leur membres ou associés. L'exonération concerne les membres associés qui détiennent une participation de 20 % (au lieu de 10 %).

● **Handicapés** : la réduction d'impôt pour les dépenses de grosses réparations s'appliquera, sans condition d'ancienneté, pour les travaux destinés à faciliter l'accès de leur résidence principale aux personnes handicapées et à adapter leur logement.

● **Logement** : les sénateurs ont prorogé d'un an le dispositif qui exonère, pendant deux ans, les revenus fonciers des propriétaires de logements vacants qui les remettent en location.

● **Diffuseurs de presse** : le Sénat a rétabli un article du projet de budget initial qui avait été supprimé à l'Assemblée et qui prévoit un abattement spécifique de la taxe professionnelle pour les diffuseurs de presse.

● **Grainetiers** : les sénateurs ont abaissé de 50 à 30 millions de francs le seuil de chiffre d'affaires au-delà duquel les entreprises de production de graines, semences et plantes, réalisé par l'intermédiaire de tiers, seront assujetties à la taxe professionnelle.

● **Taxe foncière** : les sénateurs ont supprimé l'article adopté par les députés sur les dégrèvements de la taxe foncière applicables aux jeunes agriculteurs qui s'installent.

● **Pelote basque** : l'article, adopté à l'Assemblée nationale, légalisant les paris engagés sur des parties de pelote basque, est supprimé.

*G. C.*

# La gauche récupère deux sièges de député et en prend trois autres à la droite

## Les élections législatives partielles sont une sévère défaite pour la majorité

**La situation sociale a incontestablement aidé la gauche à faire des législatives partielles une victoire très nette. Au soir du premier tour, dimanche 3 décembre, elle était pratiquement assurée de gagner deux sièges, sur les sept en jeu, deux autres gains étant possibles, mais pas assurés. Elle obtient finalement cinq élus, dont trois dans des circonscriptions solidement ancrées à droite.**

**LA DÉROUTE** est nette pour la majorité. Cinq des *sept circonscriptions* qu'elle détenait et où était organisé un second tour, dimanche 10 décembre, sont en effet passées à gauche, y compris trois détenues depuis fort longtemps par la droite. Le PS en conquiert quatre (la première *des Hautes-Pyrénées*, la neuvième de Seine-Maritime, la huitième du Rhône et la *cinquième de* l'Essone), tandis qu'une, la troisième de Seine-et-Marne, revient au Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement. Les cinq sièges perdus par la droite étaient détenus par l'UDF ; le RPR conserve un des *deux qu'il détenait* et doit *laisser* l'autre à un dissident du mouvement néogaulliste.

La gauche a fait plus que confirmer sa bonne tenue de dimanche 3 décembre. Au soir du premier tour, elle n'était en effet assurée de sa victoire que dans les deux circonscriptions qu'elle avait perdues en mars 1993 (celle de Seine-Maritime et celle des Hautes-*Pyrénées). La bataille paraissait plus* incertaine dans la cinquième de l'Essonne, et franchement hypothétique dans la huitième circonscription du Rhône, qui avait voté à plus de 61 % pour Jacques Chirac au second tour de l'élection présiden*tielle. Le sort de la troisième de* Seine-et-Marne, où un duel opposait le chevènementiste Pierre Carrassus au candidat du Front national, dépendait quant à lui de l'attitude des électeurs de la majorité, appelés par le RPR et une partie *de l'UDF à ne pas choisir entre* les deux candidats du second tour. La défaite de la majorité dans ces cinq circonscriptions prend l'allure d'une sanction.

**FORTE PARTICIPATION**

*La* détermination de l'électorat de gauche contraste en effet avec la *démobilisation de la droite. Ainsi*, dans toutes les circonscriptions que l'opposition conquiert, la participation a été plus forte au second tour qu'au premier, permettant à la gauche de recueillir davantage de voix qu'au premier tour. C'est particulièrement flagrant dans les Hautes-Pyrénées (+5,25 %) et dans *la cinquième de l'Essonne (+3,87 %)*. A l'inverse, les abstentionnistes ont été plus nombreux, au second tour, dans les deux circonscriptions conservées par la majorité, que son candidat ait été opposé au Front national, comme dans la quatrième *circonscription de Seine-et-Marne* (+2,47 % d'abstention), ou à un socialiste, comme dans la deuxième de l'Essonne (+1,39 %).

La poussée de la gauche est particulièrement spectaculaire dans le Rhône, où le candidat de droite *avait été élu dès le premier tour* en 1988 et 1993. Elle est supérieure à dix points dans les Hautes-Pyrénées et la Seine-Maritime. Dans l'autre circonscription où il était présent au second tour de 1993, la cinquième de l'Essonne, le PS améliore également son score d'alors de plus de deux points. En revanche, seule Fré*dérique Bredin, en Seine-Maritime*, progresse par rapport au candidat de gauche du second tour des législatives de 1988. Partout, en outre, les candidats de l'opposition ont bénéficié de bons reports de voix. Le premier tour qui avait lieu dans la quatrième circonscription du Calvados ne dément pas la progression du *PS : si l'ancien ministre Nicole Ame*line (UDF–PR) a toutes chances de retrouver son siège de député le 17 décembre, la candidate socialiste améliore de quinze points le résultats du PS de 1993.

Dans les deux circonscriptions de *Seine-et-Marne, où il était présent* au second tour, le Front national enregistre une forte progression, de l'ordre de dix points, par rapport à 1993, que ce soit face au candidat de gauche (dans la troisième, où il gagne près de 4 500 voix) ou au can*didat de la majorité (dans la qua*trième, où il gagne plus de 3 200 voix). Dans les deux cas, d'ailleurs, les consignes des partis politiques ont été diversement suivies. Dans la troisième circonscription, alors que le RPR, le Parti républicain et Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, avaient demandé *aux électeurs de la majorité de ne* pas choisir entre le chevènementiste Pierre Carrassus et le candidat FN, une partie non négligeable de l'électorat de la droite parlementaire a, malgré tout, voté pour le candidat de gauche. En revanche, dans la quatrième circonscription, il semble que l'appel du PS et du Mouvement *des citoyens à faire barrage au* Front national en votant pour Christian Jacob (RPR) ait été peu entendu de l'électorat de gauche.

**HAUTES-PYRÉNÉES**

(1re circonscription, 2e tour)

*I., 58 857 ; V., 31 601 ; A., 46,30 % ; E., 29 331.*

Pierre Forgues, PS, c. r., adj. m. de Tarbes, 17 226 *(58,72 %)... ÉLU.*

Rolland Castells, UDF–FD, c. r., c. g., m. de Bagnères-de-Bigorre, 12 105 (41,27 %).

[Pierre Forgues (PS) retrouve le siège qu'il avait perdu en 1993 au profit de Gérard Trémège (UDF–PR), dont le mandat parlementaire a été jugé incompatible avec celui de président de l'Association des chambres fran*çaises de commerce et d'industrie par le* Conseil constitutionnel.

M. Forgues améliore de plus de dix points son résultat de 1993. Jean-Marie Le Pen avait officiellement demandé aux électeurs du Front national de soutenir le candidat du PS. Il entendait ainsi riposter à Philippe Douste-Blazy (UDF–FD), ministre de la culture et maire de Lourdes, qui avait appelé, lui, à *« tout faire pour arrêter le candidat du Front national »* de la 3e circonscription de Seine-et-Marne.

3 décembre 1995 : I., 58 957 ; V., 28 565 ; A., 51,55 % ; E., 27 193 ; Pierre Forgues, 11 274 (41,45 %) ; Rolland Castells, 9 056 (33,30 %) ; Michel Cassagne, PCF, 3 323 (12,22 %) ; Jean-Marie Barrère, FN, 2 042 (7,50 %) ; Michel Geoffre, écol., 979 (3,60 %) ; Michel Laserge, LO, 519 (1,90 %).

28 mars 1993 : I., 59 402 ; V., 43 934 ; A., 26,03 % ; E., 40 579 ; *Gérard Trémège, UDF-PR*, 20 889 (51,47 %) ; Pierre Forgues, s., PS, 19 690 (48,52 %).

7 mai 1995 : I., 59 443 ; V., 49 301 ; A., 17,06 % ; E., 46 518 ; Jospin, 26 194 (56,30 %) ; Chirac, 20 324 (43,69 %). ]

**RHÔNE**

(8e circonscription, 2e tour).

*I., 71 274 ; V., 29 403 ; A., 58,74 % ; E., 27 949.*

*Maurice Depaix*, app. PS, c. g., m. d'Amplepuis, 14 384 (51,46 %)... ÉLU.

Maurice Pouilly, UDF–PR, c. g., 13 565 (48,53 %).

[Maurice Pouilly, le candidat soutenu par l'UDF et le RPR, semblait avoir toutes les cartes en mains : cette circonscription a voté à plus de 61 % pour Jacques Chirac lors de *l'élection présidentielle ; son prédécesseur* Alain Mayoud (UDF–PR), décédé en mai 1993 *et remplacé par* Michel Mercier (UDF–FD), élu en septembre au Sénat, avait toujours été élu au premier tour ; les deux autres candidats de droite, qu'il avait dû affronter au premier tour, s'étaient désistés pour lui ; enfin, la composition sociologique de cette circonscription à dominante rurale pouvait laisser penser *que l'électorat était peu sensible à* l'actuel mouvement social. Mais Maurice Depaix (app. PS) a bénéficié d'une meilleure mobilisation de l'électorat et d'un vote de contestation du gouvernement. L'échec de M. Pouilly est une sévère défaite pour la droite lyonnaise.

3 décembre 1995 : I., *71 275* ; V., *28 078* ; A., 60,60 % ; E., 27 109 ; Maurice Depaix, 8 822 *(32,54 %) ; Maurice Pouilly, 8 237* (30,38 %) ; Maurice Lièvre, FN, 4 021 (14,83 %) ; Jean-Michel Lacondemine, UDF-Rad, 2 247 (8,28 %) ; Jean Lafontaine, MPF, 1 275 (4,70 %) ; Bernard Bondon, PC, 1 206 (4,44 %) ; Jean-Claude Hirsch, Verts, 758 (2,79 %) ; Didier Guthmann, LO, 543 (2,00 %).

*7 mai 1995 : I., 71 581 ; V., 58 392 ; A.*, 18,42 % ; E., 54 685 ; Chirac, 33 377 (61,03 %) ; Jospin, 21 308 (38,96 %). ]

**SEINE-MARITIME**

(9e circonscription, 2e tour).

*I., 76 342 ; V., 39 368 ; A., 48,43 % ; E., 37 752.*

Frédérique Bredin, PS, d.e., m. *de Fécamp, 22 728 (60,20 %)...* ÉLUE

Daniel Fidelin, UDF–PR, c. g., 15 024 (39,79 %).

[Frédérique Bredin, ancien ministre socialiste de la jeunesse et des sports, retrouve son siège à l'Assemblée nationale, où elle avait été élue en 1988, et qu'elle avait perdu en 1993. Elle domine *nettement* son concurrent *de droite, qui tentait de conserver à la majorité* le siège que Charles Revet, président (UDF–PR) du conseil général de Seine-Maritime, a quitté, en septembre, pour entrer au Sénat. La candidate socialiste gagne près de quatorze points par rapport à son score du second tour de 1993, et dépasse largement le total des voix de gauche du premier tour sans que le nombre de votants ait sensiblement augmenté. *Le représentant du Front national*, qui avait été éliminé, avait appelé ses élec*teurs à l'abstention*.

3 décembre 1995 : I., 76 337 ; V., 38 820 ; A., 49,14 % ; E., 37 660 ; Frédérique Bredin, 17 691 (46,97 %) ; Daniel Fidelin, 12 090 (32,10 %) ; Patrick Pellion, FN, 4 218 (11,20 %) ; Gerard Busson, PC, 2 231 (5,92 %) ; Alain Rivière, LO, 932 (2,47 %) ; Jean-Yves Métayer, Parti national républicain, 352 (0,93 %) ; Lucien Sorreda, div., 146 (0,38 %).

*28 mars 1993 :* I., 74 756 ; V., 56 429 ; A., 24,51 % ; E., 53 839 ; Charles Revet, UDF-PR, 28 854 (53,59 %) ; Frédérique Bredin, PS, 24 985 (46,40 %).

7 mai 1995 : I., 76 373 ; V., 62 574 ; A., 18,06 % ; E., 59 028 ; Jospin, 29 805 (50,49 %) ; Chirac, 29 223 (49,50 %). ]

**SEINE-ET-MARNE**

*(3e circonscription, 2e tour).*

*I., 71 078 ; V., 27 401 ; A., 61,44 % ; E., 25 068*

Pierre Carassus, MDC sout. PS, m. de Vaux-le-Pénil, 15 038 (59,98 %)... ÉLU.

Grégory Prost, FN, 10 030 (40,01 %).

[Le chevènementiste Pierre Carassus, soutenu par *le PS, le PCF* et *Radical*, l'emporte en dépit des appels à ne pas choisir entre le can*didat de la gauche et celui du Front national* lancés par Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, le Parti républicain ou encore Valéry Giscard d'Estaing. Dans une circonscription qui a toujours appartenu à la droite, M. Carassus bénéficie du report d'une partie non négligeable des voix de la majori*té, et sans doute aussi de la légère augmenta*tion de la participation. De son côté, le candidat d'extrême droite, Grégory Prost, double presque le nombre de ses voix du premier tour. Il confirme les résultats frontistes de mars 1993 et d'avril 1995 dans les villes comme Melun et Montereau, mais également dans les secteurs plus ruraux du sud du département. Il obtient près de dix point de plus que *le candidat FN qui était opposé, lors des* législatives de mars 1993, à Jean-Jacques Hyest (UDF–FD), élu sénateur en septembre 1995.

3 décembre 1995 : I., 71 116 ; V., 26 119 ; A., 63,27 % ; E., 25 227 ; Pierre Carassus, 6 871 (27,23 %) ; Grégory Prost, 5 598 (22,19 %) ; Richard Brun, *UDF-Rad, adj. m. de Melun, c. g.* 3 990 (15,81 %) ; Patrick Septiers, div. d, m. de Moret-sur-Loing, 3 913 (15,51 %) ; José Ruiz, PCF, 3 291 (13,04 %) ; Frédéric Condoulis, LO, 678 (2,68 %) ; Michel Martinez, div.d., 520 (2,06 %) ; Williams Mallol, div.d., 365 (1,43 %). Yves Jego, RPR, qui avait retiré sa candidature, a obtenu 3 voix.

*28 mars 1993* : *I., 68 914 ; V., 42 156* ; A., 38,82 % ; E., 34 799 ; Jean-Jacques Hyest, s., *UDF-CDS, 24 258 (69,70 %) ; Jacques Prost*, FN, 10 541 (30,29 %).

7 mai 1995 : I., 71 212 ; V., 56 226 ; A., 21,04 % ; E., 52 445 ; Chirac, 28 557 (54,45 %) ; Jospin, 23 888 (45,54 %). ]

**SEINE-ET-MARNE**

(4e circonscription, 2e tour).

*I., 72 619 ; V., 27 569 ; A., 62,03 % ; E., 23 807.*

Christian Jacob, RPR, d.e., 13 594 (57,10 %)... ÉLU.

Jacques Gérard, FN, 10 213 (42,89 %).

[Christian Jacob (RPR) perd près de dix points sur son prédécesseur, Alain Peyrefitte (RPR), élu sénateur le 24 septembre, qui déjà au second tour de 1993 était opposé à un can*didat d'extrême droite. Son adversaire*, Jacques Gérard (FN), progresse de plus de 3 000 voix *par rapport au premier tour*, et de plus de dix points par rapport à 1993, mais l'abstention a été très forte. Les électeurs de gauche ont, semble-t-il, été nombreux à refuser de voter pour M. Jacob puisque le nombre de bulletins blancs ou nuls a été relativement élevé (3 762, contre 901 au premier tour).

*3 décembre 1995 : I., 72 620 ; V., 29 361* ; A., 59,56 % ; E., 28 460 ; Christian Jacob, 7 747 (27,22 %) ; *Jacques Gérard, 6 999 (24,59 %)* ; Dominique Binet, PS, 5 190 (18,23 %) ; Claude Pasquier, PC, 4 530 (15,91 %) ; Jacques Ballot, div.d., 2 671 (9,38 %) ; Laurence Viguet, LO, 679 (2,38 %) ; Joël Savry, Verts, 644 (2,26 %).

28 mars 1993 : I., 70 931 ; V., 45 512 ; A., 35,83 % ; E., 37 841 ; Alain Peyrefitte, s., RPR, 25 609 (67,67 %) ; Jacques Gérard, FN, 12 232 (32,32 %).

*7 mai 1995 : I., 73 068 ; V., 58 838* ; A., 19,47 % ; E., 54 974 ; Chirac, 31 701 (57,66 %) ; Jospin, 23 275 (42,33 %). ]

**ESSONNE**

(2e circonscription, 2e tour).

*I., 72 514 ; V. 30 115 ; A. 58,47 % ; E. 28 657.*

Franck Marlin, RPR diss., m. d'Etampes, 16 337 (57,00 %)... *ÉLU*

Elisabeth Doussain, PS, 12 320 (42,99 %).

[Dans cette circonscription très ancrée à droite, Franck Marlin, RPR dissident, creuse l'écart avec sa concurrente socialiste grâce au bon report des voix du représentant officiel de la majorité, le RPR Jean-Jacques Boussaingault, éliminé au premier tour. Il profite aussi *partiellement des suffrages qui s'étaient portés* au premier tour sur le candidat du Front national, tandis que la candidate socialiste obtient un résultat supérieur au total des voix de gauche du dimanche précédent.

3 décembre 1995 : I., 72 523 ; V., 31 122 ; A., 57,08 % ; E., 29 820 ; Franck Marlin, 8 009 (26,85 %) ; Elisabeth Doussain, 5 483 (18,38 %) ; Hubert de Mesmay, FN, 5 334 (17,88 %) ; *Jean-Jacques Boussaingault, RPR*, c. g., 5 212 (17,47 %) ; Gérard Lefranc, PCF, 4 396 (14,74 %) ; Josette Rannou, Verts, 763 (2,55 %) ; Dominique Bazinet, LO, 623 (2,08 %).

28 mars 1993 : I., 69 917 ; V., 46 047 ; A., 34,34 % ; E., 37 008 ; Xavier Dugoin, s., RPR, *26 301 (71,06 %) ; Hubert de Mesmay, FN*, 10 707 (28,93 %).

7 mai 1995 : I., 72 569 ; V., 59 766 ; A., 17,64 % ; E., 55 917 ; Chirac, 31 922 (57,08 %) ; Jospin, 23 995 (42,91 %). ]

**ESSONNE**

(5e circonscription, 2e tour).

*I., 61 804 ; V., 25 767 ; A., 58,30 % ; E., 24 834.*

Jean-Marc Salinier, PS, 13 398 (53,95 %)... ÉLU

Marie-Hélène Aubry, UDF-PR, m. d'Orsay, 11 436 (46,04 %).

[Le candidat socialiste, Jean-Marc Salinier, sort vainqueur d'un duel que le premier tour annonçait serré dans une circonscription solidement tenue par la droite. Il bénéficie d'un bon report des voix de gauche mais profite aussi du surcroît de participation. Sa concur*rente, Marie-Hélène Aubry (UDF–PR), arrivée* en tête au premier tour, n'a pas bénéficié totalement des suffrages qui s'étaient portés sur le candidat du Front national.

3 décembre 1995 : I., 61 809 ; V., 23 380 ; A., 62,17 % ; E., 22 784 ; Marie-Helène Aubry, 8 136 (35,70 %) ; Jean-Marc Salinier, 7 374 (32,36 %) ; Oliver Kuberski, FN, 2 578 (11,31 %) ; Daniel Gouttefarde, PCF, 1 696 *(7,44 %) ; Jean Darvenne, MDC, 1 395* (6,12 %) ; Claude Thomas-Collombier, AREV, 1 103 (4,84 %) ; Nicole Poupinot, LO, 502 (2,20 %).

28 mars 1993 : I., 60 106 ; V., 42 781 ; A., 28,82 % ; E., 40 167 ; Michel Pelchat, s., UDF-PR, 22 556 (56,16 %) ; Paul Loridant, PS, 17 611 (43,84 %).

7 mai 1995 : I., 61 591 ; V., 50 921 ; A., 17,32 % ; E., *48 575* ; Chirac, 25 952 *(53,42 %)* ; Jospin, 22 623 (46,57 %). ]

**CALVADOS**

(4e circonscription, 1er tour).

*I., 70 330 ; V., 27 733 ; A., 60,56 % ; E., 26 929.*

Nicole Ameline, UDF-PR, 10 995 (40,82 %) ; Marie-Rose Coro, PS, 6 944 (25,78 %) ; Christian Guéret du Manoir, FN, 3 630 (13,47 %) ; *Pierre Mouraret*, PC, 2 323 (8,62 %) ; Françoise Gay, div.d., 1 271 (4,71 %) ; Emeric Blasselle, MPF, 888 (3,29 %) ; François Morin, Verts, 878 (3,26 %)... BALLOTTAGE

[Seul ancien ministre du premier gouvernement d'Alain Juppé à tenter, pour l'heure, de récupérer son siège de député, Nicole *Ameline arrive logiquement en tête de cette* législative partielle dans une circonscription qui fut le fief de Michel d'Ornano. Elle perd cependant près de la moitié des voix qu'elle avait obtenues en 1993, mais l'abstention, cette fois, a été particulièrement élevée. La candidate socialiste ayant gagné 15 points par rapport à 1993, c'est elle qui sera en lice au second tour, alors qu'à la précédente législative le *représentant du PS avait été éliminé*, laissant la place à celui du FN.

21 mars 1993 : I., 69 234 ; V., 47 875 ; A., 30,85 % ; E., 45 437 ; Nicole Ameline, s., UDF-PR, 19 816 (43,61 %) ; Guy Dupin, FN, 4 843 (10,65 %) ; Jangui Le Carpentier, PS, 4 757 (10,46 %) ; Gérard Pruvost, RPR diss., 4 460 (9,81 %) ; *Pierre Mouraret, PC, 3 184 (7,00 %)* ; Michel Lamarre, écol., 3 037 (6,68 %) ; Co*rinne Lepage, GE, 2 806 (6,17 %) ; Elysabeth* Morisseau, MDR, 1 249 (2,74 %) ; Alexis Mourre, MDC, 509 (1,12 %) ; Jean-Claude Metier, div.d., 506 (1,11 %) ; Sonia Germain, NE, 270 (0,59 %).

23 avril 1995 : I., 70 607 ; V., 57 211 ; A., 18,97 % ; E., 55 899 ; Balladur, 13 182 *(23,58 %) ; Chirac, 11 896 (21,28 %) ; Jospin*, 10 837 (19,38 %) ; Le Pen, 7 976 (14,26 %) ; Hue, 4 018 (7,18 %) ; Laguiller, 3 288 (5,88 %) ; de Villiers, 2 965 (5,30 %) ; Voynet, 1 583 (2,83 %) ; Cheminade, 151 (0,27 %). ]

# Huit élections cantonales partielles

**LANDES**

Canton de Montfort-en-Chalosse (2e tour).

*I., 7 240 ; V., 5 553 ; A., 23,30 % ; E., 5 440.*

Marie-Elisabeth Servières, PS, m. de Sort-en-Chalosse, 2 740 (50,36 %)... ÉLUE.

Alain Rivière, c. s., div. d., adj. m. de Montfort, 2 700 (49,63 %).

[Annulée pour une irrégularité dans les votes par procuration, l'élection d'Alain Rivière (div. d.) n'avait été acquise que par 21 voix d'avance. C'est pour 40 voix que M. Rivière a perdu son siège, dimanche 3 décembre, au profit de la socialiste Marie-Elisabeth Servières. Celle-ci a bénéficié de la *plus forte mobilisation et d'un bon report des voix communistes.*

26 novembre 1995 : I., 7 242 ; V., 5 054 ; A., 30,21 % ; E., 4 960 ; Alain Rivière, 2 306 (46,49 %) ; Marie-Elisabeth Servières, 2 014 (40,60 %) ; Yves Labadie, PC, 528 (10,64 %) ; Michel Prenat, FN, 112 (2,25 %).

27 mars 1994 : I., 7 199 ; V., 5 305 ; A., 26,30 % ; E., 5 031 ; Alain Rivière, div. d., c. m., 2 526 (50,20 %) ; Guy Gaulacq, PS, 2 505 (49,79 %).]

**MOSELLE**

Canton de Verny (2e tour).

*I., 19 927 ; V., 8 960 ; A., 55,03 % ; E., 8 550.*

Gilbert Jansem, c. s., UDF, m. de Marly, 4 596 (53,75 %)... ÉLU.

Jean François, div. g., m. de Saint-Jure, 3 954 (46,24 %).

[Gilbert Jansem (UDF) est réélu après avoir vu son élection de mars 1994 annulée. Jean François (div. g.) est cette fois nettement devancé dans son troisième duel avec M. Jansem.

*3 décembre 1995 : I., 19 931 ; V., 8 883 ; A., 55,43 % ; E., 8 642 ; Gilbert Jansem, 3 701 (42,82 %)* ; Jean François, 2 528 (29,25 %) ; Marie-Thérèse Gansoinat, PS, 1 281 (14,82 %) ; Christian Lefait, FN, 849 (9,82 %) ; Michel Lers, PC, 138 (1,59 %) ; Roger-Louis Weber, div. d., 101 (1,16 %) ; Gerard Welfringer, Radical, 44 (0,50 %).

27 mars 1994 : I., 19 651 ; V., 11 257 ; A., 42,71 % ; E., 10 470 ; Gilbert Jansem, UDF-PR, 5 236 (50,00 %) ; Jean François, div. g., 5 234 (49,99 %).]

***HAUTES-PYRÉNÉES***

Canton de Vielle-Aure (2e tour).

*I., 2 359 ; V., 1 896 ; A., 19,62 % ; E., 1 823.*

Maryse Beyrie, div. g., m. de Vieille-Aure, 934 (51,23 %)... ELUE.

Jean-Henry Mir, div. g., m. de Saint-Lary, 889 (48,76 %).

[Forte participation dans ce canton montagnard où il s'agissait de choisir le successeur de Jean Mouniq (div. g.), ancien vice-président du conseil général, condamné à cinq ans d'inéligibilité pour fraude électorale. Maryse Beyrie (div. g.), qui avait déjà repris, à la mairie de Vieille-Aure, le flambeau du conseiller général démissionnaire, emporte logiquement le second tour devant un autre divers gauche, Jean-Henri Mir.

3 décembre 1995 : I., 2 359 ; V., 1 727 ; A., 26,79 % ; E., 1 691 ; Maryse Beyrie, 692 (40,92 %) ; Jean-Henry Mir, 464 (27,43 %) ; *Jean-Pierre Belmas, div. g., adj. m. d'Aragnouet, 213 (12,59 %) ; Jacques* Garcia, div. d., 205 (12,12 %) ; Jean-Claude Pomé, div. g., 64 (3,78 %) ; Jean-Michel Maria, PC, 53 (3,13 %).]

**BAS-RHIN**

Canton de Rosheim (2e tour).

*I., 10 918 ; V., 3 521 ; A., 67,75 % ; E., 3 304.*

Alphonse Troestler, c. s., UDF-FD, m. de Rosheim, 2 353 (71,21 %)... RÉÉLU.

Jean-Pierre Vonbank, div. d., c. m. de Rosheim, 951 (28,78 %).

[Conseiller général depuis 1988, *Alphonse Troetsler (UDF-FD)* avait vu sa réélection de 1994 annulée par le Conseil d'Etat. Les juges avaient estimé qu'employé de la région d'Alsace, il y exerçait *des responsabilités incompatibles avec le mandat de conseiller général*. Désormais privé de toute fonction d'autorité à la région, M. Troetsler estime être redevenu éligible. Il lui a fallu cependant attendre le second tour de ce scrutin pour retrouver son mandat puisque, bien qu'ayant obtenu la majorité absolue des voix au premier tour, il n'avait pas recueilli les suffrages d'au moins un quart des électeurs inscrits.

3 décembre 1995 : I., 10 918 ; V., 4 144 ; A., 62,04 % ; E., 3 915 ; Alphonse Troestler, c. s., UDF-FD, m. de Rosheim, 2 446 (62,47 %) ; Jean-Pierre Vonbank, div. d., c. m. de Rosheim, 815 (20,81 %) ; Stéphane Bourhis, FN, *c. m. de Hoenheim, 654 (16,70 %).*

27 mars 1994 : I., 10 739 ; V., 6 510 ; A., 39,37 % ; E., 6 055 ; Alphonse Troetsler, UDF-CDS, 3 653 *(60,33 %) ; Yves Jeuland, PS, 2 402 (39,66 %).*]

**HÉRAULT**

Canton de Montpellier-8 (1er tour).

*I., 18 573 ; V., 5 669 ; A., 69,47 % ; E., 5 489.*

Jacques Atlan, PS, m. de Saint-Jean-de-Vedas, 1 687 (30,73 %) ; Jean-Claude Gaujal, RPR, 1 220 (22,22 %) ; Alain Jamet, FN, 946 (17,23 %) ; Guy Couderc, div. g., 685 (12,47 %) ; *Michel Tali, PCF, 656 (11,95 %) ; Loïc Martinez, Verts,* 176 (3,20 %) ; Philippe Thines, Radical, 119 (2,16 %)... BALLOTTAGE

*[Ce scrutin a été marqué par une forte abstention. Contrairement au scrutin de mars 1994*, où une triangulaire avait facilité la tâche de Jean-Claude Gaujal, dont l'élection a été annulée par le tribunal administratif, l'ancien socialiste Guy Couderc n'est plus en position de se maintenir, ce qui devrait avantager le candidat du PS. Mais il faudra compter avec les voix du Front national en forte hausse, au moins en pourcentage.

20 mars 1994 : I., 17 483 ; V., 8 985 ; A., 48,60 % ; E., 8 553 ; Jean-Claude Gaujal, RPR, 2 327 (27,20 %) ; Jacques Atlan, PS, 2 127 (24,86 %) ; Guy Couderc, c. s., app. PS, 1 880 (21,98 %) ; Hélène Zouroudis, FN, 936 (10,94 %) ; Michel Tali, PC, 649 (7,58 %) ; Michel Pieyre, GE, 535 (6,25 %) ; Anika Paun, AP, 101 (1,18 %).]

**PAS-DE-CALAIS**

Canton de Béthune-Nord (1er tour).

*I., 15 985 ; V., 8 040 ; A., 49,70 % ; E., 7 804.*

Jacques Mellick, PS, 2 518 (32,26 %) ; Marie-France Deleflie, div., m. d'Annezin, 1 712 (21,93 %) ; Jacques Pomart, RPR, 1 679 (21,51 %) ; Jacques Delelis, PCF, 1 383 (17,72 %) ; Patrick Ratcliffe, FN, 353 (4,52 %) ; Michel Hecquet, MEI, 159 (2,03 %)... BALLOTTAGE

[Cette cantonale était provoquée par l'annulation de l'élection d'Albert Delahaye (PS) pour dépassement de frais de campagne, ce qui l'a rendu inéligible pour un an. *M. Delahaye avait succédé*, dans ce canton, à Jacques Mellick (PS), député et maire de Béthune. Dimanche, c'est le fils de *M. Mellick, également prénommé Jacques, qui était le candidat du PS. Et le scrutin avait pour beau*coup valeur de symbole dans une ville dont le maire est sous le coup d'une condamnation de deux ans d'inéligibilité. Si M. Mellick arrive en tête du premier tour, il perd trois points par rapport à M. Delahaye. Le grand perdant de ce premier tour est le candidat RPR. Celui du PC progresse, en revanche, de plus de 5 points, mais il ne peut se maintenir.

20 mars 1994 : I., 15 964 ; V., 10 778 ; A., 32,57 % ; E., 10 327 ; Albert Delahaye, PS, 3 657 (35,41 %) ; Jacques Pomart, RPR, 2 620 (25,37 %) ; Marie-France Deleflie, div. d., 1 866 (18,06 %) ; Jacques Delelis, PC, 1 237 (11,97 %) ; Olivier Pennel, FN, 546 (5,28 %) ; *Serge Pacheka, Verts, 401 (3,88 %).*]

***HAUTE-SAÔNE***

Canton de Fresne-Saint-Mamès (1er tour).

*I., 3 244 ; V., 2 296 ; A., 29,22 % ; E., 2 225.*

André Huguin, app. RPR, m. de Frétigney-et-Velloreille, 1 042 (46,83 %) ; Jean-Pierre Chausse, div. g. sout. PS, 1 011 (45,43 %) ; Jean-Marc Brissaud, FN, 172 (7,73 %)... BALLOTTAGE.

[La participation a été forte pour élire le successeur de Patrick Ontani (RPR), décédé. Le candidat de la majorité départementale, André Huguin (app. RPR), obtient pratiquement le même score que Patrick Ontani. Le FN progresse légèrement, tandis que le candidat de la gauche améliore très *nettement le total des voix de l'opposition.*

22 mars 1992 : I., 3 274 ; V., 2 602 ; A., 20,52 % ; E., 2 462 ; Patrick Ontani, RPR, 1 152 (46,79 %) ; Jean-Pierre Chausse, GE, 536 (21,77 %) ; Hubert Ganier, PS, 244 (9,91 %) ; Pierre Marie, div. d., 227 (9,22 %) ; Jacky Poulet, FN, 159 (6,45 %) ; Patrice Godard, div. d., 95 (3,85 %) ; Patrick Ivance, PC, 49 (1,99 %).]

**YVELINES**

Canton de Montigny-le-Bretonneux (1er tour).

*I., 31 493 ; V., 8 881 ; A., 71,80 % ; E., 8 682.*

Roland Nadaus, PS, m. de Guyancourt 3 574 (41,16 %) ; Michel Laugier, UDF-FD, 3 032 (34,92 %) ; Roger Gilissen, FN, 714 (8,22 %) ; Georges Champigny, PCF, 643 (7,40 %) ; Emmanuel Videcoq, Verts, 318 (3,66 %) ; Jean-Guy Sayous, GE, 258 (2,97 %) ; Philippe Fourchon, NE, 143 (1,64 %).

[Roland Nadaus (PS) arrive en tête du 1er tour devant le candidat de la majorité. Il améliore de 10 points son score de mars 1994, tandis que Michel Laugier perd près de 5 points sur Nicolas About (UDF-FD), dont il dirige le cabinet. Cette cantonale partielle fait suite à la démission de M. About, *sénateur et maire de Montigny-le-Bretonneux, touché par le cumul des mandats.*

20 mars 1994 : I., 28 879 ; V., 16 339 ; A., 43,45 % ; E., 15 680 ; Nicolas About, c. s., UDF-PSD sout. RPR, 6 642 (42,35 %) ; Roland Nadaus, PS, 4 902 (31,26 %) ; Patrick Guerand, GE, 1 930 (12,30 %) ; Jean-Pierre Atoch, FN, 1 173 (7,48 %) ; Roland Thébault, PC, 1 033 (6,58 %).]

DISPARITIONS

# Lord Matthews

## Un magnat de la presse britannique

**LORD MATTHEWS**, qui fut le propriétaire du quotidien *The Daily Express* et à ce titre l'un des plus puissants « barons » de Fleet Street, ancien quartier général londonien de la presse britannique, est mort d'un cancer dans sa demeure de Jersey, mardi 5 décembre. Il était âgé de soixante-seize ans.

Incarnation du mythe de la réussite à la Thatcher – il fut livreur de journaux dans sa jeunesse, avant de devenir millionnaire –, Victor Collin Matthews était né en 1919 dans un faubourg populaire de Londres. En dépit de ses Rolls Royce et de ses chevaux de course, il en conservera toujours la bonhomie et l'accent cockney.

Élevé uniquement par sa mère, le jeune Matthews ambitionnait d'être footballeur professionnel ou reporter. Après des débuts comme employé dans une firme de tabac, puis six ans passés dans la Navy, notamment pendant la seconde guerre mondiale, il acheta une petite société de construction. Allié à un autre *self-made man* qui l'avait remarqué, Nigel Broackes, il développa ensuite la firme Trafalgar House, jusqu'à en faire un véritable conglomérat regroupant la ligne maritime Cunard, où figurait le *Queen Elizabeth 2*, des cimenteries et l'hôtel Ritz.

C'est en 1977 que Trafalgar racheta l'empire de presse de Lord Beaverbrook, qui comprenait alors le *Daily Express*, le *Sunday Express* et l'*Evening Standard*. Alors qu'il affirmait « *ne pas avoir d'encre dans le sang* », le nouvel homme de presse s'intéressa pourtant de très près aux articles parus dans ses journaux. En 1978, il créa le *Daily Star*, premier tabloïd d'ampleur nationale à paraître en Grande-Bretagne depuis 1914.

Celui qui se vantait de pouvoir mettre au pas le syndicat du Livre britannique et se prévalait d'être le premier donateur privé du parti conservateur fut anobli en 1980. Mais ce pair du royaume ne participa que peu aux débats de la chambre des Lords. Les affaires de Lord Matthews et de Trafalgar House périclitèrent au début des années 80, des différends entre lui et Nigel Broackes aboutissant notamment à la scission des activités « presse », baptisées Fleet Holdings. Lord Matthews présidera ce groupe jusqu'en 1985, date à laquelle il sera racheté.

Déçu par la vie, déçu par le thatchérisme, Victor Collin Matthews prit une retraite solitaire en s'adonnant aux chevaux et au golf. Le récent décès de son épouse avait accentué l'isolement de celui qui affirmait : « *Je ne crois pas à la chance.* »

*Yves-Marie Labé*

# Pierre Servagnat

## Un grand résistant

**PIERRE SERVAGNAT**, résistant et ancien chef des Forces françaises de l'intérieur (FFI) dans la Marne, est décédé, mercredi 6 décembre, à Sermiers (Marne), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Officier de réserve quand la seconde guerre mondiale éclate, Pierre Servagnat est démobilisé à Tarbes, mais il cherche à regagner Epernay, la ville de Champagne où il habite et qu'il rejoint à l'été 1940.

Il va, dès lors, s'y consacrer à toute une série d'activités clandestines et il organise, dans l'arrondissement d'Epernay, le recrutement d'agents de liaison, le transport et la cache d'armes, la propagande, le noyautage des administrations, le renseignement, l'aide aux prisonniers et le passage en Angleterre de patriotes traqués par la Gestapo. Toutes ces activités de résistance, au sein, dès 1941, du « Groupement Résistance », il les mène au nez et à la barbe des Allemands qui occupent sa maison.

A partir de 1942, Pierre Servagnat va travailler avec un jeune avocat, Me Pierre Arrighi, l'un des responsables militaires des mouvements « Ceux de la Résistance » (CDLR) et « Combat ». En 1943, il crée, pour l'arrondissement d'Epernay, le « Bureau des opérations aériennes » (BOA), un organisme inspiré depuis Londres par le colonel Passy (André Dewavrin) qui dirige les services spéciaux français auprès du général de Gaulle.

Le 17 novembre 1943, le réseau de Pierre Servagnat est démantelé par la Gestapo qui, ne parvenant pas à le retrouver, arrête sa jeune femme, Fernande, et leur dernier-né. Mme Servagnat sera déportée à Ravensbrück. Pierre Servagnat, caché à Paris, continue la lutte, qu'il finira avec le grade de colonel de réserve.

Titulaire de la croix de guerre, de la médaille militaire, de la médaille de la Résistance, de la King's Medal of Courage et de la Medal of Freedom, il était officier de l'ordre national du Mérite et officier de la Légion d'honneur.

*Jacques Isnard*

■ **JEAN-PIERRE DANNAUD**, membre honoraire du Conseil d'Etat, ancien commissaire au tourisme, est mort jeudi 7 décembre à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans.
Né le 6 février 1921 à Paris, Jean-Pierre Dannaud était agrégé de philosophie et ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Etudiant, il rejoint en 1943 la 1re division française libre et participe aux campagnes d'Italie et de France. Après la guerre, il est de 1947 à 1948 professeur au lycée Janson-de-Sailly, puis attaché culturel à Saïgon. En 1950, il entre au cabinet du général de Lattre de Tassigny, haut commissaire et commandant en chef en Indochine. Nommé, en 1954, chef de la mission universitaire et culturelle française au Maroc, il devient directeur de la coopération culturelle et technique au ministère de la coopération en 1961. Nommé conseiller d'Etat en 1966, il est, d'avril 1967 à mai 1968, directeur du cabinet de Christian Fouchet, ministre de l'intérieur. Puis, après avoir présidé en 1969 le Centre d'information et de documentation de la jeunesse (CIDJ), il est nommé commissaire au tourisme en octobre 1970.
Elu conseiller général du canton de Lauzès, dans le Lot, en 1967, Jean-Pierre Dannaud s'était présenté à deux reprises, dans ce département, comme candidat gaulliste aux élections législatives de 1967 et 1968. Il avait été battu, les deux fois, par l'ancien ministre radical, Maurice Faure.

■ **ROQUE CARRION**, « commandant Icare » dans la Résistance, est décédé, vendredi 8 décembre, à Lanester (Morbihan), à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Espagnol d'origine, réfugié en France, en 1939, après la défaite des républicains, Roque Carrion rejoint les maquis de Plouray, dans le Morbihan, et il participe à de nombreux sabotages ou attentats. Il a commandé un bataillon de Francs-tireurs et partisans (FTP), qui aida à libérer Pontivy (Morbihan) et Rostrenen (Côtes-d'Armor). En août dernier, il avait reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

■ **ALAIN VIAN**, frère de l'écrivain Boris Vian, est mort le 30 novembre des suites d'une longue maladie, à l'âge de soixante-treize ans. Alain Vian, qui tenait un magasin d'instruments anciens, rue Grégoire-de-Tours à Paris, avait participé en 1947, avec ses deux frères, Boris et Lélio, à l'ouverture du célèbre cabaret de jazz de Saint-Germain-des-Prés, Le Tabou, en jouant de la batterie.

NOMINATIONS

### DIPLOMATIE

**Patrick Roussel** a été nommé ambassadeur à Haïti, en remplacement de Philippe Selz, par décret paru au *Journal officiel* du 9 décembre.

[Né le 4 avril 1950, Patrick Roussel a été affecté au ministère de la coopération à sa sortie de l'ENA, en 1978, et détaché à la Caisse centrale de coopération économique, de 1983 à 1987. Depuis décembre 1992, il était chef de la mission de coopération et d'action culturelle en Côte-d'Ivoire, à Abidjan.]

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Jean-Louis Aucouturier**, professeur à l'université scientifique Bordeaux-I, a été nommé, lors du conseil des ministres du 6 décembre, président du Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, en remplacement de René Mornex. A cette occasion, la moitié des membres du CNE ont été renouvelés.

[Né le 13 avril 1936 à Saint-Vincent-de-Connezac (Dordogne), Jean-Louis Aucouturier, docteur ès sciences physiques, a débuté sa carrière comme assistant (1961), puis maître-assistant (1964) à l'université de Bordeaux. Nommé maître de conférences en 1979, puis professeur en 1980, il est, depuis cette date, directeur de recherche à l'Ecole nationale d'électronique et de radioélectricité de Bordeaux. En 1995, il est appelé à diriger l'Institut de microélectronique d'Aquitaine, un établissement de cent dix personnes. Membre du comité scientifique du CNRS à l'INSA de Lyon et de Montpellier, il faisait partie, depuis 1994, des experts auprès du Comité national d'évaluation.]

### ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

**Claude Dulong**, historienne, spécialiste du Grand Siècle, a été élue, lundi 4 décembre, à l'Académie des sciences morales et politiques au fauteuil de Jean Laloy. Auteur notamment de *L'Amour au XVIIe siècle* (Hachette), *Anne d'Autriche* (Hachette), *Marie Mancini* (Perrin) ou *La Vie quotidienne à l'Elysée au temps du général de Gaulle* (Hachette), Claude Dulong, née en 1927, est la première femme à occuper un siège dans la section Histoire et Géographie de l'Académie.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 8 décembre est publié :

● **Gouvernement** : un décret relatif aux attributions du ministre délégué à l'emploi, Anne-Marie Couderc.

Au *Journal officiel* du dimanche 10 décembre sont publiés :

● **Ile-de-France** : un décret déclarant d'utilité publique les travaux de construction de la dernière partie de l'autoroute A 86.

● **Rhônes-Alpes** : un décret portant classement du parc régional du massif des Bauges (Rhônes-Alpes).

**AU CARNET DU « MONDE »**

**Décès**

– Bernadette Beurthey,
sa mère,
Anne-Claire, Olivier et Théo,
Thomas
Et tous ses amis,
*ont l'immense douleur de faire part de la* mort accidentelle de

**Antoine BEURTHEY,**

à l'âge de vingt-cinq ans, le 7 décembre 1995.

Associons dans nos pensées le souvenir de son père,

**Claude BEURTHEY,**

disparu le 3 avril 1989.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 12 décembre, à 14 heures, en l'église Saint-Léonard de Croissy-sur-Seine (Yvelines).

3, rue de Seine,
78290 Croissy-sur-Seine.

– Son ami, ses parents, ses frères,
Tous les autres membres de la famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**René FROIDEVAUX,**
docteur en médecine,

mort du sida, le 8 décembre 1995, à l'âge de trente-cinq ans.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, le vendredi 15 décembre, à 10 heures.

– En union avec leur père, Nils Giesecke (†),
Ses enfants,
Brigitte Grauman-Giesecké,
Alain Giesecké,
Anne Hutchings-Giesecké,
leurs conjoints, enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Pierre de LOËS,**
née *Odette Scherf*,

survenu à son domicile, le 8 décembre 1995, 32, rue Cino-del-Duca, 92200 Neuilly-sur-Seine.

*La cérémonie religieuse sera célébrée* le mardi 12 décembre à 11 heures, en l'église réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.

Selon son désir, ni fleurs ni couronnes.

*« Dieu essuiera toutes larmes et la mort ne sera plus. »*

– *Mme* Yvonne Marnier,
son épouse,
a la douleur de faire part du décès de

**M. Raymond MARNIER,**

survenu à Paris, le 8 décembre 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Pierre MATHON,**
ingénieur de l'ONERA,
*artiste et épicurien,*

*le 29 novembre 1995, à l'âge de soixante-*quatorze ans.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Broussais, le 12 décembre à 8 heures, suivie de l'inhumation à Albas (Lot), à 15 heures.

– Sa famille, ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

**René MORATTEL,**

survenu à Annecy, le 5 décembre 1995, à l'âge de *soixante-dix-neuf ans.*

*L'incinération a eu lieu dans l'intimité* familiale.

Familles Morattel, Molié, Purson et Cotte.

– Mme Raoul Perrier,
son épouse,
Mme Frédérique Perrier,
M. et Mme Yves Le Goff,
M. et Mme Marc-Nicolas Perrier,
ses enfants,
Ses petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Raoul PERRIER,**
ancien journaliste,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 décembre 1995.
La cérémonie religieuse a été célébrée à Paris, *dans la plus stricte intimité familiale.*

30, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.
9, rue Jeanne-Hachette,
75015 Paris.
7, Hent Ker Garrec,
29950 Clohars-Fouesnant.
48, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris

– Mme Suzanne Prévost,
son épouse,
M. Jean-Paul Prévost,
M. et Mme Georges Servajean,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Paul PRÉVOST.**

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 12 décembre 1995, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, à Paris-9e.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– *Mme* Antoine Saglier,
née Christiane Grunebaum,
son épouse,
Anne Saglier,
Isabelle et Alain Guédon,
Jacques et Jocelyne Saglier,
ses enfants,
Stéphane et Cécile Molère,
Raphaël et Alexandre Saglier,
Nicolas et *Sophie Poncin*,
ses petits-enfants,
*Mme Jean Grunebaum,*
Les familles Birman, Saglier, Bickert
Et tous ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

**M. Antoine SAGLIER,**

survenu le 7 décembre 1995, à l'âge de soixante-treize ans.

*« Je demande à être incinéré. C'est la seule façon de rejoindre ceux que j'ai perdus et de subir « post mortem » le martyre qu'ils ont enduré. Je ressens cela comme un ultime geste vers ceux qui ont tout subi, et ont fini de cette façon. »*

L'inhumation des cendres aura lieu le mercredi 13 décembre, à 14 heures, au cimetière de Butry-sur-Oise (Val-d'Oise).

*Le présent avis tient lieu de faire-part.*

72, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

**Messes anniversaires**

– Mme Henri Tézenas du Montcel,
née Christina du Boisberranger,
son épouse,
Ses enfants,
*La chambre de commerce et d'industrie* de Paris,
*Et son président Hubert Flahault,*
Le groupe HEC, et son directeur général Bernard Ramanantsoa,
L'université Paris-Dauphine, et son président Elie Cohen,
L'Envol, association destinée à accueillir les enfants atteints du cancer,
Et son président Jean Drucker,

font part du rappel à Dieu, il y a un an, à la suite d'un cancer, de

**M. Henri TÉZENAS DU MONTCEL,**
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur agrégé d'économie
et de gestion des universités de Paris,
président honoraire de l'université Paris-Dauphine,
ancien président
de Radio France Internationale,
ancien directeur général
du Groupe HEC,
ancien président fondateur de L'Envol.

Une messe sera célébrée le mercredi 13 décembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

*« Alors que l'homme extérieur en nous s'en va en ruine, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour, les choses visibles en effet n'ont qu'un temps, les invisibles sont éternelles. »*
Saint Paul, 2e épître aux Corinthiens.

139, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.

**Services religieux**

– En mémoire de

**Itzhak RABIN,**
premier ministre d'Israël,

assassiné il y a un mois.

Nous vous invitons à venir nombreux *participer à une cérémonie* de recueillement et de prières, mardi 12 décembre *1995, à 18 h 30, à la grande synagogue de* Paris, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris.
Le grand rabbin de France, le grand rabbin de Paris, le consistoire central et le consistoire de Paris.

**Anniversaires de décès**

– Le 12 décembre 1942,

***Sioma* SCHAUBER,**
résistant FTP-MOI,

né le 2 février 1914 à Czernovitz, Bukovine, arrêté et livré par la police du gouvernement de Vichy, était fusillé par l'occupant nazi au Fort d'Ivry.

Nous pensons très fort à lui.

Hana,
son épouse,
Mariana,
sa fille,
Antonin Bénézet,
*son petit-fils.*

**Séminaires**

**COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE**

● ***Séminaires***
Hélène Cixous : « Poétique de la différence sexuelle : Essais de zèles », 16 décembre - 6 et 20 janvier, 9 h 30-15 h 30, ENS, 45, rue d'Ulm.
Alain David : « L'envers des concepts ». Rectificatif, 5 et 19 janvier, 18 heures-20 heures, université Paris-VII-Jussieu.
● ***Hommage à François Châtelet***
Pour le dixième anniversaire de la disparition de François Châtelet, et dans le cadre de l'hommage qui lui sera rendu par la Société des gens de lettres, la chancellerie des universités de Paris, France-Culture et France 2 :
*Conférence de Jean-François Lyotard* : « François Châtelet : une philosophie en acte ». Présentation de M. Gendreau-Massaloux, 15 décembre, 19 heures, amphithéâtre Richelieu, Sorbonne. Salon philosophique autour de l'œuvre de F. Châtelet. Intervenants : M. Abensour, E. Balibar, B. Corréa, J. Derrida, J.-T. Desanti, O. Revault d'Allonnes, H. Rizk, J.-P. Vernant, *19 décembre*, 19 heures, *salon de la* Coupole, 102, boulevard Montparnasse.
Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.
Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

**Concours**

– La poste de la République de Corée (Séoul) organise un concours international *de dessin sur les deux thèmes suivants* : campagne antidrogue et Universiades *d'hiver 1997*. Les dessins qui remporteront le premier prix, outre une prime de 4 millions de wons (100 wons = 0,65 F), seront édités sous forme de timbres-poste. Les second et troisième prix s'élèvent à 2 et 1 million de wons. Date limite de dépôt des candidatures : le 31 décembre 1995. Pour obtenir le détail du règlement du concours, s'adresser au *Service national des timbres-poste*, à Paris, au 44-12-19-15 ou au 44-12-19-18. Fax : 44-12-19-19.

**Prix**

– Le jury du prix Jean-Maîtron, constitué par le CRHMSS - Paris-Ier, à l'initiative de la FEN, a décerné le prix 1995 au mémoire de maîtrise de

**Benoît KAPLAN,**
*Une génération d'élèves des grandes écoles en Algérie.*

La remise publique a eu lieu le mercredi 22 novembre.

CRHMSS - université Paris-I,
9, rue Malher (métro Saint-Paul).

**Expositions**

**HANNIG GERMAIN**

expose ses œuvres du 5 au 26 décembre 1995, à la galerie

**La Rhumerie,**
166, boulevard Saint-Germain,
Paris-6e.
Tél. : 43-54-28-94

**Soutenances de thèse**

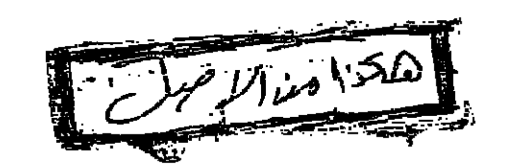
– Jean-Claude Daumas soutiendra sa *thèse de doctorat* : « L'Amour du drap. Blin et Blin, 1827-1975. Histoire d'une entreprise lainière familiale », à la Sorbonne-Paris-IV, le 15 décembre 1995, bibliothèque Pierre-Léon, à 14 heures, devant un jury composé des professeurs J.-P. Chaline (directeur), F. Caron, S. Chassagne, M. Hau et Y. Lequin.

– *Jérôme Cicile* soutiendra sa thèse de doctorat (géographie) : « La mobilité des personnes dans les grandes villes européennes : de la congestion automobile à la régulation de la demande », sous la direction du professeur Bernard Barbier, le mercredi 13 décembre 1995, à 9 heures, à l'université Provence-Aix-Marseille-I, (salle des professeurs) 29, avenue R.- Schuman, 13100 Aix-en-Provence.

– Marie-Madeleine de Cevins (née de Pourquery) soutiendra sa thèse intitulée « L'Eglise dans les villes hongroises aux XIVe et XVe siècles » à l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), dans la salle des Actes, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris, le vendredi 15 décembre, à 14 heures.
Le jury sera composé de Mme et MM. les professeurs Joseph Avril, Jean Bérenger, Henri Dubois, Jerzy Kloczowski et Paulette Leclercq.

– Paul Gaudin soutiendra sa thèse en vue de l'obtention du nouveau doctorat d'Etat (Etudes italiennes) jeudi 11 janvier 1996, à 15 heures, à l'université de Paris-Sorbonne, centre Malesherbes, amphithéâtre D, 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris. Le jury sera composé de M. Christian Bec, professeur à l'université de Paris-Sorbonne, directeur de thèse ; *M. Jean-Michel Gardair*, professeur à l'université de Paris-Sorbonne ; M. Francesco La Brasca, professeur à l'université François-Rabelais de Tours ; M. Antonio Stauble, professeur à l'université de Lausanne.
Sujet : Le statut socioprofessionnel des écrivains italiens nés entre 1370 et 1450.

– M. Lionel Chaty soutiendra publiquement sa thèse de doctorat en science politique : « La responsabilité en valeur. Projets de service et centres de responsabilité dans l'administration française » le mardi 19 décembre 1995, à 14 h 15, centre Panthéon (aile Soufflot, salle 1, 1er étage). Le jury sera composé de MM. D. Gaxie, J. Chevallier, J. Lagroye, J.-C. Thoenig et D. Bargas.





**EXCLUSION** Les Restos du cœur ont lancé, lundi 11 décembre, leur nouvelle campagne de distribution de paniers repas. Environ cinq cent mille personnes en avait bénéficié en 1994. L'association, créée par Coluche il y a dix ans, a multiplié les services et tente désormais de proposer des hébergements et des activités de réinsertion. ● EN RÉGION PARISIENNE, les vendeurs à la criée de journaux de rue tentent de s'adapter à la paralysie des transports en commun. Leurs ventes s'en ressentent ; chacun doit trouver de nouveaux lieux et définir de nouvelles stratégies de vente. ● DANS LE DÉPARTEMENT du Nord, le conseil général est mis en cause par Médecins sans frontières pour avoir contingenté l'accès aux soins des plus démunis. Des quotas trimestriels de deux, trois ou cinq « bons médicaux » sont accordés et ne peuvent être dépassés qu'après de longues procédures.

# Pour son onzième hiver, la « maison Coluche » s'est agrandie

## Les Restos du Cœur ont ouvert, lundi 11 décembre, et pour cent jours. Ils devraient distribuer plus de cinquante millions de repas. L'association a élargi son champ d'action au fil des années et intervient désormais dans les domaines du logement, des soins, de la réinsertion

« *EN ESPÉRANT ne pas nous revoir l'année prochaine* ». C'est dans cet esprit, façon Coluche, que les pionniers des Restos du cœur s'étaient séparés après leur première campagne. hélas ! la grande pauvreté n'a fait qu'augmenter et, dix ans après leur création, le 14 octobre 1985, les Restos du cœur sont toujours forcés d'être là, plus sollicités que jamais.

Lancée, comme d'habitude, pour cent jours, leur onzième campagne hivernale, entamée lundi 11 décembre, promet de battre les tristes records de 1994 : cinquante millions de paniers-repas avaient été distribués à quelque cinq cent mille personnes démunies, qui, pour les deux tiers, avaient des ressources inférieures au revenu minimum d'insertion. Cette année, le plafond de ressources, pour pouvoir bénéficier de l'aide des « Restos », a été fixé à 2 500 francs par mois, mais il se glissera toujours quelques resquilleurs aux portes des mille quatre cents centres et antennes de distribution...




La paralysie des transports en commun et les grèves à la Poste n'ont pas empêché l'association présidée par Marie Dumas de donner son coup d'envoi médiatique, lundi, dans un centre installé dans l'ancien hôpital Bretonneau, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, avec l'habituel lot de vedettes du spectacle et de personnalités politiques, dont certaines venues exprimer là leur solidarité d'un jour. Si les Restos du cœur n'ont pas (trop) souffert des mouvements sociaux pour acheminer les denrées, c'est que leur populaire image a convaincu des grévistes d'oublier un instant leurs revendications : « *Il suffisait de dire : c'est pour les Restos*, explique, enthousiaste et reconnaissante, Marie Dumas, *et ça passait...* » En revanche, les perturbations dans la distribution du courrier pénalisent, pour ce qui concerne la réception des dons des particuliers, l'œuvre de Coluche – qui compte un peu plus de trois cent mille donateurs –, comme toutes les autres associations. Du reste, la Fondation de France vient de lancer un « *cri d'alarme* », en assurant : « *Décembre est traditionnellement le mois de l'année durant lequel les Français se montrent le plus généreux. Pour la Fondation de France, ce mois représente à lui seul 25 % de sa collecte annuelle (...) 1 200 000 courriers d'appel aux dons sont actuellement immobilisés (...) Par ailleurs, de nombreux donateurs se préoccupent de la déduction fiscale dont ils peuvent bénéficier avant le 31 décembre.* »

Pour essentielle qu'elle soit, la seule aide alimentaire – qui est aussi dispensée, tout au long de l'année, par trois mille associations *via* la Fédération française des banques alimentaires – est devenue « *insuffisante* » pour répondre aux besoins des plus défavorisés. Les responsables des « Restos » ont fait ce constat il y a plusieurs années déjà et c'est pourquoi, forts d'une chaîne de vingt-cinq mille bénévoles, ils ont étendu leur champ d'interventions, piétinant parfois quelques plates-bandes associatives... Leurs activités se développent maintenant dans les domaines du logement, des soins, de la réinsertion.

### ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les Camions du cœur, qui distribuent aussi des repas chauds, dirigent les sans-abri vers les Toits du cœur – à Paris, la Péniche du cœur, amarrée port d'Austerlitz, dispose de soixante-treize cabines. Au total, un millier de personnes en France ont été logées par l'association, qui assure également un accompagnement social. Sa dernière acquisition est un ensemble de neuf logements à Poissy (Yvelines), qui seront disponibles, après réhabilitation, dans le courant de 1996. A Annemasse (Haute-Savoie), une « Maison Coluche », ouverte le 13 mars compte vingt-deux lits et des soins sont bénévolement donnés par un médecin et une équipe d'infirmiers.

Avec les Relais, les Jardins et les Ateliers du cœur, ce sont des possibilités de réinsertion, ou du moins de remise au travail, qui sont offertes, dans des activités diverses (couture, conserverie, menuiserie, imprimerie, mécanique, etc). A Saumur (Maine-et-Loire), des jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans ont été employés, avec des contrats emploi-solidarité, pour nettoyer le lit et les berges du Thouet. A Aubagne (Bouches-du-Rhône), un lieu de vie, appelé Vogue la galère, permet à des anciens détenus, à des sans-logis et à des RMIstes de participer, logés et nourris, à des travaux d'élevage, de culture et d'entretien des bâtiments sur les huit hectares de cette ferme.

Pour les dirgeants des Restos du cœur, « *il s'agit, au travers de toutes ces actions, de redonner une dignité aux exclus, par un sourire amical, un accueil chaleureux et un dialogue permanent, appuyés sur des compétences de plus en plus solides.* »

***M. C.***

**★ Pour adresser un don par chèque : Restos du cœur, 75515 Paris cedex 15. Pour tout renseignement ou don à la Fondation de France, tél. : 44-21-31-00 ou Minitel 3615 Fondation de France.**

# Privés de métro, les colporteurs de journaux de rue s'adaptent pour sauver leurs ventes

**COMMENT FONT-ILS**, ces vendeurs de journaux de rue qui avaient élu le métro et le RER comme lieu de travail ? Ils accusent le coup. Les premiers jours de grève furent douloureux : beaucoup pensaient que le mouvement ne durerait pas et n'avaient pas pris le soin de se constituer des stocks de journaux. Quand la grève s'est installée, Bertrand, l'animateur de vente au siège social du journal *La Rue*, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, en a vu revenir quelques-uns. Comme tous les Parisiens, ils avaient traversé la capitale à pied ou en stop pour venir chercher leurs numéros.

En revanche, Bertrand, lui-même ancien colporteur, s'avoue sans nouvelles de ceux qui sont « *coincés en banlieue* ». Pour eux, le mois de décembre risque d'être catastrophique. « *Le problème sera plus crucial pour les plus faibles, qui sont aussi ceux que l'on voit le moins régulièrement. Ils ont déjà une tendance au repli sur soi, alors les difficultés de transports sont une épreuve supplémentaire pour eux.* »

« *On est comme les petites PME, on vend moitié moins, en ce moment.* » Philippe, âgé de trente-neuf ans, est devenu vendeur de *La Rue* peu avant la grève des transports. Il avait développé son argumentaire de vente en fonction du métro ; il a dû le réviser pour s'adapter aux contraintes de la rue. « *Quand les gens sont assis, ils n'ont rien à faire et, mine de rien, ils nous écoutent, réfléchissent à l'achat qu'ils vont faire. Dans la rue, il faut faire court. Et malgré ça, les gens vont vite, ils réfléchissent en marchant, et même s'ils changent d'avis, c'est trop tard, ils ne font pas demi-tour.* »

### « LES GENS SONT STRESSÉS »

Christian, un grand timide âgé de vingt-huit ans, qui cultive une allure décontractée de marin, assure qu'un passant l'a menacé de le « *crucifier* ». « *Les gens sont stressés, ils en ont marre d'être sollicités, et nous, on est énervés à cause des méventes* », résume Jacques, un grand monsieur en costume et imperméable. Peu doué pour la « *tchache* », il souffre un peu moins de la grève que la plupart de ses collègues. En dix-huit mois de *Rue*, Jacques s'est constitué un noyau de fidèles acheteurs dans les petites entreprises. « *Je suis un gars discret, je préfère instaurer une petite convivialité avec mes clients. Mais, en ce moment, j'ai dû augmenter mon temps de travail pour pouvoir payer mon hôtel.* » *La Rue* lui permet d'« *attendre des jours meilleurs* », mais, il craint que, à cinquante-six ans, le milieu de la publicité ne veuille plus de lui.

Philippe fait partie des vendeurs motivés. Cet ancien directeur commercial, qui a « *tout lâché* » après son divorce, s'est adressé à *La Rue* pour gagner un peu d'argent et surtout rester à Paris, afin de continuer à voir son fils Yohann, âgé de douze ans. Il lui a dit qu'il avait trouvé un petit boulot, sans lui préciser lequel. Il ne peut pas le recevoir chez lui parce qu'il dort dans un foyer, dans le dix-huitième arrondissement.

« *Trente-cinq francs par nuit*, explique-t-il, *petit déjeuner et repas du soir compris. Ça me permet de verser une petite pension alimentaire à mon ex-femme, et d'espérer parvenir à en mettre un petit peu de côté, pour pouvoir payer la caution d'un vrai logement dans quelques mois.* » Vendeur opportuniste, Philippe « fait les manifs » : « *au début, ça marchait bien, les gens étaient solidaires. Jeudi, ça commençait déjà à s'essouffler. Les mecs me disent qu'ils n'ont plus tellement de thunes.* »

### LA TOURNÉE DES RESTAURANTS

*Philippe, Bertrand, mais aussi Michel*, âgé de soixante-huit ans, le doyen des vendeurs de *La Rue*, craignent qu'on exploite leurs difficultés de travail pour attaquer les grévistes. « *C'est sûr que ça nous fout dans la galère, leur grève*, explique Bertrand. *Mais je ne trouve pas ça correct d'utiliser notre misère contre des gars qui se battent.* » « *Il faut que les syndicats tiennent*, enchaîne Michel. *Si, après trois semaines, les cheminots lâchent, le gouvernement sera encore plus fort, il pourra passer tous les projets qu'il veut.* »

*Sous une casquette enfoncée jusqu'aux* oreilles, Michel ne perd jamais le sourire. Il ne propose le journal que le soir, dans les restaurants des vingtième et treizième arrondissements. Il a essayé d'enrayer la chute des ventes, qu'il estime à 40 %, en fréquentant plus de restaurants, mais rien n'y fait. Un soir, cet ancien garçon d'étage à la Mairie de Paris est rentré se coucher à une heure et demie, pour un piètre résultat. Eternel bavard, il « *traine* », discute inlassablement de ses deux chats et de son bonheur de marcher.

Brigitte approuve la méthode : elle a *travaillé un « bonjour bien sympathique »* pour accrocher les acheteurs pressés. Chassée du métro, elle s'est installée devant un supermarché de son quartier, et tente de conserver son autonomie financière en vendant chaque jour une trentaine de numéros. Quand le secteur est déjà occupé par le vendeur à la criée d'un autre titre, Brigitte doit céder : elle a signé la charte de « bonne conduite » de *La Rue*. L'ancienne vendeuse âgée de trente-sept ans doit retrouver un site propice, le courage de « *se jeter à l'eau* » *et de se faire connaître* de la nouvelle clientèle. Attendre que la confiance revienne, que les ventes redémarrent. Et lancer le « *bonjour bien sympathique* » sur la bonne note.

***Aude Dassonville***

# Dix mille libres-penseurs commémorent, à Paris, la séparation de l'Eglise et de l'Etat

**PARIS-MANIFS.** *Celle de dix* mille libres-penseurs, samedi après-midi 9 décembre, paraissait légèrement décalée. Mais comme d'autres défendent la Sécurité sociale, eux font bonne garde autour d'un autre monument de la législation française : la séparation de l'Eglise et de l'Etat dont ils commémoraient le vote, il y a quatre-vingt-dix ans jour pour jour, et que mettraient régulièrement en péril les lois (Falloux, Debré, Guermeur, Bayrou, etc.) dites « *anti laïques* ».

Les plus vieux militants eux-mêmes ne se souvenaient plus d'un tel défoulement anticlérical dans les rues de Paris. On avait ressorti des slogans usés : « *A bas la calotte* », « *A bas l'Europe du Vatican* », « *Les milliards des curés doivent être confisqués* ». Des banderoles visaient particulièrement le pape, « *assassin par opium du peuple* ». Ou : « *La calotte ne protège pas du sida* » ; « *S'occuper de la morale des autres est immoral* ».

On avait aussi repeint les calicots de la grande manifestation laïque du 16 janvier 1994. « *Hors de l'école, les patrons, les curés* », « *L'argent au public, pas aux jésuites* », scandait une foule venue de toute la France, à l'appel de la Libre pensée et du Centre laïc d'information et de liaison (CLIL), qui regroupe des personnalités du Grand-Orient, du Planning familial, de l'Union rationaliste, des syndicats FO, CGT, FSU et FEN.

On ne saurait toutefois réduire leur combat à l'anticléricalisme de grand-papa. Aujourd'hui, le « religieux » resurgit de partout et la *Revanche de Dieu*, ouvrage de Gilles Képel, est leur nouvelle bible. Le cléricalisme, s'écrie Christian Eyschen, secrétaire général de la Libre pensée , est au Vatican, « *mais aussi à La Mecque et à Jérusalem* ». Puis « *à Bruxelles, au FMI, à la Banque mondiale* ». Cette manifestation entendait rappeler l'actualité d'un combat laïque que ses promoteurs estiment déserté par la gauche, voire trahi par les apôtres (la Ligue de l'enseignement) d'une illusoire « nouvelle laïcité ». Avant de se séparer, ils se sont donné rendez-vous en 1996 pour une centaine de meetings décentralisés. Et ont poussé, une ultime fois, les cris d'« *A bas la calotte* », mêlés au chant de... l'*Internationale*.

***Henri Tincq***

# Le conseil général du Nord limite l'accès aux soins des plus démunis

**LA MÈRE** d'une petite fille de seize mois, qui est atteinte d'une otite séreuse, ne peut se procurer la fin du traitement médical de son enfant. Motif : elle a épuisé ses cinq bons trimestriels d'aide médicale et s'est vu refuser un bon supplémentaire par son centre communal d'action sociale (CCAS). Son quota est dépassé : il lui faudra attendre le trimestre suivant pour obtenir à nouveau cinq « passeports » pour les soins. M. C., asthmatique, n'a droit, lui, qu'à trois bons par mois, parce qu'il est étranger. Quant à M. B., il voudrait se faire vacciner, mais ne dispose que de deux bons par trimestre, parce qu'il est toxicomane...

Dans le Nord, lorsque l'un des cent quarante mille bénéficiaires de l'aide médicale a « dépensé » ses sésames, il doit obtenir du médecin contrôleur du conseil général, que préside le RPR Jacques Donnay, une autorisation pour un bon supplémentaire. Pour cela, il doit justifier d'une pathologie par un certificat médical de son médecin traitant. S'il se découvre un rhume deux jours plus tard, il devra recommencer l'opération, et attendre à nouveau jusqu'à dix jours la réponse du médecin contrôleur. « *C'est illégal, scandaleux et humiliant* », estime-t-on au cabinet de Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence. Les conseils généraux prennent en effet en charge les frais médicaux des personnes dont les ressources ne sont pas estimées suffisantes. Chaque département fixe le plafond de revenus à partir duquel elles bénéficient de l'aide médicale : dans le Nord, elle est accordée pour des revenus inférieurs ou égaux au RMI. La loi de 1992 concernant l'aide médicale précise que toute personne dont les droits sont ouverts peut consulter son médecin comme n'importe quel assuré social, pour tous les types de soins. Or, depuis 1993, Médecins sans frontières (MSF) voit affluer dans sa salle d'attente lilloise des personnes démunies qui économisent leurs bons, ou qui n'en ont plus.

### « UN NON-SOIN QUI COÛTE CHER »

En 1989, le département du Nord, sous la présidence de Bernard Derosier (PS), avait mis en place ce système de bons, qui était alors en avance sur la politique nationale d'accès aux soins des plus démunis. Révisé en 1993, un an après le basculement à droite du conseil général, ce règlement fait perdurer un système désormais restrictif. « *Les départements ne peuvent qu'entériner ou améliorer la loi, pas faire moins que ce qu'elle prévoit !*, s'indigne Noëlle Lasne, médecin coordinateur de la mission France de MSF. *En outre, sur le plan budgétaire, rationner les soins n'a jamais rapporté un centime. C'est le non-soin qui coûte cher : les pathologies s'aggravent et obligent à une prise en charge plus lourde.* »

Par ailleurs, l'association humanitaire s'insurge contre les délais d'admission à l'aide médicale. Selon un rapport de MSF, présenté le 22 novembre, une demande formulée dans le Nord peut prendre entre quatre mois et trois ans avant d'aboutir, quand la loi précise que ce délai ne doit pas excéder les huit jours. Le conseil général « *reconnaît que les délais sont longs* ». « *En revanche, dire que nous menons une politique explicite de rationnement des soins, ce n'est pas vrai, c'est de la diffamation* », répond-on au conseil général, où, au terme de « contingentement », on dit préférer celui de « maîtrise » des dépenses. « *La moyenne nationale indique que les Français consultent cinq à six fois par an, et nous offrons aux plus démunis la possibilité de se faire soigner vingt fois par an !* »

Dans l'entourage du président du conseil général, on rejette la faute sur certains CCAS, « *où on a très mal informé les malades* ». Si les toxicomanes n'ont droit qu'à deux bons, c'est « *par souci de santé publique, pour limiter leur consommation médicamenteuse, qui n'a rien à voir avec des soins* ». Les étrangers doivent se suffire de trois feuilles parce qu'« *il y a beaucoup d'abus, et pour éviter que ne se généralise le trafic de médicaments* », affirme-t-on sans précaution. Le budget départemental consacré à l'aide sociale a été de 330 millions de francs en 1995, mais seulement 7 % ont été destinés à l'aide médicale.

Au cours de « journées sociales » organisées par le département, MSF a demandé une révision du règlement. « *On va tenir compte de leurs critiques, mais on ne supprimera pas les limitations parce que ce ne sont pas des limitations* », s'entête-t-on dans l'entourage du président du conseil général. MSF n'en démord pas : « *Imaginez une femme seule, qui a déjà dépassé son quota de bons et qui tombe gravement malade un vendredi soir. Devra-t-elle attendre le lundi pour solliciter le médecin contrôleur ?* »

***A. D.***

# Le commandant du « MC Ruby » et son second condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité

## Le verdict a été plus clément pour trois des matelots exécutants

**Au terme de quatre semaines d'audience, la cour d'assises de Seine-Maritime a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité Wladimir Ilnitskiy, commandant ukrainien du porte-conteneurs *MC Ruby*, ainsi que son second, Valery Artemenko. Les trois matelots exécutants ont été condamnés à vingt ans de réclusion criminelle. L'un d'eux, Sergeï Romashenko, avait déclaré : *« Je suis coupable, mais pas responsable »*.**

ROUEN
*de notre envoyé spécial*

PROCÈS

Il y eut soudain ce regard fixe et froid du commandant vers son second. Un regard noir, de biais, la morgue du supérieur toisant son subordonné. Il est près de 3 heures du matin, dimanche 10 décembre. Après plus de douze heures de délibéré, après les deux heures trente de lecture monocorde des... huit cent dix réponses aux questions portant sur la culpabilité des accusés, la cour d'assises de Seine-maritime vient de condamner à la réclusion criminelle à perpétuité Wladimir Ilnitskiy, soixante ans, commandant ukrainien du porte-conteneurs *MC Ruby*, ainsi que son second Valery Artemenko, trente-quatre ans.

Le silence est de plomb. Un juré harassé peine à rester éveillé. Dans le box, Ilnitskiy et Artemenko se frôlent, blouson contre blouson. Leurs traits sont eux aussi tirés par l'attente et la fatigue. Tout au long de l'instruction et du procès, les deux hommes se sont rejeté la responsabilité et l'initiative de l'assassinat des huit Africains embarqués clandestinement à bord de leur navire à l'automne 1992 et tué entre les escales de Takoradi (Ghana) et du Havre. Tous deux avaient plaidé l'acquittement. Tous deux, au contraire, sombrent, à cet instant, dans la prison à vie.

Ilnitskiy a été reconnu coupable de complicité d'assassinats *« par instructions »*. La cour d'assises n'a donc pas cru que ce chef à poigne, cette autorité bâtie par trente années de marine marchande et de discipline soviétiques, ait pu se laisser déborder par un jeune officier qui avait gravi les échelons hiérarchiques sous sa coupe. Ilnitskiy a été également reconnu coupable de séquestration et de tentative d'assassinat en ordonnant la traque de l'unique survivant de la tuerie, Kingsley Ofusu, ce jeune Ghanéen de vingt-cinq ans sans qui la tragique odyssée eut été définitivement emportée dans les hauts fonds des eaux internationales, au large des côtes portugaises.

Artemenko, le second, a, quant à lui, été reconnu coupable d'assassinats, de complicité, de tentative d'assassinat et de séquestration. Relayant les instructions de son supérieur, il a donc sciemment, selon la cour d'assises, laissé partir vers la mort Albert Cudjoe, Ackon Ebenezer, Emmanuel Quicoe, John Ebow Prah, Benjamin Hialengor, Bob Davies, Charles Amoah, sept dockers du port ghanéen de Takoradi et un Camerounais prénommé Anduse : tous clandestins en quête d'un nouveau monde, tous gêneurs supposés pour la bonne marche de leur navire.

En revanche, le verdict a été plus clément pour les exécutants : les matelots Petr Bondarenko, trente-six ans, et Sergeï Romashenko, trente-quatre ans, ainsi que le steward Oleg Mikhaïlevskiy, trente-cinq ans, ont été condamnés chacun à vingt ans de réclusion criminelle. Tout comme pour les officiers, l'avocat général avait requis contre eux la perpétuité. Mais leur stratégie de défense a payé. Ils avaient longuement expliqué à la barre comment, sur ordre d'Artemenko, ils avaient tué les clandestins à coups de barre de fer, de marteau et au fusil d'assaut, avant de les jeter par-dessus bord.

Comme ultime bouteille à la mer, Sergeï Romashenko, l'homme au fusil d'assaut, avait, avec une pointe d'intelligence et en français dans le texte, ajouté ces quelques mots à sa défense : *« Je suis coupable, mais pas responsable »*.

### ZONES D'OMBRE

Dans un coin reculé du box, un homme essuie des larmes. Dzhamal Arakhamiya, le seul Abkhaze du groupe, a été acquitté, au bénéfice du doute vraisemblablement. Ces coaccusés n'ont cessé de le disculper tout au long de l'instruction. Seul Kingsley Ofusu a toujours persisté à voir en lui l'un de ses agresseurs munis d'une barre de fer. *« On n'oublie pas celui qui a voulu vous tuer »*, avait témoigné Ofusu.

Un procès démesuré s'achève. Quatre semaines d'audience – au lieu de deux prévues – ont rendu le président Jean Reynaud aphone. Un procès presque sans fin, qui vit ainsi le président omettre – bel acte manqué – de clore officiellement les débats, obligeant les accusés, déjà partis vers les geôles pour attendre le verdict, à remonter pour subir un ultime bégaiement de l'audience.

*« Si vous me suivez,* avait lancé l'avocat général Marc Gaubert aux jurés dans son réquisitoire, *vous direz à tous les capitaines, à tous les marins, à tous les équipages et à tous les armateurs, que le droit à la justice règne aussi sur les surfaces marines. »* Mais l'exemplarité du dossier a ses limites. Il reste indiciblement de ce huis-clos tragique et terrifiant de l'automne 1992 une grande part de mystère, de zones d'ombre, de failles repérées jusque dans le récit du survivant, voire de silhouettes peut-être fautives coulant des jours tranquilles en Ukraine.

Néanmoins le procès du *MC Ruby*, que la justice française décida de prendre en charge en vertu d'une convention internationale sur la haute mer, fera date dans l'histoire de la marine marchande. On ne compte qu'un précédent. En 1984, douze marins du cargo grec *Garoufalia* avaient été condamnés par la cour d'assises du Pirée, près d'Athènes, pour avoir jeté à la mer, dans une zone infestée de requins, onze jeunes Kenyans muni de gilets de sauvetage au large de la Somalie.

Le commandant, qui estimait qu'il était de son devoir de *« défendre la sécurité de l'équipage et du chargement »*, avait été condamné à dix ans de prison et dix mois, les autres marins à des peines allant de six mois avec sursis et plus de trois ans de prison. Ces peines avaient alors été réduites en appel, aucune preuve n'ayant été apportée de la mort des clandestins...

**Jean-Michel Dumay**

# La « fac Pasqua » pourrait être mise à la disposition des universités publiques

## L'ancien ministre négocie avec M. Bayrou

*« BIEN QUE JE SOIS convaincu d'avoir raison, cela ne sert à rien d'avoir raison si les autres ne le comprennent pas. Donc, il faut faire un effort et expliquer (...) et ensuite, si c'est nécessaire, faire un certain nombre de concessions. »* Quinze jours après avoir envoyé une lettre à ses collègues sénateurs pour justifier la création du pôle universitaire Léonard-de-Vinci (*Le Monde* du 5 décembre), Charles Pasqua reconnaît *« s'être trompé »*, au moins sur la méthode, et fait un geste en direction de l'université publique.

Lors de son passage à « 7 sur 7 », dimanche 10 décembre, le président du conseil général des Hauts-de-Seine a indiqué que des négociations étaient engagées depuis dix jours avec François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, *« pour voir dans quelle mesure une partie des équipements* [de ce pôle] *pourrait servir à l'université d'Etat. Et s'il faut que j'aille plus loin, je le ferai »*, a-t-il ajouté.

Martelé dans les amphithéâtres d'étudiants en grève, le slogan de la *« réquisition de la fac Pasqua »* a fait mouche. S'il se refuse à envisager cette hypothèse, le président du conseil général n'est plus insensible à l'avalanche de critiques. Et en particulier à celles du premier ministre. Alain Juppé, le 19 novembre, avait assuré *« comprendre les étudiants »* qualifiant de *« provocation »* l'existence de cet ensemble luxueux à deux pas de l'université de Nanterre surchargée avec ses 35 000 étudiants.

Conçu pour accueillir 5 000 étudiants dans cinq ans, le pôle Léonard-de-Vinci est rapidement devenu le symbole d'une *« université de riches »*, notamment pour ses droits d'inscription fixés à 26 000 francs, compensés toutefois par un système de bourses. Dotée du statut d'établissement d'enseignement privé, elle n'a accueilli, pour sa première rentrée, que 158 étudiants dans ses formations propres après le baccalauréat et quelques dizaines en troisième cycle. L'essentiel de ses *« locataires »* actuels, près d'un millier, est composé des étudiants d'écoles privées qui ont transféré leurs locaux dans cet immeuble ultra-moderne situé dans le quartier de la Défense.

Ce bâtiment de 50 000 mètres carrés aura coûté 1,3 milliard de francs. Le département des Hauts-de-Seine n'en est pas quitte pour autant. Pour combler le déficit des quatre premiers mois de fonctionnement, le conseil général a voté une subvention de 13 millions de francs – un peu plus que ce que réclamait l'université de Rouen pour 17 000 étudiants – et s'apprête à inscrire une somme de 60 millions de francs pour le budget 1996.

En l'état actuel, des discussions ont été engagées pour la mise à disposition des installations du pôle en faveur des étudiants de la filière activités physiques et sportives de l'université de Nanterre. D'autres pistes sont évoquées. L'installation de centres de recherche ou d'un pôle de langues commun aux universités de Paris et de Nanterre n'est pas écartée. *« Je n'y suis pas hostile, c'est une des pistes de la discution engagée avec M. Bayrou »*, nous a déclaré M. Pasqua.

**Michel Delberghe**

# Affaire Urba : le témoignage de M. Destrade pourrait fragiliser la défense de M. Emmanuelli devant la cour d'appel de Rennes

RENNES
*de notre envoyé spécial*

Henri Emmanuelli, député des Landes, ancien premier secrétaire et ancien trésorier du Parti socialiste, devait comparaître, à partir du lundi après-midi 11 décembre, devant la cour d'appel de Rennes, ainsi que douze autres prévenus, dont l'ancien PDG d'Urba-Gracco, Gérard Monate, et celui de la Sages, Michel Reyt. Le 15 mai, le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) avait condamné Henri Emmanuelli et Gérard Monate à un an de prison avec sursis et Michel Reyt, convaincu d'enrichissement personnel, à un an de prison – dont six mois ferme. Le procès en appel, qui devrait se tenir jusqu'au 21 décembre, puis reprendre, pour trois jours, au début du mois de janvier, permettra aux juges du second degré de repasser au crible les activités des bureaux d'études Urba-Gracco, Sages et BLE, naguère chargés de collecter des fonds pour le PS et le PCF, en prélevant des commissions lors de la passation de marchés publics.

A partir de délits découverts dans la Sarthe, le juge manceau Thierry Jean-Pierre, puis le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke étaient remontés jusqu'aux sièges parisiens d'Urba, de la Sages, puis du Parti socialiste.

A Saint-Brieuc, M. Emmanuelli, reconnu coupable de *« recel de trafic d'influence »*, mais relaxé pour la complicité, avait assuré avoir tout ignoré des pratiques d'Urba. A Rennes, il risque d'être dans une situation plus difficile, le parquet général ayant fait citer un nouveau témoin : l'ancien député (PS) des Pyrénées-Atlantiques Jean-Pierre Destrade, mis en examen à Pau dans une autre affaire politico-financière, pour *« escroquerie, trafic d'influence et faux en écritures »* (*Le Monde* du 9 août).

Dans une lettre adressée au juge d'instruction de Pau, datée du 29 août et révélée par *Le Monde* (nos éditions du 4 octobre), M. Destrade, qui entamait alors son neuvième mois de détention provisoire – il a été remis en liberté depuis – avait affirmé avoir été le *« correspondant »* du PS auprès de la grande distribution.

### « AMI DE VINGT ANS »

M. Destrade précisait dans cette lettre que sa mission, qui lui aurait été confiée par M. Emmanuelli, alors trésorier du PS, avait permis d'*« apporter »* 33 millions de francs au PS entre 1989 et 1992. Après avoir indiqué que M. Emmanuelli – *« un ami de vingt ans »*, écrivait-il – lui avait d'abord demandé de le représenter aux réunions de la direction générale d'Urba-Gracco, M. Destrade indiquait : *« J'affirme ainsi, comme l'a fait un jeune responsable breton du PS lors du procès de Saint-Brieuc* [Pierre Villa, ancien premier secrétaire de la fédération de la Sarthe], *que Henri Emmanuelli est* [à cette époque] *le véritable patron d'Urba-Gracco... »* Il ajoutait que deux réunions lui avaient suffi *« pour constater la totale illégalité du système, pire sa démence... »*

Ces déclarations, confirmées sur procès-verbal, ont conduit le parquet général de Rennes à convoquer M. Destrade afin de solliciter son témoignage. En tenant compte d'un probable pourvoi en cassation de la défense, l'audition de Jean-Pierre Destrade pourrait avoir lieu les 20 et 21 décembre.

Sans s'opposer à l'audition de son ancien collègue, M. Emmanuelli a rappelé qu'au terme de l'instruction du conseiller Van Ruymbeke, le parquet général de Rennes avait requis, en juillet 1993, un non-lieu en sa faveur. *« La question que je me pose,* a-t-il conclu, *c'est pourquoi a-t-il changé d'avis ? Je vous laisse déduire le reste. »*

**Robert Belleret**



# Un ancien préfet mis en examen pour corruption et écroué

**CHRISTIAN DUFOUR, PRÉFET DE HAUTE-LOIRE** placé hors cadre le 22 novembre, a été mis en examen samedi 9 décembre pour *« corruption passive, recel d'abus de biens sociaux et favoritisme »* dans le cadre du dossier de corruption qui touche le conseil général des Yvelines, dont il avait été directeur général des services de 1982 à 1994. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne). Une lettre anonyme parvenue en août 1995 à l'actuel président du conseil général des Yvelines, Franck Borotra (RPR), avait dénoncé les largesses des entrepreneurs dans le cadre d'appels d'offres dès 1985.

Dix-huit personnes – parmi lesquelles six fonctionnaires du département, des chefs d'entreprise et de bureaux d'études et un élu – ont été mises en examen et la plupart écrouées, dont Claude Dumond (UDF-FD), vice-président du conseil général. M. Dufour, cinquante-neuf ans, aurait bénéficié d'avantages et de commissions de la part d'entrepreneurs dont il avait fait connaissance alors qu'il était le sous-préfet de Mantes-la-Jolie (Yvelines), de 1979 à 1982. L'enquête pourrait mettre en évidence un système de financement de partis politiques et mettre en cause l'ex-président du conseil général des Yvelines, Paul-Louis Tenaillon (UDF-FD). – (*Corresp.*)

### DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : les directeurs des IUFM** (instituts universitaires de formation des maîtres) réunis le 9 décembre à Lyon pour leur congrès annuel, ont jugé *« indispensables »* pour les IUFM la création de 100 postes d'enseignants-chercheurs et d'enseignants, de 100 postes d'IATOS, l'attribution de 100 millions de francs pour les opérations de mise en sécurité et de 30 millions de francs pour actualiser les crédits de fonctionnement. Les IUFM forment en quatre ans 100 000 futurs enseignants et permettent de pourvoir 25 000 postes chaque année.

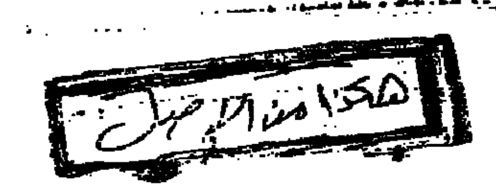
■ **MEURTRE : le directeur d'un supermarché** a été tué, samedi 9 décembre au soir à Bellegarde (Loiret), par l'un des deux auteurs d'une attaque à main armée. Patrice Prezelin, âgé de quarante-cinq ans, avait reçu l'ordre d'ouvrir le coffre du magasin, dont il ne possédait pas la clef. Il a été tué d'un coup de feu dans des circonstances qui restent à déterminer. Les deux agresseurs se sont enfuis avec un butin de 400 F.

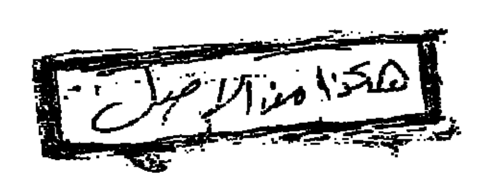
■ **Le gérant d'un foyer parisien** a été agressé, dans la nuit de samedi 9 à dimanche 10 décembre, par deux hommes cagoulés qui ont pénétré dans cet établissement de la rue Georgette-Agutte, situé dans le 18e arrondissement. Le directeur, sa femme, son fils et sa fille ont été blessés à coups de couteau. Cette dernière, âgée de vingt ans, a succombé à ses blessures. Dans l'affrontement, l'un des deux agresseurs a perdu sa cagoule et le directeur a reconnu un ancien pensionnaire, expulsé du foyer pour violence, qui a été interpellé, ainsi que son complice.

■ **INTOXICATION : neuf habitants de Paray-Vieille-Poste** (Essonne), intoxiqués par les émanations d'un chauffage défectueux, ont été hospitalisés dimanche 10 décembre au soir. Leurs jours ne sont pas en danger. Par ailleurs, quatre personnes avaient été intoxiquées par des émanations de gaz, la veille, lors d'un concert de musique baroque en l'église de Limours (Essonne). L'une d'elles a dû être hospitalisée.

■ **JOUETS : les enfants français** estiment passer plus de temps à faire leurs devoirs scolaires qu'à jouer ou à regarder la télévision, selon un sondage BVA-Toys 'R Us réalisé début novembre. Pour 53 % des enfants, la nouveauté est le premier critère de choix d'un jouet, mais certains privilégient la longévité (51 %), l'esthétique (51 %), et même le prix (40 %). Les trois quarts des enfants ne tiennent aucun compte du conseil des parents qui apprécient les jouets éducatifs alors qu'eux préfèrent (à 90 %) les *« jeux où l'on gagne »*.

■ **DROGUE : un chargement de 745 kg de cannabis** a été découvert le 8 décembre dans un camion de poivrons en provenance d'Espagne, au Perthus (Pyrénées-Orientales). Les deux chauffeurs espagnols du camion qui devait transiter par la France pour gagner l'Italie ont été arrêtés.







# Platini président



**L'ancien capitaine des Bleus a troqué son maillot de joueur contre le costume sombre d'organisateur de la prochaine Coupe du monde, en 1998. Parcours d'un quadragénaire qui n'a pas fini d'assouvir sa passion pour le football**

SON imposante voiture grise avec chauffeur pourrait être celle d'un haut fonctionnaire ou d'un PDG. Le costume sombre à l'élégance très italienne ne parvient pas à masquer une silhouette un peu épaissie. Mais la démarche est restée la même, familière à tous les amateurs de football, avec le buste légèrement incliné vers l'avant et les pieds en éventail, pour mieux caresser le ballon.

Huit ans après avoir pris sa retraite de joueur, en mai 1987, Michel Platini est devenu un « Monsieur le président », tout en restant fidèle au sport qui l'a rendu célèbre. Coprésident du comité d'organisation de la Coupe du monde 1998, il s'apprête à donner le coup d'envoi de cette compétition, mardi 12 décembre, avec le tirage au sort des groupes éliminatoires, au Carrousel du Louvre.

Sous ses cheveux toujours en broussaille et son front un peu dégarni, son visage n'oscille plus entre les rires et les bouderies du joueur. A quarante ans, Michel Platini affiche sa sérénité et goûte son bonheur présent. « *A aucun moment, je n'ai ressenti la moindre nostalgie de ma carrière de joueur,* affirme-t-il. *Je suis entré dans le bel âge pour un homme. Je me sens plus épanoui. Je vois le monde d'un autre œil que lorsque nous restions confinés dans des chambres d'hôtel. Je n'ai plus les comptes à rebours et la pression des matches à disputer tous les trois jours. J'apprécie de pouvoir enfin vivre comme quelqu'un de normal, avec le privilège d'avoir de l'argent pour pouvoir faire ce qui me fait envie.* »

Michel Platini aurait pu mieux exploiter sa notoriété ou envisager une reconversion dans les affaires, comme Jean-Claude Killy. Dès 1982, Patrick Proisy, représentant en France de l'Américain Mark McCormack, le plus célèbre agent-conseil des sportifs professionnels, l'avait sollicité. En vain. Par amitié et afin de préserver son libre arbitre pour les opérations commerciales, il avait préféré s'associer en affaires avec Bernard Genestar, un imprésario d'artistes de variétés, délégué en 1979 par l'Olympique de Marseille pour lui proposer un transfert. Ensemble, ils avaient créé une société anonyme, 10 Platini OK Sport, pour exploiter la « griffe » du joueur et avaient investi, avec la municipalité de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales) et la Caisse des dépôts et consignations, dans un centre hôtelier de loisirs et de stages (football et tennis) baptisé Grand Stade.

L'exil à la Juventus de Turin, puis la retraite sonneront le glas de ces deux opérations. « *Bernard* [Genestar] *aurait souhaité que je suive l'exemple de Lacoste,* explique Michel Platini. *Nous nous étions associés avec Lee Cooper pour exploiter notre ligne de vêtements. Des difficultés financières ont amené notre partenaire à céder ses parts à Adidas, qui voulait surtout éviter que mon nom soit exploité par des concurrents.* » Les stages de football organisés pendant les vacances scolaires n'ont pas duré. « *Lorsque je jouais à la Juve, je me rendais à Saint-Cyprien tous les lundis. Après, j'aurais été plus disponible, mais dès le premier été, j'ai pris conscience que je préférais passer deux mois avec mes enfants* [Laurent, seize ans aujourd'hui, et Marine, quinze ans] *plutôt qu'avec ceux des autres. Pour ne pas décevoir ces jeunes, j'ai préféré arrêter. J'ai d'ailleurs résilié tous mes contrats. Les affaires ne me manquent pas. J'ai toujours été plus heureux de donner que de recevoir.* »

Durant les premiers mois de sa nouvelle vie de retraité, Michel Platini ne cachait pas son intérêt pour la télévision. Il commentait les matches sur Canal Plus et présentait à la RAI un magazine de reportages sur les grands champions ou encore le sumo et les arts martiaux au Japon. Avec la RAI et TF 1, il avait projeté une coproduction sur la vie de personnalités, comme les rois du Maroc et d'Arabie saoudite, le pape, etc. Le renoncement de TF 1 avait mis fin au projet. Michel Platini ne profitera pas longtemps de cette retraite. Dix-huit mois après avoir disputé son dernier match en équipe de France, le 29 avril 1987, il se voit proposer d'en devenir le sélectionneur à la suite de mauvais résultats dans les éliminatoires de la Coupe du monde 1990. Trop tard pour permettre à la

**« Je connais les besoins logistiques des équipes et leur mode de vie pendant le mois de compétition... En 1990 et en 1994, j'ai aussi beaucoup observé ce que l'on peut organiser autour des matches pour transformer l'événement en fête »**

France de disputer la phase finale en Italie. La jeune équipe qu'il construit réussit ensuite une série de dix-neuf rencontres consécutives sans défaite et le premier Grand Chelem de l'histoire des éliminatoires du championnat d'Europe en remportant ses huit matches. Les Français abordent la phase finale, en juin 1992 en Suède, avec des ambitions. Après deux matches nuls contre la Suède et l'Angleterre, elle échoue contre le Danemark, le futur champion.

Le sélectionneur ne cache pas une certaine déception. « *Cette équipe avait de grosses qualités physiques et deux très grands attaquants* [Jean-Pierre Papin et Eric Cantona] *qui la rendaient redoutable sur un match, mais elle manquait de techniciens pour contrôler le ballon et gérer la fatigue dans une épreuve comme le championnat d'Europe. Tout le contraire des équipes que j'ai connues comme joueur, qui peinaient pour se qualifier et réussissaient mieux dans les grandes compétitions grâce à leur fond de jeu.* »

A titre personnel, cette expérience engendrait une certaine frustration. « *L'entraîneur vit le football par procuration,* dit-il. *Les joueurs sont les patrons sur le terrain. L'entraîneur pourrait assister au match des tribunes, comme au rugby.* » Michel Platini ne suivra pas l'exemple de Johan Cruyff, attaquant vedette des années 70, devenu un grand entraîneur avec l'Ajax Amsterdam, puis à Barcelone.

Le 2 juillet 1992, la France est choisie pour organiser la Coupe du monde 1998. Le sélectionneur annonce aussitôt sa démission. « *Sans arrière-pensées* », assure-t-il. Michel Platini avait pris cette décision et en avait fait part au président de la Fédération française de football (FFF) six mois plus tôt, à la suite du rejet du plan de restructuration proposé par Fernand Sastre, ancien président de la FFF, de 1973 à 1984. Il ne l'avait pas rendue publique afin de ne pas nuire à la préparation du championnat d'Europe et à la candidature française pour la Coupe du monde. « *J'étais peut-être con de renoncer à gagner 30 briques* [300 000 francs] *par mois pour préparer un match tous les mois et demi, mais j'ai des principes. On ne pouvait pas me demander d'obtenir les meilleurs résultats avec l'équipe de France et me refuser les conditions que je jugeais indispensables pour ma politique.* » Le sélectionneur démissionnaire reste au centre de l'actualité du football durant l'été 1992. La FFF avait promis la présidence du comité d'organisation de la Coupe du monde à Fernand Sastre, qui avait préparé le dossier de candidature. Elle envisageait un rôle d'ambassadeur pour Michel Platini. Or, un sondage réalisé à cette époque montre que plus de 80 % des Français auraient confié la présidence à ce dernier.

Il sort alors de sa réserve pour annoncer qu'il sera « *président du comité d'organisation de la Coupe du monde ou rien du tout* ». Cette réaction d'orgueil surprend. « *Je ne voulais pas apporter seulement mon nom et mon image,* explique-t-il. *Si je m'investissais à titre bénévole dans cette opération, je voulais avoir de réelles responsabilités. Je ne voulais pas être exploité.* » Une entrevue entre Fernand Sastre et Michel Platini, le 28 septembre,

**« J'étais peut-être con de renoncer à gagner 30 briques par mois pour préparer un match tous les mois et demi, mais j'ai des principes »**

règle le problème. Les deux hommes se partageront la présidence. « *J'ai conscience de mes limites avec mes études arrêtées en seconde,* reconnaît l'ancien footballeur. *Je ne prétendais pas gérer dans le détail une entreprise dont le budget global s'élèvera à plus de 1,5 milliard de francs et qui regroupera douze mille personnes en 1998. Mais les Jeux olympiques d'Albertville avaient démontré que Killy pouvait être aussi utile que Barnier en apportant son image et son expérience d'homme de terrain.* » Soulagée par ce compromis, Frédérique Bredin, alors ministre de la jeunesse et des sports, se félicite de la formation de ce duo qui associe « *charisme et compétence* ». Jolie formule, quoique un peu restrictive dans la distribution des rôles.

Ancien fonctionnaire des finances et conservateur des hypothèques à Paris, Fernand Sastre est le premier à balayer les réserves. « *Nous n'avons pas de « domaines réservés ». Nous discutons de tous les grands problèmes avec Jacques Lambert, le directeur général, et nous prenons les décisions ensemble. Je savais que Michel serait à la hauteur. Comme joueur, il n'a jamais posé de problèmes particuliers. Comme capitaine de l'équipe de France* [quarante-neuf fois], *il négociait au nom de ses camarades et faisait toujours passer l'intérêt général avant le sien. Son expérience l'a beaucoup enrichi. Il est devenu un homme de propositions, de réflexions et de décisions.* »

Depuis novembre 1992, Michel Platini a pris l'habitude de se rendre tous les matins, vers 9 heures, au siège du comité d'organisation, transféré récemment des Champs-Elysées à l'avenue du Général-Mangin, à deux pas de la Seine et de la Maison de la radio. S'il a participé à tous les grands choix stratégiques, il s'est surtout efforcé de tirer les enseignements des trois Coupes du monde auxquelles il a pris part, en Argentine (1978), en Espagne (1982) et au Mexique (1986) ainsi que des deux qu'il a suivies en observateur, en Italie (1990) et aux Etats-Unis (1994). « *Je connais les besoins logistiques des équipes et leur mode de vie pendant le mois de compétition ainsi que les impératifs de la presse pour les avoir vécus des deux côtés, comme joueur puis comme consultant télé,* estime-t-il. *En 1990 et en 1994, j'ai aussi beaucoup observé ce que l'on peut organiser autour des matches pour transformer l'événement en fête.* »

Ainsi, Michel Platini a proposé de ne plus « protéger » les équipes classées têtes de série qui jouaient généralement tous leurs matches du premier tour dans le même stade. « *Rester un mois dans un même lieu pour préparer l'épreuve, puis disputer le premier tour, c'est long à vivre pour les joueurs entre les entraînements, les repas et les matches,* explique-t-il. *Les voyages amèneront une diversion pour les joueurs et leur permettront de ne pas repartir d'une Coupe du monde en n'ayant connu qu'une ville et un stade. Le public des dix villes retenues qui verra évoluer entre neuf et douze équipes différentes y trouvera aussi son compte et cette formule est, sportivement, plus équitable.* »

L'ANCIEN footballeur n'entend pas limiter son champ d'action aux problèmes de terrain. « *Nous devons tout faire pour que la Coupe du monde soit un mois de fête pour tous les Français et leurs visiteurs,* dit-il. *Il faut que les amateurs de football soient ravis, mais que ceux qui n'aiment pas ce sport soient contents, parce qu'il se passera des choses exceptionnelles dans leur ville. Ce sera aussi l'occasion de changer notre image vis-à-vis des étrangers en montrant ce que nous pourrions faire en matière d'accueil, de gentillesse, de courtoisie.* »

Quant à passer à la postérité en donnant son nom au Stade de France qui accueillera la finale – comme un sondage le suggérait –, il a catégoriquement refusé. « *J'ai la prétention de me trouver trop jeune et trop engagé dans le sport actif pour voir mon nom figurer au fronton d'un grand monument,* prévint-il. *Je n'ai pas envie de vieillir aussi vite !* »

A sa fonction de coprésident du comité d'organisation de la Coupe du monde sont venues s'ajouter celles de membre du conseil fédéral de la FFF et de chargé des relations internationales du Club France. Il a repris son rôle de consultant pour Canal Plus. Mais c'est encore sur le terrain que Michel Platini prolonge avec le plus de plaisir sa passion pour le football. Une fois par semaine en moyenne, il revêt le maillot du Variétés Club de France, une coterie de journalistes spécialisés et d'anciens footballeurs professionnels, qui parcourt la France et le monde pour y disputer des matches amicaux.

Moins d'un mois après la signature de l'accord de paix entre Yasser Arafat et les Israéliens, Michel Platini, Alain Giresse, Jean Tigana, Dominique Rocheteau, rejoints par Yannick Noah et Serge Blanco, étaient, le 8 octobre 1993, à Jéricho pour y rencontrer la première équipe de l'« Etat palestinien ». Ces deux dernières années, ces rencontres ont permis de recueillir plus de 2 millions de francs au profit d'associations humanitaires, comme l'Association Action Michel Platini, fondée en 1987 pour favoriser la réinsertion professionnelle des jeunes drogués.

L'organisation de la Coupe du monde, le football, les jeux de cartes et l'amitié avec ses potes du Variétés, l'éducation de ses enfants, occupent aujourd'hui suffisamment Michel Platini pour qu'il refuse de penser à l'après-finale du 12 juillet 1998. « *J'ai seulement promis un voyage autour du monde à Christèle, ma femme,* dit-il. *Je vis aujourd'hui quelque chose d'exceptionnel qui me permet de ne pas avoir la nostalgie du passé. Je n'avais pas songé à devenir sélectionneur ou président du comité d'organisation de la Coupe du monde. J'ai toujours eu la chance d'être disponible au moment où une échéance importante se présentait. C'est le destin.* »

*Gérard Albouy*

**Dominique Strauss-Kahn**, ancien ministre socialiste, et **Alain Touraine**, sociologue

# La France cherche toujours un modèle de régulation sociale

## Les mouvements revendicatifs actuels révèlent une crise majeure et appellent l'invention d'un nouveau système. Un homme politique et un intellectuel livrent leurs réflexions

**« Alain Touraine, dans votre livre *Lettre à Lionel, Michel, Jacques, Martine, Bernard, Dominique et... vous* (Fayard), vous affirmez que la France doit réagir contre un anti-modernisme, une peur du présent et de l'avenir. L'actuel mouvement social reflète-t-il ces peurs ?**

– **Alain Touraine :** L'explication est insuffisante. Pendant vingt-cinq ans après la guerre, nous avons reconstruit notre économie avec un modèle très français, centré sur l'Etat. Cet Etat modernisateur représentait le progrès social. Rappelons-nous les ordonnances de création de la Sécurité sociale. Ce modèle a bien marché, mais il s'est progressivement épuisé. Au milieu des années 70, on est entré dans un autre monde, fondé sur l'ouverture de l'économie internationale. Il faut donc changer de politique. L'Europe est une étape pour gérer l'internationalisation de l'économie. La France l'a acceptée mais le coût social a été très élevé. Ni son modèle social ni son modèle étatique n'ont bougé. Elle est entrée dans un nouveau modèle libéral de la pire manière car il n'y a eu ni partis politiques, ni syndicats ou presque, ni patronat, avec la grande exception du gouvernement de Michel Rocard, et peu d'intellectuels, pour comprendre la nécessité d'un modèle global pour éviter un libéralisme sauvage.

» A mesure que les échéances se rapprochent, la France est entraînée vers une ouverture de l'économie de plus en plus grande et un blocage social de plus en plus fort. Il n'y a personne pour négocier, comme l'ont fait les Italiens, les Allemands ou les Suédois, l'entrée dans un nouveau modèle et défendre les salariés. A deux ans des grandes décisions, nous ne pouvons plus vivre dans l'ancien modèle étatique et nous ne voulons pas aller vers un modèle libéral européen qui apparaît comme antisocial. Et qui l'est ! La France est dans l'impasse : elle ne peut plus rester dans l'ancien modèle et elle refuse d'entrer dans le nouveau modèle.

– **Dominique Strauss-Kahn :** Il y a des causes conjoncturelles à cette crise, comme la gestion calamiteuse par le premier ministre de ses propres projets ou la contradiction entre la campagne de Jacques Chirac et sa politique. Mais il y a des causes plus profondes. J'en vois deux. Pour la première, je rejoins en partie l'analyse d'Alain Touraine. Le modèle de régulation sociale que sont la social-démocratie et l'Etat-providence s'est épuisé au cours des années 70. Emporté par son propre succès, il s'est écroulé sous son propre poids. On est entré alors dans une phase libérale. Or le libéralisme est une phase de régression, une désorganisation sociale entre deux périodes d'organisation. On sort d'une période d'organisation et on attend la suivante. Les intellectuels et les politiques doivent inventer une nouvelle forme de régulation pour trente ou cinquante ans. Nous sommes encore dans l'entre-deux.

» Je suis moins pessimiste qu'Alain Touraine, car on commence à discerner cette nouvelle organisation sociale, même si elle est balbutiante. Cette période de latence doit être la plus courte possible. Le mouvement actuel est une des premières grandes révoltes contre la remise en cause de ce système, qui s'est épuisé sans qu'aucun ne vienne encore s'y substituer. Pour rechercher de nouvelles formes de régulation et d'organisation, l'Etat, version traditionnelle, ne peut plus jouer seul ce rôle, mais il a une action à mener, différente de celle du passé.

» La seconde cause est que Marx, je crois, s'est trompé sur un point. La séparation entre capitalistes et prolétaires recoupe, à l'époque où il écrit, une séparation plus masquée entre héritiers et non-héritiers. On était capitaliste quand on était héritier, on était prolétaire quand on était non-héritier. Aujourd'hui, définir des capitalistes et des prolétaires devient beaucoup plus difficile, compte tenu de la façon dont les revenus sont distribués. En revanche, la distinction entre les héritiers et les non-héritiers, c'est-à-dire ceux qui à chaque génération repartent de zéro, alors que d'autres profitent d'une accumulation financière ou culturelle de leur famille, reste pertinente. Le fameux modèle républicain, où le paysan se saigne pour que son fils devienne instituteur, et où lui-même fera les efforts nécessaires pour que son fils devienne agrégé et professeur de lycée, a été mis à mal. Faire que ses enfants s'en sortent mieux que soi-même n'est plus évident. C'est la concomitance des deux phénomènes – effondrement lent, progressif mais inéluctable du modèle ancien, inquiétude pour ses enfants – qui, aujourd'hui, affleure à niveau de conscience. Le plan Juppé sur la Sécurité sociale a été la goutte d'eau. Mais cela aurait pu être autre chose. A un moment donné, la conjonction des difficultés devait provoquer une explosion.

– **A. T. :** La formulation de Dominique Strauss-Kahn a mon entier accord. J'ai écrit souvent, par référence à Karl Polanyi, le premier grand analyste de la modernisation, qu'il n'y a pas de société libérale. Le libéralisme est une transition, un choc, le passage d'un type de contrôle social de l'économie à un autre. Or nous avons une absence de modèle de reconstruction. Les gens préfèrent l'ancien modèle à un non-modèle. L'échec de la méthode Juppé, c'est que les Français n'acceptent pas d'entrer dans une transition libérale sans perspectives d'amélioration sociale. Ils veulent un modèle socio-politico-économique, mais il n'y a personne pour le négocier. Le modèle étatique français supprime les acteurs sociaux. Il n'y a pas de patronat, pas de syndicats, pas de partis politiques. Dans la phase de régression où nous sommes, les catégories d'en haut et les catégories d'en bas sont sacrifiées, les innovateurs comme les pauvres. La politique n'est plus capable de prendre en compte les problèmes de la société française. Les gens abandonnés, marginalisés, exclus, on n'en parle qu'occasionnellement, avec une larme à l'œil. Il n'y a plus de modèle de changement.

**– Alain Touraine, vous êtes très sévère pour la gauche, décrite comme écartelée entre une pratique réaliste de droite et un discours aussi creux que les déclarations des présidents du conseil de la IVe République...**

– **D. S.-K. :** Alain Touraine est un peu sévère. Que le Parti socialiste ait besoin de mener à terme sa rénovation, j'en suis d'accord. Nous avons gouverné pendant les années 80 avec des programmes écrits dans les années 70 sur des idées des années 60. Dans cette nouvelle période, on ne peut pas conduire le pays sans mener une importante rénovation des idées. Ce travail sur l'élaboration du nouveau modèle de régulation se fait. Il est lent, hésitant, avec des retours en arrière, mais il se fait. Petit à petit, émerge l'idée qu'il y a un nouveau rôle pour l'Etat, au service des acteurs sociaux, avec de nouvelles modalités de redistribution.

» Ainsi, par exemple, nous avons besoin d'une redistribution massive entre les villes, d'un effort aussi important que celui qui a été construit entre les générations ou entre les personnes en bonne santé et les malades au lendemain de la guerre. La gauche a tenté un effort à la fin de la dernière législature, avec les dotations de solidarité entre villes riches et villes pauvres. C'est le dixième du mouvement qu'il faut engager ! Dans la prochaine décennie, on peut voir apparaître une ambition collective de l'individu non plus au niveau de l'Etat, mais à celui de la ville. L'Etat doit conduire des politiques de redistribution soutenant des actions beaucoup plus locales.

– **A. T. :** Le diagnostic ne peut être que pessimiste. La gauche est à la fois pro-européenne et étatiste. Il faut choisir. En 1981, la France a élu dans l'enthousiasme le défenseur du programme commun. Mais ses dirigeants et l'opinion se sont très vite rendu compte que le pays allait dans le mur. Cela n'a pas tenu dix-huit mois ! Pour construire un modèle social, la solution est d'avoir des acteurs, des patrons, des syndicats, des intellectuels, des gens qui innovent. Pendant quinze ans, le patronat a disparu. Et il n'y a presque plus personne du côté des syndicats. Les problèmes universitaires démontrent l'impuissance chronique généralisée à faire des réformes faciles à défendre. Aujourd'hui, entre Matignon et la rue, il n'y a plus rien. Les partis sont silencieux ; personne ne parle de projets et de l'avenir. La lutte est défensive et repose sur l'absence de confiance et d'espoir.

**– La CGT joue un rôle dans le mouvement social actuel...**

– **A. T. :** Le syndicalisme en France est presque entièrement réduit à la défense du secteur public. Pour une politique d'avenir, deux thèmes sont fondamentaux : le premier, c'est la solidarité. Il y a un tiers de la France qu'on balance à la poubelle. L'absence de modèle social, c'est d'abord l'absence de solidarité. Le second, c'est l'absence de diversité. La France a un modèle unificateur. C'est un pays où le thème féminin a disparu, où, au nom d'un universalisme abstrait, on rejette les immigrés. Notre société doit apprendre la diversité et non se replier sur son identité, c'est-à-dire sur son Etat. La gauche n'a pas fait sa révolution culturelle, l'ouverture au monde, l'acceptation de la diversité, la reconnaissance des problèmes de solidarité. Mon appel est un appel à un renouvellement du modèle, et le temps nous est très mesuré.

– **D. S.-K. :** Je ne suis pas d'accord avec votre diagnostic de l'échec. L'échec de 1993 a été électoral, mais les idées avancent. Il y a un nouveau réalisme à gauche, et il fait la balance entre le possible et le souhaitable.

– **A. T. :** Les phénomènes de régression m'apparaissent plus nets que les phénomènes de progression. Personne n'est en état de gérer la crise. La droite, après une période d'extrême prudence et de faibles résultats, est allée dans le mur. Les politiques doivent donc accélérer la création d'un nouveau modèle qui ne se réduise pas à la protection des catégories moyennes.

**– Votre appel aux hommes politiques est un peu désespéré. Vous leur dites : occupez-vous plutôt de la demande sociale que de votre propre offre politique. Vous constatez un niveau zéro de la réflexion politique et vous suggérez un retour à la case départ où on réinvente tout : nouvelles idées, nouveaux acteurs, nouvelles formes d'action.**

– **A. T. :** Les partis ne vivent plus leur rôle de représentation. Ce sont des entreprises politiques qui produisent des élus, comme une entreprise de publicité produit des campagnes. Il y a une perte de confiance dans le politique. Je rejoins cependant Strauss-Kahn sur un point, la capacité de renouvellement de la conscience politique dans ce pays, mais elle ne vient ni des partis ni des syndicats. Il y a des organisations non gouvernementales qui sont sensibles à ces problèmes en France et au niveau mondial. Mais le renouvellement de la vie politique n'est pas en chemin. Le blocage de la crise actuelle en est la meilleure démonstration.

– **D. S.-K. :** Les vieilles distinctions demeurent. La droite privilégie la marchandise et la gauche l'homme, la lutte contre les injustices, contre les inégalités. Mais le fait que la gauche française ait rattrapé un retard sur d'autres partis européens, en reconnaissant les réalités économiques, ne peut pas vous permettre de dire qu'elle a une pratique politique de droite. Vous ne pouvez pas à la fois reprocher à la gauche française son archaïsme et le fait qu'aujourd'hui elle se soit rapprochée d'un certain nombre de positions de la gauche anglaise ou allemande.

**– Avez-vous le sentiment que ces mouvements manifestent aussi une peur liée à un refus de la mise en œuvre de Maastricht ?**

– **D. S.-K. :** Pour ceux qui sont hostiles à la construction européenne, l'Europe joue un rôle de bouc émissaire. Le risque est donc grand qu'elle en fasse les frais. Maastricht n'est certes pas l'alpha et l'omega de la construction européenne, mais la monnaie unique est indispensable. Nous devons accélérer le processus de manière politique. On ne peut pas enfermer la monnaie unique dans un débat limité à des critères techniciens sur la nécessité d'être en dessous de 3 % de déficit budgétaire par exemple. Maastricht a confondu des critères nécessaires et une idéologie de convergence libérale qui a voulu que celle-ci se fasse à un niveau bas. Pour accélérer le processus, nous devons pousser les Allemands à aller le plus vite possible vers la monnaie unique.

– **A. T. :** La crise manifeste l'incapacité de la société française à aborder, dans des conditions acceptables pour les salariés, cette transformation profonde qu'est la monnaie unique. La solution n'est pas de réviser les critères. Je suis plutôt sur la position des sages allemands qui veulent durcir les critères mais reculer les échéances, car, à long terme, il faut que les économies soient compatibles. Mais la France est cassée en deux : d'un côté un monétarisme arrogant, de l'autre le maintien d'un statu quo coûteux et qui produit des crises récurrentes.

**Comment peut-on réformer la société française ? Comment appréciez-vous l'amorce de rénovation au Parti socialiste ?**

– **D. S.-K. :** Les réformes se font lorsque le débat a suffisamment eu lieu pour que la réforme formelle puisse être acceptée. Hors de ce chemin, la réforme ne peut aboutir. Avec Lionel Jospin, le PS doit définir ses orientations dans de nouveaux domaines sur lesquels il y a encore une réflexion insuffisante : la place de la France dans le monde ; le rôle de l'Etat et des autres acteurs ; l'évolution de la société face à la révolution technologique ; les modes de consommation. C'est un problème d'adaptation et nous allons en débattre tout au long de 1996.

– **A. T. :** Le politique donne ici la priorité aux problèmes sociaux ; moi, le sociologue, je la donne à la transformation des acteurs politiques. Toute la gauche est enfermée dans la pure défensive, tandis que la droite casse la société. Le PS ne peut plus être à la fois pro-européen et pro-étatiste. Il faut qu'il sorte de cette contradiction en inventant une nouvelle social-démocratie. Il n'y a plus d'acteurs de changement. La France reste enchantée par les modèles idéologiques, politiques ou intellectuels des années 70, qui répondaient eux-mêmes aux années 50 et 60. La priorité, aujourd'hui, c'est le courage de l'innovation politique, intellectuelle et syndicale. Or je n'ai pas le sentiment que le PS a fait la révolution mentale qui s'impose. »

*Propos recueillis par Michel Noblecourt*



## Un proche de Lionel Jospin

*DOMINIQUE STRAUSS-KAHN* a toujours été un enfant terrible au sein du Parti socialiste, qu'il a rejoint en 1976 par le biais, éphémère, du Ceres. Doté d'un joli bagage (HEC, Sciences-Po, droit, agrégation d'économie), ce charmeur un tantinet play-boy est, à quarante-six ans, conseil d'entreprises et universitaire. Mais c'est surtout un proche de Lionel Jospin qui, en 1981, en avait fait un de ses experts économiques et, en 1995, l'a « invité » au bureau national pour réfléchir surtout à une nouvelle politique économique, après en avoir fait un de ses porte-parole pendant sa campagne présidentielle.

Commissaire adjoint au Plan de 1984 à 1986, il devra attendre le second septennat de François Mitterrand pour occuper des fonctions ministérielles : dans le gouvernement d'Edith Cresson, en mai 1991, il devient ministre de l'industrie et du commerce extérieur, poste qu'il gardera dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy. Il avait pourtant souvent ferraillé avec ce dernier, lorsque, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale en 1988, il lui reprochait sa trop grande orthodoxie. Elu député de Haute-Savoie en 1986, réélu en 1988 mais dans le Val-d'Oise, « DSK » est dans ce même département, et depuis juin, maire de Sarcelles. A mille lieues du prêt-à-penser politique.



DOMINIQUE STRAUSS-KAHN

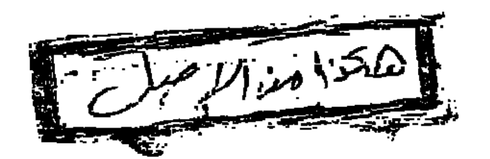
## Un compagnon critique de la gauche

CHARGÉ de recherches au CNRS et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Alain Touraine avait publié sur mai 1968 un livre qui a fait autorité, *Le Communisme utopique* (Editions du Seuil). Avant les actuels mouvements sociaux, qu'il se garde de comparer à mai 1968, ce sociologue longtemps réputé pour sa connaissance de l'Amérique latine et spécialisé aujourd'hui dans l'observation acérée de la société française et de ses acteurs, a publié *Lettre à Lionel, Michel, Jacques, Martine, Bernard, Dominique et... vous* (Fayard), une requête adressée à MM. Jospin, Rocard, Delors, Kouchner, Strauss-Kahn et à Mme Aubry, c'est-à-dire principalement mais non exclusivement à la gauche.

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, âgé de soixante-dix ans, longtemps proche de la CFDT et de la « deuxième gauche », Alain Touraine, auteur de nombreux ouvrages dont *La Critique de la modernité* (Fayard), assigne, dans un livre souvent sévère pour la gauche, une mission exigeante aux politiques : *« Votre rôle premier, dans la période actuelle, est d'assurer le dépassement du mode étatique de développement et de reconstruire le plus vite possible un mode de gestion sociale (...) qui crée l'équivalent de ce que fut la social-démocratie au moment de la grande industrialisation. »*



ALAIN TOURAINE





**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
■
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Médiateur : André Laurens
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
*Le Monde* est édité par la SA Le Monde.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F

**Le Monde**
ÉDITORIAL

# Dernière chance pour M. Juppé

ALAIN JUPPÉ a enfin accepté de prononcer, le 10 décembre, sur France 2, les mots qu'il avait refusés d'articuler le 5 décembre à l'Assemblée nationale, puis à la télévision. Celui de « *négociation* » a ainsi cessé d'être tabou, même si spontanément le premier ministre lui préfère ceux de « *dialogue* », de « *concertation* » ou de « *discussion* ». A défaut de « *retrait* », on l'a entendu parler de « *suspension* », ce qui, dans le langage gouvernemental, est toujours une manière de masquer un recul. Il a consenti à offrir aux fonctionnaires et aux cheminots certaines des assurances que ceux-ci réclamaient et qu'il ne voulait pas jusqu'à présent leur accorder explicitement. Bref, en cinq jours, le langage d'Alain Juppé a changé. Cinq jours pendant lesquels le mouvement social a tenu bon, les grèves et les manifestations attestant le maintien d'une mobilisation active.

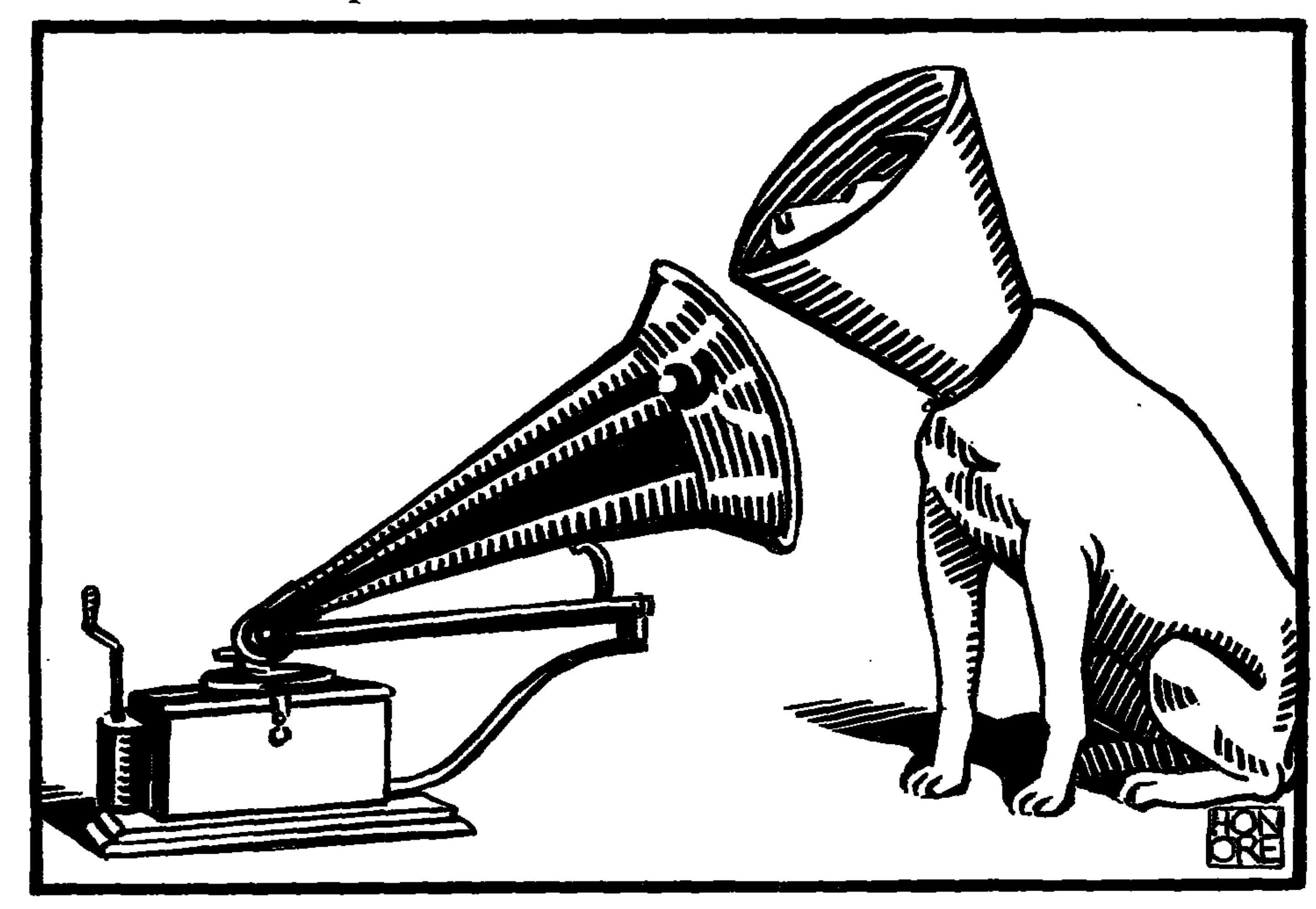
*Cinq jours pour rien ? Certes ce délai a* permis au premier ministre de tester la détermination des *grévistes et aux syndicats* eux-mêmes d'assouplir leur position en cessant de faire du retrait du plan un préalable à la négociation. On n'en est pas moins tenté de donner raison au porte-parole du PS, François Hollande, lorsque celui-ci, critiquant un « *retard coupable* », souligne le temps perdu en atermoiements et en hésitations avant de « *revenir à des dispositions qui étaient nécessaires dès le début du conflit* ». Ou à Charles Pasqua quand il regrette qu'Alain Juppé ait confondu « *courage* » et « *entêtement* ».

Tardives, ces concessions seront-elles suffisantes ? Il est clair qu'elles ne répondent qu'à une partie des revendications des grévistes et que la réforme de l'assurance-maladie, en particulier, n'est ni abandonnée ni même « *suspendue* ». Au contraire, le premier ministre la juge plus urgente que jamais. C'est ce qu'il a voulu signifier en mettant fin au débat parlementaire par le recours à l'article 49-3 de la Constitution et en engageant la responsabilité de son gouvernement. On comprend la prudence des dirigeants syndicaux dès lors que M. Juppé n'entend rien changer aux « *principes* » de sa réforme et qu'il ne consent à discuter que de ses « *modalités d'application* ».

Si le premier ministre parvient à créer un climat de confiance avec ses interlocuteurs, son repli stratégique pourrait toutefois contribuer à débloquer la situation. Au-delà de ses ouvertures immédiates, sa proposition d'organiser un « *sommet social* » sur l'emploi et, en particulier, sur la réduction de la durée du travail représente un incontestable pas en avant, qui témoigne d'une volonté de définir une politique sociale audacieuse.

Alain Juppé est-il aujourd'hui le mieux placé pour se faire le champion d'une telle politique ? Critiqué par une partie de sa majorité, contesté par les syndicats, affaibli par la crise, peut-il être l'homme du « *nouvel élan* » dont les événements, dit-il, lui donnent aujourd'hui l'occasion ? Les erreurs qu'il a commises dans la gestion du conflit l'autorisent-elles à tenter ce « *rebond* » qu'il a proposé aux partenaires sociaux ? Comme l'a dit Charles Pasqua, c'est avant tout « *le problème* » de M. Chirac. M. Juppé joue sans doute sa dernière chance.

# Communication *par Honoré*




# Du « pacte républicain » au pacte social

*Suite de la première page*

En dépit de ce bilan, le premier ministre a pu annoncer, dimanche 10 décembre, tranquillement et, même, avec un sourire de bon aloi, le retrait des dispositions annexes de son plan de réforme de la Sécurité sociale, c'est-à-dire l'abandon du projet de refonte des régimes spéciaux de retraite. Ce recul avait déjà été amorcé dans les entretiens que Dominique Perben avait eus avec les syndicats de fonctionnaires, auxquels il avait indiqué, le 7 décembre, qu'il n'était plus question de créer une caisse de retraite des agents de l'Etat comme il en existe une pour ceux des collectivités locales. L'étape suivante a été franchie par M. Juppé lui-même, qui a écarté toute remise en question des régimes spéciaux des agents des services publics et suspendu la commission chargée d'en étudier la réforme.

Pour convaincre les cheminots de mettre fin à leur grève, le premier ministre est allé jusqu'à reporter *sine die* le contrat de plan Etat-SNCF, sur lequel il avait arbitré lui-même à la fin du mois de novembre. Pour justifier cette palinodie, M. Juppé a invoqué l'insuffisance du dialogue social dans l'entreprise, réalité dont un gouvernement chargé de réduire la « fracture sociale » aurait pu s'aviser plus tôt. Il est vrai que Bernard Pons, ministre des transports, doit à son passage au ministère des DOM-TOM, en 1986-1988 et à son action en Nouvelle-Calédonie une compétence reconnue en matière de dialogue... Toujours est-il qu'avec un parallélisme tardif, mais parfait, le premier ministre suit la voie de son prédécesseur, Edouard Balladur, face au conflit d'Air France en 1993. A l'époque, les députés RPR avaient dénoncé la « *reculade* » du chef du gouvernement.

De son plan pour la Sécurité sociale, M. Juppé sauve l'essentiel : la refonte de l'assurance-maladie, dont les dépenses seront fixées par le Parlement, contrôlées par les caisses régionales et financées par une CSG élargie en 1997, la contribution spéciale de remboursement de la dette devant être impérativement mise en place le 1er janvier 1996. Ce « noyau dur » de la réforme n'est difficile à avaler que pour Marc Blondel, Force ouvrière devant y perdre sa mainmise sur l'assurance-maladie ; la CFDT y est favorable, et la CGT, bien qu'elle ait adopté elle aussi le mot d'ordre de retrait du plan, n'est pas hostile à une modernisation de l'assurance-maladie. S'il n'avait pas chargé sa barque avec la mise en cause des régimes spéciaux de retraite, le premier ministre aurait privé M. Blondel de précieux renforts.

M. Juppé avait fait le pari de prendre appui sur son impopularité pour faire la démonstration de son audace réformatrice et de son courage, et pour regagner ainsi, dans l'adversité, l'autorité perdue durant les six mois de flottement de son premier gouvernement. Pour convaincre les marchés de son orthodoxie libérale, il avait ajouté à la nécessaire remise en ordre de l'assurance-maladie la réforme des retraites des fonctionnaires qui, financièrement, pouvait attendre. Il s'agissait aussi de faire la preuve, à l'usage des électeurs de droite sensibles aux charges d'Alain Madelin contre la timidité du gouvernement, que celui-ci n'avait pas peur de s'en prendre aux « privilèges » des fonctionnaires. Ce calcul téméraire s'est retourné contre son auteur.

Pour autant, aucune solution de rechange n'est apparue à droite. Charles Pasqua s'est fait entendre en accusant tout bonnement M. Juppé, dimanche, d'être « *bouché* ». Philippe Séguin s'est fait comprendre, en rendant visite aux cheminots grévistes d'Epinal le 2 décembre (date bénie pour l'auteur de *Louis-Napoléon le Grand*) et en prêtant une oreille intéressée aux propos des orateurs de la gauche, à l'Assemblée nationale, sur le respect de la démocratie sociale. Ni l'un, ni l'autre, cependant, n'ont répondu aux quelques appels venus des rangs du RPR en faveur d'une « autre politique » et d'un changement de premier ministre. L'un comme l'autre, ils savent bien que M. Chirac ne pourrait se séparer aujourd'hui de M. Juppé sans se neutraliser lui-même. Ils savent bien, aussi, que s'il a été mal engagé, le « sale boulot » dont s'est chargé le chef du gouvernement n'en est pas moins inévitable. Comme Pierre Mauroy en 1984, Alain Juppé assume ce que Jacques Attali, alors conseiller de François Mitterrand, avait théorisé sous le nom de « *gestion paroxystique de la crise* ».

Le premier ministre cherche à présent dans la négociation le crédit qu'il n'a pas retrouvé – et qu'il a même dilapidé un peu plus – dans l'affrontement. Face à une gauche à laquelle la dialectique parlementaire d'une part, le réflexe naturel des électeurs d'autre part, ont rendu sa fonction d'opposition, mais qui n'a pas encore trouvé le discours approprié, M. Juppé découvre que le « pacte républicain » n'est rien sans le pacte social. La voie lui est ouverte pour approfondir sa connaissance de la social-démocratie. Autrement dit, pour rédiger le programme du Parti socialiste.

**Patrick Jarreau**

# Mauvais départ pour M. Kwasniewski

**VARSOVIE**
*de notre correspondant*

Convaincu à l'unanimité de mensonge, Alexandre Kwasniewski a été définitivement proclamé président de la République de Pologne. Ainsi en ont décidé samedi 9 décembre les dix-sept juges de la Cour suprême, chargés de statuer sur les 593 238 plaintes déposées au lendemain du second tour de l'élection présidentielle.

Cette avalanche de protestations n'était rien d'autre que l'expression d'un dernier « espoir » – celui que la Pologne rattraperait « par miracle », et par une décision de justice, une sorte d'aberration historique : l'élection « démocratique » d'un président postcommuniste, dans un pays qui a joué un rôle essentiel dans l'élimination des régimes communistes en Europe.

Cet « espoir », ou si l'on préfère, ce refus de perdre, s'appuyait sur une motif juridique, dont tout le monde savait qu'il n'était qu'un prétexte, mais qui n'était pas pour autant imaginaire : Alexandre Kwasniewski avait menti en se présentant, sur les listes électorales et sur les ondes, comme diplômé de l'enseignement supérieur. Il était aussi resté à bonne distance de la vérité sur plusieurs autres sujets – en particulier sur son patrimoine personnel –, mais seule l'affaire du diplôme était susceptible d'être considérée comme une infraction pouvant conduire à l'annulation de l'élection.

Une très lourde responsabilité reposait sur les épaules des juges de la Cour suprême, et les mines lugubres qu'ils affichaient lors de l'énoncé de leurs conclusions montraient à elles seules à quel point leur délibération avait dû être douloureuse.

Soit ils invalidaient une élection qui s'est déroulée dans des conditions plutôt satisfaisantes, et, au lieu d'avoir fait la preuve de sa maturité démocratique, la Pologne apparaissait aux yeux du monde comme un pays décidément incompréhensible et peu fiable. Soit *ils reconnaissaient le fait accompli, mais ils accréditaient* l'idée, vieille comme le monde mais relativement « *nouvelle* » *en Pologne*, que la démocratie s'accommode parfaitement du vice, en l'occurrence *du mensonge*.

Au terme de sept heures de délibération, le pré*sident du tribunal* est venu, longuement, et avec toutes les circonvolutions nécessaires, dire le droit, devant les représentants de la presse et du président sortant Lech Walesa – ceux du nouvel élu, sans doute déjà sûrs de leur fait, n'ont pas assisté à l'énoncé des conclusions. La Cour a estimé à l'unanimité que M. Kwasniewski avait manqué à la vérité en se targant d'un diplôme d'études supérieures.

Elle a considéré qu'il y avait toutes raisons de croire que cette fausse information avait eu un effet sur l'élection. Mais elle a aussi considéré qu'il n'y avait « *pas de preuve qu'Alexandre Kwasniewski n'aurait pas été élu* » [si le candidat avait dit la vérité sur sa formation].

**« PÉCHÉ ORIGINEL »**

En conséquence, l'élection a été déclarée valide – la décision est sans appel –, cinq juges ayant cependant tenu à ce que leur désaccord soit inscrit au protocole. Mais, comme pour confirmer que le malaise n'est pas circonscrit à ces cinq juges, le président du tribunal a tenu à terminer son exposé par une petite phrase assassine : le Tribunal, a-t-il déclaré, avait à statuer sur un plan strictement juridique, et en aucun cas « *sur les qualités morales* » de l'élu... Là est le problème : cet acquittement humiliant est un bien mauvais départ pour un président qui avait su très adroitement occulter son premier « péché originel » – son passé d'apparatchik communiste au temps de la répression contre Solidarité –, mais est désormais grevé d'un second, celui de mensonge.

A vrai dire, l'intéressé, en vacances en Espagne depuis l'élection, et rentré en Pologne au lendemain même du « verdict », ne semble guère affecté par l'incident, et encore moins contrit : il a refusé d'envisager de quelconques excuses, affirmé que l'affaire était purement « *politique* », et annoncé dans la foulée qu'il serait « *un très bon président* ». Un président sans complexes qui, plutôt que d'envisager une quelconque ouverture vers une opposition meurtrie et divisée, parait déterminé à cueillir tous les fruits de la *victoire*.

Les Polonais qui ont partagé l'aventure de Solidarité *doivent donc se faire à l'idée qu'ils ont perdu*, complètement, le pouvoir. Et reprendre leur marche, – *difficile et cahotante – vers une union de l'opposi*tion. Lech Walesa, toujours pas décidé à prendre sa retraite, *s'est déjà proposé pour porter le drapeau, en* annonçant la prochaine création d'un « institut » portant son nom, et en appelant la droite et le centre à le suivre.

**Jan Krauze**

## REVUE DE PRESSE

**DIE WELT AM SONNTAG**
*Herbert Kremp*

■ Helmut Kohl a exhorté jeudi à Baden-Baden le président français à rester ferme sur le front des grèves. Il est douteux qu'il lui ait rendu là un service. Depuis des semaines, le gaulliste est soumis à une vague de reproches venant de ses propre rangs l'accusant de démanteler l'étatisme français traditionnel et de se laisser dicter sa politique par les fétichistes allemands de la stabilité monétaire. Il y va de son crédit, de la stabilité de la France et de la survie de la cinquième République.

**EL PAIS**

■ La révolte française comporte beaucoup d'aspects purement nationaux. A la différence des Anglo-Saxons, les Français accordent à l'Etat un poids économique et social important. Ils le tiennent pour le principal responsable du bien-être collectif et individuel. D'où la profondeur et la puissance de la révolte actuelle. Il y a aussi la personnalité de Chirac et de Juppé. Au cours des six premiers mois de son mandat, le premier a maintenu les ambiguïtés et les contradictions de son programme économique et social et a consacré ses efforts à une campagne d'essais nucléaires désastreuse pour le prestige de son pays. *Le second a* surestimé, en présentant son plan, *la force d'une droite qui contrôle* pourtant la plupart des rouages du *pouvoir.*

**THE ECONOMIST**

■ Un million de grévistes, des *émeutes dans la rue* : les événements actuels en France donnent de ce pays l'image d'une république bananière dans laquelle un gouvernement isolé tente d'imposer à une population hostile un programme d'austérité du genre de ceux concoctés par le Fonds monétaire international (FMI). Mais ce spectacle français de désobéissance civile conduit à deux interrogations : la survie du gouvernement est en jeu ainsi que, dans une certaine mesure, celle de la monnaie unique européenne... La leçon des grèves n'est pas qu'une victoire du gouvernement français rendrait plus facile l'union économique et monétaire (UEM), mais que les gouvernements européens doivent encore, tous, persuader leurs électorats des avantages de l'UEM...

**L. C. I.**
*Pierre Luc Séguillon*

■ Rien ne dit que les concessions du premier ministre suffiront à désamorcer la crise ; or il ne saurait concéder davantage sauf à se renier. Rien ne dit que les organisations syndicales, qui ont soufflé sur les braises, sont à même d'éteindre rapidement l'incendie qu'elles ont contribué à allumer. (...) Il n'y aura alors plus qu'une solution politique extrême à cette crise, le changement de premier ministre.

**LES ECHOS**
*Nicolas Beytout*

■ Alain Juppé a changé... Tous ensemble, les syndicats ont réussi à faire en sorte qu'il prononce ce mot qui, depuis trois semaines, ne franchissait plus ses lèvres : « *négociation* ». *Alors, on voit mal* comment les grévistes pourraient *ne pas reprendre le travail... Le* tout est de savoir s'il fallait donner *autant de gages à ceux que le pou*voir avait si longtemps affrontés – *sans toujours les écouter.* En somme, le tout est de savoir si, « *pour rendre le pays plus heureux* », le gouvernement n'a pas en partie renoncé à le rendre « *plus sérieux* ».

**ÉNERGIE** Contrôlant 94 % de la production russe de gaz, Gazprom est le plus grand monopole du monde. Sa valeur est estimée entre 250 et 900 milliards de dollars et elle emploie 360 000 personnes. ● L'ENTREPRISE FINANCE l'ensemble des partis qu'elle juge *« raisonnables »* dans le cadre des élections législatives qui auront lieu le 17 décembre, en Russie. Son soutien va d'abord à la liste du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, *« Notre maison la Russie »*, déjà soutenue par des banques et les producteurs de pétrole. ● M. TCHERNOMYRDINE est le fondateur et l'ancien président de Gazprom. Son président actuel, Rem Viakhirev, est le représentant de ces *« directeurs rouges »*, anciens dirigeants communistes convertis au capitalisme. ● A OURENGOÏ, *ville de 90 000 habitants* créée dans le Grand Nord sibérien, les salaires sont de deux à trois fois supérieurs à ceux de Moscou.

# Gazprom, le conglomérat du gaz, est devenu un Etat dans l'Etat russe

## « Ce qui est bon pour Gazprom est bon pour la Russie », affirme son président Rem Viakhirev, digne représentant des « directeurs rouges », les anciens dirigeants communistes convertis au capitalisme

**MOSCOU**
*de notre correspondant*

Une longue et élégante tour en béton de trente-six étages, de marbre blanc, de vitres bleutées, étrangement coiffée d'une petite pyramide de verre. Au sud-ouest de Moscou se dresse, comme une fusée, le tout nouveau siège du plus grand producteur de gaz de la planète, Gazprom. Une puissance qui n'est pas seulement économique. Gazprom est, dit-on, un *« Etat dans l'Etat »*. Elle est à l'économie russe ce que le KGB est à la politique : une force occulte, immense et secrète.

Pour défendre ses intérêts, l'entreprise, qui emploie pas moins de 360 000 personnes, finance plusieurs partis pour les élections législatives du 17 décembre. En premier, celui du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, Notre maison la Russie, aussi soutenu par des banques et les producteurs de pétrole. Gazprom dit aussi aider la petite formation écologiste Cèdre, le parti centriste et charnière Femmes de Russie. Et Rem Viakhirev, le président de Gazprom, reconnaît financer *« tous les candidats raisonnables »*. C'est-à-dire, sans doute, tous ceux qui n'auront pas la mauvaise idée de s'attaquer aux privilèges fiscaux, à la puissance et aux mystérieux comptes de la société.

Les véritables profits de Gazprom sont secrets : *« je n'aime pas en parler »*, tranche son PDG. Mais ils sont estimés à plus de 6 milliards de dollars (30 milliards de francs) par an, ce qui en ferait l'une des premières, sinon la première société du monde par son bénéfice. Pour comprendre les chiffres, *« il faut être Russe et spécialiste »*, assure le président... Charles Blitzer, économiste de la Banque mondiale déplore que cette entreprise soit l'une des *« moins transparentes du monde »*, alors que les institutions financières internationales sont invitées à combler le déficit budgétaire russe par milliards de dollars.

La puissance du géant du gaz est telle que certains pensent que le véritable centre du pouvoir en Russie n'est ni au Kremlin, ni au Parlement, mais ici, au *« Complexe Gazprom »*, dans cet immeuble construit d'un seul bloc, sur trente mètres de fondation. La banque de Gazprom, logiquement baptisée Gazprombank, est nichée au pied de l'immeuble-fusée dans un champignon de verre bleu. Le producteur de gaz est rapidement devenu un véritable groupe. Il a investi dans une centaine d'autres sociétés, allant de la banque à l'automobile, de l'agriculture au transport.

De son bureau au 5ème étage, le président Rem Viakhiriev, ancien adjoint de Viktor Tchernomyrdine, le fondateur de la société, veille sur sa société et sur le pays. Car, aime-t-il à dire, *« ce qui est bon pour Gazprom est bon pour la Russie »*. M. Viakhirev, soixante ans, est typique de cette génération de « directeurs rouges » devenu capitaine d'industrie et converti au capitalisme. Son prénom, Rem, veut dire tout simplement Révolution Engels Marx. Formé à *« l'ancienne école »*, il a reçu l'ordre de Lénine et de la révolution d'Octobre. Mais, tout en restant très discret sur les chiffres, il ne parle plus aujourd'hui que *« d'investissements »*, de projets de *« développement »*, de *« coopération »* internationale.

Gazprom, entreprise mixte (40 % détenus par l'Etat) appartient aussi à ses employés (15 % des actions). Le reste du capital a été vendu à *« des citoyens russes dans certaines régions »* (34 %). Près de 10 % des parts, dont 9 % sont depuis longtemps promis aux marchés étrangers, sont encore détenus par la société elle-même qui rechigne à vendre *« pour rien ce bijou »* aux investisseurs extérieurs. Le capital reste très fermé. Malgré les promesses, il est toujours interdit de vendre ou d'acheter des actions de la société sans l'accord de la direction. Gazprom est l'un des premiers producteurs de devises du pays (35 % des rentrées) et le premier contributeur au budget. Près de 38 % des revenus de l'Etat viennent du secteur énergétique. La moitié de cette somme est versée par Gazprom.

Pourtant, beaucoup d'hommes politiques, peu *« raisonnables »*, se plaignent que les impôts payés par les géants de l'énergie russe restent ridiculement bas. L'entreprise bénéficie de facilités fiscales et ne paie que 30 % de droits d'exploitation, contre plus de 50 % dans les pays gros producteurs d'énergie.

A l'évidence Gazprom est *« protégée »*. La dépendance financière de l'Etat et des partis politiques en a fait un centre d'influence et de pouvoir. Certains n'hésitent pas à dire, en privé, que le pays n'est gouverné ni par des démocrates, ni par des centristes, des nationalistes ou même par Boris Eltsine, mais par le *« parti du gaz et du pétrole »* et son représentant, le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine, ex-président de Gazprom. A en croire la presse russe, M. Tchernomyrdine serait aussi l'un des principaux actionnaires privés du géant du gaz.

### MÉTHODES DISCUTABLES

*Gazprom dément.* Le premier ministre se tait. A Chiorni Ortrog, le petit village natal de M. Tchernomyrdine, au fond de l'Oural, Gazprom construit une grande villa, avec piscine et sauna intérieur. Le chef de l'administration du gouvernement vient de Gazprom. Sergueï Doubinine, nouveau président de la Banque centrale de Russie et ex-ministre des finances, avait, entre ces deux postes, *« pantouflé »* dans la compagnie. La société aime le pouvoir et le pouvoir l'aime.

Alors Gazprom est parti en campagne. Elle s'oppose à une révision des privatisations, parce qu'elle est *« intéressée par une politique prévisible et stable »*. Avec des méthodes parfois discutables : dans les régions de Russie, les gouverneurs ont été fortement *« incités »* à rejoindre Notre maison la Russie, en échange de livraisons de gaz régulières et quasi gratuites, selon la presse russe. La pression est d'autant plus aisée que nombre de régions n'ont pas payées les factures gazières des crèches, écoles et services publics depuis plusieurs années. La victoire possible de l'opposition aux élections du 17 décembre ne semble pourtant pas inquiéter la direction du monopole. *« Qui que ce soit qui arrive au pouvoir devra vivre avec Gazprom. Car sans Gazprom, il ne survivra pas »*, a récemment mis en garde M. Viakhirev.

Formidable instrument de politique intérieure, Gazprom est aussi une puissante arme de la politique étrangère de Moscou dans les pays de la CEI, extrêmement dépendants du gaz russe, et au-delà, en Europe de l'Est et de l'Ouest. Que serait l'industrie allemande sans le gaz russe ? Mettant en avant le rôle de la Russie dans l'ex-Yougoslavie, Moscou rappelle ainsi que le cessez-le-feu en Bosnie n'a été signé que lorsque Gazprom a ouvert les vannes pour chauffer Sarajevo et Belgrade.

L'Ukraine doit une fortune à Gazprom (près de 8 milliards de francs), qui tente d'échanger cette dette contre la propriété de sociétés ukrainiennes, notamment des gazoducs. De façon générale, les pays qui se *« comportent bien »* à l'égard de Moscou, obtiennent des livraisons de gaz, même s'ils n'ont pas réglé leurs dettes. Les autres sont invités à payer, à céder leurs gazoducs. Ou à claquer des dents.

Au siège de Gazprom, on reconnaît qu'il peut y avoir quelques *« différences d'approche »* entre l'Etat et la société. Mais on affirme qu'il n'y a *« pas de divergences »* de fond. La seule véritable question semble être de savoir si c'est l'Etat russe qui fait de la politique avec Gazprom. Ou si c'est Gazprom qui fait la politique de la Russie.

***Jean-Baptiste Naudet***

### *Premier fournisseur de la France*

**Contrôlant 94 % de la production de gaz russe, la société est le plus grand monopole du monde. Sa valeur est estimée entre 250 et 900 milliards de dollars. Les réserves prouvées de la Russie sont de loin les premières du monde, près de 40 % du gaz mondial : 48 000 milliards de m³, soit douze fois plus que l'Algérie. Avec 571 milliards de m³, Gazprom a produit 22 % du gaz mondial en 1994. La société, avec ses 141 000 kilomètres de gazoduc, est aussi numéro un pour l'exportation : 185 milliards de m³ en 1994 dont 79 milliards dans l'ex-URSS et 106 milliards hors CEI.**

**Gazprom est le premier fournisseur de la France – 12,2 milliards de m³ – avec 33 % de l'approvisionnement. Pour éviter que la *« pieuvre russe »*, qui étend chaque jour son gigantesque réseau, ne crée une structure de distribution concurrente à celle de Gaz de France, comme cela s'est passé en Allemagne ou en Italie, le patron de GDF, Loïk Le Floch-Prigent, a souhaité fin novembre que *« Gazprom entre dans le capital de GDF, et réciproquement »*.**

# Les aventuriers du Grand Nord sibérien

**OURENGOÏ (Sibérie)**
*de notre envoyé spécial*

Au-dessus du cercle polaire, plus de nouvelles villes. Depuis une dizaine d'années, Gazprom a revu sa stratégie d'implantation sur les gisements gaziers, abandonnant ses projets de cités au profit de bases-vie sur lesquelles se relaie le personnel.

Amorcé lors de l'installation du site de Yambourg à l'estuaire du fleuve Ob, le virage se confirme pour la péninsule de Yamal. Habitués aux rigueurs de la région, les premiers arrivants prirent très vite conscience des risques d'installer des familles dans ces régions glaciales. *« Ici la température peut varier en une seule journée de plusieurs dizaines de degrés, l'hiver, il fait très froid et sec, jusqu'à – 55 degrés. Le soleil n'apparait quasiment pas. L'été, la neige fond pour laisser place aux marécages et aux moustiques. Dans ces conditions, les enfants ne peuvent pas se développer normalement. Ce fut notre principale motivation pour préférer les bases-vie aux villes »*, explique Alexandre Ananenkov, l'un de ces pionniers, aujourd'hui responsable de la base de Yambourg.

Pour conquérir le Grand Nord sibérien, d'où il tire 90 % de son gaz, le premier producteur mondial y déploie des moyens gigantesques. Dans ces zones désertiques, Gazprom n'a pas hésité à bâtir des villes entières pour y installer ses salariés. Dernière en date, Ourengoï, fondée voilà plus de quinze ans à côté d'un ancien camp de prisonniers, compte aujourd'hui plus de 90 000 habitants, venus de toutes les régions de l'ex-Union soviétique.

*« Chaque année, mille personnes nous rejoignent »*, affirme Grigory Lanchakov, ingénieur en chef d'Ourengoïgazprom, tout en vantant les équipements de cette ville – ses quinze écoles, ses jardins d'enfants, sa polyclinique, son cinéma, ses installations sportives – gérés par l'entreprise. Petit à petit, les baraquements de bois peints en bleu disparaissent pour laisser place à des immeubles d'une dizaine d'étages. Au pied de ces barres en béton, des chasse-neige dégagent en permanence les larges avenues empruntées par des camions boueux, des autobus bondés et les Mercedes des dirigeants. Hors de la ville, la route se perd rapidement dans la neige vers la vingtaine d'unités d'exploitation. Seuls des milliers de kilomètres de canalisation brisent la monotonie de la taïga, tandis que, ça et là, des flammes de torchères déchirent la grisaille. A l'exception des liaisons aériennes effectuées par Gazprom, il est quasi impossible de se rendre à Ourengoï.

### SALAIRES ÉLEVÉS

En contrepartie d'un emploi et d'un niveau élevé de salaire, deux à trois fois supérieur à celui de Moscou, le salarié et sa famille sont prêts à dépendre totalement de l'entreprise. Aussi n'est-il pas question de se rebeller lorsque la paie n'est pas versée ou l'est avec deux mois de retard, ce qui arrive régulièrement. *« Je ne connais personne qui veuille quitter Ourengoï »*, affirme catégoriquement Gregory Lanchakov. Les émigrants venus pour s'enrichir hésitent à repartir chez eux, n'étant pas sûrs de trouver du travail. *« Même si la vie est chère, car nous devons tout apporter, nous ne connaissons pas de pénurie importante. »* Pourtant, la vie dans cette cité perdue est une véritable sinécure, comparée à celle menée par les dix mille hommes et femmes qui se relaient tous les quinze jours ou tous les mois, à 200 kilomètres plus au nord, sur la base de Yambourg.

Comme sur les plates-formes pétrolières ou gazières, la moitié de leur journée est consacrée au travail, avec un quart d'heure de pause toutes les heures pour se réchauffer. Le reste du temps se passe, confinés à l'intérieur entre les installations sportives, la bibliothèque et le bar, avant de partager leurs chambres à plusieurs. *« A moins quarante degrés, on ne travaille pas dehors, sauf accident »*, relativise néanmoins le directeur du site avant d'insister sur la nécessité de la discipline pour la sécurité des installations. *« Depuis le début de l'année on a viré 78 personnes pour des problèmes de vol et surtout d'alcoolisme. Personne ne doit se présenter ivre à son poste. »* Un temps, la consommation d'alcool fut prohibée, mais cela ne concernait apparemment pas la vodka et encore moins la bière, puisque les Autrichiens ont fourni depuis une brasserie clés en main...

### SENTIMENT DE PUISSANCE

En bordure de la mer de Kara, tout doit être adapté au permafrost, ce sol gelé en profondeur mais qui fond sur plusieurs mètres durant l'été. La plupart des constructions sont sur pilotis, livrées préfabriquées. Les Finlandais ont conçu des modules d'habitations d'un étage posées sur des barges. Entre juin et septembre, lorsque le fleuve est navigable, ces embarcations pesant plusieurs centaines de tonnes sont poussées jusqu'au port. De bateau l'été, l'ensemble se transforme en traîneau l'hiver grâce au fond plat. *« Un convoi met à peu près un mois pour effectuer 40 kilomètres »*, raconte Alexandre Ananenkov.

Après dix ans de fonctionnement des bases-vie, l'adaptation du personnel reste la préoccupation majeure de Gazprom. Une clinique dotée des moyens les plus sophistiqués a été installée sur place pour tenter de prévenir les maux nés de la promiscuité, de l'ennui et de la dureté des tâches. L'enjeu est vital pour l'entreprise, dont les futures installations seront perdues plus haut dans les glaces polaires. Car, si la discipline est indispensable pour la sécurité, le moral est primordial pour la pérennité du groupe. Pour l'heure, dans le contexte économique et politique de la Russie, les responsables sibériens ne cessent de rappeler leur sentiment de puissance et d'éternité. Pour eux, *« quel que soit le futur gouvernement, quelle que soit la Russie, Ourengoï restera Ourengoï »*.

***Dominique Gallois***




### *Le projet Yamal*

**Aux côtés d'Ourengoï et de Yambourg, actuellement les deux principaux gisements de gaz au monde, Yamal s'annonce comme le projet le plus prometteur de Gazprom. Ses vingt-cinq gisements possèdent 10,2 trillions de mètres cubes de réserves prouvées de gaz. Des travaux préparatoires de construction d'une autoroute, d'un chemin de fer, d'un terminal maritime et des infrastructures industrielles ont débuté.**

**L'essentiel des investissements est consacré à la pose d'un gazoduc de 4 000 kilomètres allant vers l'Europe via la Biélorussie et la Pologne pour arriver en Allemagne d'ici trois ans. La priorité est d'éviter l'Ukraine en raison des *« expériences désagréables »*, selon le président de Gazprom, Rem Viakhirev, qui précise : *« Certains hivers, nous avons perdu 800 millions de dollars à cause de l'indiscipline des pays de transit du gaz »*. D'ailleurs, il entend à terme moins utiliser le corridor ukrainien, où s'opèrent des ponctions souvent non payées.**

# Le groupe cosmétique L'Oréal veut racheter l'américain Maybelline pour 508 millions de dollars

## Son objectif est de s'implanter dans les maquillages bon marché

**Le numéro un mondial des cosmétiques va lancer cette semaine une offre publique d'achat sur Maybelline, groupe américain spécialisé dans les maquillages bon marché. Son principal actionnaire, Wasserstein Perella, s'est engagé à apporter ses actions à L'Oréal. Le groupe français, qui a racheté en 1994 Cosmair, son distributeur aux Etats-Unis, a les coudées franches pour attaquer le marché américain.**

**L'ORÉAL**, leader mondial des cosmétiques contrôlé par Liliane Bettancourt et le groupe suisse Nestlé, poursuit son expansion outre-Atlantique. La société va devenir *numéro deux* des maquillages grand public aux Etats-Unis, avec 28 % du marché, juste derrière Procter & Gamble (29 % du marché avec ses marques Cover *Girl et Max Factor*), mais devant Revlon. Le groupe présidé par Lindsay Owen-Jones a *annoncé dimanche* 10 décembre son intention de racheter la totalité du capital de la société Maybelline, spécialisée dans les produits de *maquillage* bon marché, pour un montant de 508 millions de dollars (environ 2,5 milliards de francs). *Si* l'on ajoute le prix de la dette du groupe, reprise par L'Oréal, la transaction s'élève à 660 millions de dollars.

L'Oréal va *lancer cette semaine*, par l'intermédiaire de sa filiale de distribution américaine Cosmair, une offre publique d'achat amicale sur le capital de la société au prix de 36,75 dollars par action, son dernier cours coté étant de 31 *dollars. Pour être certain du* succès de son opération, L'Oréal a obtenu du *principal* actionnaire de Maybelline, la banque d'affaires Wasserstein Perella, une option d'achat portant sur 29 % du capital. La banque réalise une très belle plus-value : elle avait racheté en 1990 Maybelline auprès du groupe *pharmaceutique Schering* Plough pour 300 millions de dollars (6,1 dollars l'action) dans le cadre d'un leverage buy out (rachat par endettement). En 1992, *Wasserstein Perella avait introduit* 30 % du capital de la société à la Bourse de New-York au prix de 23,5 dollars par action.

Par cette acquisition, qui doit être approuvée par la réglementation antitrust américaine, L'Oréal *va diversifier son offre. Aux Etats-*Unis, le groupe, qui a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de dollars, était jusqu'à présent positionné sur un segment haut de gamme, avec les marques Lancôme, Helena Rubinstein ou Cacharel. Maybelline est *au* contraire une marque de maquillage et de soin de peau destinée aux jeunes, extrêmement connue aux Etats-Unis, distribuée dans les supermarchés et vendue à un prix bon marché. La société, basée à *Little Rock* en Arkansas, a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires stable de 352 millions de dollars pour un résultat net en chute de 26 % à 16,6 millions de dollars. Le recul s'explique par la réduction des stocks des distributeurs et surtout *l'échec du lancement d'une nou*velle gamme de maquillage. Maybelline, dont l'action s'est effondrée en décembre 1994 à 15,75 dollars, n'a pas eu les moyens *financiers* de se battre dans la guerre marketing et publicitaire que se livrent les fabricants de cosmétiques aux Etats-Unis. La société se redresse actuellement puisque, sur les neuf premiers mois de 1995, son chiffre d'affaires *a progressé de 6 % et son résultat* opérationnel de 14 %.

**VAGUE D'ACQUISITIONS**

Cosmair et Maybelline devraient rapidement réaliser un chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars. L'Oréal *compte* distribuer ses propres produits dans les supermarchés ou les chaînes de parfumerie en utilisant le réseau de Maybelline. Le renforcement de *L'Oréal outre-Atlantique* a été rendu possible par la reprise en 1994 de son agent de distribution américain Cosmair. Jusqu'à cette date, L'Oréal ne contrôlait pas Cosmair, dont l'essentiel du capital était détenu par Nestlé et la famille Bettancourt. Partout dans le monde, L'Oréal veut s'implanter *sur le segment du maquillage de* grande diffusion. En août dernier, le groupe français a racheté Jade Cosmétic au groupe chimique allemand Hoechst. Cette opération a permis à la société de prendre 20 % du marché des soins de maquillage vendus en grande distribution.

Le groupe français est l'un des rares à pouvoir partiper à la vague d'acquisitions qui a lieu dans la *plupart des pays du monde.* Le groupe, dont les profits progressent avec une régularité de métronome, a vu sa capitalisation boursière plus que doubler en cinq ans. Valant 78 milliards de francs en Bourse, la société peut se lancer dans quelques acquisitions externes, même si les observateurs s'attendaient plutôt à ce qu'elle poursuive patiemment sa croissance interne.

***Arnaud Leparmentier***

# Jacques-Henri David pourrait prendre la tête du CEPME

*LE NOM du nouveau patron du Crédit* d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME) devait être connu mardi 12 décembre au cours d'une réunion du conseil de surveillance. Depuis le 4 octobre dernier, date à laquelle Michel Prada a pris la tête de la Commission des opérations de Bourse, l'institution, *qui traverse une double crise financière* et d'identité, naviguait à l'estime, l'unanimité n'ayant pu se faire sur le nom de son successeur.

Bernard Yoncourt, qui vient de quitter le secrétariat de Pinault-Printemps Redoute, et Philippe Jurgensen, président de la Sofaris, ont tour à tour été écartés. C'est finalement un outsider, Jacques-Henri David, directeur général de la Générale des eaux, qui pourrait prendre les rênes de ce qui devrait devenir la « Banque de développement des PME ». Entré en *1993 à la Générale des eaux, Jacques-Henri David faisait figure de successeur potentiel de* Guy Dejouany jusqu'à ce que l'arrivée de Jean-Marie Messier contrarie cette perspective. Depuis, il ne cachait qu'à moitié sa volonté de quitter le groupe. Ce qui l'a successivement mis sur les rangs de la présidence du CDR (la structure de cantonnement du Crédit lyonnais) et *fait citer pour prendre la direction du cabinet* de Jean Arthuis, ministre des finances.

M. David devrait arriver au CEPME à un moment charnière de la vie de l'établissement. Comme l'a annoncé Alain Juppé le 27 novembre dernier dans le cadre de son plan *PME*, celui-ci va devenir un établissement de place qui interviendra en cofinancement avec les banques traditionnelles pour les prêts à moyen et long terme aux PME. Il sera rebaptisé pour l'occasion Banque de développement des PME *(Le Monde* du 28 novembre). Parmi les dossiers *que le nouveau président du conseil de surveillance va trouver sur son bureau figure en* bonne place la recapitalisaton de l'établissement. Le CEPME a enregistré depuis 1992 des pertes cumulées de 1,8 milliard de francs, si l'on prend en compte le résultat négatif prévu pour 1995. Un nouvel apport en fonds propres est donc nécessaire non seulement pour que le *CEPME puisse respecter le ratio de solvabilité* mais aussi pour assurer son développement. Alain Juppé a demandé à la future Banque de développement de porter les concours qu'il distribue de 10 à 30 milliards de francs au cours des deux prochaines années. *Pour lui donner* toutes ses chances, le gouvernement a prévu un renforcement de ses ressources Codevi.

Le conseil des ministres devrait entériner le choix du nouveau président mercredi 13 décembre.

***Babette Stern***

# L'aimant asiatique

**LA RICHESSE** est fluide. Ce qui ne l'empêche pas de se concentrer. Les firmes multinationales produisent 25 % du PIB mondial et contrôlent le tiers du commerce international. Leur part de marché devrait encore s'accroître durant les prochaines années. C'est ce que prévoit Fabrice Hatem, dans un petit livre très éclairant : *Les Multinationales de l'an 2000.*



**BIBLIOGRAPHIE**

L'internationalisation des firmes se poursuivra du fait de nombreux facteurs : assouplissement des réglementations nationales, déplacement géographique de la de*mande mondiale, accroissement* de l'intensité capitalistique jouant sur l'offre. Dès 1985, le développement des investissements internationaux *prenait le relais* du commerce comme moteur principal du mouvement d'intégration mondial et ce phénomène est surtout dû aux gros bataillons de l'industrie et des services, bien que les entreprises moyennes jouent un *rôle croissant*. En 1994, les entreprises réalisant plus d'un milliard de dollars de chiffre d'affaires contrôlaient 96 % des avoirs américains à l'étranger.

Les modes dominants d'implantation hors du pays d'origine res*teront les fusions-acquisitions* et plus encore les joint-ventures car dans de nombreuses zones pleines de promesses le recours au partenaire local est indispensable, ainsi que le partage des coûts de recherche, notamment pour les PME. *Les créations physiques* d'entreprises à l'étranger ne connaîtront sans doute qu'une progression modérée. La partie la *plus développée du livre de Fa*brice Hatem concerne la réorientation des flux d'investissement à l'étranger. Il constate d'abord que l'Amérique est de retour (*Le Monde* du 17 novembre), aussi sur ce terrain. Entre 1992 et 1994, les courants *sont passés de 41 mil*liards à 58,4 milliards de dollars. On peut penser qu'il s'agit là d'un phénomène durable, pour plusieurs raisons : rétablissement de la suprématie technologique, de la compétitivité et de la rentabilité *des firmes américaines, recherche* de nouveaux marchés et d'un accès à des ressources qui se font plus rares sur place (pétrole, potasse, etc.) et de main-d'œuvre qualifiée à bas coût et flexible.

**RÉSERVES FINANCIÈRES**

L'Europe, au contraire, investit beaucoup moins à l'étranger depuis trois ans. Sa compétitivité est précaire dans le secteur de la *haute technologie et elle ne dis*pose pas, dans sa périphérie immédiate, de partenaires en développement fiable avec lesquels elle pourrait constituer une zone de coprospérité. Toutefois, ce ralentissement n'est peut-être pas durable car le mouvement d'internationalisation n'est pas encore achevé au sein du Marché commun et les firmes européennes disposent de positions *techniques fortes dans les activités* liées aux infrastructures (route, rail, approvisionnement d'eau, télécommunications, etc.).

Bien sûr, c'est l'Asie qui fera le plus parler d'elle pour les courants d'investissement de l'an 2000. Le Japon a montré la voie mais c'est évidemment du côté des NPI (nouveaux pays industrialisés) d'Asie qu'après le développement des exportations on attend un essor des investissements à l'étranger. Les fameux *chaebols* (conglomérats) coréens ont une puissance *de feu nouvelle : quatre d'entre* eux figuraient déjà, en 1993, parmi les cent premières entreprises industrielles mondiales. Ici et là, des réserves financières importantes apparaissent. Taïwan est le deuxième détenteur de devises *étrangères après le Japon. La* crainte du protectionnisme américain constitue enfin une incitation importante.

Inversement, l'Asie est devenue une zone attractive considérable. Elle dépasse aujourd'hui l'Europe *de l'Ouest, la Chine étant devenue* le deuxième pays d'accueil pour les investissements directs.

Ce basculement des flux d'investissement s'explique par l'évolution des critères de *localisation*. C'est l'accès à de nouveaux marchés en expansion qui attire surtout les firmes étrangères, la croissance en Asie s'accompagnant de moindres risques politiques et financiers, de l'évolution favorable *de l'environnement réglementaire*, de l'abondance des ressources locales et de la progression du savoir-faire d'une main-d'œuvre à coût modéré.

La puissance de l'aimant asiatique sera sans conteste le phénomène majeur du début des années 2000 dans l'orientation des flux de la richesse. Un stimulant pour une nouvelle dynamique de l'Europe unie qui conserve heu*reusement de beaux atouts !*

***Pierre Drouin***

**★ *Les Multinationales de l'an 2000* de Fabrice Hatem, éd. *Economica*. 112 p. 42 F. On lira aussi avec intérêt *Les Firmes multinationales* de Michel Delapierre et Christian Milelli, qui s'attachent notamment à analyser les relations entre les firmes multinationales et les Etats-nations. Editions Vuibert, 192 p. 80 F.**



# Moulinex annonce de nouvelles pertes semestrielles

*LE GROUPE* d'électroménager Moulinex a annoncé, lundi 11 décembre, une perte semestrielle de 121 millions de francs, contre 252 millions de pertes au premier semestre de 1994. Son chiffre d'affaires stagne à 3,3 milliards de francs. Moulinex souligne qu'il a été pénalisé par la hausse des matières premières et les variations monétaires. Cela s'est traduit par un déficit d'exploitation de 99 millions, contre seulement 62 millions pour la même période de 1994. Il est, toutefois, parvenu à réduire de près de moitié ses pertes financières, qui s'établissent à 69 millions. Le groupe, qui clôt son exercice fin mars, note que ses ventes en octobre et novembre ont été « *encourageantes* ». Mais, souligne-t-il, « *des incertitudes fortes sur la consommation en Europe et les fluctuations monétaires* » demeurent pour son second semestre.

■ **COMIPAR : le nouveau plan de remboursement** qui doit être présenté mardi 12 décembre au tribunal de commerce par les actionnaires de Comipar a peu de chances d'être accepté par les créanciers, *faute d'amélioration significative sur les garanties. C'est ce qu'affirme* Me Georges Kiejman, qui représente une partie des créanciers de la banque Pallas Stern, filiale à 100 % de Comipar. Pour Me Kiejman, « *il est très difficile de faire confiance aux actionnaires de Comipar, car aucun d'eux n'a véritablement envie de garantir le paiement de la dette* ».

■ ***EUROTUNNEL : trois nouveaux administrateurs britanniques*** ont été nommés au conseil commun franco-britannique d'Eurotunnel, a annoncé lundi Eurotunnel dans un communiqué, précisant que ces nominations seront soumises à l'approbation de la prochaine assemblée générale. Il s'agit de Roy Chapman, 59 ans, ancien senior partner d'Arthur Andersen, Keith Edelman, 45 ans, directeur général de Storehouse (grands magasins) et Chris Green, 52 ans, directeur général de English Heritage *(institution de défense du patrimoine architectural).*

■ **CISI : les syndicats du groupe de services informatiques CISI** ont appelé pour la seconde fois en un mois l'ensemble des salariés à une journée de grève lundi 11 décembre. Objectif : obtenir de l'ancien et du nouvel actionnaire majoritaire de CISI un engagement écrit pour *maintenir l'emploi ou reclasser les salariés dont les postes seraient* supprimés. La société vient d'être cédée par le CEA-Industries à la société franco-britannique Sema Group.

■ **DE DIETRICH FERROVIAIRE : la réunion du comité d'entreprise** de De Dietrich Ferroviaire, qui devait se tenir lundi 11 décembre pour examiner une seconde fois un plan social de la direction, a été reportée à mardi après-midi. Le plan social prévoit la suppression de *222 emplois d'ici à juillet 1997, sur un total de 963 postes de travail.*

■ **ELYO : la filiale spécialisée dans l'énergie de la Lyonnaise des eaux** a annoncé lundi 11 décembre qu'elle s'attendait à une perte importante cette année. Le groupe, qui avait déjà enregistré une perte semestrielle de 75 millions de francs, a dû constituer depuis la rentrée des provisions supplémentaires pour restructrurations. – *(Bloomberg).*

■ **ASSURANCES : l'assemblée générale de la Fédération française** *des sociétés d'assurance (FFSA) devait entériner, lundi 11 décembre*, la réforme de ses statuts pour permettre à Groupama et à la GMF de la rejoindre. L'organisation de la FFSA va passer de trois à deux pôles. D'un côté, les sociétés anonnymes, de l'autre le secteur mutualiste. En effet, l'un des trois secteurs jusqu'alors représenté – les sociétés anonymes du secteur privé – n'a plus de raison d'être depuis que l'UAP a été privatisée et que les AGF devraient suivre.

■ **ELF AQUITAINE : la compagnie pétrolière française** a *annoncé* le 10 décembre la signature d'un nouveau contrat de partage de production en Oman pour l'exploration de pétrole et de gaz sur le bloc 33, couvrant une superficie de 2 144 kilomètres carrés. Elf Petroleum Oman sera opérateur du permis avec 48 % d'intérêt, en partenariat *avec Sumitomo Petroleum Development Co. of Japan (32 %) et Win*tershallag of Germany (20 %). Elf et ses partenaires envisagent d'y investir environ 41 millions de dollars lors de cette période d'exploration.

■ **ARAMCO : l'Arabie saoudite a désigné un nouveau président** de sa compagnie pétrolière nationale Aramco, Abdallah ben Saleh Joumaa, a annoncé, dimanche 10 décembre, l'agence officielle saou*dienne SPA. Le président sortant de l'Aramco, Ali al-Nouaimi, avait* été nommé ministre du Pétrole en août, lors d'un remaniement ministeriel. M. Joumaa était président en exercice depuis la nomination de M. Nouaimi.

■ **JEANNEAU : le chantier naval Dufour** de La Rochelle a déposé la semaine passée une offre de reprise des chantiers Jeanneau, en redressement judiciaire depuis le 2 novembre dernier. Dufour n'est in*téressé que par l'activité « voiliers » du chantier vendéen et ne sou*haite pas garder l'activité motonautisme de Jeanneau, ni la filiale de construction de voitures sans permis Microcar, a précisé le chantier rochelais.

■ **SAMSUNG : le groupe électronique sud-coréen** Samsung Electronics Co. fait état lundi 11 décembre d'une première mondiale en annonçant la mise en développement d'un prototype de mémoire DRAM *synchrone d'une capacité de* 1 giga-octet (1 000 méga-octets). Samsung indique qu'il envisage de produire industriellement les premiers exemplaires de cette puce en 1997 et de la commercialiser vers l'an 2000.

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé en baisse, lundi 11 décembre, pour la deuxième séance consécutive. L'indice Nikkei a perdu 0,31 % à 19 226,78 points.**

■ **LE DOLLAR est resté stable lundi sur le marché des changes de Tokyo, où il s'échangeait en fin de séance à 101,15 yens contre 101,24 yens à New York vendredi soir.**

■ **L'OR a ouvert en hausse lundi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 389,50-389,80 dollars contre 389,10-389,50 dollars vendredi en clôture.**

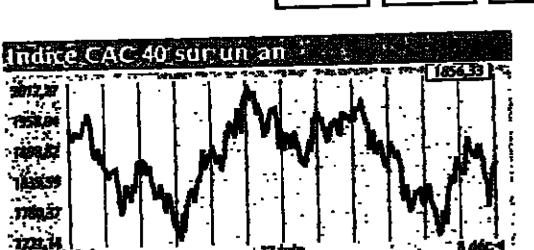
■ **LE FRANC FRANÇAIS a ouvert en baisse de plus d'un centime face au deutschemark lundi à Paris, cotant 3,4542 francs pour un DM contre 3,4425 francs vendredi soir.**

■ **LA BANQUE DE FRANCE lance ce lundi un appel d'offres d'un montant de 27 milliards de francs. L'échéance est fixée au 19 décembre.**

# LES PLACES BOURSIÈRES

| CAC 40 | CAC 40 | CAC 40 | MIDCAC | NEW YORK | LONDRES | MILAN | FRANCFORT |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ↗ Clôture | ↘ 1 mois | ↘ 1 an | ↘ 1 mois | ↘ DOW JONES | ↘ FT 100 | → MIB 30 | ↗ DAX 30 |

## Accès de faiblesse à la Bourse de Paris




CAC 40/5 jours

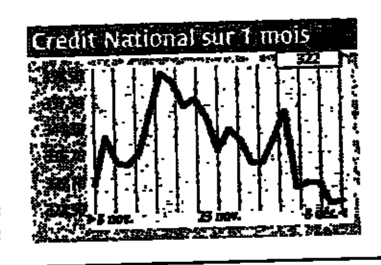
**LES CONCESSIONS** faites par le premier ministre Alain Juppé dimanche soir, jugées trop importantes par les milieux financiers, pesaient sur les valeurs françaises lundi 11 décembre. En recul de 1 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 abandonne une heure et demie plus tard 0,67 %. Aux alentours de 12 h 30, le principal indicateur affichait un repli de 0,73 % à 1 842,71 points. Le marché était plutôt calme avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

Les milieux financiers estiment en effet que ces concessions faites par Alain Juppé risquent de se multiplier au cours des négociations avec les syndicats. Si c'était le cas, elles remettraient en cause la fermeté affichée jusqu'à présent par le chef du gouvernement et qui était appréciée par les marchés. Les résultats des entretiens entre M. Juppé et les syndicats seront donc examinés à la loupe lundi en fin de journée à la veille d'une nouvelle journée d'action à l'initiative des centrales syndicales. *« Le moindre faux pas risque d'être sanctionné lourdement »*, ajoutent certains d'entre eux.

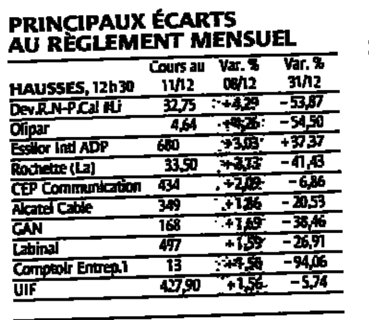
Du côté des valeurs, Moulinex, qui a annoncé une perte de 121 millions de francs pour le premier semestre de l'exercice 95-96, était en baisse de 7,4 %. Usinor Sacilor perdait 3,8 % et la Seita, 3,4 %.

## Crédit national, valeur du jour

**L'ACTION** du Crédit national a regagné 0,15 %, à 322 francs, vendredi 8 décembre à la Bourse de Paris, mais abandonne toujours plus de 20 % depuis le début de l'année. L'agence de notation Moody's a annoncé avoir abaissé les notations à long terme du Crédit national après ses opérations de croissance externe. Ce dernier a qualifié dimanche d'*« excessive »* et de *« trop sévère »* la décision de Moody's. Selon un porte-parole du groupe, cette décision entre dans le cadre de la perception qu'ont les agences de notation financière américaines des établissements bancaires français.




### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

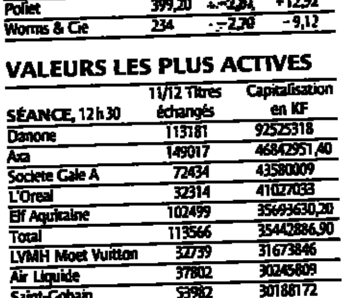


| HAUSSES, 12 h 30 | Cours au 11/12 | Var. % 08/12 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Dev.R.N-P.Cal #Li | 32,75 | +4,29 | −53,87 |
| Olipar | 4,64 | +4,26 | −54,50 |
| Essilor Intl ADP | 680 | +3,03 | +37,37 |
| Rochette (La) | 33,50 | +3,33 | −41,43 |
| CEP Communication | 434 | +2,09 | −6,86 |
| Alcatel Cable | 349 | +1,86 | −20,53 |
| GAN | 168 | +1,69 | −38,46 |
| Labinal | 497 | +1,59 | −26,91 |
| Comptoir Entrep.1 | 13 | +4,58 | −94,06 |
| UIF | 427,90 | +1,56 | −5,74 |



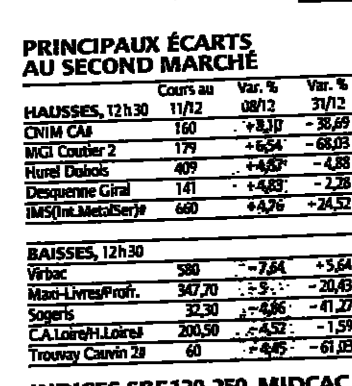
| BAISSES, 12 h 30 | Cours au 11/12 | Var. % 08/12 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Moulinex | 80 | −6,48 | −20,39 |
| Jean Lefebvre | 291 | −5,87 | −9,06 |
| Metrologie Inter. | 13,50 | −4,92 | +23,40 |
| SEITA | 169 | −3,37 | — |
| Europe 1 | 1006 | −3,26 | −31,19 |
| Radiotechnique | 255 | −3,22 | −51,42 |
| ERAMET | 325 | −2,98 | — |
| Usinor Sacilor | 71 | −2,98 | — |
| Poliet | 399,20 | −2,87 | +12,92 |
| Worms & Cie | 234 | −2,70 | −9,12 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES



| SÉANCE, 12 h 30 | 11/12 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Danone | 113181 | 92525318 |
| Axa | 149017 | 46842951,40 |
| Societe Gale A | 72434 | 43580009 |
| L'Oreal | 32314 | 41027033 |
| Elf Aquitaine | 102499 | 35693630,20 |
| Total | 113566 | 35442886,90 |
| LVMH Moet Vuitton | 32739 | 31673846 |
| Air Liquide | 37802 | 30245809 |
| Saint-Gobain | 53982 | 30188172 |
| Canal + | 32424 | 29659340 |

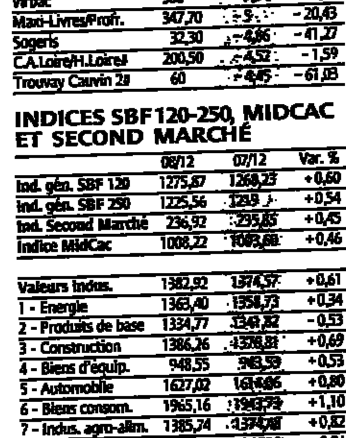
### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



| HAUSSES, 12 h 30 | Cours au 11/12 | Var. % 08/12 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| CNIM CA# | 160 | +8,10 | −38,69 |
| MGI Coutier 2 | 179 | +6,54 | −68,03 |
| Hurel Dubois | 409 | +4,87 | −4,88 |
| Desquenne Giral | 141 | +4,83 | −2,28 |
| IMS(Int.MetalSer)# | 660 | +4,76 | +24,52 |

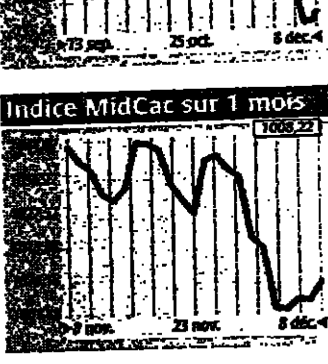
| BAISSES, 12 h 30 | Cours au 11/12 | Var. % 08/12 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Virbac | 580 | −7,64 | +5,64 |
| Maxi-Livres/Profr. | 347,70 | −5 | −20,43 |
| Sogeris | 32,30 | −4,86 | −41,27 |
| C.A.Loire/H.Loire# | 200,50 | −4,52 | −1,59 |
| Trouvay Cauvin 2# | 60 | −4,45 | −61,03 |

### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



| | 08/12 | 07/12 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1275,87 | 1268,23 | +0,60 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1225,56 | 1219 | +0,54 |
| Ind. Second Marché | 236,92 | 235,85 | +0,45 |
| Indice MidCac | 1008,22 | 1003,68 | +0,46 |
| Valeurs indus. | 1382,92 | 1374,57 | +0,61 |
| 1 - Energie | 1363,40 | 1358,73 | +0,34 |
| 2 - Produits de base | 1334,77 | 1341,82 | −0,53 |
| 3 - Construction | 1386,26 | 1376,81 | +0,69 |
| 4 - Biens d'équip. | 948,55 | 943,59 | +0,53 |
| 5 - Automobile | 1627,02 | 1614,06 | +0,80 |
| 6 - Biens consom. | 1965,16 | 1943,79 | +1,10 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1385,74 | 1374,48 | +0,82 |
| Services | 1241,88 | 1241,16 | +0,06 |
| 8 - Distribution | 2049,73 | 2051,28 | −0,08 |
| 9 - Autres services | 912,38 | 910,83 | +0,17 |
| Sociétés financières | 986,02 | 978,81 | +0,74 |
| 10 - Immobilier | 681,01 | 680,74 | +0,04 |
| 11 - Services financ. | 1041,11 | 1032,14 | +0,87 |
| 12 - Sociétés invest. | 1075,73 | 1068,46 | +0,68 |




## Mouvement de correction à Tokyo

**LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en baisse, lundi 11 décembre, pour la deuxième séance consécutive, dans un mouvement de correction après ses gains de la semaine dernière. L'indice Nikkei a cédé 60,19 points, soit 0,31 %, à 19 226,78 points. L'indice Topix a pour sa part perdu 0,24 % à 1 523,66 points.

Les investisseurs sont restés sur la touche faute d'éléments directeurs nouveaux, ce qui a profité aux valeurs spéculatives : *« A chaque mouvement de correction, l'attention du marché quitte les valeurs vedettes pour se placer sur les titres spéculatifs »*, a souligné Martin Pankau, de Deutsche Bank Capital Markets. *« Tant que nous restons au-dessus des 18 800 points, cela reste une correction »*, a-t-il ajouté.

Le recul de la cote n'entame pas les bonnes dispositions, *« qui restent extrêmement fortes »*, a estimé Kazumi Shimokawa de New Japan Securities. *« Je m'attends à ce que le marché soit orienté à la hausse jusqu'au début de l'année prochaine »*, a-t-il dit. Il s'agira de voir si l'indice Nikkei peut battre, avant la fin de l'année, son record de clôture de 19 684,04 points, établi le 4 janvier.

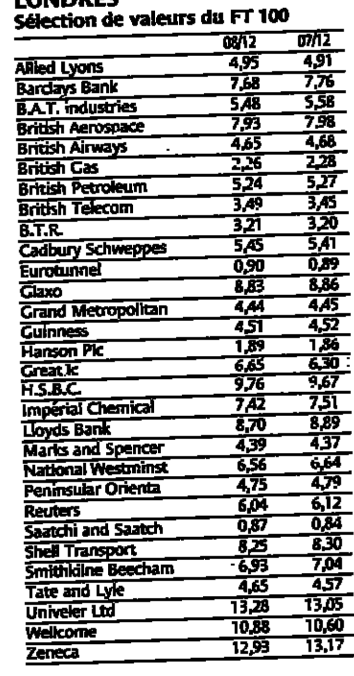
### INDICES MONDIAUX

| | Cours au 08/12 | Cours au 07/12 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1856,33 | 1846,80 | +0,51 |
| New-York/DJ indus. | 5149,63 | 5159,39 | −0,19 |
| Tokyo/Nikkei | 19287 | 19412,30 | −0,65 |
| Londres/FT100 | 3630 | 3639,50 | −0,26 |
| Francfort/Dax 30 | 2267,50 | 2263,11 | +0,19 |
| Frankfort/Commer. | 809,83 | 814,12 | −0,53 |
| Bruxelles/Bel 20 | 1759,06 | 1751,46 | +0,43 |
| Bruxelles/Général | 1516,43 | 1509,88 | +0,43 |
| Milan/MIB 30 | 945 | 945 | — |
| Amsterdam/Ge. Cbs | 316,80 | 315,90 | +0,28 |
| Madrid/Ibex 35 | 313,17 | 313,17 | — |
| Stockholm/Affarsal | 1353,72 | 1363,37 | −0,71 |
| Londres FT30 | 2630,20 | 2635,10 | −0,19 |
| Hong Kong/Hang S. | 9863,61 | 9865,98 | — |
| Singapour/Strait t | 2148,06 | 2159,78 | −0,55 |

### NEW YORK
**Les valeurs du Dow-Jones**

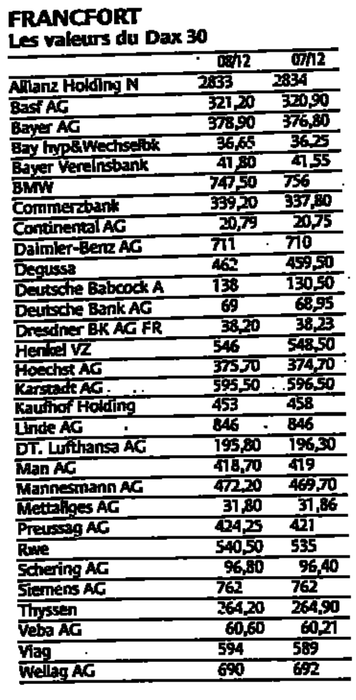
| | 08/12 | 07/12 |
|---|---|---|
| Alcoa | 56 | 56,87 |
| American Express | 43,62 | 44,75 |
| Allied Signal | 48,25 | 48 |
| AT & T | 65,12 | 65,75 |
| Bethlehem | 14,12 | 14,12 |
| Boeing Co | 73,37 | 73,62 |
| Caterpillar Inc. | 60,87 | 60,75 |
| Chevron Corp. | 51,25 | 50,62 |
| Coca-Cola Co | 78,62 | 78,25 |
| Disney Corp. | 61 | 61,25 |
| Du Pont Nemours&Co | 68 | 67,62 |
| Eastman Kodak Co | 68,75 | 67,50 |
| Exxon Corp. | 81,75 | 81 |
| Gén. Motors Corp.H | 51,25 | 51,12 |
| Gén. Electric Co | 70,37 | 70,87 |
| Goodyear T & Rubbe | 43,62 | 43,50 |
| IBM | 96,87 | 94,75 |
| Intl Paper | 36,87 | 37,50 |
| J.P. Morgan Co | 80,87 | 80,62 |
| Mc Don Dougl | 88 | 87,62 |
| Merck & Co.Inc. | 63,62 | 63,50 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 66,87 | 66,87 |
| Philip Moris | 89,12 | 90,62 |
| Procter & Gamble C | 87,25 | 88 |
| Sears Roebuck & Co | 39 | 39,50 |
| Texaco | 78,37 | 77,37 |
| Union Carb. | 39,62 | 39,87 |
| Utd Technol | 95 | 95,75 |
| Westingh. Electric | 17 | 17,50 |
| Woolworth | 14,50 | 14,50 |

### LONDRES
**Sélection de valeurs du FT 100**

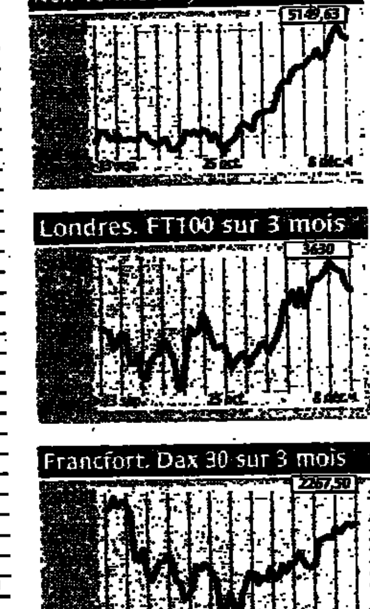


| | 08/12 | 07/12 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 4,95 | 4,91 |
| Barclays Bank | 7,68 | 7,76 |
| B.A.T. industries | 5,48 | 5,58 |
| British Aerospace | 7,93 | 7,98 |
| British Airways | 4,65 | 4,68 |
| British Gas | 2,26 | 2,28 |
| British Petroleum | 5,24 | 5,27 |
| British Telecom | 3,49 | 3,45 |
| B.T.R. | 3,21 | 3,20 |
| Cadbury Schweppes | 5,45 | 5,41 |
| Eurotunnel | 0,90 | 0,89 |
| Glaxo | 8,83 | 8,86 |
| Grand Metropolitan | 4,44 | 4,45 |
| Guinness | 4,51 | 4,52 |
| Hanson Plc | 1,89 | 1,86 |
| Great Ic | 6,65 | 6,30 |
| H.S.B.C. | 9,76 | 9,67 |
| Impérial Chemical | 7,42 | 7,51 |
| Lloyds Bank | 8,70 | 8,89 |
| Marks and Spencer | 4,39 | 4,37 |
| National Westminst | 6,56 | 6,64 |
| Peninsular Orienta | 4,75 | 4,79 |
| Reuters | 6,04 | 6,12 |
| Saatchi and Saatch | 0,87 | 0,84 |
| Shell Transport | 8,25 | 8,30 |
| Smithkline Beecham | 6,93 | 7,04 |
| Tate and Lyle | 4,65 | 4,57 |
| Univeler Ltd | 13,28 | 13,05 |
| Wellcome | 10,88 | 10,60 |
| Zeneca | 12,93 | 13,17 |

### FRANCFORT
**Les valeurs du Dax 30**



| | 08/12 | 07/12 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2833 | 2834 |
| Basf AG | 321,20 | 320,90 |
| Bayer AG | 378,90 | 376,80 |
| Bay hyp&Wechselbk | 36,65 | 36,25 |
| Bayer Vereinsbank | 41,80 | 41,55 |
| BMW | 747,50 | 756 |
| Commerzbank | 339,20 | 337,80 |
| Continental AG | 20,79 | 20,75 |
| Daimler-Benz AG | 711 | 710 |
| Degussa | 462 | 459,50 |
| Deutsche Babcock A | 138 | 130,50 |
| Deutsche Bank AG | 69 | 68,95 |
| Dresdner BK AG FR | 38,20 | 38,23 |
| Henkel VZ | 546 | 548,50 |
| Hoechst AG | 375,70 | 374,70 |
| Karstadt AG | 595,50 | 596,50 |
| Kaufhof Holding | 453 | 458 |
| Linde AG | 846 | 846 |
| DT. Lufthansa AG | 195,80 | 196,30 |
| Man AG | 418,70 | 419 |
| Mannesmann AG | 472,20 | 469,70 |
| Mettaliges AG | 31,80 | 31,86 |
| Preussag AG | 424,25 | 421 |
| Rwe | 540,50 | 535 |
| Schering AG | 96,80 | 96,40 |
| Siemens AG | 762 | 762 |
| Thyssen | 264,20 | 264,90 |
| Veba AG | 60,60 | 60,21 |
| Viag | 594 | 589 |
| Wellag AG | 690 | 692 |



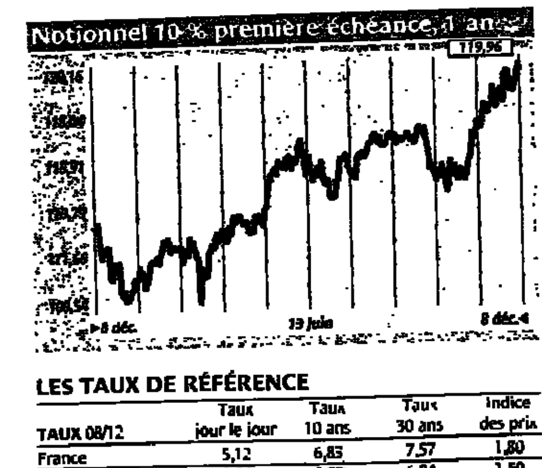

# LES TAUX

| PARIS | PARIS | NEW YORK | NEW YORK | FRANCFORT | FRANCFORT |
|---|---|---|---|---|---|
| → Jour le jour | ↗ OAT 10 ans | → Jour le jour | ↗ Bonds 10 ans | ↘ Jour le jour | ↗ Bunds 10 ans |

## Forte baisse du Matif

**LE CONTRAT** notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en forte baisse lundi 11 décembre. Après quelques minutes, l'échéance décembre cédait 58 centièmes à 119,86. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 6,79 %, soit un écart de 0,7 % par rapport à celui des titres allemands de même échéance. Selon les opérateurs, le marché s'inquiète notamment des concessions faites par le premier ministre de crainte qu'elles n'en annoncent de plus importantes sur le plan de la Sécurité sociale.

A la veille du week-end, l'échéance décembre du notionnel avait terminé à proximité de son plus haut niveau historique en gagnant 34 centièmes à 120,46 à l'issue d'une séance nerveuse.




### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 08/12 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 5,12 | 6,83 | 7,57 | 1,80 |
| Allemagne | 3,94 | 6,89 | 6,84 | 1,50 |
| Grande-Bretagne | 6,81 | 7,37 | 7,66 | 3,90 |
| Italie | 10,35 | 11,18 | 11,64 | 5,80 |
| Japon | 0,38 | 2,91 | 4,75 | −0,20 |
| États-Unis | 5,75 | 5,74 | 6,08 | 2,80 |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 08/12 | Taux au 07/12 | indice (base 100 fin 94) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 6,41 | 6,92 | 106,40 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 6,34 | 6,34 | 108,25 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 6,74 | 6,70 | 110,34 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 7,02 | 7 | 111,06 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 7,50 | 7,45 | 112,62 |
| Obligations françaises | 7,11 | 7,10 | 109,03 |
| Fonds d'État à TME | −1,22 | −1,22 | 101,76 |
| Fonds d'État à TRE | −0,88 | −0,88 | 101,59 |
| Obligat. franc. à TME | −0,78 | −0,82 | 100,16 |
| Obligat. franc. à TRE | +0,25 | +0,23 | 100,01 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

| | Achat 08/12 | Vente 08/12 | Achat 07/12 | Vente 07/12 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 5,1875 | — | 5,1875 | — |
| 1 mois | 5,43 | 5,56 | 5,37 | 5,87 |
| 3 mois | 5,48 | 6,63 | 5,90 | 6 |
| 6 mois | 5,45 | 5,70 | 5,70 | 5,83 |
| 1 an | 5,25 | 5,40 | 5,12 | 5,62 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 5,6250 | — | 6 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 5,6563 | — | 6,0078 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 5,5859 | — | 5,8750 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 5,5000 | — | 5,7305 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 5,4453 | — | 5,6250 | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | 5,3906 | — | 5,4323 | — |
| Pibor Ecu 6 mois | 5,3125 | — | 5,3438 | — |
| Pibor Ecu 12 mois | 5,2917 | — | 5,3125 | — |

### MATIF

| Échéances 08/12 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Déc. 95 | 133170 | 119,96 | 120,46 | 119,92 | 120,44 |
| Mars 96 | 23175 | 119,20 | 119,68 | 119,12 | 119,64 |
| Juin 96 | 459 | 119,50 | 119,60 | 119,46 | 119,90 |
| Sept. 96 | — | — | — | — | 119,14 |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Déc. 95 | 38690 | 94,26 | 94,34 | 94,18 | 94,28 |
| Mars 96 | 15609 | 94,76 | 94,80 | 94,64 | 94,73 |
| Juin 96 | 7491 | 94,88 | 94,96 | 94,88 | 94,92 |
| Sept. 96 | 3349 | 94,97 | 94,97 | 94,91 | 94,95 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Déc. 95 | 2406 | 90,48 | 90,70 | 90,36 | 90,72 |
| Mars 96 | 524 | 89,40 | 89,48 | 89,32 | 89,64 |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 08/12 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Déc. 95 | 15143 | 1855 | 1870 | 1841 | 1865 |
| Janvier 96 | 876 | 1863,50 | 1878,50 | 1852,50 | 1873,50 |
| Février 96 | 150 | 1866 | 1884 | 1866 | 1881 |
| Mars 96 | 627 | 1879,50 | 1892 | 1871 | 1889 |

# LES MONNAIES

| US/F | US/DM | US/¥ | DM/F | £/F |
|---|---|---|---|---|
| ↗ 4,9930 | ↗ 1,4455 | ↘ 101,0500 | ↘ 3,4470 | ↘ 7,6405 |

## Affaiblissement du franc

**LE FRANC** cédait du terrain, lundi 11 décembre, au cours des premières transactions à Paris. Il s'inscrivait à 3,4547 francs pour un deutschemark au cours des premiers échanges entre banques contre 3,4425 francs et 3,4470 francs selon le cours indicatif de la Banque de France vendredi soir. Selon Philippe Peretmere, trésorier à la société MPE Trésorerie, l'affaiblissement du franc était *« dû à l'intervention d'Alain Juppé, qui n'a pas hésité à employer le mot tabou de "négociation" qui contraste avec la fermeté affichée jusqu'à présent »* et qui semble *« prêt à faire des concessions importantes »*.

Le dollar grimpait à 4,9936 francs contre 4,9760 francs dans les échanges interbancaires de vendredi soir, mais il restait stable à 1,4450 deutschemark et 101,07 yens.

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 08/12 | % 07/12 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 344,7000 | −0,12 | 333 | 357 |
| Ecu | 6,3585 | +0,06 | — | [illegible] |
| Etats-Unis (1 usd) | 4,9930 | +0,45 | 4,7000 | 5,3000 |
| Belgique (100 F) | 16,7690 | −0,09 | 16,3000 | 17,4000 |
| Pays-Bas (100 fl) | 307,8300 | −0,07 | — | [illegible] |
| Italie (1000 lir.) | 3,1355 | +0,33 | 2,8200 | 3,3200 |
| Danemark (100 krd) | 89,1300 | +0,01 | 84 | 94 |
| Irlande (1 iep) | 7,9015 | −0,08 | 7,5000 | 8,2500 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 7,6405 | −0,11 | 7,2000 | 8,0500 |
| Grèce (100 drach.) | 2,0970 | +0,07 | 1,7500 | 2,2500 |
| Suède (100 krs) | 74,9300 | −0,41 | 70 | 80 |
| Suisse (100 F) | 426,3500 | [illegible] | 408 | 432 |
| Norvège (100 k) | 78,4300 | −0,10 | 73 | 82 |
| Autriche (100 sch) | 48,9920 | −0,11 | 47,4000 | 50,5000 |
| Espagne (100 pes.) | 4,0415 | −0,16 | 3,6800 | 4,2800 |
| Portugal (100 esc. | 3,2850 | [illegible] | 2,8500 | 3,5500 |
| Canada 1 dollar ca | 3,6459 | +0,17 | 3,3200 | 3,9200 |
| Japon (100 yens) | 4,9207 | +0,26 | 4,6700 | 5,0200 |
| Finlande (mark) | 115,2100 | −0,38 | 110 | 121 |

| PARITES DU DOLLAR | 11/12 | 08/12 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,4455 | 1,4415 | +0,28 |
| TOKYO : USD/Yens | 101,0500 | 101,3300 | −0,28 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant : | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 4,9805 | 4,9790 | 4,9775 | 4,9760 |
| Yen (100) | 4,9122 | 4,9024 | 4,9088 | 4,9025 |
| Deutschemark | 3,4405 | 3,4477 | 3,4584 | 3,4477 |
| Franc Suisse | 4,2543 | 4,2494 | 4,2619 | 4,2588 |
| Lire ital. (1000) | 3,1333 | 3,1297 | 3,1222 | 3,1208 |
| Livre sterling | 7,6224 | 7,7140 | 7,6788 | 7,6515 |
| Peseta (100) | 4,0420 | 4,0387 | 4,0484 | 4,0439 |
| Franc Belge | 16,746 | 16,733 | 16,779 | 16,768 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 5,94 | 5,94 | 5,81 |
| Eurodollar | 5,87 | 5,69 | 5,56 |
| Eurolivre | 6,69 | 6,50 | 6,37 |
| Eurodeutschemark | 4,06 | 3,90 | 3,81 |

# L'OR

| | cours 08/12 | cours 07/12 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 61800 | 62200 |
| Or fin (en lingot) | 62250 | 62600 |
| Once d'Or Londres | 387,80 | — |
| Pièce française(20f) | 359 | 360 |
| Pièce suisse (20f) | 359 | 360 |
| Pièce Union lat(20f) | 357 | 358 |
| Pièce 20 dollars us | 2420 | 2420 |
| Pièce 10 dollars us | 1400 | 1400 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2300 | 2320 |

# LE PÉTROLE

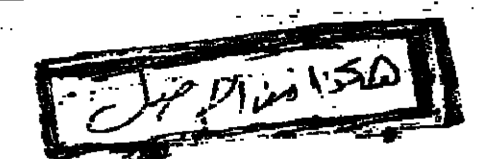
| En dollars | cours 08/12 | cours 07/12 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 16,10 | 16,10 |
| WTI (New York) | — | — |
| Crude Oil (New York) | 16,16 | 16,16 |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 08/12 | 07/12 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 218,49 | 218,36 |
| Dow-Jones à terme | 328,26 | 328,72 |
| CRB | — | [illegible] |

| METAUX (Londres) | | dollars/tonne |
|---|---|---|
| Cuivre comptant | 2973 | 2960 |
| Cuivre à 3 mois | 2678 | 2673 |
| Aluminium comptant | 1640 | 1635,50 |
| Aluminium à 3 mois | 1677 | 1672,50 |
| Plomb comptant | 740 | 740 |
| Plomb à 3 mois | 727 | 728 |
| Étain comptant | 6355 | 6285 |
| Étain à 3 mois | 6345 | 6305 |
| Zinc comptant | 1021 | 1080 |
| Zinc à 3 mois | 1045,50 | 1085 |
| Nickel comptant | 8220 | 8075 |
| Nickel à 3 mois | 8395 | 8190 |

| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 5,23 | 5,19 |
| Platine à terme | 424 | 414 |
| Palladium | 155,25 | 133 |
| **GRAINES, DENRÉES (Chicago)** | | $/boisseau |
| Blé (Chicago) | 5,18 | 5,15 |
| Maïs (Chicago) | 3,41 | 3,40 |
| Grain. soja (Chicago) | — | — |
| Tourt. soja (Chicago) | 221,30 | 219 |
| **GRAINES, DENRÉES (Londres)** | | £/tonne |
| P. de terre (Londres) | 107,50 | 270 |
| Orge (Londres) | 112,25 | 117,50 |
| **SOFTS** | | $/tonne |
| Cacao (New-York) | 1329 | 1302 |
| Café (Londres) | 2545 | 2055 |
| Sucre blanc (Paris) | 1753,95 | — |
| **OLEAGINEUX, AGRUMES** | | cents/tonne |
| Coton (New-York) | 0,73 | 0,85 |
| Jus d'orange (New-York) | 1,04 | 1,29 |



# RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 11 DÉCEMBRE
Liquidation : 21 décembre
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
−0,66 %
CAC 40 : 1843,99

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % + − | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| EDF-GDF 3% | 7520 | 7540 | + 0,26 | + 18,74 |
| B.N.P. (T.P) | 929 | 917 | − 1,29 | − 10,53 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 811 | 812 | + 0,12 | − 15,49 |
| Renault (T.P.) | 1910 | 1905 | − 0,26 | + 4,09 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2030 | 2020 | − 0,49 | + 3,53 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1110 | 1111 | + 0,09 | − 3,39 |
| Thomson S.A (T.P) | 1078 | — | — | + 0,74 |
| Accor | 619 | 620 | + 0,16 | + 6,89 |
| Air Liquide | 808 | 800 | − 0,99 | + 12,04 |
| Alcatel Alsthom | 424,80 | 419 | − 1,36 | − 8,11 |
| Alcatel Cable | 342,60 | 349 | + 1,86 | − 20,53 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % + − | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| Vaal Reefs | 350,30 | 358,50 | + 2,34 | − 28,01 |
| Volkswagen A.G # | 1640 | 1653 | + 0,79 | + 16,32 |
| Volvo (act.B) # | 102 | 101,30 | − 0,68 | − 2,59 |
| Western Deep | 175,10 | 180 | + 2,79 | − 18,18 |
| Yamanouchi # | 108,50 | 109,30 | + 0,73 | + 0,27 |
| Zambia Copper | 1,82 | 1,80 | − 1,09 | − 55,44 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 11 DÉCEMBRE

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours préced. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 128 | 128 |
| Commerzbank AG | 1150 | 1153 |
| Fiat Ord | 16,15 | 16,15 |
| Gevaert | 297 | 297 |
| Gold Fields South | 133,20 | 138,20 |
| Kubota Corp | 30,05 | 30,05 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 11 DÉCEMBRE

# HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 11 DÉCEMBRE

| VALEURS | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Ste lecteurs du Monde | ◆ | 130,60 | 130,60 |
| Nobel | ◆ | 138 | 138 |
| Mumm | ◆ | 843 | 843 |
| Générale Occidentale | ◆ | 41,60 | 41,60 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 8 décembre

| VALEURS | | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|
| Uni-Associations | ✧ | 125,10 | 125,10 |
| Uni-Foncier | | 1184,93 | 1156,03 |
| Unifrance | | 585,04 | 570,77 |
| Uni-Garantie C | | 1611,49 | 1581,44 |
| Uni-Garantie D | | 1398,83 | 1372,75 |
| Uni Regions | | 1343,15 | 1310,39 |
| Univar | ✧ | 294,58 | 294,56 |
| Univers Actions | | 1685,19 | 1644,09 |
| Valreal | ✧ | 33872,38 | 33855,45 |
| Winterthur St-Honoré | | 256,56 | 244,93 |

*SYMBOLES*
✧ cours du jour; ◆ cours précédent.

# AUJOURD'HUI

SPORTS

**FOOTBALL** **Le tirage au sort des éliminatoires en vue de la Coupe du monde de 1998 devait avoir lieu mardi 12 décembre au Carrousel du Louvre. Cette cérémonie doit répartir, sur leurs continents respectifs, les 171 sélections qui visent les trente places qui restent à attribuer pour la phase finale. La France, pays organisateur, et le Brésil, tenant du titre, sont qualifiés d'office. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Joao Havelange, le président de la Fédération internationale de football (FIFA), estime que cette Coupe du monde doit rencontrer *« un grand succès »*. A près de quatre-vingts ans, le Brésilien tient fermement les rênes de l'organisme qu'il dirige depuis vingt ans, malgré la lutte d'influence qui l'oppose à l'Union européenne de football (UEFA). ● M. HAVELANGE affirme aussi que la Coupe du monde de 2006 sera en Afrique du Sud.**

Joao Havelange, président de la Fédération internationale (FIFA)

## « Pour le tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du monde de 1998 un milliard et demi de téléspectateurs seront devant leur télévision »

**– *Qu'attendez-vous de cette* Coupe du monde en France ?**

– Elle va être un grand succès. *Nous avons eu une réunion*, le 18 novembre à Zurich, avec le consortium des télévisions. Pour la Coupe de 1994 aux Etats-Unis, il y a eu 37 milliards de téléspectateurs en audience cumulée. En France, nous devrions en avoir plus de 42 milliards. C'est important pour ce pays. *En Espagne, il y a eu une augmentation* de 25 % du tourisme dans les années qui ont suivi la Coupe du monde de 1982. Le monde entier verra la France, et, en regardant la France, on verra le football, sa qualité, son évolution. Pour le tirage au sort des éliminatoires, le 12 décembre, *la présence de M. Chirac est* un hommage. C'est la première fois qu'un chef d'Etat assiste à une manifestation de cette nature. Mardi, un milliard et demi de personnes seront devant leur télévision. Près du tiers de l'humanité.

**– N'êtes-vous pas inquiet du peu d'empressement des sponsors français ?**

– Cela viendra, soyez tranquille. Il *y a déjà les partenaires de la FIFA*, les Français suivront. C'est toujours comme cela. Aux Etats-Unis, nous avons aussi eu des problèmes au début, mais, après, tout le monde vient en *courant. Une Coupe du monde* est un événement économique considérable.

**– *Vous avez souhaité que la* Coupe du monde en France soit la première à rassembler 32 équipes. Ce nombre ne fait-il pas courir un risque de gigantisme ?**

– Quand il y avait 16 équipes, on jouait pendant 25 jours, avec *32 matches en tout. Les finalistes et* demi-finalistes en disputaient sept. Avec 24 équipes, on est passé à 52 matches en 30 jours. Avec 32 équipes, la Coupe du monde durera 32 jours pour 64 matches. Ceux qui iront en finale ne joueront toujours pas plus de sept matches. Il n'y a pas de *préjudice technique*, médical ou physique à cela. Les temps ont changé. Tout le monde a envie de participer. *Il fallait en tenir compte*, c'est pourquoi nous avons élargi.

**– Dans un document très critique sur la gestion de la FIFA, l'Union européenne de football (UEFA) *a notamment* remis en cause la politique de commercialisation de la Coupe du monde. Qu'en pensez-vous ?**

– Il y a vingt ans, dans ce domaine, il n'existait rien. *On a fait un pas immense*. Il n'est pas correct de comparer la situation actuelle avec celle du passé. Dans l'avenir, l'échelle des valeurs sera très différente. *Je ferai des propositions au* congrès de Zurich, en 1996. Je vous rappelle que, lorsque je suis arrivé à *la tête de la FIFA, en 1974*, l'Europe la dirigeait depuis 70 ans. Il n'y avait que deux compétitions planétaires : *les Jeux olympiques et la Coupe du* monde, avec 16 équipes, où chaque délégation devait tout payer.

» Aujourd'hui, dans la même période de quatre ans, j'ai ajouté le championnat mondial des moins de 17 ans, celui des moins de 20 ans, le championnat du monde pour les *femmes, qui participeront également* aux JO, le championnat mondial en salle et d'autres compétitions continentales, soit onze manifestations. Nous payons tout : déplacements en avion, hôtels 5 étoiles, voitures, autobus et quatre repas par jour.

» *Je suis là pour administrer la FIFA*, et je le fais comme si c'était mon entreprise de transport au Brésil. Elle a progressé et je pense que j'ai réussi la même chose avec le football. Au début, mon entreprise possédait 200 autobus, aujourd'hui elle en a 3 000. Quand je suis arrivé à la *FIFA, il n'y avait pas 20 dollars pour* les forfaits journaliers. Alors il faut respecter ce qui a été fait.

**– Dans son document, l'UEFA avait également souhaité qu'une rotation des continents hôtes de la Coupe du monde soit instituée.**

– L'Europe a demandé la rotation *à condition qu'elle commence chez* elle en 2006. Il faut la faire en pensant à tout le monde. L'Europe veut *bien tout donner, mais elle veut tout* avoir avant les autres. *Jusqu'à maintenant*, elle a obtenu une Coupe sur deux. Comme ça, c'est facile la rota*tion. En 2002, la Coupe du monde* aura lieu en Asie. Le choix entre la Corée du Sud et le Japon sera fait le 1er juin 1996. En 2006, la Coupe du monde sera en Afrique du Sud. Je *m'y suis rendu maintes fois : ils ont* les hôtels, les routes, les stades, tout ce qu'il faut pour organiser une très *belle compétition*.

> « En 2006, la Coupe du monde sera en Afrique du Sud »

**– L'UEFA avait fait d'autres propositions. Ont-elle été remises à plus tard ?**

– *Elles n'ont pas été remises à plus* tard, elles ont échoué. Je n'ai pas eu à me prononcer. Ce sont les confé*dérations qui l'ont fait. La fusion des* continents en quatre confédérations a été rejetée. Quant à la proposition de rotation de la présidence tous les quatre ans, pensez-vous que M. Mitterrand a été efficace pour la France ? Pour moi, oui. Il est resté quatorze ans. Dans mon pays, on reste *quatre ans. Que peut-on faire* en quatre ans ? Mais, pour conserver sa place, il faut respecter le système. *Si vous ne travaillez pas, l'organisme qui vous a élu vous rejette.* Je me suis présenté une fois, en 1974, et j'ai été élu. Après, je ne me suis *plus jamais représenté. On m'a* demandé de continuer, c'est un peu différent. Si je suis là depuis vingt ans, ce n'est pas parce que je l'ai voulu, mais parce qu'on me l'a demandé.

**– Si on vous le demande, vous représenterez-vous en 1998 ?**

– *Ma réponse est toujours la* même. Si mes conditions physiques et intellectuelles le permettent, je dirai oui, sinon je rentrerai à la maison. L'unique endroit où je resterai jusqu'à ma mort, c'est dans mon entreprise. Car, si j'étais retraité, la personne qui devra m'apporter le café *dira : « Qui est ce petit vieux qui m'emmerde ? »*, mais, si je reste président, elle m'apportera le petit café. Jusqu'à ma mort. Ils le savent déjà. A la FIFA, mon mandat se termine à la fin de la Coupe du monde de 1998. Je respecterai les décisions.

**– Lennart Johansson, le président de l'UEFA, a fait savoir qu'il serait candidat à la présidence de la FIFA en 1998. Cette rivalité déclarée n'est-elle pas préjudiciable à la bonne marche du football ?**

– Cela ne gêne pas la FIFA. M. Johansson a le droit de se présenter. Il n'y a pas de problèmes, on les crée. *Personnellement, je ne suis jamais* sorti des statuts et des règlements. Toutes les décisions sont prises par *des commissions. Ayant une formation d'avocat, je suis respectueux* des lois.

**– Les attaques de l'UEFA *montrent pourtant que la situation* est tendue. M. Johansson a récemment donné l'impression de chercher à vous déstabiliser lorsqu'il a réclamé le report du tirage au sort des *éliminatoires de* la Coupe du monde, en raison des conflits sociaux en France.**

– *Moi, j'ai un respect immense* pour la France. La décision d'annulation appartenait au pays organisateur. Je ne peux pas imposer. Si c'est comme cela que M. Johansson veut diriger la FIFA dans l'avenir, il aura des difficultés. Moi, j'ai des principes et je n'en change pas. Il y a trois ans, *pour l'Euro 92 en Suède, la participation* de la Yougoslavie posait problème. M. Johansson m'a téléphoné, en me disant que la présence de cette équipe pourrait représenter un danger à cause des risques de terrorisme. Il était tout perdu. Il a demandé à la FIFA de prendre la décision. *C'est moi qui l'ai prise pour lui donner* la tranquillité. Quand on a la responsabilité, c'est une chose, sinon on peut dire ce qu'on veut.

**– L'UEFA semble très inquiète de la tournure que pourrait prendre l'« affaire Bosman », ce joueur qui conteste devant la justice européenne la *légalité* des transferts [*Le Monde* du 6 décembre]. Partagez-vous cette inquiétude ?**

– *L'UEFA n'a rien demandé à la* FIFA. C'est le premier pas qu'elle aurait pu faire. Elle ne l'a pas fait. J'en suis triste. Mais c'est à elle de conduire cette affaire.

**– Si la justice européenne donne raison à Jean-Marc Bosman le 15 décembre, quelle peut *être la réaction de la FIFA* ?**

– Nous avons nos lois propres. Celui qui n'est pas d'accord avec elles n'est pas obligé de s'inscrire. Si c'est une association nationale, elle ne demande pas son affiliation à la FIFA. Si c'est un joueur qui est en désaccord avec le système, il peut toujours jouer en amateur dans son petit club.

**– Les fédérations européennes *qui voudraient se conformer* au droit européen se trouveraient exclues de fait de l'organisation du football ?**

– On ne peut pas faire un règlement en fonction de 15 pays quand on en a 193 à administrer.

**– Vous avez modifié certaines règles *pour rendre le football plus* spectaculaire. Allez-vous poursuivre dans ce sens ?**

– En réglementant la passe au gardien de but, on a gagné huit minutes de jeu effectif. Nous menons actuellement des expériences, comme la remise en *touche au pied, qui a été autorisée* en deuxième division anglaise, ou l'introduction d'éventuels temps *morts dans les matches. Elles auront* une suite en fonction des rapports qui nous parviendront. Mais, pour 1998, le règlement est déjà parti, on ne changera rien.

**– Etes-vous toujours hostile à l'utilisation de la vidéo par les arbitres ?**

– *Contrairement à la justice*, le football ne peut mettre une décision en délibéré. L'arbitre doit prendre sa décision en une fraction de seconde, et la vidéo ne peut pas l'aider car on ne peut pas arrêter le match. Et puis, si je commets une erreur sur le terrain, *vous, journalistes*, vous avez de quoi écrire. La force du football, c'est l'erreur qui peut arriver. Je vais vous donner deux exemples : à la Coupe du monde en Angleterre de 1966, on a contesté un troisième but des Anglais contre les Allemands. Trente ans après, *sur les 32 matches de l'époque*, on ne parle plus que de celui-ci. En 1986, sur 52 matches, on ne se souvient que d'Argentine-Angleterre avec la main de Maradona. Les autres, on n'en parle plus. Vous voyez bien la nécessité des *erreurs*. Comme ça, le ballon ne s'arrête jamais. »

*Propos recueillis par Jean-Jacques Bozonnet et Jérôme Fenoglio*

## Le casse-tête des éliminatoires

**LES DIRIGEANTS** de la FIFA avaient fait un rêve. Ils voyaient le tirage au sort des élimina*toires de la Coupe du monde* de 1998 *comme le* coup d'envoi d'une compétition aux dimensions de la planète, à la fois gigantesque et unifiée. Les cent soixante-treize nations inscrites, bien que réparties par continents, joueraient les mêmes jours et sauraient toutes ensemble, le *16 novembre 1997 au plus* tard, lesquelles d'entre elles auraient réussi à obtenir les trente-deux places de la phase finale en France.



MONDIAL 98

*Hélas ! lorsqu'il s'agit de mettre au point un* calendrier, le football est aussi compliqué que les autres affaires humaines. La complexité du tirage *au sort du mardi 12 décembre illustrera une nouvelle* fois les profondes divisions d'une planète-football qui ne peut éviter un embrouillamini de compétitions disparates avant de se fondre dans la grand-messe unanimiste de la phase finale.

*La FIFA a enregistré sa plus grosse déception* sur le continent européen. Avec la Bosnie-Herzégovine, dont l'inscription devait être entérinée par le comité exécutif du lundi 11 décembre, et sans compter la France, qualifiée d'office au titre *de pays organisateur de la compétition*, ce sont quarante-neuf sélections qui visent l'une des quatorze places réservées à l'Europe en phase finale. La FIFA espérait faire triompher la logique simple de sept groupes de sept équipes, avec deux *qualifiés par groupe. Mais l'UEFA a fait savoir* qu'elle préférait la formule tarabiscotée de neuf groupes – cinq de cinq équipes, quatre de six – débouchant sur la qualification directe des neuf premiers et du meilleur deuxième. Les *quatre autres places seraient disputées par les* huit autres deuxièmes, qui s'opposeraient par paires tirées au sort, en matches aller-retour.

### COMBAT DES CHEFS

Ce deuxième projet a été retenu malgré sa complexité, dimanche 10 décembre, par la commission d'organisation de la FIFA, Joao Havelange *ayant finalement décidé de plaider en sa* faveur. Dans le contexte très lourd de la rivalité entre M. Havelange et Lennart Johansson, le président de l'UEFA, candidat déclaré à la présidence de la FIFA, il faut sans doute interpréter ce revirement comme *la première défaite d'importance* du Brésilien.

Le prix de la formule la plus délirante revient *toutefois à l'Amérique du Sud, qui enverra* quatre sélections en France, en plus du Brésil, qualifié d'office en tant que tenant du titre. Les autorités du football sud-américain ont trouvé pertinent – et rémunérateur – d'inventer un mi*ni-championnat dans lequel* chacun des neuf pays inscrits s'affrontera en matches aller et retour.

Ces sélections ne connaîtront donc pas les affres du tirage au sort de mardi, mais sont *d'ores et déjà assurées* de disputer un nombre record de seize matches pour savoir si elles participeront à *la phase finale*. Les clubs européens ont d'ores et déjà fait connaître leurs réticences devant ce marathon qui pourrait les priver à in*tervalles réguliers de leurs vedettes* sud-américaines.

La Concacaf, qui souffre de ses disparités géo*graphiques entre les trois monstres d'Amérique* du Nord, les pays d'Amérique centrale et ceux des Caraïbes, a choisi la complication maximale puisque pas moins de cinq tours, sur plusieurs zones, seront nécessaires pour connaître les *noms de ses trois qualifiés*.

Face à de tels méandres, les trois autres continents font figure de sages aux formules concises comme des aphorismes. L'Afrique *qualifiera* ses cinq représentants grâce à un tour préliminaire qui débouchera sur cinq groupes de cinq équipes. L'Asie reste à l'écart des enjeux économiques qui embrouillent les calendriers occiden*taux. En tenant compte des périodes de mousson* et de ramadan, elle n'aura besoin que de trois tours pour qualifier trois sélections. La trente-deuxième place en phase finale *se disputera* entre le pays classé quatrième en Asie et le rescapé des éliminatoires de l'Océanie.

*J. F.*



## *L'envolée du Paris-SG*

**En écrasant Nantes (5-0) au Parc des Princes, samedi 9 décembre, le Paris-SG a franchi un pas important vers le titre de champion de France de football. Il reste dix-sept journées, mais il est difficile d'imaginer comment le PSG, *nanti de 6 points* d'avance sur Lens, vainqueur de Strasbourg à La Meinau (2-1), pourrait laisser *échapper son* troisième titre, après ceux de 1986 et 1994. Jean-Claude Suaudeau, l'entraîneur *nantais*, en convenait à l'issue de la rencontre : *« Le Paris-SG était trop fort, et il est en passe de nous succéder. »* Nantes, fatigué par la Ligue des champions, privé de surcroît de quelques *éléments-clés* et trahi une nouvelle fois par sa défense, a été surclassé. Les attaquants parisiens, Youri Djorkaeff, Raï, Patrice Loko et Dely Valdes, s'en sont donné à cœur joie. Ils ont tous apporté leur contribution au total de 30 buts de cette vingt et unième journée, la deuxième quant à l'efficacité offensive depuis le début de la saison.**

### Championnat de France de football 1re division

**21e journée**

| | |
|---|---|
| Paris SG-Nantes | 5-0 |
| Auxerre-Monaco | 1-2 |
| Metz-Cannes | 0-0 |
| Nice-Guingamp | 2-1 |
| Rennes-Montpellier | [illegible] |
| Bordeaux-Bastia | [illegible] |
| Lyon-Le Havre | [illegible] |
| Lille-Saint-Etienne | [illegible] |
| Martigues-Gueugnon | [illegible] |
| Strasbourg-Lens | [illegible] |

**Fair-play** [illegible]

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 2 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 3 | [illegible] | 7 | 35 |
| 18 | Bordeaux | 4 | 52 |
| 19 | Bastia | 6 | 48 |
| 20 | Cannes | 8 | 54 |

**Classement**

| | | Points | Joués | Gagnés | Nuls | Perdus | Diff. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Paris SG | 45 | 21 | 13 | 6 | 2 | +27 |
| 2 | Lens | 39 | 21 | 10 | 9 | 2 | +12 |
| 3 | [illegible] | [illegible] | 21 | 11 | 2 | 8 | +15 |
| 4 | [illegible] | [illegible] | 21 | 9 | 8 | 4 | + 5 |
| 5 | Bastia | [illegible] | [illegible] | 10 | 3 | 8 | + 4 |
| 6 | Guingamp | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 9 | 4 | + 3 |
| 7 | Nantes | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 4 | + 2 |
| 8 | Monaco | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 5 | 7 | + 4 |
| 9 | Strasbourg | [illegible] | 21 | [illegible] | 7 | 6 | + 9 |
| 10 | Montpellier | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 7 | 6 | + 3 |
| 11 | Rennes | [illegible] | 21 | 8 | 6 | 7 | - 1 |
| 12 | Nice | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 4 | 8 | 0 |
| 13 | Le Havre | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 5 | 9 | - 9 |
| 14 | Lyon | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 9 | 7 | - 3 |
| 15 | Saint-Etienne | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 8 | 8 | - 8 |
| 16 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 4 | 11 | - 8 |
| 17 | [illegible] | 18 | 21 | 5 | [illegible] | [illegible] | -13 |
| 18 | [illegible] | 17 | 21 | 4 | 5 | 12 | -13 |
| 19 | [illegible] | 17 | 21 | 3 | 8 | 10 | -14 |
| 20 | [illegible] | 15 | 21 | 2 | 9 | 10 | -15 |

**Les buteurs**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Drobnjak (Bastia) | 16 buts |
| 2 | Dely Valdes (Paris SG) | 12 buts |
| | Raï (Paris SG) | 12 buts |
| 4 | N'Doram (Nantes) | 11 buts |
| 5 | Anderson (Monaco) | 9 buts |
| | Grassi (Rennes) | 9 buts |

**Les attaques**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Paris SG | 43 buts |
| 2 | Auxerre | 38 buts |
| 3 | [illegible] | 32 buts |
| 4 | Monaco | 31 buts |
| 5 | Strasbourg | 29 buts |
| | Montpellier | 29 buts |

**Les défenses**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Metz | 13 buts |
| 2 | Lens | 14 buts |
| | Guingamp | 14 buts |
| 4 | Paris SG | 16 buts |
| 5 | Strasbourg | 20 buts |
| 6 | Nantes | 22 buts |

**22e journée (16 décembre)** Nantes-Bordeaux / Saint-Etienne-Paris SG / Guingamp-Lille / Gueugnon-Nice / Monaco-Bastia / Cannes-Martigues / Montpellier-Metz / Strasbourg-Lyon / Lens-Auxerre / Le Havre-Rennes

# Le succès de Luc Alphand dans la descente de Val-d'Isère rassure l'équipe de France de ski alpin

## Le vainqueur de la descente du Critérium de la première neige séduit le public et les sponsors

**Atle Skaardal a gagné, dimanche 10 décembre, le super-G du Critérium de la première neige de Val-d'Isère. Le Norvégien devance son compatriote Lasse Kjus et l'Autrichien Hans Knaus. Le rendez-vous de la Coupe du monde a été marqué, samedi, par la victoire de Luc Alphand dans une descente disputée en deux manches, en raison des conditions météorologiques. Dimanche, celui-ci a été victime d'une chute sans gravité. Le premier Français, Christophe Plé, est 21e.**

**VAL-D'ISÈRE**
*de notre envoyée spéciale*

En une journée, Luc Alphand a connu, samedi 9 décembre à Val-d'Isère, la gloire qui l'avait laissé tranquille jusqu'ici. Malgré trois succès en descente dont un doublé à Kitzbühel et le gain de la Coupe du monde de descente 1994-1995, il lui manquait un triomphe sur son sol pour être le héros dont a besoin le ski français. A Val-d'Isère, en 1994, il avait frôlé l'exploit attendu, terminant deuxième. Pas encore suffisant pour être adulé. Son succès, samedi, était programmé. Il venait de gagner à Vail (Colorado), il se devait à ses supporteurs et aux médias. C'est chose faite. Chef de file incontesté de l'équipe de France, il soulève les espoirs et fait déjà des heureux.

« *La retombée la plus immédiate de sa victoire, c'est, bien-sûr, l'aspect sportif*, dit Bernard Chevallier, président de la Fédération française de ski. *Une victoire est rassurante. Nous avons besoin d'avoir des coureurs au sommet. L'équipe va être un peu plus tranquille face à la pression et aux attentes. Pour la fédération, cela apporte un peu plus de sérénité. On a beaucoup parlé de nos problèmes financiers. Aujourd'hui, on parle de Luc* ».

Pour les skieurs, il peut être un moteur : « *Nous sommes toujours une équipe, nous sommes toujours copains*, dit Luc. *Quand je gagne, j'espère que je peux les aider à réaliser qu'ils peuvent gagner aussi. Mais c'est vrai, au départ, c'est chacun pour soi.* » « *Avec lui, nous savons où nous allons*, dit Jean-Luc Crétier, l'un des descendeurs français. *Nous sommes en deçà, en ce moment, parce que nous en sommes encore à régler nos skis. Lui, il n'a rien changé à ses réglages de l'année dernière.* »

Derrière Alphand, le vide est saisissant. En l'absence des slalomeurs (Sébastien Amiez ou Yves Dimier, brillants en ce début de saison), qui ne faisaient pas escale à Val-d'Isère, le descendeur a été le seul à séduire. Samedi, le deuxième Français, David Pretot, a terminé 26e. Le Super-G, qui s'est terminé sans le champion, victime d'une chute, a vu le premier skieur national, Christophe Plé, se classer 21e.

« *Quand un athlète cueille beaucoup de victoires, c'est toujours à double tranchant*, dit Michel Vion, capitaine des équipes de France. *Quand un leader est trop leader, cela peut étouffer une équipe, aussi bien que la tirer vers le haut. A nous d'être vigilants.* » Michel Vion et ses entraîneurs ont deux mois, avant les championnats du monde, pour faire profiter les garçons de la belle humeur de leur champion. Et pourquoi pas aussi l'équipe féminine en proie à une inquiétante crise de confiance ?

**UN BONUS**

Les autres, partenaires ou fédération, attendent l'essentiel : la télévision. Dans des négociations toujours aussi difficiles, Luc Alphand apparaît comme un bonus. En effet, le service public a accepté de couvrir le Critérium de la première neige avant la première victoire de la saison du Français dans la descente de Vail, le 1er décembre. L'accord avait été signé une semaine auparavant. Maintenant, il y a le ski et Alphand, murmurent les envoyés spéciaux de France Télévision.

Les responsables de Serre-Chevalier, station natale et sponsor personnel du héros, se frottent les mains. Pendant toute une journée, son nom collé au casque de Luc, la station a bénéficié d'un beau coup de publicité, à dix jours des vacances de Noël. Avec 80 % de son chiffre d'affaires bâti à l'exportation, Atomic, le fournisseur de skis autrichien de Luc Alphand, peut espérer de belles retombées en France. Il a acheté, lundi 11 décembre, dans certains titres de la presse quotidienne, de larges encarts publicitaires pour faire écho à son mariage gagnant : « *C'est excellent pour notre image, car nous avons été fidèles*, confie Anton Schutti, directeur des courses de la société. *Quand nous nous sommes liés avec Luc Alphand il y a cinq ans, il jouait de malchance. Nous lui avons offert de bons services et un bon matériel. Nous avons toujours eu bon espoir en sa progression et l'assurance qu'il pouvait gagner.* »

Luc Alphand a-t-il été courtisé par des marques françaises ? « *Changer de skis à trente ans quand on gagne, cela n'aurait pas de sens* », termine Anton Schutti.

Le salaire accordé au Français par Atomic reste secret : il y a une base et une prime en cas de podium, qui est bien sûr plus rondelette en cas de victoire. Dans l'aire d'arrivée, samedi, après avoir brandi ses skis, et avant de monter sur le podium, Luc Alphand a dégrafé ses lunettes, et des mains expertes les ont mises à son cou, laissant voir le label du fabricant. On lui a aussi apposé un autocollant frappé du nom d'une marque de voiture partenaire de la Coupe du monde de ski. « *Tout cela, je le vis bien*, a-t-il dit. *Nous avons besoin de moyens pour pouvoir nous entraîner avec des moyens vidéo, pouvoir voyager ou avoir les meilleurs médecins, bref, pour pouvoir gagner.* » Pour sa victoire, à Val-d'Isere, Luc Alphand a touché une prime de 130 000 francs.

***Bénédicte Mathieu***

# L'escalade de compétition a dix ans et tient la forme olympique

**AIX-LES-BAINS**
*de notre envoyé spécial*

L'Américaine Robyn Erbesfield, trente-trois ans, installée à Toulouse, et un étudiant originaire d'Albertville, François Petit, vingt ans, ont gagné la Coupe du monde d'escalade, disputée en quatre étapes, et qui s'est achevée, dimanche 10 décembre, à Aix-les-Bains (Savoie). Pour la quatrième fois depuis 1992, Robyn Erbesfield a atteint le sommet du classement mondial. Mais elle a dû résister à la très forte pression de l'équipe de France, qui occupe les trois places suivantes. Laurence Guyon, Liv Sansoz, championne du monde juniors 1995, et Nathalie Richer devront désormais se battre pour succéder à cette championne qui raccrochera prochainement ses chaussons. Quant aux grimpeurs français, ils occupent les trois premières places de la Coupe du monde. Quatre fois vainqueur de cette épreuve, François Legrand – qui a gagné la compétition disputée à Aix-les-Bains – n'a pu décrocher cette fois que la seconde marche du podium mondial, tandis que le frère du vainqueur, Arnaud Petit, s'adjugeait la troisième place.

Dans ce sport, qui a accepté de s'ouvrir à la compétition il y a tout juste dix ans, la France a largement confirmé qu'elle conserve une avance de plusieurs longueurs sur les autres nations « alpines ». C'est elle qui a popularisé, à travers notamment les évolutions en falaise du grimpeur Patrick Edlinger, une discipline hautement esthétique. L'escalade fait désormais partie des sports enseignés en milieu scolaire. Au cours des dix dernières années, les murs où se pratiquent les ascensions verticales ont fleuri dans les gymnases et dans certaines cités. Il en existait quatre en 1980. On en dénombre plus de mille aujourd'hui. Certains départements de montagne ont fait de l'escalade un atout majeur pour le développement du tourisme. Ainsi, en Savoie, 140 sites naturels ont été aménagés pour la pratique de cette discipline. La Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), longtemps somnolente, a aussitôt touché les dividendes de cet engouement puisqu'elle compte aujourd'hui plus de 11 000 licenciés, soit trois fois plus qu'en 1990.

**DÉRIVE**

Enfin, c'est en France que les sociétés spécialisées dans la construction de structures artificielles d'escalade ont été les plus innovantes et les plus performantes. Leurs murs peuvent reconstituer les piliers, les dièdres, les fissures, les surplombs, les failles, les cheminées et les toits, qui ponctuent les courses des alpinistes. L'apparition des prises artificielles et des murs modulables à volonté a permis d'élargir le répertoire gestuel des grimpeurs. Les plus critiques regrettent cependant que ces nouvelles technologies aient fait « *dériver* » certaines compétitions vers des spectacles de « *danse-escalade* ».

Au mois de juin, l'Union internationale des associations d'alpinistes a été admise au sein du Comité international olympique (CIO). Les responsables de l'UIAA souhaitent l'inscription de l'escalade au programme des Jeux de 2004, ou plus sûrement de 2008. « *Elle a désormais sa place parmi les sports olympiques* », plaident les dirigeants de la FFME et les compétiteurs.

Les épreuves d'escalade en salle ou sur des sites aménagés ont introduit une petite dose de compétition dans un milieu, l'alpinisme, qui l'a toujours officiellement rejetée. Aujourd'hui, cette pratique sportive ne dérange plus, tellement les terrains sont, par nature, différents. « *En montagne, il n'y aura jamais de compétition. Ce n'est ni le chronomètre ni le mètre qui permettent de juger une performance. L'escalade aseptisée et sans risque sur des murs aménagés n'est pas de l'alpinisme* », juge Robert Paragot, vice-président de la FFME, qui ouvrit plusieurs grandes voies dans le massif du Mont-Blanc et qui participa à plusieurs expéditions dans l'Himalaya entre 1954 et 1971. Une conception que partage le vainqueur de la Coupe du monde d'escalade, François Petit, adepte également des grandes ascensions alpines. « *En escalade, on peut se comparer aux autres. En montagne, rien n'est jamais identique. Les conditions météorologiques et l'état des voies varient trop pour permettre à des grimpeurs de se mesurer* », dit-il.

***Claude Francillon***

# Une soudure défectueuse à l'origine de l'accident d'Ayrton Senna

**L'ACCIDENT** qui a coûté la vie au pilote bresilien Ayrton Senna, le 1er mai 1994, lors du Grand Prix de formule 1 de Saint-Marin à Imola, serait dû à une soudure défectueuse sur la colonne de direction de la Williams. L'heddomadaire britannique *News of the World* a publié, dimanche 10 décembre, les conclusions de l'enquête du professeur Enrico Lorenzini, qui a rédigé un rapport de 600 pages sur cet accident. Pour permettre à Ayrton Senna de mieux voir son tableau de bord, la colonne de direction de son volant aurait ete coupée, puis ressoudée. M. Lorenzini a remis son rapport au juge Maurizio Passarini, charge de l'instruction, qui annoncera prochainement si l'écurie Williams encourt des poursuites judiciaires. – (*AFP.*)

■ **FOOTBALL : le Mali se retire des compétitions internationales** en raison des mauvaises performances de l'équipe nationale de football. La Fédération malienne de football (FMF) a pris cette décision pour une durée d'un an. L'équipe nationale, qui avait pris la quatrième place de la Coupe d'Afrique des nations de football en Tunisie, au printemps 1994, n'a pu se qualifier pour la prochaine édition de l'épreuve, du 13 janvier au 3 février en Afrique du Sud.– (*Reuter.*)

■ **BOXE : six personnes ont été blessées à la suite d'incidents** qui se sont produits à Stuttgart, à l'issue de la victoire aux points du boxeur sud-africain Frans Botha sur l'Allemand Axel Schulz pour le titre de champion du monde des lourds (IBF). Furieux, plusieurs des 12 700 spectateurs ont contesté la décision des juges en jetant des bouteilles sur le ring. « *Le jugement était visiblement truqué, c'est incroyable que quelque chose comme cela arrive en Allemagne* », a déclaré Manfred Stolpe, le chef du gouvernement régional de Brandebourg. « *L'IBF est dominee par* [le promoteur américain] *Don King. Visiblement, on ne peut gagner contre ses boxeurs que par KO* », a commenté Dieter Spoeri, le ministre de l'économie de Bade-Wurtemberg. – (*AFP.*)

# RÉSULTATS

## BASKET-BALL

**CHAMPIONNAT DE FRANCE (Pro A)**

13e tour aller

| | |
|---|---|
| Lyon - *Dijon* | 95-98 a.p. |
| Levallois - PSG-Racing | 74-80 |
| *Gravelines - Villeurbanne* | 79-73 |
| Besançon - Evreux | 86-95 |
| Limoges - Strasbourg | 97-58 |
| Antibes - Nancy | 75-66 |
| Montpellier - Cholet | 95-89 |
| *Le Mans - Pau-Orthez* | 78-80 |

**Classement.** 1. Limoges et Pau-Orthez, 25 pts ; 3. Villeurbanne, 24 ; 4. Dijon, 21 ; 5. PSG-Racing, Antibes, Nancy et Montpellier, 20 ; 9. Evreux, 19 ; 10. Levallois et Cholet, 18 ; 12. Besançon, Gravelines et Strasbourg, 17 ; 15. Le Mans, 16 ; 16. Lyon, 15.

## FOOTBALL

**CHAMPIONNAT DE FRANCE D2**

22e journee

| | |
|---|---|
| Châteauroux - Toulouse | 1-0 |
| Valence - Charleville | 1-1 |
| Mulhouse - Caen | 0-0 |
| Laval - Dunkerque | 1-2 |
| Ales - Perpignan | 1-2 |
| Lorient - Amiens | 1-1 |
| Nancy - Louhans-Cuiseaux | 1-1 |
| Poitiers - Angers | 2-1 |
| Marseille - Epinal | 3-0 |
| Red Star - Le Mans | 0-0 |
| Niort - Sochaux | 2-2 |

**Classement.** 1. Caen, 44 pts ; 2. Red Star, 38 ; 3. Laval, 38 ; 4. Sochaux, 37 ; 5. Nancy, 36 ; 6. Marseille, 36 ; 7. *Le Mans*, 35 ; 8. *Perpignan*, 35 ; 9. Châteauroux, 34 ; 10. Toulouse, 31 ; 11. Louhans-Cuiseaux, 30 ; 12. Poitiers, 30 ; 13. Lorient, 30 ; 14. Epinal, 27 ; 15. Valence, 27 ; 16. Dunkerque, 25 ; 17. Niort, 24 ; 18. Mulhouse, 22 ; 19. Amiens, 22 ; 20. Charleville, 21 ; 21. Angers, 19 ; 22. Ales, 9.

## HANDBALL

**CHAMPIONNAT DE FRANCE N1**

12e tour aller

| | |
|---|---|
| OM Vitrolles - PSG Asnieres | 29-23 |
| Chambéry - *Bordeaux* | 27-28 |
| Toulouse - Pontault-Combault | 29-22 |
| Gagny - Sélestat | 23-26 |
| Dunkerque - Villeneuve-d'Ascq (reporté) | |
| Creteil - Istres | 21-20 |
| Ivry - Montpellier | 26-19 |

**Classement.** 1. OM-Vitrolles, 24 pts ; 2. Creteil, 19 ; 3. PSG-Asnières, 18 ; 4. Montpellier, 17 ; 5. Ivry, 13 ; 6. Istres, 13 ; 7. Chambery, 12 ; 8. Dunkerque, 11 ; 9. Villeneuve-d'Ascq, 10 ; 10. Bordeaux, 9 ; 11. Toulouse, 8.

## RUGBY

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**

9e journée aller
**Groupe A1**
**Poule 1**

| | |
|---|---|
| Grenoble - Toulouse | 19-13 |
| Narbonne - Bayonne | 27-15 |
| Racing CF - Nice | 12-9 |
| *Agen - Toulon* | 17-3 |
| Perpignan - Nîmes | 40-0 |

**Classement :** 1. Toulon, 21 pts ; 2. Perpignan, 20 ; 3. Toulouse, 20 ; 4. Narbonne, 20 ; 5. Grenoble, 20 ; 6. *Nîmes, 18 ; 7. Nice, 16 ; 8. Racing CF, 16 ; 9. Bayonne*, 16 ; 10. Agen, 13.

**Poule 2**

| | |
|---|---|
| Dax - Brive | 26-30 |
| Montpellier - Castres | 3-18 |
| Rumilly - *Bègles-Bordeaux* | 21-13 |
| Pau - Bourgoin | 14-8 |
| Colomiers - Montferrand | 23-20 |

**Classement.** 1. Bègles-Bordeaux, 21 pts ; 2. Bourgoin, 21 ; 3. Montferrand, 19 ; 4. Brive, 19 ; 5. Castres, 18 ; 6. Pau, 17 ; 7. Colomiers, 17 ; 8. Rumilly, 16 ; 9. Dax, 15 ; 10. Montpellier, 13.

## SPORTS ÉQUESTRES

**GRAND PRIX DE PARIS**

1. L. Philippaerts (Bel., *Trudo Fangio*), 4 pts ; 2. F. Mathy jr (Bel., *Fion*), 4 ; 3. R. Pessoa (Bré., *Lino Fanal*), 5 ; 4. W. Melliger (Sui., *Calvaro V*), 8 ; 5. R. [illegible] Bost (Fra., *Voondenn*), 8.

**COUPE DU MONDE**
**Saut d'obstacles**

1. H. Sprunger (Sui., *Master Maddox M*) ; 2. F. Moncheclap (*Ekor*) ; 3. P. Darragh (Irl., *Cerar*) ; 4. G. Clerson (Sui., *Showtimer*) ; 5. E. Van der Vleuten (P.-B., *Vink Dejasper T*).

## SKI ALPIN

**COUPE DU MONDE MESSIEURS**
**Descente de Val-d'Isere**

1. L. Alphand (Fra.), 2 min 20 s 71 ; 2. R. Assinger (Aut.), 2 min 20 s 75 ; 3. H. Trinkl (Aut.), 2 min 20 s 89 ; 4. G. Mader (Aut.), 2 min 21 s 05 ; 5. X. Gigandet (Sui.), 2 min 21 s 06.

**Classement de la Coupe du monde de descente**

1. L. Alphand (Fra.), 200 pts ; 2. R. Assinger (Aut.), 120 ; 3. X. Gigandet (Sui.), 95 ; 4. G. Mader (Aut.), 86 ; 5. L. Kjus (Nor.), 80.

**Super-G de Val-D'Isere**

1. A. Skaardal (Nor.), 1 min 20 s 65 ; 2. L. Kjus (Nor.), 1 min 20 s 90 ; 3. H. Knaus (Aut.), 1 min 20 s 96 ; 4. A. Fattori (Ita.), 1 min 21 s 14 ; 5. P. Runggaldier (Ita.), 1 min 21 s 18.

**Classement de la Coupe du monde de Super-G :**

1. L. Kjus (Nor.), 180 pts ; 2. A. Skaardal (Nor.), 120 ; 3. A. Kroell (Aut.), 109 ; 4. H. Knaus (Aut.), 89 ; 5. P. Vitalini (Ita.), 64.

**Classement general provisoire de la Coupe du monde** 1. L. Kjus (Nor.), 545 pts ; 2. M. Von Gruenigen (Sui.), 300 ; 3. F. Nyberg (Suè.), 249 ; 4. L. Alphand (Fra.), 256 ; 5. H. Knaus (Aut.), 230.

## TENNIS

**COUPE DU GRAND CHELEM**
**Demi-finales**

T. Martin (EU) b. B. Becker (All.) 5-7, 6-3, 6-4, 7-6
G. Ivanisevic (Cro.) b. E. Kafelnikov (Rus.) 7-6, 4-6, 6-3, 6-4

**Finale**

G. Ivanisevic (Cro.) b. T. Martin (EU) 7-6, 6-3, 6-4

# Les Français rêvent de maisons isolées

## En panne d'imagination et d'innovation, les constructeurs de maisons individuelles voient leur échapper une partie des candidats-propriétaires qui cherchent l'habitat-refuge

**IL NE VEUT** être ni vu ni entendu. Il ne veut pas voir ses voisins, ni les entendre, et encore moins les sentir... L'acheteur potentiel de maison individuelle cultive l'isolement. S'il achète, s'il réalise le rêve de sa vie, s'il décide de consacrer à ce rêve 30 % de ses revenus pendant vingt ans, c'est pour s'isoler de toute société, s'enfermer avec femme et enfants dans un monde clos, au sein duquel chacun pourra s'isoler à son tour.

La tendance n'est pas nouvelle, mais elle se renforce en cette période d'incertitudes. Selon une étude réalisée par Caron Marketing, cabinet spécialisé dans la construction de maisons individuelles, 40 % des clients potentiels de pavillons neufs sont des *« nidifiants »*, privilégiant la maison-refuge. Or cette clientèle ne trouve pas chaussure à son pied chez les constructeurs. *« L'habitat-type, décrit par près de sept enquêtes sur dix, est plus proche de la maison romaine que des modèles actuellement commercialisés par la profession »*, estime André Caron, le « gourou » des constructeurs. Les vendeurs de maisons sur catalogue se cantonnent en effet au marché des *« traditionalistes »*, les amateurs de rustique ou de régional pour lesquels la maison est un outil de conquête sociale (20 % du marché). En clair : les constructeurs ayant tendance à offrir des produits dépassés, à ignorer les *« nidifiants »*, il y aurait inadéquation entre l'offre et la demande.

L'offre ? Elle s'étale, sous forme de caricature, dans les villages d'exposition aux abords des métropoles. Les « maisons de maçon » y côtoient les « maisons de maçon ». *« Voilà quinze ans que je suis dans le métier. Hormis dans le secteur des matériaux, je n'ai pas vu la moindre innovation*, avoue un agent commercial. *Le problème, c'est qu'on va là où ça rapporte : donc on travaille avec un marché préexistant. »* Assis derrière son bureau, dans un pavillon-témoin comme en rêvent Raymonde et Robert Bidochon, les héros de la bande dessinée *Maison, sucrée maison*, Patrice C. vitupère : *« Aller au Salon de la maison individuelle ! Tous les ans, c'est la même chose ! On reste dans le ringard. Il n'y a pas de passion dans ce métier. »*

**PRODUITS DE SUBSTITUTION**

Pour André Caron, la maison individuelle s'est développée en deux phases. Jusqu'au milieu des années 70, on bâtissait pour sortir de l'habitat collectif, sans avoir d'attentes qualitatives. Puis la maison traditionnelle de style rustique a pris le relais. Et maintenant ? *« On est en fin de cycle et c'est le vide »*, constate-t-il. *« Les constructeurs ont une image dépassée qui les ferme à une partie des clients potentiels*, estime le consultant. *Le marché des nidifiants est laissé en jachère. »* La preuve : dans le secteur de la construction individuelle, le rythme des ventes a baissé de moitié entre 1982 et 1993, alors que celui des clients potentiels n'a pas bougé. Un déclin qui profite à des produits de substitution (loisirs, voyages, automobile, etc.) et au marché du logement d'occasion, de plus en plus important puisque les maisons construites dans les années 50 et 60 se libèrent.

Il existe pourtant des constructeurs qui s'en sortent. *« Ceux qui ont les résultats les plus encourageants sont ceux qui ont osé faire des choses différentes »*, remarque Denis Fisselier, qui anime, à Rennes, la Compagnie générale immobilière européenne, un réseau de constructeurs indépendants. Pas question, pour autant, de proposer d'emblée un produit innovant ! Car l'achat d'une maison est *« hyper-angoissant »* : il *« déclenche un nombre gigantesque de questions. L'innovation est une source de stress supplémentaire*, note M. Fisselier. *Le client ne veut pas servir de cobaye ; mais il sera preneur d'innovations, si on les lui propose au moment opportun. »* Et ce qu'il souhaite, aujourd'hui, c'est une maison qui apporte le bien-être à la famille, un espace de vie comprenant maison et jardin, le tout fermé vis-à-vis de l'extérieur.

Le besoin d'isolement s'exprime non seulement à l'égard du reste de la société, mais aussi au sein même de la cellule familiale. D'où le succès, selon André Caron, de l'*« atrium romain »*, composé d'un *« sas »* puis de différentes parties d'*« intimité totale »*, entourant un patio. Le recroquevillement s'exprime à travers une importante demande d'isolation phonique, à l'intérieur de la maison. Les chasses d'eau silencieuses sont très appréciées. *« Les attentes sont marginales en matière de domotique, les plus importantes ont trait à l'espace, la lumière, la sécurité et, depuis trois-quatre ans, l'isolation phonique »*, confirme Jean-Marc Tranchant, à la direction commerciale de Kaufman & Broad. Chez le promoteur – qui, à l'inverse des constructeurs, vend des maisons clés en main –, le client *« s'identifie à une caste d'acquéreurs, cherche à s'inscrire dans un théâtre social »*. Ainsi *« les villages clos de murs font un tabac »*.

Repli individuel chez les constructeurs, repli collectif chez les promoteurs... La maison individuelle devient coquille, image qui sied à l'*« atrium romain »* cher à André Caron. Mais les idées des cabinets de marketing ont du mal à s'imposer sur le terrain. *« Les idées aboutissent à un renchérissement du coût de la maison »*, explique Didier Braud, le secrétaire général de Maisons d'en France, une association de constructeurs. Mais de constater, un instant plus tard, le *« panuTrgisme simultané »* des constructeurs et de leurs clients.

*« L'innovation, c'est bon pour l'image de marque, mais ça ne veut pas dire vente »*, renchérit Jean Martinoli, le PDG des Maisons Puma, qui planche pourtant sur un projet de maison qu'il n'aurait *« pas faite il y a dix ans »*. Et si on lui demande d'en résumer le concept, la réponse tient en deux expressions : *« une vie sur son jardin, une vie chez soi »*.

*Marie-Pierre Subtil*

DESSINS DE FRANÇOISE ROUSSET

## Malentendu sur le foie gras

**Pourquoi gaver des canards plutôt que des pigeons ou des poules ? Affaire d'héritage génétique, jurent les spécialistes en foie gras. Des ancestrales migrations de ses ancêtres entre la Sibérie et l'Inde, au-dessus de l'Himalaya, le canard aurait conservé une capacité respiratoire peu commune, une excellente couverture thermique à base de graisse stockée et, plus important, la possibilité d'emmagasiner du glucose dans son foie. Moyennant quoi, en gavant des canards, les agriculteurs ne feraient qu'exploiter une physiologie naturelle. La nature ne serait pas trahie. A peine améliorée. L'explication ne convaincra sans doute pas les adversaires du gavage des palmipèdes. Quant aux consommateurs, ils n'en ont cure. Ils ne se posent guère de question.**



**Pour eux, fêtes de fin d'année riment toujours avec foie gras. C'est le produit phare de la gastronomie française, un morceau de terroir posé sur la table familiale – corde particulièrement sensible chez le consommateur –, le luxe à la portée de toutes les bourses ou presque. Du coup, que ce soit en bloc, en purée ou en mousse, année après année, la consommation de foie gras augmente. *« Sa démocratisation n'a pas entraîné sa banalisation »*, constatent avec satisfaction les professionnels.**

**Il y a pourtant du malentendu dans l'air. Non pas que le foie gras venu de Hongrie, de Bulgarie ou de Pologne grignote sans le dire les parts de marché. Au contraire, les importations dégringolent. Mais ce que les Français préfèrent ignorer, c'est que le foie gras tricolore, victime de son engouement, n'échappe plus à la production de masse et à une industrialisation poussée. Longtemps apanage du Sud-Ouest, les élevages de canards ont essaimé dans la France entière. Les parcs de gavage prennent des dimensions monstrueuses. Jusqu'à 18 000 places pour certains projets ! Les canards n'y vivent plus en liberté, mais sont confinés dans des cages individuelles placées à hauteur d'homme. Seul le cou des palmipèdes émerge. Le gavage est à l'avenant. Les canards n'ingurgitent plus des grains de maïs, mais une pâte injectée en une seconde par des machines pneumatiques. La cadence est rapide : 600 canards gavés à l'heure. Et la période de gavage de plus en plus brève. De trois mois dans les élevages traditionnels, elle a été ramenée à quinze jours – voire moins – dans certaines installations.**

**Le résultat ne s'est pas fait attendre. Le secteur éprouve des difficultés. Incapables de supporter la concurrence des usines à foie gras, les élevages traditionnels périclitent. L'offre augmente plus rapidement que la demande. Les stocks gonflent et les prix baissent depuis quatre ans. *« Les vrais gaveurs gagnent moins qu'un RMiste »*, se plaint le dirigeant d'une coopérative landaise. *« Il y a beaucoup de dépôts de bilan qui se préparent »*, ajoute-t-il. La grève de la SNCF et celle de La Poste en fin d'année, période traditionnelle des ventes, ne vont pas arranger la situation.**

*Jean-Pierre Tuquoi*

**DÉCODAGE**

## Pub à double détente

**ARIEL ET JACADI**, Bacardi et Coca-Cola, le Bi-Bop et les piles Energizer, le pain Baguépi et le Boursin... Voilà que les marques, le temps d'une campagne publicitaire, n'hésitent plus à se marier. Chez Renault, ces jumelages publicitaires accompagnent désormais presque systématiquement le lancement d'une nouvelle voiture.

En 1992, la naissance de la Safrane était saluée par huit marques, dont les montres Brietling, Hermès (*« Bienvenue dans le monde du chic »*) ou Kenzo (*« Le parfum de la nouveauté, ça sent bon »*). La Laguna, elle, eut droit en janvier 1994 à des détournements publicitaires de spots télévisés très populaires, à l'instar des singes Omo ou du rameur d'EDF. En décembre 1994, la Twingo Easy et sa boîte de vitesses semi-automatique s'affichait avec toute une série de marques de chaussures pour convaincre que l'absence de pédale d'embrayage épargne le pied gauche.

S'agit-il tout simplement de partager les frais de campagnes publicitaires de plus en plus coûteuses ? Que nenni. En général, l'une des deux marques communicante prend à sa charge l'intégralité du coût de la campagne afin d'éviter d'interminables négociations sur le contenu du message conjoint. Une marque X offre une campagne « à prendre ou à laisser » à une marque Y qui s'empresse évidemment d'accepter cette communication gratuite. Plus que les économies, les entreprises offreuses visent en fait l'efficacité publicitaire. *« C'est un accélérateur de notoriété entre marques qui jouissent d'un bon capital d'image »*, résume Thierry Tuteleers (Renault). Malmenés par la poussée des produits premiers prix, les fabricants y voient le moyen de renforcer leur crédibilité et la confiance du consommateur. *« Pour la Laguna*, ajoute Jean-Christophe Hérail (Publicis-Conseil), *nous avons choisi les films publicitaires les plus connus et les avons mis au service d'un produit qui ne l'était pas encore. »*

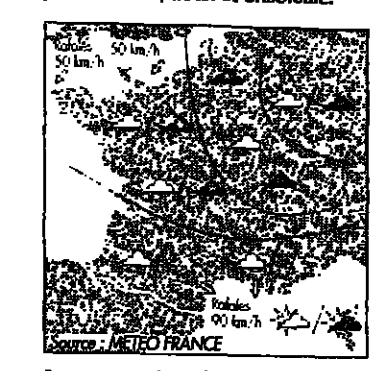
Nécessairement appréciées de la clientèle visée par le produit-leader de cette danse publicitaire, les « marques-caution » permettent d'interpeller doublement le consommateur : celui qui ne songe pas à s'acheter une voiture, et n'aurait donc pas prêté attention à la campagne, peut être attiré par l'imaginaire publicitaire de la marque alliée. Face à ces campagnes perçues comme des « coups » créatifs et plaisants, les consommateurs s'interrogent sur le pourquoi de telles alliances. *« Lorsque a priori il n'y a pas de lien direct entre les deux marques, ces pubs sont un appel à la perspicacité des consommateurs. Ceux qui comprennent se sentent donc valorisés »*, note M. Tuteleers.

*P. Kr.*

# Froid au nord, doux au sud

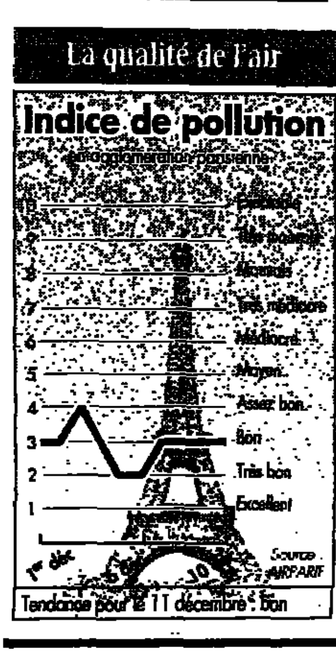
**UN AXE** de hautes pressions centré de l'ouest de l'Irlande à la Russie va diriger sur notre pays un air qui deviendra progressivement de plus en plus froid ; de plus, cet air sera suffisamment chargé en humidité pour donner un peu de bruine, de pluie verglaçante, puis un peu de neige.

Mardi, sur le sud de notre pays, bien que le baromètre soit moins haut, le temps sera, en l'absence de perturbation, doux et ensoleillé.




Prévisions pour le 12 décembre vers 12h00

## La qualité de l'air



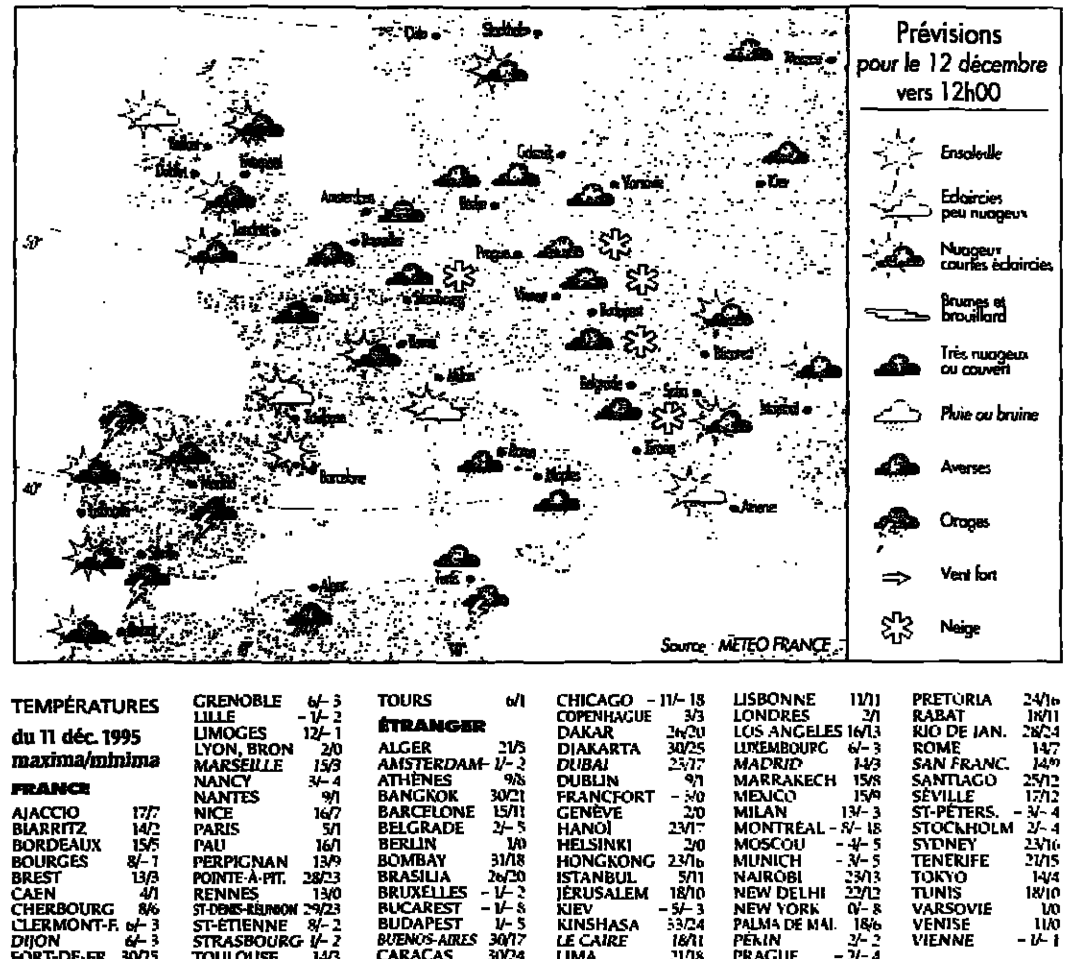

Tendance pour le 11 décembre : bon

En Lorraine et en Alsace, en Franche-Comté ainsi que sur l'est de la région Champagne-Ardenne, une pluie verglaçante tombera le matin ; celle-ci se transformera en neige l'après-midi ; ces chutes seront faibles. Sur l'ouest de Champagne-Ardenne, le Nord, la Picardie, l'est de l'Ile-de-France et la Bourgogne, la matinée sera grise, avec par endroits des bancs de brouillard. A partir de la mi-journée, il tombera un peu de bruine ou de pluie ; ces faibles précipitations s'arrêteront à la tombée de la nuit. Sur la Normandie, l'ouest de l'Ile-de-France, la Bretagne, les Pays de Loire, le Poitou, le Centre, le Limousin, l'Auvergne et la région lyonnaise, la matinée sera grise, avec de fréquents bancs de brouillard, ou des nuages bas. Des éclaircies se développeront à la mi-journée, mais elles ne dureront pas ; le ciel se couvrira à nouveau, pour donner un peu de bruine ou de pluie dans l'après-midi ; sur la région lyonnaise, ainsi que sur les hauteurs de l'Auvergne, ces faibles précipitations se transformeront en neige à la nuit tombante.

Dans le sud-ouest, ce sera du beau temps, si l'on excepte les bancs de brume ou de brouillard matinaux. Sur le sud du Massif Central, la vallée du Rhône, le massif alpin, la Provence et la Côte d'Azur, le temps sera également bien ensoleillé, mais le mistral et la tramontane se lèveront dès le matin. En Corse, le ciel sera simplement passagèrement nuageux.

Les températures resteront contrastées : les minimales seront presque partout froides, comprises entre - 1 et - 5 degrés sur le nord-est et le centre-est, entre + 3 et - 2 ailleurs, jusqu'à 7 à 10 degrés sur les zones littorales. Quant aux maximales, elles resteront basses sur la moitié nord, avec seulement - 1 à + 3 degrés, jusqu'à 7 degrés sur les côtes, tandis qu'elles atteindront à nouveau 10 à 15 degrés dans le sud-ouest et le sud-est.

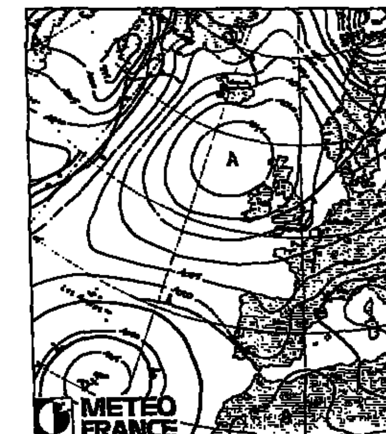
*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*




TEMPÉRATURES du 11 déc. 1995 *maxima/minima*

| FRANCE | |
|---|---|
| AJACCIO | 17/7 |
| BIARRITZ | 14/2 |
| BORDEAUX | 15/5 |
| BOURGES | 8/- 1 |
| BREST | 13/3 |
| CAEN | 4/1 |
| CHERBOURG | 8/6 |
| CLERMONT-F. | 6/- 3 |
| DIJON | 6/- 3 |
| FORT-DE-FR. | 30/25 |
| GRENOBLE | 6/- 3 |
| LILLE | - 1/- 2 |
| LIMOGES | 12/- 1 |
| LYON, BRON | 2/0 |
| MARSEILLE | 15/3 |
| NANCY | 3/- 4 |
| NANTES | 9/1 |
| NICE | 16/7 |
| PARIS | 5/1 |
| PAU | 16/1 |
| PERPIGNAN | 13/9 |
| POINTE-À-PIT. | 28/23 |
| RENNES | 13/0 |
| ST-DENIS-RÉUNION | 29/23 |
| ST-ÉTIENNE | 8/- 2 |
| STRASBOURG | 1/- 2 |
| TOULOUSE | 14/3 |
| TOURS | 6/1 |

| ÉTRANGER | |
|---|---|
| ALGER | 21/5 |
| AMSTERDAM | - 1/- 2 |
| ATHÈNES | 9/8 |
| BANGKOK | 30/21 |
| BARCELONE | 15/11 |
| BELGRADE | 2/- 5 |
| BERLIN | 1/0 |
| BOMBAY | 31/18 |
| BRASILIA | 26/20 |
| BRUXELLES | - 1/- 2 |
| BUCAREST | - 1/- 8 |
| BUDAPEST | 1/- 5 |
| BUENOS-AIRES | 30/17 |
| CARACAS | 30/24 |
| CHICAGO | - 11/- 18 |
| COPENHAGUE | 3/3 |
| DAKAR | 26/20 |
| DJAKARTA | 30/25 |
| DUBAI | 23/17 |
| DUBLIN | 9/1 |
| FRANCFORT | - 3/0 |
| GENÈVE | 2/0 |
| HANOÏ | 23/17 |
| HELSINKI | 2/0 |
| HONGKONG | 23/16 |
| ISTANBUL | 5/11 |
| JÉRUSALEM | 18/10 |
| KIEV | - 5/- 3 |
| KINSHASA | 33/24 |
| LE CAIRE | 18/11 |
| LIMA | 21/18 |
| LISBONNE | 11/11 |
| LONDRES | 2/1 |
| LOS ANGELES | 16/13 |
| LUXEMBOURG | 6/- 3 |
| MADRID | 14/3 |
| MARRAKECH | 15/8 |
| MEXICO | 15/9 |
| MILAN | 13/- 3 |
| MONTRÉAL | - 8/- 18 |
| MOSCOU | - 4/- 5 |
| MUNICH | - 3/- 5 |
| NAIROBI | 23/13 |
| NEW DELHI | 22/12 |
| NEW YORK | 0/- 8 |
| PALMA DE MAL. | 18/6 |
| PÉKIN | 2/- 2 |
| PRAGUE | - 2/- 4 |
| PRETORIA | 24/16 |
| RABAT | 18/11 |
| RIO DE JAN. | 28/24 |
| ROME | 14/7 |
| SAN FRANC. | 14/9 |
| SANTIAGO | 25/12 |
| SÉVILLE | 17/12 |
| ST-PÉTERS. | - 3/- 4 |
| STOCKHOLM | 2/- 4 |
| SYDNEY | 23/16 |
| TENERIFE | 21/15 |
| TOKYO | 14/4 |
| TUNIS | 18/10 |
| VARSOVIE | 1/0 |
| VENISE | 11/0 |
| VIENNE | - 1/- 1 |




Situation le 11 décembre, à 0 heure, temps universel   Prévisions pour le 13 décembre, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# Unité française

**DÉFINIR** le rôle de la France dans le monde, c'est, malgré les apparences, aborder un problème de politique intérieure. Le président du gouvernement provisoire a suivi logiquement cette pente dans son discours d'hier.

Notre peuple est sollicité d'incliner vers l'une ou l'autre des deux grandes puissances victorieuses. Deux minorités, peut-être, souhaitent un choix décisif ; l'une regarde vers l'Est, l'autre vers Londres et Washington. Mais, entre ces deux camps, le plus grand nombre approuve la thèse que le général de Gaulle vient d'exposer fermement : elle veut que nous conservions l'équilibre, qui deviendra enfin celui de nos amis de l'un et l'autre bord.

*L'entente des Français ne peut* s'accomplir, c'est évident, qu'autour de cette majorité. Toute division en deçà ou au-delà transformerait nos petites querelles en divisions graves qui, bientôt, compromettraient notre indépendance. Un effort de bonne foi et de tolérance nous est demandé à tous quels que soient notre parti, notre tendance. Impossible synthèse ? Elle s'est accomplie pourtant.

Mais elle demeure fragile, répondra-t-on. Oui, c'est même un peu ce que le président Charles de Gaulle a fait entendre hier soir. Aux mécontents qui se plaignent des tracasseries ajoutées à nos maux par les oukases d'une administration souvent maladroite, il n'a pas eu de peine à opposer les résultats déjà remarquables de notre redressement trop vite contesté par un peuple enclin à nier ses propres mérites. Mais le général de Gaulle, sans abdiquer sa confiance en nos destins et en notre sagesse, a montré qu'il voit bien tous les dissentiments qui subsistent dans le pays ou, du moins, dans les milieux politiques.

***Raymond Millet***
*(12 décembre 1945.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 6711**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | | | | ■ | | | |
| IV | | | ■ | | ■ | | | | |
| V | | | | | | | ■ | | |
| VI | | | | | | | | | ■ |
| VII | | | | | ■ | | ■ | | |
| VIII | | | ■ | | | | ■ | | |
| IX | | ■ | | ■ | | ■ | | | |
| X | | | | | | | | | |
| XI | | | | | | ■ | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Même pas digne d'être sifflé. – II. Un homme qui a de lourdes charges. – III. Marquent des limites. Elément d'un cercle. – IV. Quartier de Tunis. Certaines de ses journées furent très troublées. – V. Dans les huiles végétales. Adverbe. – VI. Un système d'organisation sociale. – VII. Se forme sur les plateaux jurassiens. Morceau de savon. – VIII. Préfixe. Utile quand on veut passer. Ceci. – IX. De bonne famille, autrefois. – X. Quand des gens y sont pendus, c'est parce qu'ils entendent des voix. – XI. Peut être formée de tireurs. Semble pourri quand il est froid.

**VERTICALEMENT**

1. Ne pouvait pas voir le patron en peinture. – 2. N'est évidemment pas un enfant du bon Dieu. Article étranger. – 3. Doit être protégé de la rouille. Sert pour couper. Peut être marqué au fer. – 4. Pas germaines. Lie. – 5. Entre en tournant. Conjonction. Pour dérouler le cocon. – 6. Certain nous est tout à fait indifférent. Petit dans la crèche, gros à Lyon. – 7. Court encore quand il est vieux. Patriarche. – 8. Comme un tube. – 9. Utile sur le billard. Qui n'a pas besoin de compter.

**SOLUTION DU N° 6710**

**HORIZONTALEMENT**

I. Caricaturistes. – II. Odoriférantes. – III. Lise. Flirter. Ga. – IV. Ore. Rue. Erin. Ut. – V. Sels. Tôt. Anerie. – VI. Eu. Ela. – VII. Est. Quotité. Tan. – VIII. Purgera. Aria. – IX. Cuvée. Ibéris. – X. Ocellée. Slogans. – XI. Mirées. Elisée. – XII. Mer. Achat. Il. – XIII. Oral. Our. Oté. Si. – XIV. Détenteur. Huron. – XV. Esses. Es. Texane.

**VERTICALEMENT**

1. Colosse. Commode. – 2. Adiré. Saucières. – 3. Roselet. Verrats. – 4. Ire. Su. Pelé. Lee. – 5. Ci. Quelea. NS. – 6. Affûteur. Escot. – 7. Téléologie. Huée. – 8. Uri. Tâte. Varus. – 9. Rare. Iris. – 10. Intraitable. – 11. Stein. Eolithe. – 12. Ternes. Argileux. – 13. Es. Trias. Râ. – 14. Gui. Aisne. Son. – 15. Materna. Seriné.

*Guy Brouty*



## LES SERVICES DU *Monde*

| | |
|---|---|
| Le Monde | 40-65-25-25 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE<br>3617 LMPLUS |
| Documentation | 3617 code LMDOC<br>ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 43-37-66-11 |
| Index et microfilms : | (1) 40-65-29-33 |
| Cours de la Bourse : | 3615 LE MONDE |

*Films à Paris et en province :*
36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

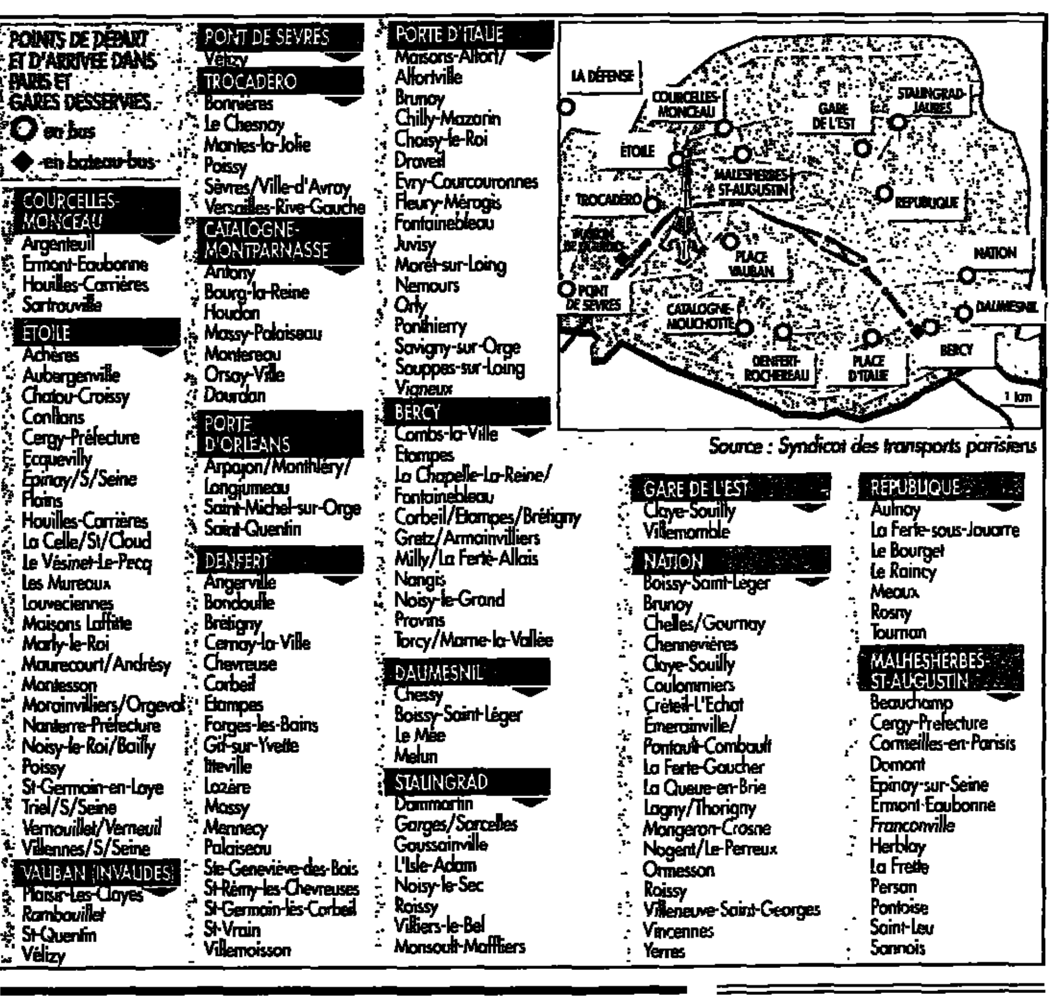
Imprimerie du *Monde* 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

*Président-directeur général* Jean-Marie Colombani
*Directeur général* Gérard Morax
*Membres du comité de direction* Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08

## LES TRANSPORTS DE REMPLACEMENT




Source : Syndicat des transports parisiens

POINTS DE DÉPART ET D'ARRIVÉE DANS PARIS ET GARES DESSERVIES
○ en bus
◆ en bateau-bus

**COURCELLES-MONCEAU**: Argenteuil, Ermont-Eaubonne, Houilles-Carrières, Sartrouville

**ÉTOILE**: Achères, Aubergenville, Chatou-Croissy, Conflans, Cergy-Préfecture, Ecquevilly, Epinay/S/Seine, Flains, Houilles-Carrières, La Celle/St/Cloud, Le Vésinet-Le-Pecq, Les Mureaux, Louveciennes, Maisons Laffitte, Marly-le-Roi, Maurecourt/Andrésy, Montesson, Morainvilliers/Orgeval, Nanterre-Préfecture, Noisy-le-Roi/Bailly, Poissy, St-Germain-en-Laye, Triel/S/Seine, Vernouillet/Verneuil, Villennes/S/Seine

**VAUBAN (INVALIDES)**: Plaisir-Les-Clayes, Rambouillet, St-Quentin, Vélizy

**PONT DE SÈVRES**: Vélizy

**TROCADÉRO**: Bonnières, Le Chesnay, Mantes-la-Jolie, Poissy, Sèvres/Ville-d'Avray, Versailles-Rive-Gauche

**CATALOGNE-MONTPARNASSE**: Antony, Bourg-la-Reine, Houdan, Massy-Palaiseau, Montereau, Orsay-Ville, Dourdan

**PORTE D'ORLÉANS**: Arpajon/Montlhéry/Longjumeau, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Quentin

**DENFERT**: Angerville, Bondoufle, Brétigny, Cernay-la-Ville, Chevreuse, Corbeil, Etampes, Forges-les-Bains, Gif-sur-Yvette, Itteville, Lozère, Massy, Mennecy, Palaiseau, Ste-Geneviève-des-Bois, St-Rémy-les-Chevreuses, St-Germain-lès-Corbeil, St-Vrain, Villemoisson

**PORTE D'ITALIE**: Maisons-Alfort/Alfortville, Brunoy, Chilly-Mazarin, Choisy-le-Roi, Draveil, Evry-Courcouronnes, Fleury-Mérogis, Fontainebleau, Juvisy, Moret-sur-Loing, Nemours, Orly, Ponthierry, Savigny-sur-Orge, Souppes-sur-Loing, Vigneux

**BERCY**: Combs-la-Ville, Etampes, La Chapelle-La-Reine/Fontainebleau, Corbeil/Etampes/Brétigny, Gretz/Armainvilliers, Milly/La Ferté-Allais, Nangis, Noisy-le-Grand, Provins, Torcy/Marne-la-Vallée

**DAUMESNIL**: Chessy, Boissy-Saint-Léger, Le Mée, Melun

**STALINGRAD**: Dammartin, Garges/Sarcelles, Goussainville, L'Isle-Adam, Noisy-le-Sec, Roissy, Villiers-le-Bel, Monsoult-Maffliers

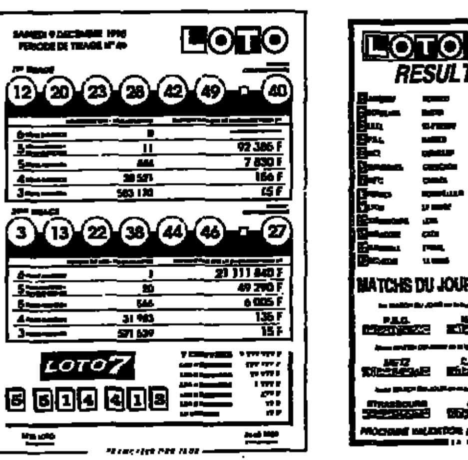
**GARE DE L'EST**: Claye-Souilly, Villemomble

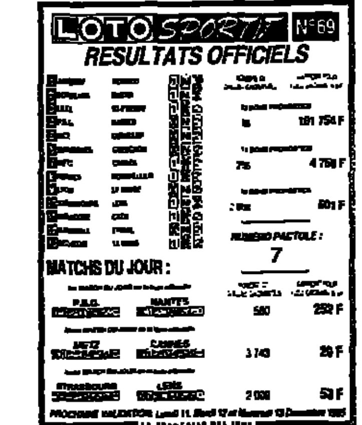
**NATION**: Boissy-Saint-Léger, Brunoy, Chelles/Gournay, Chennevières, Claye-Souilly, Coulommiers, Créteil-L'Echat, Emerainville/Pontault-Combault, La Ferté-Gaucher, La Queue-en-Brie, Lagny/Thorigny, Mongeron-Crosne, Nogent/Le-Perreux, Ormesson, Roissy, Villeneuve-Saint-Georges, Vincennes, Yerres

**RÉPUBLIQUE**: Aulnay, La Ferté-sous-Jouarre, Le Bourget, Le Raincy, Meaux, Rosny, Tournan

**MALHESHERBES-ST-AUGUSTIN**: Beauchamp, Cergy-Préfecture, Cormeilles-en-Parisis, Domont, Epinay-sur-Seine, Ermont-Eaubonne, Franconville, Herblay, La Frette, Persan, Pontoise, Saint-Leu, Sannois

## JEUX






**ART** **Le peintre Victor Vasarely poursuit, le 13 décembre, Renault devant le tribunal de Nanterre en accusant la firme d'avoir endommagé certaines de ses œuvres et d'en avoir « perdu » d'autres. Derrière cette affaire se dessine la constitution puis la dispersion de la collection d'art de Renault, dans les années 70 et 80. ● CLAUDE RENARD, un cadre de l'ancienne Régie passionné d'art contemporain, a commandé ou fait acheter des centaines d'œuvres, notamment de Dubuffet, Michaux, Sam Francis, Rauschenberg, Rosenquist, Matta, Tinguely, Boltanski, Vasarely, Arman, Hantaï, Viallat... ● GEORGES BESSE, alors PDG de la Régie, coupe les budgets en 1985. Une partie de la collection reste chez Renault, l'autre est cédée en 1988 à une fondation contrôlée par le collectionneur Jean Hamon. Mais les deux parties de ce trésor soulèvent des polémiques.**

# Mystères et convoitises autour de l'inestimable collection de Renault

## La firme automobile a constitué, dans les années 70 et 80, un trésor artistique unique au monde. Selon une rumeur, des œuvres se trouveraient chez des collectionneurs privés, d'autres seraient endommagées. Pour en avoir le cœur net, Victor Vasarely attaque la Régie en justice

*UN ASPECT* peu connu des activités de la Régie Renault, celui de mécène et collectionneur d'art, vaut au numéro un français de l'automobile de se retrouver assigné, le 13 décembre, devant le tribunal de Nanterre. Accusée par le peintre Victor Vasarely d'avoir endommagé certaines œuvres et d'en avoir « *perdu* » d'autres, la Régie incrimine la rumeur et affiche sa sérénité. La justice tranchera. En attendant, l'affaire ramène à la surface vingt ans d'une aventure singulière et troublante qui a vu l'entreprise publique amasser un trésor artistique unique au monde avant d'en laisser partir la moitié chez un collectionneur privé.

### 1. LE PROJET AMBITIEUX DE CLAUDE RENARD

Tout commence en 1966, avec le retour en France de Claude Renard, un cadre de la Régie passionné d'art contemporain. Aux Etats-Unis, il a été impressionné par la qualité des rapports entre le monde de l'art et celui des grandes entreprises. En France, où tout est à faire dans ce domaine, il rêve pour Renault d'un rôle pionnier. Pierre Dreyfus, alors PDG de la Régie, lui donne sa bénédiction. A la tête d'un service baptisé « Renault Art et Industrie » (domaine reservé du président), Claude Renard va développer une ambitieuse politique de mécénat industriel.

Dans un premier temps, de 1967 à 1972, Renault assiste une poignée d'artistes – Arman, Dubuffet, Nicolas Schöffer, Pol Bury – en leur fournissant des pièces automobiles qu'ils utilisent dans leurs œuvres. Leurs expositions mettent en relief le rôle de la Régie, mais il n'est pas encore question d'acheter.

Au début des années 70, la construction d'un nouveau siège Renault à Boulogne-Billancourt offre l'occasion pour Claude Renard de concrétiser son discours sur la promotion de l'art dans l'entreprise. La Régie passe commande à des artistes renommés d'œuvres destinées à être intégrées aux murs, et appelées, justement, « intégrations ».

> Stimulés par les commandes, de nombreux artistes français et étrangers vont produire des centaines d'œuvres

Soto réalise le grand hall d'entrée, Dubuffet fournit dix-huit sculptures pour une série de salons, et Vasarely trente panneaux d'aluminium pour la salle à manger des cadres.

D'autres espaces sont confiés à Arman, Dewasne, Tomasello et Le Parc. Dans ce monde d'ingénieurs et de techniciens, l'art géométrique de Vasarely fait merveille. Celui de Dubuffet fait grincer des dents.

A la même époque, Claude Renard engage Renault dans une politique d'encouragement à la création. Souvent présentée comme exemplaire dans les milieux de l'art, elle se poursuivra pendant une douzaine d'années, favorisant une production aussi abondante qu'originale.

Stimulés par les commandes ainsi que par le soutien matériel et financier de la Régie, de nombreux artistes français et étrangers, dont certains sont aujourd'hui parmi les plus cotés : Michaux, Sam Francis, Rauschenberg, Rosenquist, Matta, Tinguely, Erro, Boltanski, Martin Barré, Hantaï, Viallat, etc., vont produire des dizaines, puis des centaines d'œuvres. Parmi celles qui vont décorer les bureaux et les salles de réunion de l'état-major de la Régie, transformant le huitième étage du siège en musée confidentiel, beaucoup sont de grande qualité. Et leur valeur ne cessera d'augmenter.

C'est cette phase-là, génératrice d'une effervescence artistique sans égal, qui fut la grande affaire de Claude Renard, le grand succès de Renault Art et Industrie.

Ce n'est pas tout. Renault fait acheter un nombre limité d'œuvres signées Dubuffet, Vasarely, Arman, Soto et Tinguely par sa filiale suisse, Renault Finance, dont le siège est à Lausanne. Ajoutées à celles fournies par ces artistes dans la phase des intégrations, les œuvres forment une collection cohérente de première qualité.

« *Renault s'est retrouvé en possession d'un trésor plus riche et plus original que les collections de la Chase Manhattan Bank et de Peter Stuyvesant, qui sont pourtant les références en la matière* », rappelait, récemment, un expert.

> Un industriel devient, sans débourser un sou, l'heureux dépositaire de cet ensemble inestimable

Une autre caractéristique de la collection Renault est d'avoir été réalisée à bas prix. Le prestige de la Régie, sa politique d'incitation et la perspective d'une fondation : tout amenait les artistes à céder leurs œuvres à des conditions préférentielles, à des « prix d'ami ». Les trente et une « intégrations » de Victor Vasarely ont été facturées au prix coûtant de 300 000 francs. « *Une somme symbolique pour un ensemble exceptionnel* », constate Claude Renard. Sans doute s'agit-il d'œuvres qui échappent à la loi du marché. Reste que le prix atteint, le 29 novembre à Londres, par un seul tableau de Dubuffet – 1,7 million de dollars (8,5 millions de francs) – donne une idée de la « valeur marchande » potentielle d'une collection.

### 2. LA RÉGIE PERD DES MILLIARDS...

L'ambition du projet devait conduire au rassemblement de tous les trésors – ceux du siège parisien, qui ne savait plus où les mettre, et ceux de Renault Finance – dans une fondation d'intérêt public. Mais, en 1975, Pierre Dreyfus, sans qui cette expérience artistique n'aurait pas été possible, doit passer la main.

Son successeur, Bernard Vernier-Palliez, hérite de la collection, mais aussi des démêlés judiciaires de Dubuffet avec la Régie. Il en profite pour mettre un terme aux achats de Renault Finance et pour abandonner le projet de fondation.

Après ce coup de frein, la politique d'incitation à la création reprend de plus belle, de 1981 à 1985, sous Bernard Hanon, lui aussi passé par le moule de l'Amérique. A cette époque, est créée l'Incitation à la création (IAC), une association loi de 1901 qui va servir d'interface entre Renault et les artistes. Présidée par Bernard Hanon, et animée par Claude Renard, l'IAC s'occupe des expositions que la Régie organise à l'abbaye de Senanque (Vaucluse), puis à celle de Montmajour (Bouches-du-Rhône).

Mais Renault perd des milliards. En 1985, Bernard Hanon est remplacé par Georges Besse, qui taille dans les budgets. Exit Renault Sport, exit Renault Art et Industrie, exit Claude Renard. Et bientôt, exit une partie de la collection. Après avoir fait dresser un inventaire détaillé de celle-ci, la direction tranche : les intégrations du siège et le fonds de Renault Finance restent ; une moitié des œuvres d'incitation aussi. L'autre moitié doit vider les lieux.

Comment partir et où aller ? Pour contourner les difficultés juridiques (les œuvres sont inaliénables, c'est-à-dire impossibles à vendre ou à céder), on va opérer de la manière suivante.

Les artistes reçoivent une lettre du PDG de Renault leur proposant de reprendre leurs œuvres puis de les confier, dans la perspective d'une fondation, à une structure qu'ils connaissent bien : l'IAC, qu'anime Claude Renard et qui reste synonyme de Renault. La majorité des artistes acceptent.

Claude Renard cherche ensuite un repreneur. Plusieurs solutions sont, paraît-il, envisagées avec l'Etat, avec de grandes entreprises ou avec des villes. « *Mais*, dit-il, *les négociations traînaient et Renault s'impatientait.* »

### 3. LE « CADEAU » FAIT À JEAN HAMON

Finalement, c'est un collectionneur privé, Jean Hamon, qui propose de reprendre le tout, en 1988. Avec l'aide de Claude Renard, il obtient l'accord des artistes, reprend l'IAC, s'engage à respecter les engagements pris par la Régie et à mettre sur pied une fondation. C'est ainsi que cet industriel passionné d'art contemporain devient, du jour au lendemain, sans coup férir et sans débourser un sou, l'heureux dépositaire d'un ensemble inestimable.

Il est clair que de grandes signatures (Tinguely, Sam Francis, Rosenquist, Rauschenberg) sont restées au siège lors du partage, mais Jean Hamon hérite d'artistes (Boltanski, Erro, Martin Barré, Viallat, Hantaï) dont la valeur n'a pas cessé de s'affirmer.

Un spécialiste de l'art contemporain juge « *effarant de se débarrasser ainsi d'une collection admirée du monde entier, valant une fortune et payée avec l'argent public* ». Comment la direction de Renault a-t-elle pu « *couvrir ce tour de passe-passe* » ? Pourquoi Claude Renard n'a-t-il pas trouvé de musée pour reprendre la collection, « *alors que beaucoup auraient sauté sur l'occasion* » ? Pourquoi la direction des musées nationaux n'a-t-elle pas été consultée alors qu'il s'agit d'argent public ?

> Un constat judiciaire établit que six tableaux et trois « intégrations » de Vasarely ont « disparu »

Une rumeur, laissant également entendre que des œuvres de la collection Renault se trouveraient chez des collectionneurs privés, a circulé, en 1993, dans le petit monde de l'art parisien. Quels tableaux et quelles collectionneurs ? La rumeur ne le dit pas. Mais la famille de Victor Vasarely décide d'en avoir le cœur net.

Le 9 septembre 1993, invoquant le « droit moral » du vieil homme (il est âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans) sur ses œuvres (une soixantaine), elle demande par écrit au PDG de Renault « *si elles sont toujours exposées à la Régie dans les conditions souscrites, et si leur état de conservation ne nécessite pas de restauration* ». Louis Schweitzer, PDG de la Régie, répond : « *Vous pouvez être totalement rassuré sur la mise en valeur des toiles que nous possédons... Nous avons un grand souci de leur conservation et nous avons pris un soin particulier à protéger les grands panneaux en aluminium anodisé installés au huitième étage.* »

Mais la famille insiste. L'artiste « *souhaiterait constater lui-même la présence des œuvres qu'il a remises à la Régie Renault* ». La réponse se borne à rassurer. Un mois plus tard, un constat judiciaire établit que six tableaux et trois intégrations ont « *disparu* ». Ils ne sont présents « *ni dans les locaux d'activité de la Régie Renault ni dans ses réserves* », écrit l'avocat des Vasarely, M[e] Yann Streiff, qui précise : « *A ce jour, aucune indication n'a été donnée aux demandeurs.* »

Ce n'est pas tout. Selon l'avocat, la décision de transformer la grande salle à manger du siège en bureaux a « *porté gravement atteinte à l'œuvre* » : des cloisons viennent buter sur les intégrations métalliques ; malgré les protections, certaines sont abîmées ; l'œuvre, conçue comme un ensemble, est dénaturée.

### 4. LA COLÈRE DU PEINTRE

Faute de règlement à l'amiable, les Vasarely ont assigné Renault en justice. Pour obtenir la restitution des œuvres disparues, la restauration des ensembles et l'indemnisation du préjudice subi. La Société des auteurs d'arts graphiques et plastiques (ADAGP) s'est jointe à eux. Pourquoi ? Parce qu'« *il semblerait, sous réserve des éléments que la Régie Renault serait susceptible de fournir, que plusieurs œuvres acquises fassent désormais partie de collections privées* », écrit-elle. L'association semble ainsi reprendre la rumeur à son compte.

A la direction de la Régie, on réfute fermement ces graves allégations. « *Renault*, dit-on, *n'a vendu aucune des œuvres* » qu'elle possède. D'ailleurs, « *les inventaires sont clairs : tout ce qui a été répertorié en 1985 est là* ». Enfin, « *il existe une bonne cohérence entre les listes et la collection physique* ». Sans doute admet-on aujourd'hui que certaines œuvres de Vasarely puissent nécessiter une restauration.

Mais on ne voit pas « *le moindre fondement à un procès contre* [la Régie] ». Rien, sinon la rumeur et la convoitise suscitée par une collection hors de portée des marchands. Et, si les inventaires et les œuvres n'ont pas été exhibés, déclare la direction, c'est parce que Renault réserve la primeur de ses révélations à la justice.

Jean Hamon, lui aussi, affirme avoir respecté ses engagements. « *Je n'ai pas vendu une seule œuvre de cet ensemble, dont l'état et la qualité m'ont d'ailleurs donné pas mal de travail* », nous a déclaré le mécène. Lui aussi s'en prend « *aux rumeurs et à la jalousie* » du petit monde de l'art parisien. M. Hamon nous a montré, dans une grange aménagée, des centaines d'œuvres dont la plupart viennent de chez Renault. « *Il y en a tant que je n'ai pas pu prendre connaissance de toutes.* »

Certaines sont bien prêtées pour des expositions, mais le public ne peut toujours pas les voir. Et dès que l'on aborde des œuvres précises, leur titre et leur valeur, les réponses sont floues. Le mystère reste entier.

**Roland-Pierre Paringaux**

## Le long combat de Dubuffet

**En 1973, la régie Renault avait commandé à Jean Dubuffet les maquettes, plans et descriptifs nécessaires à l'édification d'une sculpture monumentale intitulée *Salon d'été*, destinée à être implantée sur le terrain de son siège social, à Boulogne-Billancourt.**

**Après avoir engagé des travaux, mais inquiets des dépenses que cette réalisation allait entraîner, les dirigeants de Renault ont décidé, en 1975, de renoncer au projet et de démolir les constructions déjà effectuées.**

**Invoquant le droit moral de l'artiste, Jean Dubuffet s'est alors lancé dans une bataille judiciaire contre la firme automobile, qui dura sept ans et qui provoqua, dans les milieux culturels, de multiples débats et polémiques. Finalement, la Cour de cassation donna raison, en 1983, à l'artiste et contraignit Renault d'achever la sculpture. Ayant gagné son procès sur le fond, l'artiste renonça à l'exécution du *Salon d'été*.**

# A Marseille, la nouvelle municipalité réoriente la politique culturelle

## Le Festival Marseille-Méditerranée est supprimé et le futur Musée César retardé

**Marseille connaît depuis quelques années un renouveau culturel puissant et original, tirant profit des diversités de la ville, tourné vers les rives de la Méditerranée et les créations contemporaines. L'arrivée aux commandes de Jean-Claude *Gaudin, qui succède à Robert Vigouroux, risque* de freiner ces orientations, jugées trop coûteuses dans une métropole qui est, depuis longtemps, en proie aux difficultés économiques.**

**MARSEILLE**
*de notre correspondant*

« Trop coûteux, trop élitiste, éloigné des attentes des Marseillais » : exit le Festival Marseille-Méditerranée, le « *phare culturel* » dont rêvait Robert Vigouroux. Supprimé d'un trait de plume par Jean-Claude Gaudin. Ce premier et catégorique acte culturel du nouveau maire (UDF-PR) de Marseille en a surpris plus d'un, et certains redoutent désormais que les difficultés budgétaires d'une ville économiquement souffrante ne masquent un repli plus général de l'action culturelle.

Depuis le début de la décennie 90, la cité phocéenne a pourtant retrouvé une ambition artistique, et gagné une influence internationale (*Le Monde* du 11 janvier 1995). Son effervescence culturelle se mesure à la fréquentation des théâtres – dont trois scènes nationales –, à l'ouverture de musées, quatre en cinq ans, ou encore à son pouvoir d'attraction sur les artistes, quatre cents sont répertoriés sur l'annuaire d'art contemporain de la ville. Sans parler du rôle des rappeurs des « quartiers nord » dans cette reconquête culturelle.

**FRANCHE RUPTURE**

Soucieuse d'étouffer la polémique naissante, Ivane Eymieu, deuxième adjoint de Jean-Claude Gaudin, déléguée à la culture, concède que l'annonce de la suppression du Festival Marseille-Méditerranée s'est faite « *un peu brutalement* ».

Mais, ajoute-t-elle, « *il faut dire les choses clairement* ». Clairement donc, elle qualifie ce festival de « *caprice de Robert Vigouroux, qui n'a pas été une réussite prodigieuse. La fréquentation a été insuffisante. Les retombées en termes d'image ont existé, mais douze millions de francs de budget, convenez que cela fait cher* ».

A la place sera présenté, en 1996, un événement estival doté d'un budget divisé par deux, et qui n'a pas encore trouvé son nom. Sa réalisation a été confiée à Appoline Quintrand, ancienne productrice à France 3-Marseille, et il devrait s'ouvrir sur un hommage au poète andalou Rafael Alberti.

Une franche rupture avec le projet de Robert Vigouroux qui souhaitait « *un projet faisant la jonction entre les racines de Marseille et sa dimension méditerranéenne* », et qui avait accueilli dans la cour du Parc Borély *Aïda*, en coproduction avec le Théâtre de Gênes, les musiques berbères des paysans du Haut-Atlas, et également *Decodex*, le spectacle de Philippe Decouflé (créé cet été et qui porte le label Festival Marseille-Méditerranée durant toute sa tournée).

L'Orchestre des jeunes de la Méditerranée et le Ballet de Marseille dirigé par Roland Petit resteront deux « *figures imposées* » dans la programmation, « *par souci de mettre en valeur les talents que nous avons ici* ». Malgré le quitus que lui accorde Ivane Eymieu (« *un bon héritage* »), Christian Poitevin s'indigne. « *C'est une folie totale de remettre en question le Musée César* », tempête-t-il en faisant allusion à la déclaration de politique générale de Jean-Claude Gaudin qui passe sous silence ce grand projet. Le sculpteur a signé une convention avec la ville au terme de laquelle il lui cède 286 œuvres, « *un cadeau inestimable qui ancrera Marseille dans sa vocation de haut lieu de l'art contemporain* », selon M. Poitevin.

La municipalité s'était engagée à faire construire avant 1997 par l'architecte Jean-Michel Wilmotte un musée souterrain au pied de l'Hôtel-Dieu, travaux dont le coût est proche de 70 millions de francs. Jean-Claude Gaudin a certes confirmé que le Musée César serait réalisé, mais il laisse planer quelques doutes sur le choix du projet architectural, et ne se prononce pas sur la date de début des travaux, mettant en avant la découverte de vestiges médiévaux sur le site qui pourrait occasionner un retard.

En revanche, des crédits devraient être débloqués pour un musée des « peintres aux couleurs de la Provence » cher à Jean-Claude Gaudin, encouragé par la réussite de l'exposition du même nom (123 000 entrées de février à mars 1995).

**CULTURE ET ÉCONOMIE**

Les subventions aux ateliers municipaux d'artistes installés dans des friches industrielles de la Belle-de-Mai devraient pour leur part être maintenues. « *Voilà un terrain d'expérimentation intéressant*, considère Mme Eymieu. *Je crois très fort que la culture précède ou accompagne le développement économique.* »

Balancement : tel est le maître Mot de la nouvelle politique culturelle. Entre « *identité marseillaise et ouverture à la Méditerranée* », entre « *innovation, art contemporain et conservation d'un patrimoine architectural méconnu* ». Entre l'Opéra de Marseille, l'une des vitrines institutionnelles de la ville et les rappeurs de IAM. Balancement perçu par Christian Poitevin comme un « *un repli frileux. Entre les deux mille bourgeois qui ont le droit d'aller à l'opéra et les dix mille mômes qui font du rap, il faut*, dit-il, *savoir choisir* ».

Longtemps critiqué pour être budgétivore (il consomme presque un quart du budget de la culture de la ville), l'Opéra de Marseille a vocation à devenir un opéra national de région. La fusion de son orchestre avec celui de l'Opéra d'Avignon est envisagée. L'élargissement de son financement à la région, à l'Etat et, souhaite la ville, au conseil général (socialiste) permettrait de libérer une manne financière disponible pour faire autre chose.

*Luc Leroux*

### Bernard Blistène part « confiant »

**Après cinq ans et demi passés à la tête de la direction des Musées de Marseille, *où il a créé le Musée d'art contemporain (MAC)*, Bernard Blistène, quarante et un ans, rejoindra, en janvier 1996, le Centre Georges-Pompidou, où, en accord avec le Guggenheim Museum de New York, il préparera pour le printemps 1998 une exposition destinée à « *montrer dans sa diversité ce qu'est l'art en France* ».**

**Bernard Blistène avoue deux raisons à ce départ : la première est qu'« *il faut savoir rejouer sa vie et réinventer des choses* » ; la seconde est qu'il souhaite se consacrer entièrement à l'art contemporain, qui est aujourd'hui « *l'ennemi déclaré, le bouc émissaire des moralisateurs* ». Il quitte toutefois Marseille confiant : il a reçu de Jean-Claude Gaudin la certitude que tout ce qui a été fait dans le domaine sera prolongé, développé. « *Je n'ai pas l'ombre du sentiment qu'il puisse en être autrement.* »**

# Portrait d'un sans-abri du temps de Goethe

## Gilles Bouillon a présenté à Tours une mise en scène très actuelle de « Woyzeck », la pièce de Georg Büchner

**WOYZECK, de Georg Büchner. Mise en scène : Gilles Bouillon. Avec Antoine Basler, Pierre-Alain Chapuis, Julia Zimina, Hélène Lausseur, Xavier Guittet, John Arnold...**
***CENTRE DRAMATIQUE RÉGIONAL DE TOURS*, 12, rue Léonard-de-Vinci, 37000 Tours. Tél. : 47-64-50-50. La pièce a été présentée jusqu'au 9 décembre.**

La pièce de Büchner *Woyzeck* est tenue en Europe, depuis la libération d'Auschwitz et des autres camps, la bombe et la fin d'Hitler, comme l'un des axiomes de la création dramatique, tout comme Eschyle, ou *Hamlet* de Shakespeare, ou *Dom Juan* de Molière. Or ce manuscrit d'un homme mort jeune (il avait vingt-trois ans), en 1837, était inachevé : rien que quelques feuillets, non classés. Büchner n'avait pas donné de titre. Et, c'est là le plus particulier, *Woyzeck* est la seule des œuvres géantes du théâtre dont la figure numéro un soit celle d'un « pauvre ». Il n'a pas de domicile. Pour manger, il accepte d'être le sujet des expériences sinistres d'un médecin. Il expliquera lui-même, en son langage troué comme la façade d'une maison détruite, que ce sont le vertige et les éblouissements dus à la privation complète qui le conduisent à tuer sa femme.

Par la force des choses, puisque la pièce n'était qu'en chantier, les scènes de *Woyzeck* ont un caractère de télescopage à cru. Cela fait apparaître plus violent encore le refus de dialogue qu'oppose Woyzeck aux intercesseurs, sincères ou faux. Büchner découpe le profil aigu noir-de-charbon de Woyzeck sur les agitations et les couleurs d'une *misérable lanterne magique* qui projetterait les « plaisirs des fauchés » : *femmes crevant de froid* des baraques foraines, ours ou singes malades, et les bals des dimanches.

La mise en scène de Gilles Bouillon, à Tours, définit cette découpe de l'attitude de refus absolu de dialogue de Woyzeck sur fond d'une animation cauchemardesque de société. *Cauchemardesque*, mais dansée et chantée. Aussi les lycéens et étudiants, qui constituent la constante première de l'auditoire des théâtres de vraie tenue, ont-ils été saisis par l'« aujourd'hui » d'une pièce écrite il y a cent cinquante ans.

Le décor de Nathalie Holt est un *libre relief d'espace*, dont volumes et couleurs, mobiles, changent de « partenaire », selon les brusques retours de flamme de la pièce (car les scènes de *Woyzeck* sont exceptionnellement courtes, et comme prises et laissées en marche). Les costumes font se lever devant nos yeux un fantôme de société (ils ont été choisis, par la décoratrice, surtout dans des magasins des armées, hôpitaux, usines, des pays de l'Est).

Tous les acteurs sont sur la brèche, comme Antoine Basler, Woyzeck maniaco-dépressif, calme-violent, ou Pierre-Alain Chapuis, capitaine de Woyzeck, ou Hélène Lausseur (la femme de Woyzeck), ou, dans le rôle du seul ami de Woyzeck, Xavier Guittet.

*Il faut faire* une mention spéciale de la musique de petite formation *de foire et de bal qui a été composée* au fur et à mesure, ou plutôt comme sur mesure, pendant les répétitions, par Julia Zimina, Pierre-Alain Chapuis et Cyril de Turkheim ; elle est aussi proche et sensible que le texte, elle est jouée sur scène par les comédiens, c'est très beau.

*Michel Cournot*

# Florida Uwera chante le Rwanda, avant et après l'horreur

**SOUFFLES D'AFRIQUE, du 7 au 26 décembre. Jusqu'au 12 : chants de cour du Rwanda par Florida Uwera, trompes des Banda Linda de Centrafrique. *Du 14 au 19 : musiciens Bamum* du palais de Foumban (Cameroun), *dirigé par le prince* Aboubakar Njassé N'Joya, Na-Mazarou et Aji Gana Chétima (flûte et hautbois du Niger). Du 21 au 26, chants et danses de la côte de l'équateur. Le 15 à 18 h 30 : entretien-démonstration avec le prince Aboubakar Njassé N'Joya.**
***MAISON DES CULTURES DU MONDE*, à 20 h 30, le samedi à 19 heures, le *dimanche* à 17 heures, relâche le mercredi. 101, boulevard Raspail. Mº Saint-Placide ou Notre-Dame-des-Champs. De 80 à 100 F. Tél. : 45-44-41-42.**

Rien, aucune question d'aucune sorte, ne fera dire à Florida Uwera son appartenance ethnique. Lassitude, écœurement, crainte... Grande femme drapée dans un boubou à dessins géométriques, cette aristocrate tutsie est venue au chant dans le cénacle de la cour royale, avant les flambées indépendantistes et la révolte du petit peuple hutu contre les féodaux tutsis en 1959.

Née en 1937, elle refuse de se définir autrement que comme Rwandaise, parlant la langue commune, le kinyarwanda. « *Ce sont*, dit-elle, *les colonisateurs qui ont exigé que soit écrit sur les papiers : Tutsi, Hutu ou Twa, et cela doit cesser.* » Aujourd'hui, Florida Uwera est l'une des dernières dépositaires du chant traditionnel rwandais : berceuses, chants d'éloge au roi, aux guerriers ou aux vaches (*symboles de la richesse*), chants à danser, très influencés par l'art des Pygmées Batwas, ethnie minoritaire où la cour tutsie allait par le passé recruter ses musiciens.

Exilée au Zaïre à l'indépendance, en 1960, installée au Burundi en 1964, elle fonde avec des artistes de la *diaspora* rwandaise une troupe de chanteurs et de danseurs, Indashyikirwa. « *A distance, le gouvernement rwandais faisait tout pour saboter la troupe. Alors, j'ai travaillé seule, j'ai composé des chansons que des proches ou des amis me commandaient, pour la séparation* [la fille ou le fils qui se séparent de la mère et de la famille au moment du mariage], *des chants de nostalgie, de louange pour un enfant.* »

**RÉCONCILIATION**

Florida Uwera dit qu'elle n'a rien vu des massacres de 1959, ni de ceux de 1993. Revenue cet été au Rwanda pour quatre mois, elle dit tout d'abord que « *tout était calme, il y avait des fleurs* ». Puis, s'insurge sans plainte : deux de ses frères, des cousins, son père sont morts. Elle a souffert. « *Comme tout le monde. Imaginez-vous la joie au cœur, parce que vous rentrez chez vous, et quand vous arrivez, il n'y a plus personne. Des crânes, des os. Je suis incapable de chanter quoi que ce soit là-dessus. Je suis muette.* »

La page doit se tourner, dit-elle encore, « *une fois punis les coupables du génocide* ». Le mot est difficile à prononcer. Sur la scène de la Maison des cultures du monde, Florida Uwera œuvre à sa manière à la réconciliation nationale. Seule *a capella*, en duo, ou accompagnée à la cithare, elle retrouve les traces d'une poésie brisée par la guerre, la séparation. D'une voix vibrante, parfaitement mesurée, elle commence son programme par un chant composé en 1963 par un rescapé des massacres de 1959 : « *Et même si j'avais péché, pourquoi ces bébés sont-ils punis ? Qu'ont fait ces jeunes filles, pour subir ce sort odieux ?* » Plainte douce, mélopée entêtante, douleur suggérée. Puis, voici l'invite à la veillée, menée par un cercle de jeunes gens : « *Nous voici nous tous qui ignorons la haine.* »

Les bras croisés sous le voile blanc, Florida Uwera explore l'histoire rwandaise : gloire au roi Mutara II Rwogera, mort il y a presque deux siècles ; pitié pour le prince Rangira, dont les deux parents ont été tués, et qui fut lui-même assassiné en 1887 ; honneur aux Pygmées Batwas, si fins danseurs...

*Elle use des voix de gorge*, ou de tête. Elle alterne les motifs superposés en tuilage (en duo avec Charles Kalisa) et le chant à réponse face au cithariste Kwa Médard Namaganya, un des derniers du genre, et qui n'a jamais quitté le Rwanda. Petit homme aérien, appartenant à une ethnie méprisée, mais restée – quand c'était possible – à l'écart des drames nationaux, il chante, danse et joue en imprimant d'étonnants gestes d'oiseau au-dessus de sa cithare. Et puis voilà qu'à trois voix les Rwandais ici réunis recréent un terrible blues des origines. La salle bat des mains, l'Amérique leur doit tout.

*Véronique Mortaigne*

### Les étranges Banda Linda

**Crâne rasé, jupettes en rafia, munis de grelots, les joueurs de trompe des Banda Linda de Centrafrique font la suite du programme de Florida Uwera. Leurs instruments sont formés d'une racine épaisse de kapokier préalablement creusée par des termites. De registre et de taille variables (ils peuvent mesurer jusqu'à 1 mètre de long), ils sont utilisés « en hoquet » et produisent des mélodies hachées et puissantes. Les Banda Linda, des agriculteurs sédentarisés, aiment à fêter en fanfare les mariages, les enterrements ou la venue des hôtes de marque. Ces manipulateurs de polyphonie ont de tout temps intrigué les compositeurs contemporains, comme György Ligeti, et les ethnomusicologues.**

# La Cité des papes d'Avignon devient patrimoine de l'humanité

**LE COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL** *de l'Unesco a admis* 29 nouveaux sites dans le patrimoine culturel et naturel de l'humanité, parmi lesquels la Cité des papes d'Avignon, les centres historiques de Sienne et Naples et l'île de Pâques (Chili). La liste du patrimoine mondial compte désormais 469 sites, répartis dans 105 pays. Les nouveaux élus sont 23 « *biens culturels* » (villes, *monuments*...) et 6 « *biens naturels* » (paysages, formations géologiques...). Ils viennent s'ajouter à des lieux aussi prestigieux que le temple d'Abou Simbel, le Mont-Saint-Michel ou la lagune de Venise. Le Chili (île de Pâques), le Laos (Luang Prabang), les Pays-Bas (Schokland), la Corée du Sud (*3 sites*) et l'Uruguay (Colonia del Sacramento) *font leur apparition sur* la liste.

Les pays disposant de moyens limités pourront bénéficier d'une aide de 3 millions de dollars par an pour l'entretien des sites. Le comité a, par ailleurs, décidé d'ajouter le parc national américain de Yellowstone sur la « *liste rouge* » des sites menacés par des guerres, catastrophes naturelles ou activités économiques (18 au total), qui compte notamment la vieille ville de Dubrovnik (Croatie) et celle de Jérusalem.

■ **MUSIQUE : l'opération « Silence... musique »** devait être lancée dans les hôpitaux, lundi 11 décembre, à l'initiative du ministère de la culture. Sous le parrainage de la chanteuse Véronique Sanson, chanteurs et instrumentistes apporteront par des concerts leur soutien aux actions de sensibilisation artistique déjà menées en milieu hospitalier, notamment auprès des enfants malades par des équipes spécialisées. Georges Moustaki, Hugues Auffray, Jean Guidoni, Steve Waring... se mobilisent pour cette opération ainsi que des chefs d'orchestre comme Michel Plasson, Jean-Claude Casadesus, Claire Gibault, les pianistes Bruno Rigutto, Philippe Cassard, etc.

■ **La direction de l'Opéra-Bastille** a décidé de retarder d'une heure le lever de rideau des représentations de *La Bohème*, de Puccini, prévues les lundi 11, mardi 12, jeudi 14 et vendredi 15 décembre, en raison de la grève des transports en commun parisiens. Les représentations débuteront à 20 h 30, au lieu de 19 h 30.

■ **THÉÂTRE : cinq ans après la mort de Tadeusz Kantor,** peintre et homme de théâtre polonais, une sculpture gigantesque représentant une chaise pliante a été édifiée devant la maison-musée de l'artiste à Hucisko, près de Cracovie, dans le sud de la Pologne. La chaise, objet souvent présent dans les décors des pièces de Kantor, a été réalisée en béton. Elle mesure 10 mètres de haut. Kantor avait déjà réalisé ce projet en installant une chaise en bois analogue en Norvège, près d'Oslo, mais elle n'avait pas résisté aux intempéries scandinaves.

# Une « Flûte enchantée » triste et poussive ouvre la saison de la Scala de Milan

## Riccardo Muti dirige l'opéra de Mozart pour la première fois

**Après la crise d'identité qui a secoué la vie lyrique italienne et notamment la Scala, Milan a pu assister au spectacle d'ouverture de la saison 1995-1996 de la plus emblématique scène lyrique du monde. Cette soirée inaugurale est l'occasion pour les Milanaises de faire assaut d'élégance. Délaissant *les habituels visons*, les dames de la haute société ont manifesté cette année dans la salle pour la protection des animaux.**

**LA FLÛTE ENCHANTÉE, de Mozart, avec Matthias Hölle (Sarastro), Paul Groves (Tamino), Victoria Loukianetz (Reine de la Nuit), Andrea Rost (Pamina), Lisa Larsson (une vieille, Papagena), Simon Keenlyside (Papageno), Sergio Bertocchi (Monostatos), les enfants du Tölzer Knabenchor, Riccardo Muti (direction), Odette Nicoletti (costumes), Misha van Hoecke (mouvements chorégraphiques).**
**THÉÂTRE DE LA SCALA. Prochaines représentations les 12, 15, 19, 21, 29 décembre, à 20 heures ; les 17, 23 et 31 décembre, à 15 heures. Durée du spectacle : 3 h 20. De 270 000 lires (parterre et première loge) à 10 000 lires (entrée). Tél. 19-39-2-720 037 44.**

MILAN
*de notre envoyé spécial*

Il est risqué de confier un récit féerique à un intellectuel mélancolique. Et si cet intellectuel a été nourri de fantaisies baroques et du sens de la culpabilité propre aux chrétiens, il sera aisé de comprendre l'immense distance qui le tient éloigné de l'idée de bonheur raisonnable, laborieux et difficile, mais malgré tout conquis, qui imprègne *La Flûte enchantée*. De la mise en scène de Roberto De Simone – spectacle inaugural de la saison 1995-1996 de la Scala –, il sera impossible d'oublier l'image, indélébile, de Tamino – nouveau Nazaréen – fouetté jusqu'au sang par les prêtres de Sarastro, avant qu'il n'affronte les épreuves imposées par le rite maçonnique. Voilà bien la première version sadomasochiste de l'œuvre de Mozart : malgré des recherches scrupuleuses, nous n'avons trouvé aucune trace de semblables perversions dans les indications du livret de Schikaneder.

Le résultat ? Un spectacle triste et poussif comme un procès de la Contre-Réforme situé dans une Egypte imaginaire où les colonnes du temple sont faites de troncs d'arbre à chapiteaux corinthiens : nature et culture, culture et nature, unis pour nous rappeler que la vie est avant tout souffrance, perpétuel examen. *Mozart savait très bien tout cela...*

Riccardo Muti dirige cet opéra pour la première fois. Sa direction est partiellement influencée par cet immobilisme sombre. Faisant suite à une ouverture *romantik*, tendue, âpre et exaspérée, aux intensités contrastées, un voile semble avoir été tendu pour séparer l'orchestre et le public. *Le son s'enveloppe* de solennité et de nostalgie, pour atteindre son point culminant, et son autojustification, lors du chant de Pamina. *Mozart exigeait une interprétation pathétique*, un phrasé lié et intime, un « *chant italien* », comme cela se disait au XVIIIe siècle. La soprano Andrea Rost en est parfaitement consciente. Elle *chante* – particulièrement dans l'aria en sol mineur du deuxième acte – avec une intensité et une douceur douloureuse vraiment convaincantes. Elle a du caractère.

*Victoria Loukianetz en manque* : après un petit incident au premier acte, elle chante comme une étudiante les pizzicati de l'air, si périlleux, de la Reine de la Nuit. Les passages de coloratura sont franchis sans erreur mais sans fantaisie. Muti s'inquiète de ne pas la couvrir en demandant à l'orchestre de jouer doucement et, hélas !, trop lentement.

Des quatre voix masculines principales, Simon Keenlyside est le mieux adapté au rôle (Papageno), tant du point de vue vocal que scénique. Il est agile *jusqu'à l'acrobatie*, intense au *plus profond du regard*. En travaillant son rôle et celui de Monostatos (un Sergio Bertocchi malléable comme un Arlequin de la commedia dell'arte), Muti se souvient d'un coup que *La Flûte* peut aussi faire naître le sourire. Si le Tamino de Paul Groves est très conscient de son devoir, il l'est moins des embûches de la langue allemande ; il possède du style, est expressif, mais il lui manque l'enthousiasme, le sentiment et la raison qui poussent le prince à se jeter dans l'aventure. *Matthias Hölle doit résoudre un problème ardu* : comment peut-on chanter le rôle de Sarastro en peinant pour atteindre les notes les plus basses ?

Les décors de *Mauro Carosi sont éclectiques : il ne se décide pas à* choisir parmi les ruines égyptiennes, les fonds rocheux menaçants de style gothique et les réminiscences classiques. *Une grotte béante les domine* : s'agit-il de l'utérus de Mère Nature ? Les costumes des personnages populaires (Papageno, les esclaves, Monostatos) dessinés par Odette Nicoletti sont *réussis, quand ceux des prêtres de Sarastro* les font ressembler à des cardinaux réunis pour de vénéneux conclaves.

> Le public applaudit par courtoisie. Il est plus convaincu à la fin. Même si des protestations à l'encontre de Sarastro, de la Reine de la Nuit et de la mise en scène se font entendre

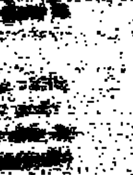
Les récitatifs sont joués pratiquement dans leur intégralité, en version *originale* et *sans* traduction : la Scala, qui considère inélégant de projeter ceux-ci sur un écran, demande à son public un effort qui n'est pas partagé par tous : « *Quel ennui, cet opéra allemand !* », décrètent quelques jeunes industriels qui se sont trompés de spectacle. A la fin du premier acte, le public applaudit par courtoisie. Il est plus convaincu à la fin. Même si des protestations isolées à l'encontre de Sarastro, de la Reine de la Nuit et de la mise en scène se font entendre.

A l'extérieur du théâtre, sur la place de la Scala, les ouvriers au chômage d'Alfa Romeo protestent vigoureusement ; à l'intérieur quelques dames qui portaient, il n'y a pas longtemps encore, de somptueuses fourrures (même en été) déroulent une banderole dénonçant le massacre des phoques et d'autres animaux. Elles se sont converties à l'amour des animaux, à l'exaltation d'une nature que Mozart a su si bien faire chanter dans *La Flûte enchantée*.

*Sandro Cappelletto*





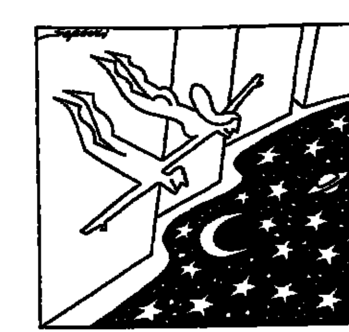







# Les « compositions lumineuses » de Moholy-Nagy

## 180 photogrammes exposés au Centre Pompidou



**LE CENTRE POMPIDOU** présente le plus bel ensemble jamais montré de photogrammes signés Laszlo Moholy-Nagy (1895-1946) : cent quatre-vingt-six exactement, acquis conjointement par le Centre et le Musée Folkwang d'Essen. Peintre, sculpteur, photographe, enseignant au Bauhaus, fondateur du New Bauhaus de Chicago, cet artiste d'origine hongroise est un des maîtres de la modernité, avant-guerre. Et du photogramme : une image obtenue sans appareil, en déposant un objet sur une feuille sensible.

Man Ray, Tabard et bien d'autres ont exploré le procédé qui autorise une nouvelle vision de l'espace et de la lumière. L'exposition, découpée en périodes historiques, montre combien Moholy-Nagy n'a cessé, toute sa carrière, d'en explorer le champ et qu'il était un virtuose du genre, créant *« un monde sans objets et sans ombres, une réalité de la lumière absolue et de l'obscurité absolue. »*

★ **Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, angle sur Saint-Merri, Galerie 27 (Forum, 1er sous-sol). Mo Châtelet-Les-Halles. En semaine, de 12 heures à 21 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 21 heures. Fermé le mardi. Tél. : 44-78-12-33. 20 F et 27 F. Jusqu'au 1er janvier 1996.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Chants coptes et chants soufis**
Le Festival d'art sacré de Paris et l'Institut du monde arabe ont allié leurs forces afin de présenter deux facettes de la musique égyptienne, l'une chrétienne (copte), avec l'Ensemble David du Caire, l'autre soufie (musulmane) avec Cheikh Al Halbawy et la confrérie Al Hamidiyya Al Châdhiliyya.
*Cirque d'Hiver-Bouglione, 110, rue Amelot, Paris-11e. Mo Filles-du-Calvaire. 20 h 30, le 11. Tél. : 45-61-54-99. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.*

**Benoît Blue Boy & Marine Band Club**
Avec Jean-Jacques Milteau, Patrick Verbeke et Paul Personne, Benoît Blue Boy est l'un de ceux qui s'obstinent, parfois avec réussite, à marier la langue de Brassens au blues du Mississippi. Mais il ne dédaigne pas non plus le rock gouailleur et le zydeco.
*Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris-14e. Mo Pernety. 22 heures, le 11. Tél. : 43-22-79-66.*

**Les Indépendants au République**
*Quartier Mozart*, premier film franco-camerounais de Jean-Pierre Bekolo, est sorti en salle le 22 novembre. Au bout d'une semaine, il était retiré de l'affiche. Ce film, qui décrit sur quelques jours la vie de plusieurs habitants d'un quartier d'une grande ville camerounaise, dégage une énergie communicative... Une chance donc de le découvrir à cette unique séance.
*Cinéma Le République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Mo République. 20 h 30, le 11. Tél. : 48-05-51-33. 30 F.*

**Les soirées cinéma du Trianon**
Fidèle à ses séances à l'ancienne (double programme, et en complément bandes d'actualités, films annonces, dessins animés), cette dernière soirée de l'année 1995 de l'association L'art cinématographique rend hommage en ce mois de décembre au plus européen des réalisateurs américains, Jacques Tourneur (le fils de Maurice). Deux de ses plus grands films, rarement projetés, le seront ce soir : *Vaudou* (1943), grand film noir, et *Stars in my Crown* (1950), une chronique familiale.
*Cinéma Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 20 heures, le 11. 50 F.*

# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**LES ANNÉES DU MUR**
Film franco-allemand-suisse de Margarethe von Trotta, avec Corinna Harfouch, August Zirner, Meret Becker, Anian Zollner, Jean-Yves Gaultier, Eva Mattes (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

**LE BALLON BLANC**
Film iranien de Jafar Panahi, avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari (1 h 25).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

**LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ**
Film français d'Etienne Chatiliez, avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, Sabine Azéma, Carmen Maura, Eric Cantona, Joël Cantona (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

**CONTE DES TROIS DIAMANTS**
Film belgo-anglo-palestinien de Michel Khleifi, avec Mohammad Nahhal, Hana'Ne meh, Ghassan Abu Libda, Makram Khouri, Bushra Qaraman, Mohammad Bakri (1 h 46).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

**PRÊTE A TOUT**
Film américain de Gus Van Sant, avec Nicole Kidman, Matt Dillon, Joaquin Phoenix, Alison Folland, Casey Affleck, Illeana Douglas (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

**SANS DOUTE LES ANNÉES QUI PASSENT**
Film français de Dominique Déhan, avec Françoise Bette, Jean-Claude Frissung, Henri de Lorme, Sylvie Domergue, Christian Delage (45).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

**SEARCH & DESTROY**
Film américain de David Salle, avec Dennis Hopper, John Turturro, Griffin Dunne, Rosanna Arquette, Christopher Walken, Illeana Douglas (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

**TENDRE GALÈRE**
Film britannique de Mike Sarne, avec Charlie Creed Miles, Vanessa Hadaway, David Shawyer, Jess Conrad, Jacqueline Skarvellis, Yolanda Mason (1 h 36).
VO : Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

# CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

## LUNDI 11 DÉCEMBRE

**La Bohème**
de Puccini. Leontina Vaduva, Cristina Gallardo-Domas (Mimi), Roberto Alagna (ou Keith Olsen), Roberto Aronica (Rodolphe), Gwynne Geyer, Valérie Millot (Musette), Jean-Luc Chaignaud, Jason Howard (Marcel), Kirstinn Sigmundsson, Ildebrando d'Arcangelo (Colline), Franck Leguérinel, LeRoy Villanueva (Schaunard). Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Jonathan Miller (mise en scène).
*Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 11, 12, 14, 15, 22 et 24 ; 15 heures, le 17, jusqu'au 23 janvier. Tél. : 44-73-13-00. Location Fnac. De 60 F à 590 F.*

**Ensemble InterContemporain**
Ligeti : *Trio pour violon, cor et piano*. Brahms : *Sérénade op. 16*. Schœnberg : *Suite pour sept instruments*. Jens McManama (cor), Maryvonne Le Dizès (violon), Florent Boffard (piano), David Robertson (direction).
*Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 11. Tél. : 40-28-28-40. Location Fnac. De 50 F à 120 F.*

**Kiri Te Kanawa (soprano), Jonathan Papp (piano)**
Œuvres de Vivaldi, Mozart, Strauss, Copland, Liszt et Rachmaninov.
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 11. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 550 F.*

**Orchestre symphonique français**
Bach : *Concertos pour deux, trois et quatre pianos et orchestre BWV 1060, 1063, 1064* et *1065*. Michel Béroff, Jean-Philippe Collard, Gabriel Tacchino, Bruno Rigutto (piano), Laurent Petitgirard (direction).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 11. Tél. : 45-61-53-00. Location Fnac. De 150 F à 300 F.*

## MARDI 12 DÉCEMBRE

**Orchestre du Conservatoire de Lyon**
Bartok : *Musique pour cordes, percussions et célesta, Concerto pour piano et orchestre nº 2, Le Mandarin merveilleux*. Peter Frankl (piano), Peter Csaba (direction).
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 12. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.*

**Ensemble orchestral de Paris**
Beethoven : *Coriolan, Concerto pour piano et orchestre nº 5 « l'Empereur »*. Schumann : *Symphonie nº 4*. Brigitte Engerer (piano), Jerzy Semkow (direction).
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 12. Tél. : 49-52-50-50. De 90 F à 270 F.*

## MERCREDI 13 DÉCEMBRE

**The Chamber Orchestra of Europe**
Haydn : *Symphonie nº 100, « Militaire », Cantate « Berenice, che fai »*. Brahms : *Symphonie nº 2*. Anne-Sofie von Otter (mezzo-soprano), Nikolaus Harnoncourt (direction).
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 13. Tél. : 44-84-44-84. De 140 F à 200 F.*
Et le 14 décembre à 20 heures, *Symphonie nº 100, Concerto pour violon et orchestre*, de Haydn, et *Symphonie nº 2*, de Brahms, avec Marieke Blankestijn (violon).

**Quatuor Cherubini**
Mendelssohn : *Quatuor à cordes op. 44 nº 3*. Schubert : *Quatuor à cordes D 887*.
*Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 13. Tél. : 40-20-52-29. Location Fnac. De 100 F à 130 F.*
Et le 14 décembre à 12 h 30, *Quatuor à cordes op. 77 nº 1*, de Haydn, et *Quatuor à cordes op. 44 nº 3*, de Mendelssohn (40, 60 F).

**Orchestre de Paris**
Beethoven : *Leonore I, Concerto pour piano et orchestre nº 3, Symphonie nº 4*. Radu Lupu (piano), Wolfgang Sawallisch (direction).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 13 et 14 ; 16 h 30, le 16. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 320 F.*

## JEUDI 14 DÉCEMBRE

**Lluis Claret (violoncelle), Josep Colom (piano)**
Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 78*. Mendelssohn : *Lied ohne Worte*. R. Strauss : *Sonate pour violoncelle et piano op. 6*.
*Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. 18 h 45, le 14. Tél. : 40-49-47-17. 70 F.*

**Orchestre national de France**
Poulenc : *Les Animaux modèles, Les Biches*. Mozart : *Concerto pour violon et orchestre KV 216, Symphonie nº 35, « Haffner »*. David Garrett (violon), Charles Dutoit (direction).
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 14. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.*

**Amsterdam Baroque Choir and Orchestra**
Bach : *Oratorio de Noël*. Ruth Holton (soprano), Elizabeth von Magnus (alto), Guy De Mey (ténor), Klaus Mertens (basse), Ton Koopman (direction).
*Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mo Tuileries, Pyramides. 20 heures, le 14. Tél. : 48-24-16-29. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 200 F.*

**Les Docteurs Miracle**
Musique de Bizet et Lecocq. Edwige Bourdy (Laurette), Christine Gerbaud (Véronique), Lionel Peintre (le Podestat), Yves Coudray (Sylvio), Erika Guiomar (piano), Mireille Larroche (mise en scene).
*Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mo Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 14, 15, 16, 21, 22 et 23 ; 17 heures, les 17 et 24, jusqu'au 1er janvier. Tél. : 43-49-08-15. De 100 F à 120 F.*

## VENDREDI 15 DÉCEMBRE

**Les 50 ans de Jacques Lenot**
Lenot : *Deuxième et troisième livres d'orgue, création*. Michel Bourcier, Laurent Carle, François Espinasse, Jean Boyer, Jean-Christophe Revel, Marc Chiron (orgue).
*Eglise Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris 1er. Mo Les Halles. 19 heures et 20 h 30, le 15. Tél. : 45-01-92-25. 60 F.*

**Orchestre philharmonique de Radio-France**
Schubert : *Rosemonde de Chypre, ouverture*. Mendelssohn : *Concerto pour violon et orchestre*. Brahms : *Symphonie nº 2*. Christian Tetzlaff (violon), Marek Janowski (direction).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 15. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.*

**Professeurs et étudiants du Conservatoire**
Hommage anniversaire à Gabriel Fauré.
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 15 ; 16 h 30 et 20 heures, le 16. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.*

**La Pierre qui chante**
de Silvia Malagugini. Silvia Malagugini, Claire Soubeyran, Lisa Burg, Edmond Hurtrait, Frédéric Lair (chanteurs), Lucia Coppola, Susan Epstein, Claire Filmon, Evelyne Le Pollotec, Yves Heck (danseurs), Edmond Zartarian (percussions), Emmanuel Pinto (mise en scène).
*Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e. Mo Pont-Marie. 20 h 30, le 15 ; 17 heures, le 17. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. 120 F.*

**Peter Frankl (piano)**
Bartok : *Suite de danses*. Beethoven : *Sonate pour piano op. 111*. Schumann : *Carnaval*.
*Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 15. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 100 F à 230 F.*

**Ensemble vocal Sagittarius**
Schumann : *Spanische Liebeslieder, Le Paradis et la Peri, extraits*. Liszt : *Réminiscence de Don Juan*. Bach : *Cantate*. Brahms : *Liebeslieder Walser*. Isabelle et Florence Lafitte (piano), Michel Laplénie (direction).
*Les Ulis (91). Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan. 20 h 30, le 15. Tél. : 69-07-65-53. De 50 F à 95 F.*

## SAMEDI 16 DÉCEMBRE

**Maîtrise de Radio-France**
Ohana : *Chœurs pour voix d'enfants*. Lejet : *Trois chants pour un Noël, création*. Nigg : *Sonate pour violon et piano, création*. Jacques Vandeville (hautbois), Véronique Fèvre (clarinette), Laurent Le Chenadec (basson), Jean-Guillaume Cattin (percussions), Stéphane Tran Ngoc (violon), Brigitte Vandome (piano), Denis Dupays (direction).
*Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 17 h 30, le 16. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.*

**Olivier Baumont (clavecin)**
Œuvres de Bortnyansky, Gurilyov, Karaulov, Kozlovsky, Manfredini, Cimarosa.
*Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 18 heures, le 16. Tél. : 42-30-15-16. De 80 F à 110 F.*

**Ferruccio Furlanetto (basse), Alexis Weissenberg (piano)**
Rachmaninov : *Mélodies*. Moussorgski : *Mélodies, Chants et danses de la mort*.
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 16. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac. De 50 F à 390 F.*

**Quatuor Kuijken**
Mozart. Haydn : *Quatuors à cordes*.
*Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, le 16. Tél. : 42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F.*

## DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

**Europa Galante**
Vivaldi : *Concerto op. 8 pour violon et cordes « les Quatre Saisons »*. Fabio Biondi (violon, direction).
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 17. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac. 100 F.*

**Ensemble Fitzwilliam**
*Portrait littéraire et musical de La Fontaine*. Eugène Green (récitant).
*Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 11 heures, le 17. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 200 F.*

**Solistes de l'Orchestre de Paris**
Schoenberg : *Quintette pour vents op. 26*. Stravinsky : *L'Histoire du soldat*. Philippe Aïche (direction).
*Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 11 h 30, le 17. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.*



# DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

**La Danse et la guerre**
Parallèlement au spectacle donné par la Martha Graham Company, au Théâtre des arts de Créteil (*Le Monde* du 9 décembre), quatre compagnies françaises proposent, elles aussi, des chorégraphies inspirées plus ou moins directement par la guerre.

● *L'Ombre du ciel*, de Catherine Diverrès, les 12 et 13 décembre, 20 h 30, au TNB de Rennes. Tél. : 99-31-55-33. De 55 F à 110 F. Et le 26 janvier, à Limoges, au Centre culturel Jean-Moulin. Tél. : 55-34-45-49.

● *Rapport sur une académie*, création de François Verret, du 5 au 12 janvier 1996 (relâche les 7 et 10), au Quartz de Brest, à 20 h 30. Tél. : 98-44-10-10. De 40 F à 80 F.

● *Opuscules*, de Bernardo Montet, le 13 janvier, au Centre culturel Jean-Renoir, de Dieppe. Tél. : 35-82-04-43. Et à l'American Center, 51, rue de Bercy, Paris-12e, du 16 au 20 janvier, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77 et 44-73-77-00. 100 F.

● *L'effraction du silence*, de Bouvier/Obadia, à la Maison de la Danse de Lyon, les 12, 13 et 14 janvier, à 20 h 30. De 80 F à 100 F. Tél. : 72-78-18-18.

**Thierry Malandain :**
***La Fleur de pierre***
*Montreuil (93). Studio Berthelot, 6, rue Marcellin-Berthelot. 21 heures, le 16 ; 16 heures, le 17. Tél. : 48-70-64-63.*

# JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

**Cap'tain**
*Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 11. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.*

**Craig Handy Quartet**
*La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 11 et 12. Tel. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.*

**Diverses Blessures**
*Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champs-de-Manœuvre, Paris-12e. Mo Château-de-Vincennes. 20 heures, les 12 et 14 ; 21 heures, les 13, 15 et 16 ; 16 h 30, le 17. Tél. : 43-28-36-36.*

**Daniel Mille Quintet**
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 13 et 14. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.*

**Liz McComb & the Childrens Gospel Choir of America**
*Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e. Mo Madeleine. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 46-37-33-88. De 150 F à 190 F.*

**Gilbert Sigrist Trio**
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 14. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

**Benny Waters & Poly Jordan Quintet**
*Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 20 h 30 et 23 heures, le 14. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F a 140 F.*

**Kurt Elling**
*Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 15. Tél. : 42-00-14-14. Location FNAC. De 50 F à 120 F.*

**Belmondo Quintet**
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 15 et 16. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.*

**Christian Vander Trio**
*Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 15 et 16. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F a 100 F.*

**Roots of Communications**
*Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 12. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.*

**Saxdance**
*Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 13. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.*

**Les Improvisateurs réunis**
*Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.*

# CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

**De Palmas**
*Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. 20 heures, le 11. Tél. : 42-46-10-87. Location FNAC. 130 F.*

**Sacha Distel**
*Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris-2e. Mo Opéra. 21 heures, le 11. Tél. : 42-61-44-16. 100 F.*

**Gospel Autobus**
*Trianon, 80, boulevard Rochechouard, Paris-18e. Mo Anvers. 20 heures, du 12 au 30 décembre, relâche dimanche et lundi. Tél. : 44-92-78-04. Location FNAC. De 140 F à 240 F.*

**Les Elles**
*Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mo Sentier. 20 heures, du 12 au 16. Tél. : 42-36-37-27. 80 F.*

**My Fair Lady**
*Mogador, 25, rue de Mogador, Paris-9e. Mo Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 12, 13, 14, 15, 19, 20, 21 et 22 ; 16 heures et 20 h 30, les 16 et 23 ; 14 h 30 et 19 heures, le 17. Tél. : 53-32-32-00. Location FNAC. De 150 F à 460 F.*

**Starmania**
*Palais des congrès, porte Maillot, Paris-17e. Mo Porte-Maillot. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, samedi et dimanche. Jusqu'au 31. Tél. : 40-68-00-05. Location FNAC. De 175 F à 265 F.*

**Salvatore Adamo**
*Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, du 12 au 16 ; 18 heures, le 17. Tél. : 47-42-25-49. Location FNAC, Virgin. De 160 F à 250 F.*

**Faust argentin**
*La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 h 30, dimanche. Jusqu'au 31. Tél. : 49-87-50-50. Location FNAC, Virgin. De 100 F à 190 F.*

**Allain Leprest**
*Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15e. Mo Porte-de-Vanves. 20 h 30, les 12, 13, 14, 15 et 16 ; 17 heures, le 17. Tél. : 45-31-10-96. Location FNAC. De 60 F à 80 F.*

**Le Livre de la jungle**
*Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9e. Mo Trinité. 14 heures et 16 heures, les 13 et 16 ; 14 heures, le 17, jusqu'au 20. Tel. : 49-95-99-99. 120 F.*

**Henri Dès**
*Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra, Madeleine. 14 h 30, les 13, 16, 17, 20, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 ; 20 heures, le 2 janvier, jusqu'au 7 janvier. Tél. : 47-42-25-49. Location FNAC, Virgin. 135 F.*

**Aladdin**
*Zenith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, les 14, 15 et 19 ; 11 heures, 14 h 30 et 18 heures, les 16 et 17 ; 14 h 30 et 18 heures, le 20 ; 14 h 30 et 19 heures, le 21 ; 14 h 30 et 20 heures, le 23 ; 14 h 30, le 24. Tél. : 42-31-31-31. Location FNAC. De 100 F à 190 F.*

**Renaud Hantson**
*Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo Voltaire. 19 heures, le 16. Tél. : 47-00-55-22. Location FNAC.*

**Didier Sustrac**
*Clichy (92). Théâtre Rutebeuf, 16-18, allées Léon-Gambetta. Mo Mairie-de-Clichy. 21 heures, le 14. Tel. : 47-39-28-58. Location FNAC. 100 F.*

**Enzo Enzo**
*Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 12. Tél. : 47-81-69-02. Location FNAC. 130 F.*

# ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

**Unleashed**
*Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 11. Tél. : 53-79-00-11.*

**Benoît Blue Boy & Marine Band Club**
*Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris-14e. Mo Pernety. 22 heures, le 11. Tél. : 43-22-79-66.*

**Arno**
*Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo Voltaire. 20 h 30, le 13. Tél. : 47-00-55-22. Location FNAC.*

**Blue Oyster Cult**
*Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 14. Tél. : 44-92-45-45. 165 F.*

**Les Ambassadeurs, Snails, les Chiens jaunes**
*Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 14. Tél. : 53-79-00-11.*

**Reg'lyss**
*Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 14. Tél. : 42-00-14-14. De 50 F à 120 F.*

**Positif, Baobab, Bobun Brass Band**
*Montreuil (93). La Pêche, 16, rue Pepin. 20 heures, le 15. Tél. : 48-70-69-65. Un jouet (d'une valeur de 100 F).*

**Alliance Ethnik**
*Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 16. Tél. : 69-43-03-03.*

# MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

**Florida Uwera, Trompes des Banda Linda**
*Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 11 et 12. Tél. : 45-44-72-30. Location FNAC. 100 F.*

**Urs Karpatz**
*Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Châtelet. 22 h 15, du 12 décembre au 13 janvier. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 48-87-82-48. 100 F.*

**Sabreen**
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 12. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F a 130 F.*

**Teca Cazalans, Geraldo Azevedo**
*Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 12. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.*

**Urs Karpatz**
*Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Châtelet. 22 h 15, les 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 22, 23 et 26, jusqu'au 13 janvier. Tél. : 48-87-82-48. 100 F.*

**Sandoval**
*Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mo Sentier. 22 h 30, le 12, jusqu'au 14. Tél. : 42-36-37-27. Location FNAC. 100 F.*

**Blancs d'Afrique**
*L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris-11e. Mo Voltaire. 17 heures, le 13. 30 F.*

**Compay Secundo**
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 13. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F a 130 F.*

**Musiciens Bamum, Na-Mazarou et Ajî Gana Chétima**
*Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 14, 15, 18 et 19 ; 19 heures, le 16 ; 17 heures, le 17. Tél. : 45-44-72-30. Location FNAC. 100 F.*

**Sam Mangwana**
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 15. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

**Vishwan Mohan Bhatt**
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mo Châtelet. 17 heures, les 16 et 17. Tél. : 42-74-22-77. Location FNAC. 80 F.*

# Un bouquet numérique pour AB Productions

**CLAUDE BERDA**, PDG et principal actionnaire avec Jean-Luc Azoulay d'AB Productions (société qui produit notamment « Le Club Dorothée »), *a annoncé, jeudi 7 décembre*, le lancement de sa première chaîne de télévision, en analogique, diffusée par le satellite Eutelsat 2 F1. Baptisée AB 1, elle pourra être captée par les particuliers équipés d'une parabole ou par les têtes de réseaux câblés. Sa programmation puisera dans les fictions d'AB Productions (« Hélène et les garçons », « Les filles d'à côté », etc.).

*Claude Berda* prépare aussi un bouquet de huit autres chaînes thématiques de télévision qui seront diffusées en numérique sur Eutelsat, courant 1996. AB 2 Gold sera consacrée à la musique, AB 3 Cartoons au dessin animé, AB 4 Découverte à l'évasion sous toutes ses formes, AB 5 Humour à la « *franche rigolade* », AB 6 Charme « *à la sensualité et à l'érotisme* », AB 7 Action tentera de convaincre « *les aficionados de la gâchette et des cascades* », AB 8 Polar s'adressera aux maniaques du borsalino et AB 9 Romance tentera de faire craquer les dames avec des histoires d'amour. « *On veut démontrer que la télévision numérique n'est pas l'apanage des seuls grands groupes industriels* », a dit Claude Berda. Pour sa programmation, AB Productions a choisi un créneau ne comportant ni *films récents, ni événements sportifs*, choix qui permet d'éviter la compétition avec des groupes comme Canal Plus et à des acteurs de taille moyenne de jouer leur rôle.

*Y. M.*

# « Libération » vit une semaine cruciale

## Alors que les projets de restructuration et de recapitalisation sont à l'ordre du jour, le personnel défend sa minorité de blocage

*LIBÉRATION* s'apprête à vivre une semaine cruciale. Mercredi 13 décembre, le comité d'entreprise examinera le plan de re*dressement du journal proposé* par la direction. Ce même jour, un conseil d'administration extraordinaire de la société éditrice de *Libération*, regroupant l'ensemble de ses actionnaires, doit se réunir pour aborder la recapitalisation du journal et la montée en puissance du groupe Chargeurs de Jérôme Seydoux.

Depuis l'annonce de 95 dé*parts au sein du personnel sur* un effectif de 390 personnes, le personnel est en conflit avec la direction et Chargeurs, devenu le principal partenaire du journal *(Le Monde* des 1er et 5 décembre). Mardi 5 décembre, le quotidien n'a pas paru à la suite d'une grève du personnel, qui a également décidé d'une grève des signatures, jusqu'au 13 décembre.

Le comité d'entreprise devrait refuser le plan de la direction : il le juge trop lourd et estime qu'il se fonde sur une vision trop pessimiste de la situation économique du journal. Après une perte prévisionnelle de plus de 110 millions de francs en 1995, la direction a prévu un déficit de 60 millions en 1996. *C'est ce résultat – qu'il faut*, selon la direction, réduire impérativement à 15 millions de francs –, qui justifie le plan de redressement et la suppression d'un quart des effectifs.

Le personnel reproche à la direction de « *charger la barque* » pour faire passer un plan qui satisferait le groupe Chargeurs. Pour le comité d'entreprise, comme pour le conseil de surveillance – qui représente la société du personnel de *Libération*, principal actionnaire du journal, avec 45,2 % –, les chiffres de la direction sont surestimés et la situation économique de *Libération* ne justifie pas tant de départs.

Certains s'attendent cependant à ce que Serge July, PDG de *Libération*, et Pierre-Jean Bozo, directeur général, re*voient leur plan à la baisse*. La direction souhaite éviter au maximum les licenciements, en privilégiant les incitations aux départs volontaires et les recours aux temps partiels. Il semble difficile pour la direction de ne pas tenir compte de la forte mobilisation du personnel, *ces dernières semaines*. Quant au groupe Chargeurs, il reste attaché à une certaine paix sociale au sein de l'entreprise.

**« PAR AMITIÉ »**

Le plan est pourtant une condition *sine qua non* de son engagement dans *Libération* : « *Chargeurs mettra l'argent nécessaire pour un plan de redressement rapide et durable de* Libération », a confirmé Jérôme Seydoux au cours d'une rencontre avec le conseil de surveillance, la semaine dernière. Les relations avec le groupe de Jérôme Seydoux restent difficiles, reposant parfois sur la méfiance et le malentendu.

Jérôme Seydoux est l'un des actionnaires historiques de *Libération*, qu'il soutient « *par amitié* » pour le journal et pour Serge July. Devant les membres du conseil de surveillance, M. Seydoux a toutefois réaffirmé que la stratégie de Chargeurs ne passait pas par la presse écrite : ce sont les circonstances et l'absence d'autres soutiens financiers qui l'ont incité à jouer un rôle prépondérant et donc à examiner de près la gestion de *Libération*. Devenu le principal partenaire du journal depuis l'échec de la nouvelle formule de *Libération*, par le biais d'une souscription de 75 millions de francs, sous forme d'obligations convertibles en actions à partir de juillet 1997, il ne détient que 12 % du journal. Mais sa participation devrait croître si les obligations sont converties et s'il souscrit, comme il l'a annoncé, à une augmentation de capital.

Jérôme Seydoux a répliqué à ceux qui craignent la perte de l'indépendance du journal : « *Je n'ai pas attendu soixante et un ans ans pour prendre le contrôle rédactionnel d'un journal. L'indépendance du journaliste est une condition morale.* » Il a aussi réfuté les rumeurs selon lesquelles Chargeurs vendrait rapidement sa participation. Et son engagement ne se fera pas sans l'accord de l'équipe de *Libération*. Si celle-ci refuse le soutien de son groupe, Jérôme Seydoux se retirera et le cours *de l'action* Chargeurs se portera mieux.

Le personnel ne veut pas de ce soutien à n'importe quel prix, et surtout pas celui de la perte de minorité de blocage. Le conseil de surveillance explore d'autres solutions : nouveaux partenaires, création d'une société des lecteurs, etc. Mais le temps presse. Serge July rappelait dans une lettre récente au comité d'entreprise : « *Sans l'intervention massive d'un ou de plusieurs partenaires financiers, l'issue est connue. Ce sera, à court terme, c'est-à-dire fin janvier-début février 1996, le dépôt de bilan.* »

*A. S.*

■ **JOURNAL TÉLÉVISÉ** : la nouvelle formule du journal télévisé de mi-journée de France 3, le « 12/13 », devait débuter, lundi 11 décembre, à 11 h 45. En semaine, les présentateurs sont Laurence Bobillier et Georges Mattera ; et le week-end, Pierre Fraidenraich. France 3 affiche comme axes de la ligne éditoriale de ce « 12/13 », à la fois national et régional, « *la proximité et la curiosité* » (deux tiers des sujets viendront des vingt-quatre bureaux régionaux) et « *dans le droit fil du 19/20, dont le succès va croissant* », selon Xavier Gouyou-Beauchamps, directeur général de France 3.

# Le groupe Kirch abandonne son décodeur

**LE GROUPE** du magnat allemand de l'audiovisuel Leo Kirch a annoncé, samedi 9 décembre, qu'il rejoignait le consortium dirigé par Canal Plus et Bertelsmann afin de proposer un seul décodeur pour les futurs programmes de télévision numérique, en Allemagne. « *Il est dans l'intérêt des clients d'avoir un seul décodeur pour recevoir les différents programmes offerts* », a affirmé Gottfried Zmeck, porte-parole de Leo Kirch.

L'accord a été conclu jeudi 7 décembre au siège de Deutsche Telekom, principal opérateur de télévision câblée en Allemagne, qui voulait éviter l'affrontement entre deux systèmes de décodage des futures télévisions numériques en Allemagne et qui préférait les performances techniques du Mediabox de Canal Plus à celles du « d-box » développé par le groupe Kirch avec Finlandais Nokia.

Le groupe Kirch va rejoindre la société MMBG (Multimedia Betriebsgesellschaft) associant déjà *Deutsche Telekom, Canal Plus*, Bertelsmann, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et les chaînes publiques ARD et ZDF. M. Zmeck n'a pas indiqué quel compromis a été trouvé sur le décodeur commun. Plusieurs détails restent à négocier. Mais l'accord entre Bertelsmann, Kirch, et Canal Plus était nécessaire : ils contrôlent la seule chaîne à péage allemande, Première, base de départ irremplaçable en matière de télévision numérique en Allemagne avec son million d'abonnés.

## LUNDI 11 DÉCEMBRE

### TF 1

12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo.**
13.38 **Magazine : Femmes.**
13.40 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Feuilleton : Dallas.**
15.25 **Série : Cannon.**
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.45 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 **Série : La Philo selon Philippe.**
17.55 **Série : Les Années fac.**
18.25 **Série : Le Miracle de l'amour.**
19.00 **Série : Alerte à Malibu.**
20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo.**

20.50 **Magazine : Témoin n° 1.** Présenté par Patrick Meney et Jacques Pradel. *Ce soir, l'affaire non élucidée de La Jonque, ce chalutier disparu le 8 mai 1987 au large de Concarneau.*
22.55 **Magazine : Comme un lundi.** Présenté par Christophe Dechavanne. Les Princesses nous font-elles encore rêver ?
0.45 **Sport : Ski alpin.** Critérium de la première neige à Val-d'Isère.
1.20 **Journal, Météo.**
1.30 **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Charles Pasqua (rediff.).
2.20 **Programmes de nuit.** Histoires naturelles (et 3.40, 5.05) ; 2.50, Histoire des inventions ; 4.35, Intrigues ; 5.00, Musique.

### FRANCE 2

12.10 **Jeu : Les Z'amours** (et 4.00).
12.45 **Météo** (et 13.35)
12.59 **Journal.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : Derrick.**
14.55 **Placé en garde à vue.**
15.55 **Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.10).
16.45 **Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Quoi de neuf, docteur ?**
17.45 **Série : Cooper et nous.**
18.10 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
18.40 **Que le meilleur gagne.**
19.10 **Bonne Nuit les petits.** Des enfants qui se chamaillent.
19.20 **Studio Gabriel** (et 1.25).
19.59 **Journal, Météo.**

20.50 **Téléfilm : Robert et Clara.** De Jacques Cortal, avec Thomas Langmann, Isabelle Carré. *En 1830, le jeune Robert Schumann rencontre la jeune pianiste Clara. Cela devait être une belle histoire d'amour. En réalité, c'est le comique de la semaine.*
22.40 **Magazine : La France en direct.** Presenté par Benoît Duquesne avec Albert du Roy. L'année 1995, des événements et des hommes.
23.50 **Journal, Météo.**
0.10 **Le Cercle de minuit.** Les intellectuels et la grève.
1.55 **Programmes de nuit.** Série : Disparitions ; 2.55, Un rêve d'enfants ; 3.20, 24 heures d'infos ; 3.35, Jeu. Pyramide ; 4.30, D'un soleil à l'autre (rediff.) ; 5.00, Délirenlair ; 5.55, Dessin animé.

### FRANCE 3

12.35 **Journal.**
13.05 **Jeu : Tout en musique.**
13.40 **Magazine : Si vous parliez.**
14.50 **Série : Simon et Simon.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.25 **Dessin animé : Popeye.**
16.35 **Les Minikeums.**
17.45 **Divertissement : Je passe à la télé.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** L'Art français-Ancien Régime, 1620-1775, d'André Chastel.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** 19.08, Journal régional.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**

20.50 **Cinéma : Tchao pantin.** ■ Film français de Claude Berri (1983). Avec Coluche.
22.25 **Météo, Journal.**
22.55 **Théâtre : Il ne faut jurer de rien.** Pièce d'Alfred de Musset, mise en scène de Jean-Claude Brialy, avec Jacques Sereys, Annick Alane. *Tourné comme un film, en décors naturels, un des « proverbes » les plus fins de Musset. C'est joli, très « qualité française », un peu superficiel.*
0.25 **Court métrage : Libre court.** Georges Demeny et les origines du sport, d'André Drevon.
0.50 **Feuilleton : Dynastie.**
1.35 **Musique Graffiti.** Musique du Monde : Big Blow, *Soul Makossa*, par Manu Dibango (15 min).

### M 6

12.25 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Téléfilm : Je serai à la maison pour Noël.** De Marvin J. Chomsky, avec Hal Holbrooke. *En cette période de Noël 1944, dans une petite ville côtière des Etats-Unis, toute la famille est réunie. Ne manque plus que Mike, héros de l'aviation, dont la femme est enceinte.*
15.05 **M 6 boutique.**
15.15 **Boulevard des clips** (et 5.00).
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.30 **Dessin animé : Tintin.** [2/2] Les Bijoux de la Castafiore.
18.00 **Série : Robocop.**
19.00 **Série : Flash.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Jeu : Le Grand Zap.**
20.35 **Magazine : Ciné 6.**

20.45 **Cinéma : Tir groupé.** ■ Film français de Jean-Claude Missiaen (1982). Avec Gérard Lanvin, Véronique Jannot.
22.25 **Téléfilm : Ligne privée.** De Nigel Dick, avec Michael Madsen, Lisa Bonnet.
0.05 **Magazine : Culture pub.**
0.30 **Magazine : Jazz 6.** Guru's Jassmatazz.
1.25 **Documentaire : Saga de la chanson française.** Claude Nougaro.
2.15 **Rediffusions.** La Tête de l'emploi ; 2.40, Fréquenstar (Eddy Mitchell) ; 3.35, Les Maldives ; 4.25, Starnews.

### CANAL +

*En clair jusqu'à 13.45*
12.30 **La Grande Famille.**
13.40 **Le Journal de l'emploi.**
13.45 **Téléfilm : Quelques mois pour aimer.** De Tom McLoughlin, avec Brian Dennehy, Jacqueline Bisset.
15.15 **Télés dimanche** (rediff.).
16.10 **Cinéma : Grosse Fatigue.** ■ Film français de Michel Blanc (1993). Avec Michel Blanc.
17.30 **Dessin animé : Bugs Bunny.**
17.55 **Dessin animé : Les Multoches.**
18.00 **Le Dessin animé.**
*En clair jusqu'à 20.35*
18.28 **Série : Les Zinzins.**
18.30 **Cyberflash.**
18.40 **Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi ; à 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 **Flash d'informations** (et 22.05).
19.40 **Zérorama, le contre-journal.**
19.55 **Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 **Téléfilm : Le Fils de Paul.** De Didier Grousset, avec Bernard Yerles, Anaïs Jeanneret.
22.15 **Cinéma : Un carnet de bal.** ■ Film français de Julien Duvivier (1937, N.). Avec Marie Bell.
0.20 **Cinéma : Francesco.** ■ *Film italien de Liliana Cavani (1988, v.o.). Avec Mickey Rourke, Helena Bonham-Carter, Andrea Ferreol.*
2.25 **Surprises** (35 min.).

### LA CINQUIÈME

12.30 **Atout savoir.** Le Stress.
13.00 **Documentaire : Destination.**
13.27 **Le Journal du temps** (et 18.57).
13.30 **Cinéma : L'Equipée sauvage.** ■■■ Film américain de Laszlo Benedek (1953, v.o.).
15.00 **Profils 2000.**
15.30 **Qui vive !** [1/4].
15.45 **Allô ! la Terre.** *Le Feu* [1/5].
16.00 **La Preuve par cinq.** *La Lumière* [1/5].
16.30 **Région.** Haute-Normandie.
17.00 **Cellulo.**
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **Cogito.** André Comte-Sponville.
18.15 **Les Grandes Inventions.**
18.30 **Le Monde des animaux.**

### ARTE

19.00 **Série : L'Homme invisible** [21/25] Trafic d'armes.
19.25 **Documentaire : Le Moine et le Poisson.**
19.35 **Documentaire : La Légende du sport.** [11/12] La Volonté de vaincre. *Les athlètes noirs et la gloire. Michael Jordan et Arthur Ashe.*
20.00 **Magazine : Reportage.** La Mort en silence : famine en Sierra Leone, d'Hélène Risacher et Gonzalo Arijon. *A Freetown, l'existence de douze mille enfants est menacée faute de nourriture.*
20.30 **8 1/2 Journal.**

20.40 ▶ **Cinéma : Rocco et ses frères.** ■■■ Film italien de Luchino *Visconti* (1960, N.). Avec Alain Delon.
23.35 **Cinéma : Le Cuisinier, le voleur, sa femme et son amant.** ■■ Film britannique de Peter Greenaway (1989, v.o.). Avec Richard Bohringer, Michael Gambon, Helen Mirren.
1.35 **Courts métrages : Court-circuit :** Personne comme toi, de Lisa Ohlen (1994), avec *Tord Peterson* ; Cocagne et gagne, essai vidéo de Manfred Hulverscheidt (*rediff.*) ; Mission petit déjeuner, de Lars Mullback (1991, v.o., *rediff.*) ; *La Guerre des pâtes*, d'Agnès Merlet (1982), avec Jeffrey Kime, *Laurent Benegui* (rediff., 9 min).

### CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. 21.00 Enjeux-Le Point. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Chacun son tour. 23.35 Ah ! Quels Titres. Invités : Andreï Makine ; Richard Millet ; Daniel Picouly ; Yasmina Reza ; Jean-Marie Borzeix. 0.35 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).

**PLANÈTE** 19.15 Les Tuniques bleues. De Jean-Loup Martin. 19.40 Zoo : état des lieux. [4/4] Zoos du futur. De Vivianne Howard. 20.35 Ruby, ville fantôme : sa faune, sa flore... De Robin Brown. 21.25 Les Enfants du voyage. [1/3] Au fil de l'acrobatie. De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier. 22.35 Quand l'amour est gai. De Laurent Gagliardi. 23.25 Des *animaux et des hommes* [8/12] *Parmi les* girafes. De Richard Brock. 23.55 Les *Anges gardiens du Président.* De John Honey (90 min).

**PARIS PREMIÈRE** 19.00 *Musiques en scènes.* 19.30 Stars en stock. Charles *Bronson. 20.00 20 h Paris Première.* 21.00 Boccace 70 ■ Film italo-français de *Luchino Visconti, Vittorio De Sica,* Federico Fellini et Mario Monicelli (1962). *0.20 Les Années romantiques. De* Georges Combe. 0.50 Paris dernière (55 min)

**CANAL J** 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, BD lire ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Jeux ; 19.20, E comme énergie ; 19.30, Série. Alana ou le futur imparfait ; 19.55, Résultat des jeux et au revoir.

**CANAL JIMMY** 20.00 Série : M.A.S.H. Histoire de plateaux. 20.30 Souvenir. Top à Guy Bedos et Sophie Daumier. 21.30 Série : New York Police Blues. Episode n° 26. 22.15 Chronique de la combine. 22.20 Starman. ■ Film américain de John Carpenter (1984). 0.15 Concert : The Stones. Enregistré au Hyde Park de Londres, en juillet 1969 (55 min)

**SÉRIE CLUB** 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.25). Ne m'oubliez pas. 19.55 Série : Cher oncle Bill. L'Imperturbable M. Félix. 20.20 Série : Mon amie Flicka. Le Lutin blanc. 20.45 *Série.* Sam Cade (et 0.15). Le Fils préféré. 21.40 Série : Agence Acapulco. *Le Surhomme.* 22.20 Le Club. 22.30 Série. 200 dollars plus les frais. Le Retour *au 38e parallèle (55 min).*

**MCM** 19.00 NBA Action (et 0.00) 19.30 *Zoom zoom (et 1.00).* 19.55 *Mangazone* (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom *Guest. 21.00 MCM Classic.* 21.30 The Rolling Stones : « Rolling On ». 22.25 *MCM Home Vidéo.* 22.30 Rebel TV. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove (30 min).

**MTV** 20.00 Greatest Hits. 21.00 MTV Special. 22.00 Feuilleton : The Real World London. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CinéMatic. 23.30 Reggae Soundsystem. 0.00 The End ? (90 min).

**EUROSPORT** 19.30 Tennis. En direct. Tournoi exhibition : Yannick Noah (Fr.)-Boris Becker (All.), à Aschaffenbourg (Allemagne). 22.00 Eurogoals. 23.00 Eurosportnews. (et 1.00) 23.15 Catch. 0.00 Les Jeux de l'extrême (60 min).

**CINÉ CINÉFIL** 18.45 Kitty Foyle. ■■ Film américain de Sam Wood (1940, N., v.o.). Avec Ginger Rogers. 20.30 Le Diamant noir. ■ Film français de Jean Delannoy (1940, N.). Avec Charles Vanel. 22.05 Le Verdict. ■■ Film britannique de Peter Glenville (1962, N., v.o.). Avec Laurence Olivier. 0.05 Fabiola. ■■ Film italien d'Alessandro Blasetti [2/2] (1949, N., 80 min). Avec Michèle Morgan.

**CINÉ CINÉMAS** 18.45 La Femme flic. ■ Film français d'Yves Boisset (1979). Avec Miou-Miou. 20.30 La Musique du hasard. ■ Film américain de Philip Haas (1992). Avec James Spader. 22.05 Une vierge sur canapé. ■ Film américain de Richard Quine (1965, *v.o.*). *Avec Tony* Curtis. 0.00 Les Aventures de Robinson Crusoé. ■■ *Film mexicano-américain de* Luis Buñuel (1952, v.o., 85 min). Avec Dan O'Herlihy.

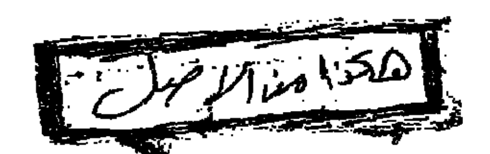
### RADIO

**FRANCE-CULTURE** 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Samson François : musicien par amour. 1. Les chemins de l'imaginaire, la jeunesse (premiers enregistrements). 20.30 L'Histoire en direct. 1962 : L'exode des pieds-noirs. Avec Alain Afflelou, Ben Bella, Marie Elbe, Paul Mefret, Philippe Nouvion, Omar Oussadela, Alain Peyrefitte (2). 21.30 Fiction (rediff.). Les Trois Femmes de Balzac. 1. Laure de Berny. 22.40 Accès direct. Bertrand Lemoine et Marc Mimram (Paris d'ingénieurs). 0.05 Du jour au lendemain. Gérard-Georges Lemaire (Futurisme). 0.50 Musique : Coda. Les 25 ans de GMEB. (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

**FRANCE-MUSIQUE** 20.00 Concert. Donné le 14 mai à la chapelle du Bon-Pasteur, à Angers, par l'Ensemble Stradivaria, dir. Daniel Cuiller : Œuvres de Haendel : Concerto grosso n° 1 ; Concerto pour orgue et cordes n° 13 Le Coucou et le Rossignol ; Œuvres de Mozart : Sonate pour *orgue et cordes K 244 ; Sonate pour orgue et* cordes K 245 ; Sonate pour orgue et cordes K 336 ; *Concerto pour violon et orgue* RV 541, de Vivaldi ; Concerto pour orgue et cordes n° 1, de Corrette. 22.00 Soliste. Elisabeth Schwarzkopf, soprano : Italienisches Liederbuch (extraits), de Wolf. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Stibilj, Bokanowski. 23.07 Ainsi la *nuit.* Quatuor à cordes n° 2 Lettres intimes, de Janacek, par le Quatuor Hagen ; Sonate pour violon et piano n° 2 op. 94bis, de Prokofiev. 0.00 La Rose des vents. Finlande. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

**RADIO-CLASSIQUE** 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Stephen Heller : Florestan à Paris. Promenades d'un solitaire, extraits, de Heller, Daniel Blumenthal, piano ; Ouverture de Zampa, de Hérold, par l'Orchestre symphonique de Detroit, dir. Paul Paray ; Nocturne : Les Soupirs de la harpe éolienne op. 129, de Kalkbrenner, Nikolaï Demidenko, piano ; La Flûte enchantée, extraits, de Mozart, par la Staatskapelle de Dresde, dir. Colin Davis, Peter Schreier (Tamino), Mikael Melbye (Papageno) ; Grand duo concertant sur des thèmes de Robert le Diable, de Franchomme, Anner Bylsma, violoncelle, Lambert Orkis, pianoforte ; Symphonie pour cordes n° 10, de Mendelssohn, par l'Orchestre de chambre Orpheus ; Davidsbündlertänze op. 6, de R. Schumann, Christian Zacharias, piano ; Le Barbier de Séville (arrangement pour vents), de Rossini ; Deux études sur le Freischütz op. 127, de Heller, Catherine Joly, piano. 22.35 Les Soirées... (Suite). Quatre préludes op. 150, de Heller, Jean Martin, piano ; Les Troyens : Chasse royale et orage, de *Berlioz, par l'Orchestre symphonique de Baltimore,* dir. David Zinman ; *Valse impromptu,* de *Liszt, Jorge Bolet, piano ; Octuor op. 15a,* de Bargiel, par l'Ensemble Divertimenti ; Scherzo *op. 77 n° 1 / Aubade op. 77 n° 2, de Gouvy,* Andreas Groethuysen et Yaara Tal, pianos ; Le *Désert,* extraits, de David, par le *Chœur* de la cathédrale Sainte Hedwige de Berlin, l'Orchestre *Radio-Symphonique de Berlin, dir. Guido Maria* Guida, Oliver Pascalin, récitant, Bruno Lazzaretti, *ténor.* 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.**





# Écrire et publier sous l'Occupation

## Diffusé sur France 3 Paris Ile-de-France-Centre, le premier documentaire sur l'édition française pendant les années 1940-1944 est décevant

L'ATTITUDE des écrivains, dont certains comme Sartre ou Camus publièrent sous l'Occupation certaines de leurs œuvres les plus importantes, a fait l'objet de nombreuses émissions à échos plus ou moins polémiques. Et l'on sait à quel point furent rares ceux qui, à l'instar de Jean Guéhenno ou de René Char, s'obstinèrent à ne rien publier dans une France asservie à la censure allemande.

Le film de Philippe Rochette et Christophe Barreyre est le premier à traiter de l'édition sous l'Occupation. C'est une heureuse iniative d'autant plus que trois ouvrages récents : *Les Éditions de Minuit : 1942-1945* (IMEC, 1994), d'Anne Simonin, *L'Edition française sous l'Occupation : 1940-1944* (Bibliothèque de littérature contemporaine), de Pascal Fouché, et le livre de Gérard Loiseaux, *La Littérature de la défaite et de la collaboration* (Fayard), ont largement débroussaillé un champ laissé longtemps dans une pudique jachère...




### PROCESSUS D'« ARYANISATION »

Initiative heureuse, donc, mais résultat décevant. Notons d'abord l'insuffisante présentation des intervenants : ainsi le poète Jean Lescure, fondateur de la revue *Message*, laquelle se voulait la réplique d'une *NRF* dirigée alors par l'écrivain partisan de la collaboration à outrance Drieu La Rochelle, témoigne sans doute à la télévision pour la première fois, ce qui n'est pas dit, pas plus qu'on ne parle de l'interdiction de la *NRF* à la Libération, laquelle ne reparaîtra qu'au début des années 50. Au-delà de défauts qui ne sont pas tous imputables à un cadre horaire étroit, on peut surtout déplorer un réel déséquilibre dans la présentation de la profession. Loquace sur les phénomènes d'opposition, le film est grandement insuffisant sur la collaboration éditoriale. Incontestablement, les mises à jour des historiens de la période sont loin d'avoir entamé en profondeur ce que certains appellent le « mythe résistantialiste » par lequel on prétend équilibrer l'attentisme ou mieux l'« accomodation » de la grande masse des Français par l'héroïsme d'une minorité de résistants.

Rien n'est plus propre à entretenir un tel mythe que de s'abstenir, comme le font les auteurs du documentaire, de comparer l'impact des diverses publications de l'époque. Il est ainsi longuement question des éditions de Minuit, l'un des pôles de la résistance intellectuelle – et c'est à juste titre. Mais pourquoi ne pas dire aussi que le plus fort tirage de Minuit clandestine sera atteint par *Nuit noire* de John Steinbeck (avec mille cinq cents exemplaires), tandis que, dans le même temps, *Les Décombres* de Lucien Rebatet, chez Denoël, se vendent à soixante-cinq mille !

Autre occultation des plus choquantes, celle quasi totale du pan économique de la mise au pas de l'édition française par les Allemands. Il n'est à aucun moment question du processus d'« aryanisation », c'est-à-dire de confiscation pure et simple, des « maisons juives » : Calmann-Lévy (métamorphosé en Edition de Balzac), Nathan, Ferenczi. Pas plus qu'on n'évoque les prises de participation allemandes dans certaines entreprises françaises, comme Denoël par exemple, l'éditeur de Céline, ou Sorlot. Pas question non plus de Bernard Grasset, l'une des figures les plus marquantes de la collaboration, dans ce secteur.

On peut comprendre et partager, cinquante ans après les faits, la volonté de comprendre plutôt que de juger. Mais il est regrettable de se contenter à propos de l'après-guerre de quelques allusions, assorties, il est vrai, d'un exceptionnel document filmé sur les première réunions du CNE (le Comité national des écrivains, chargé de l'épuration littéraire, qui ne sera dissous qu'en 1970, auquel Gisèle Sapiro, chercheur au CNRS, vient tout juste de consacrer une thèse novatrice). Sans doute faudra-t-il longtemps avant d'avoir à la télévision l'occasion de revoir cette copie... Et c'est incontestablement dommage.

*Nicolas Weill*

★ « Qu'est-ce qu'elle dit Zazie ? », *L'Edition sous l'Occupation*, France 3 Paris Ile-de-France-Centre, mardi 12 décembre à 23 h 25.

# Il peut le dire !

*par Luc Rosenzweig*

CE DIMANCHE fut un vrai festival. On ne s'est pas ennuyé une minute. Et cela sans que les amuseurs patentés de la télévision y soient pour quelque chose. Enfoncés les Guignols ! L'original renvoyait la marionnette au rayon des accessoires désormais inutiles. Etait-ce l'ambiance conviviale des *marcheurs d'Ile-de-France* qui faisait école ? Ou la brusque prise de conscience que la vie est suffisamment dure pour qu'on ne la rende pas encore plus ennuyeuse à coups de langue de bois ? Toujours est-il que les rendez-vous politiques dominicaux n'ont pas été tristes.

Cela avait commencé à midi chez Michèle Cotta – dont l'émission « Polémiques » s'améliore d'ailleurs au fil des semaines – avec l'étonnante Nicole Notat. Celle que l'on appelle « la tsarine » n'est certes pas réputée pour son penchant pour la franche rigolade. Mais derrière son discours de dame de fer de la CFDT (« *Je suis la CFDT !* ») apparaissait la femme, l'institutrice lorraine qui met le dimanche ses beaux habits. Et quels habits ! Maurice Dugowson, le réalisateur de « Polémiques », n'en finissait pas de faire des gros plans sur le magnifique col d'organdi brodé qu'arborait fièrement Nicole. Un pied de nez de première grandeur à ses collègues de FO et de la CGT. Blondel et Viannet ont enfilé leur tenue manif – casquette, écharpe et col ouvert ; elle, s'habille comme pour aller à la messe. Cela s'appelle le courage.

Quelques heures plus tard, le numéro comique de Charles Pasqua fut à la hauteur des espoirs d'Anne Sinclair, et même au-delà. L'hôtesse de « Sept sur Sept » avoua sur le plateau avoir parié avec l'ancien ministre qu'il n'était pas cap'de chantez *Parlez-moi d'amour* en direct. Tu parles, Charles ! Dès qu'il en eut l'occasion, l'homme entonna le tube immortel de Lucienne Boyer, et d'une voix, ma foi, fort juste.

Anne Sinclair est maintenant redevable de la vérité aux téléspectateurs : quel était l'enjeu du pari ? Une caisse de pastis ? Une semaine de vacances dans les Hauts-de-Seine ? Un couscous à Sarcelles ? On veut savoir ! Pour le reste, Charles Pasqua ne fit pas dans la dentelle. Il invita à demi-mots l'actuel premier ministre à changer de métier, et lança, impérial : « *Le PS a raison et le RPR a tort !* », pour stigmatiser l'attitude des dirigeants gaullistes vis-à-vis du FN lors des élections partielles. Tout arrive.

Et Alain Juppé ? Comment allait-il se sortir du petit jeu du mot interdit qu'il s'était jusque-là imposé ? Il peut le dire ! Le mot « négociation » est sorti de sa bouche comme une patate trop chaude, certes, mais il est sorti quand même ! On s'étonnait même que Jean-Luc Mano et Alain Duhamel ne lui aient pas offert la dernière édition du Grand Robert, comme il est d'usage dans ce type d'émission-jeu. Après cela, on pouvait se laisser glisser sans états d'âme dans *Le Grand Magasin*, des Marx Brothers, diffusé par Arte. Le marxisme est de retour, tendance Groucho, et c'est tant mieux.

**MARDI 12 DÉCEMBRE**

## TF 1

**12.50 Magazine : A vrai dire.**
**13.00 Journal, Météo.**
**13.38 Magazine : Femmes.**
**13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
**14.25 Feuilleton : Dallas.**
**15.25 Série : Cannon.**
**16.15 Jeu : Une famille en or.**
**16.45 Club Dorothée.**
**17.20 La Philo selon Philippe.**
**17.55 Série : Les Années fac.**
**18.20 Sport : Football.** *Tirage au sort des éliminatoires de la* Coupe du monde de football 1998, en direct du Carrousel du Louvre.
**20.00 Journal, La Minute hippique.**

**20.35 Sport : Football.** En direct. A Guingamp, 16e de finale de la Coupe de la Ligue : Guingamp-Paris SG ; 20.45, Coup d'envoi ; 21.30, Mi-temps ; 21.45, 2e période, Météo.
*Après leur récent match nul (0-0), en Bretagne, pour le compte du championnat, les deux équipes se retrouvent une nouvelle fois dans le cadre de la Coupe de la Ligue pour une rencontre indécise.*

**22.40 ▶ Magazine : Grands Reportages.** Siamoises, vivre l'une sans l'autre, de Mark Galloway et Alan Wilson.
**0.00 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Jérôme Seydoux (Chargeurs).
**0.20 Série : Paire d'as.**
**1.15 Journal, Météo.**
**1.30 Programmes de nuit.** Reportages : Culture muscles (rediff.) ; 1.55, Histoires naturelles (*et 3.40, 5.10*) ; 2.50, Histoire des inventions ; 4.35, Côté cœur ; 4.55, Musique.

## FRANCE 2

**11.45 Jeu : Pyramide** (et 3.55).
**12.15 Jeu : Les Z'amours** (et 4.25).
**12.55 Météo** (et 13.35).
**12.59 Journal.**
**13.45 INC.**
**13.50 Série : Derrick.**
**14.50 Placé en garde à vue.**
**15.50 Tiercé.** En direct d'Evry.
**16.05 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.10).
**16.50 Des chiffres et des lettres.**
**17.20 Quoi de neuf, docteur ?**
**17.50 Série : Cooper et nous.**
**18.15 Série : Le Prince de Bel-Air.**
**18.40 Que le meilleur gagne** (et 3.20).
**19.15 Bonne Nuit les petits.** Nounours joue de l'accordéon.
**19.20 Studio Gabriel** (et 1.35).
**19.59 Journal, Météo.**

**20.50 Cinéma : Pas d'amour sans amour.** □ Film français d'Evelyne Dress (1993). Avec Patrick Chesnais.

**22.30 Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Magiciens : la Grande illusion ?
**0.05 Les Films Lumière.**
**0.10 Journal, Météo.**
**0.25 Le Cercle de minuit.** Fête de la lecture à l'occasion des 20 ans de «Lire», avec Pierre Assouline. Invités : Amélie Nothomb (*Les Catilinaires*) ; Antoine Gallimard ; Plantu (*Magic Chirac*) ; Chronique de Gérard Miller ; Musique : Clémence Massart.
**2.05 Programmes de nuit.** Taratata (rediff.) ; 3.45, 24 heures d'infos ; 4.55, L'Aile et la bête ; 5.50, *Dessin animé*.

## FRANCE 3

**12.35 Journal.**
**13.05 Jeu : Tout en musique.**
**13.40 Magazine : Si vous parliez.**
**14.48 Le Magazine du Sénat.**
**15.00 Questions au gouvernement.** En direct de l'Assemblée nationale.
**16.05 Série : Brigade criminelle.**
**16.35 Les Minikeums.**
**17.45 Divertissement : Je passe à la télé.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.** *Chine, vision d'un empire céleste*, de Suzanne Held et Hervé Beaumont.
**18.55 Le 19-20 de l'information.** A 19.08, Journal régional.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.45 Keno.**

**20.50 Magie : David Copperfield.** *Les plus grands numéros de David Copperfield présentés par Claudia Schiffer. Mais oui !*
**22.20 Météo, Journal.**

**22.50 Décrochage régional : Couleur pays.** Programme des treize télévisions régionales.
**0.20 Sagacités** (rediff.).
**0.50 Sidamag** (rediff.).
**1.05 Feuilleton : Dynastie.**
**1.50 Musique Graffiti.** *Symphonie nº 41, 4e mouvement, de Mozart, par l'Orchestre sympho*nique de la radio bavaroise, dir. Riccardo Muti (15 min).

## M 6

**12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.**
**13.25 Téléfilm : Brigade suspecte.** De Jerry Jameson, avec Robert Conrad.
*Un lieutenant de police enquête sur la mort d'une jeune femme. Seul indice, un message écrit en hébreu ancien dans la chambre de la victime.*
**15.05 Boulevard des clips** (et 5.35).
**17.00 Variétés : Hit Machine.**
**17.30 Dessin animé : Tintin.** [1/2] Vol 714 pour Sydney.
**18.00 Série : Robocop.**
**19.00 Série : Flash.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Jeu : Le Grand Zap.**
**20.35 Magazine : E = M 6 junior.** Le centre Sea World en Floride. Un refuge pour les lamentins. *Liberté ou captivité* : le choix des dauphins.

**20.50 Téléfilm : Tarzan à New York.** De Michael Schultz.
*Tarzan part à la recherche de Chita, sa fidèle guenon, enlevée par des trafiquants. Il débarque à New York...*

**22.40 Téléfilm : L'Assassin de mes nuits.** De Richard Colla, avec Victoria Principal, Paul Le Mat.
**0.20 Magazine : Les Documents de Zone interdite.** Présenté par Patrick de Carolis (rediff.).
**2.00 Rediffusions.** Culture pub ; 2.25, Starnews ; 2.50, Jazz 6 ; 3.45, Le Ballet royal ; 4.40, Fréquenstar (Eddy Mitchell).

## CANAL +

*En clair jusqu'à 13.45*
**12.30 La Grande Famille.**
**13.40 Le Journal de l'emploi.**
**13.45 Cinéma : *La Séparation.* ■■** Film français de Christian Vincent (1994). Avec Isabelle Huppert.
**15.10 *L'Œil du cyclone*** (*rediff.*)
**15.35 Cinéma : L'Impasse. ■■** Film américain de Brian De Palma (1993). Avec Al Pacino, Sean Penn.
**17.55 Dessin animé : Les Multoches.**
**18.00 Le Dessin animé.**
*En clair jusqu'à 20.35*
**18.28 Série : Les Zinzins.**
**18.30 Cyberflash.**
**18.40 Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi ; à 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
**19.30 Flash d'informations** (et 22.35)
**19.40 Zérorama, le contre-journal.** Présenté par Karl Zéro
**19.55 Les Guignols.**
**20.30 Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.

**20.35 Cinéma : Madame Doubtfire.** □ Film américain de Chris Columbus (1993). Avec Robin Williams

**22.40 Cinéma : Piège en eaux troubles. ■** Film américain de Rowdy Herrington (1994, v.o.). Avec Bruce Willis
**0.25 Cinéma : Le Tueur du futur. ■** *Film américain de Rachel Talalay* (1994). Avec Karen Allen.
**1.55 Documentaire : *Michelangelo Merisi* dit «le Caravage», peintre et meurtrier.** De Michel Quinejure.
**2.45 Surprises** (15 min).

## LA CINQUIÈME

**12.30 Atout savoir.** L'Autoroute gratuite.
**13.00 Détours de France.**
**13.27 Le Journal du temps** (et 18.57)
**13.30 Le Sens de l'Histoire.** La Guerre froide
**14.30 Défi.** La Réinsertion.
**15.30 Qui vive !** [2/4].
**15.45 Allô ! la Terre.** [2/5].
**16.00 La Preuve par cinq.** [2/5].
**16.30 Va savoir.**
**17.00 Cellulo.**
**17.30 Les Enfants de John.**
**18.00 Eco et compagnie.** *D'où vient mon argent.*
**18.15 Cinq sur cinq.**
**18.30 Le Monde des animaux.**

## ARTE

**19.00 Série : L'Homme invisible** [22/25] L'Homme au pouvoir.
**19.30 Documentaire. Le Danube coule près du ciel : Budapest.** D'Anja Hlabunde.
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 Magazine : Transit.** Quelle vie jusqu'à la mort ? Japon : *troisième âge en détresse* ; Une mort douce, de M. Roche et J.-B. Rivoire. Avec Marie de Hennezel, Dietrich Suckau.
*Le reportage de Maria Roche et Jean-Baptiste Rivoire, Prix du Document au Festival du scoop d'Angers 1995, est une chronique humaine, sans voyeurisme, autour de la souffrance et de la mort*
**21.50 Soirée thématique : Les Contes de la séduction.** Proposée par Ute Casper
**21.51 Courts métrages.** Une histoire d'eau, de Bob Rafelson (1995, 25 min) ; Le Maître flamand, de Susan Seidelman (1995, 26 min) ; 22.55, Initiation d'une vierge, de Janusz Majewski (1995, 28 min) ; Une gourmande, de Cinzia Torrini (*1995, v.o., 30 min*) ; *00.05*. Vroom vroom !, de Melvin Van Peebles (1995, v.o., 28 min) ; La *Porte des nuages*, de Mani Kaul (1995, v.o., 29 min).
**22.45 Débat.** *Animé par Roger Willemsen*, Shere Hite et Nathalie Baye
**1.10 Magazine : Velvet Jungle.** *Best of Top Live* ; *Louise* ; Série : *Les* Zombies de la stratosphère, [10/12] The Human Torpedo (v.o.) (rediff., *100 min*)

## CÂBLE

**TV 5** *19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des* cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. *22.00 Journal de France 2. Edition* de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. Invités : PD James ; Peter Mayle ; Daniel *Depland* ; Antoine De Caunes. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).
**PLANÈTE** 19.15 Tremblement de terre : Un instant de terreur. D'Alex Gregory. 20.00 Tant que le monde sera. [2/6] A la découverte de nouveaux horizons. De Suha Arin. 20.35 Les Chevaliers du ciel. De Raoul Fox. *22.10 Les Tuniques bleues. De Jean-Loup* Martin. 22.35 Zoo : état des lieux. [4/4] Zoos du futur. De Vivianne Howard. 23.25 Ruby, *ville fantôme : sa faune, sa flore... De Robin* Brown. 0.20 Les Enfants du voyage. [1/3] Au fil de l'acrobatie. De Dominique Mauclair et *Laurent* Chevallier (65 min).
**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Aux arts et caetera. 19.30 *Stars* en stock. Frank Sinatra. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Le Messager. ■■■ *Film britannique de* Joseph Losey (1971, v.o.). 0.20 Concert : The Flying Pickets. Enregistré à Stuttgart (55 min).
**CANAL J** 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; *18.15, Cinéma* : C'est la vie ; *18.20*, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; *19.15, C'est la vie ; 19.30, Série* : Alana ou le futur imparfait ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.
**CANAL JIMMY** 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Une heureuse catastrophe. *21.25 Série* : *Palace*. *22.20* Chronique bakélite. 22.25 Série : Angela, quinze ans. A la recherche du père idéal. 23.15 Cambouis. *0.10 Série : Bottom. Parade*. 0.45 Top bab (40 min).
**SÉRIE CLUB** 19.10 Série : Chapeau melon *et bottes de cuir (et 23.25). Jeux. 19.55* Série : Cher oncle Bill. Souvenir. 20.20 Série : Mon amie Flicka. Le Petit Indien. 20.45 Série : *University Hospital (et 0.15)*. Destins tragiques. 21.30 Le Club. 21.40 Série : Agence Acapulco (et 1.00). Une école très spéciale. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Le Quatrième Homme (55 min).
**MCM** *19.00 Passion cinéma (et 0.00). 19.30* Zoom zoom (et 0.30). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. *21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock* Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 NBA Action. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-*Blah Groove (30 min)*.
**MTV** 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. *23.00 News at Night. 23.15 Cine-*Matic. 23.30 Feuilleton : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).
**EUROSPORT** 19.45 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Motors. 22.00 Boxe. En direct. Championnat britannique. Poids super-coq : Richie Wenton-Wilson Docherty. 0.00 Les Jeux de l'extrême (60 min).
**CINÉ CINÉFIL** 18.50 *Le Sillage de la violence*. ■■ Film américain de Robert Mulligan (1964, N., v.o.). Avec Lee Remick. 20.30 *Le Blé en herbe. ■■ Film français de Claude* Autant-Lara (1953, N.). Avec Edwige Feuillère. 22.15 Gare au percepteur. ■ Film amé*ricain de Walter Lang (1950, N., v.o.)*. Avec James Stewart. 23.40 Femmes en cage. ■ Film américain de John Cromwell (1950, N., *v.o., 95 min*). Avec Eleanor Parker.
**CINÉ CINÉMAS** 19.00 Un crime ordinaire. ■■ Film allemand de Volker Schloendorff (1972, v.o.). Avec Senta Berger. 20.30 Thérèse. ■■■ Film français d'Alain Cavalier *(1986). Avec Catherine Mouchet. 22.00* Sang pour sang. ■■ Film américain de Joël Cohen (1984, v.o.). Avec John Getz. 23.40 *Tora ! Tora ! Tora !* □ *Film américain de* Richard Fleischer (1970, 135 min).

## RADIO

**FRANCE-CULTURE** 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Samson François : musicien par amour. 2. Le Romantisme. Œuvres de Schumann, Chopin, Liszt. 20.30 Archipel médecine. Quand la médecine découvre la communication : la Télémédecine. 21.28 Poésie sur parole. Poésie de langue portugaise (2). 21.32 *Pierre-Henri Simon. 22.40 Nuits magné*tiques. Paris-dérives. 1. Yves : désirant devenir, on vit. 0.05 Du jour au lende*main. Nicole Lapierre (Changer de nom)*. 0.50 Musique : Coda. Les 25 ans du GMEB (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (*rediff.*).
**FRANCE-MUSIQUE** 20.00 Concert. Donné le 16 décembre 1994 à la salle des Congrès de Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. *Hiroshi Wakasugi : Concerto pour* piano et orchestre nº 2, de Beethoven, Louis Lortie, piano ; Symphonie nº 9, de *Bruckner. 22.00 Soliste. Elisabeth* Schwarzkopf, soprano : Œuvres de Bach : Messe (extraits), par l'Orchestre philhar*monique de Vienne, dir. Herbert von* Karajan ; Mein Herze schwimmt im Blut, cantate BWV 199, par l'Orchestre Phil*harmonia, dir. Thurston Dart*. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Srebotnjak, Louvier. 23.07 *Ainsi la nuit*. Sonate pour piano nº 1, de Wölfl ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 5 Des Esprits, de Beethoven. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Brouwer (Etats-Unis) ; Castel*nuovo-Tedesco (Grande-Bretagne)* ; traditionnelles (Andalousie), Lagoya (France). 1.00 Les Nuits de France-*Musique. Programme Hector*
**RADIO-CLASSIQUE** 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré *le 28 mai à la Grange au Lac, à Evian, par* l'Orchestre des Rencontres Musicales d'Evian, dir. Jean-Bernard Pommier, Jean-Pierre Rampal, flûte, Paul Meyer, clarinette, Jacques Taddéi, orgue. Ma Mère l'Oye, cinq pièces pour orchestre, de Ravel ; Sinfonia concertante pour flûte et clarinette op. 41, de Danzi ; Symphonie *nº 3 avec orgue, de Saint-Saëns. 22.30* Les Soirées... (Suite). Sonate nº 31 Hob XVI :46, de Haydn, Sviatoslav Richter, *piano ; Rondino WoO 25, de Beethoven*, par l'Harmonie de Chambre d'Autriche ; Quintette à cordes, de Bruckner, par le Quintette de la Philharmonie de Vienne. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Le Monde
MARDI 12 - MERCREDI 13 DÉCEMBRE 1995

# Heureux !

*par Pierre Georges*

**ET, EN PRIME,** la mélodie du bonheur ! Le bonheur était dans le Juppé. Au dix-septième jour de la crise, le premier ministre s'en vint faire des propositions et formuler un vœu.

Laissons les propositions. D'autres se chargeront d'en analyser la substantifique moelle. Ils jugeront si le plat a quelque chance de rassasier les convives en grève. Comme dit le cliché social qui a plus d'un tour dans son sac à farine, enfin du *« grain à moudre »* au grand moulin national.

Ne retenons que le vœu : *« Une France, pays sérieux, pays heureux »*. Vaste programme ! Alain Droopy Juppé, avec cet air pince-sans-rire qu'on lui connaît désormais, a exprimé ce rêve étrange et pénétrant d'un pays qui trouverait son salut, et donc son sourire, *dans* l'austérité et l'effort. Un grand bonheur janséniste, un petit bonheur sur facture.

Un pays sérieux comme Juppé, heureux comme Chirac, une France de Cocagne. Un idéal de pays en somme, bien sous tous rapports, y compris sociaux, et prenant le troisième millénaire avec le sourire. Une nation à laquelle quelques larmes contributives et un bol de sang fiscal rendrait ce bonheur de vivre qui fait l'admiration des alentours. Heureux comme Juppé en France !

Il reste, hélas, du chemin à faire. Tant cette médecine souveraine risque de buter sur l'esprit frondeur et sceptique des postulants. Car le bonheur ne se décrète pas. Même par ordonnances. La Bruyère, qui avait quelque connaissance en la matière doutait, par anticipation, du succès de l'entreprise. Aux « heureux », espèce en péril, il livrait cette maxime précieuse : *« Il faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri. »*

Prenons donc, sage précaution, une avance sur rire, ce bonheur à crédit. Rions au-dessus de nos moyens. Accumulons sans scrupule un immense déficit national gagé sur le bonheur. Creusons sans vergogne le trou de la sérénité sociale. Rions, riez, c'est un conseil, presque un ordre désormais !

Charles Pasqua nous parle d'amour, Alain Juppé de bonheur. Propos quasi révolutionnaires. Le bonheur deviendrait ainsi une idée nouvelle pour fin de siècle difficile. C'est dire si l'heure est grave. Faisons en sorte qu'elle ne soit pas triste. Et, à l'heure où Matignon s'ouvre enfin aux concertations-discussions-consultations – allons, n'ayons pas peur des mots – à la NÉGOCIATION, demandons le rajout d'urgence au préambule de la Constitution d'un droit inaliénable : les hommes naissent libres, égaux et heureux !

Hélas, hélas, il se trouve toujours quelque part des rabat-joie pour doucher les optimismes les mieux trempés. Le *Sunday Times* nous apprend ainsi qu'une équipe de psychologues anglais vient d'arriver à une conclusion sinistre : les gens heureux ne peuvent pas penser juste. Les grandes idées du siècle ne seraient, pour eux, sorties que de cerveaux torturés et dépressifs. Et plus que tout : le bonheur n'augmenterait pas la productivité. Au contraire ! On reconnaît bien là la perfide Albion et ses gnomes savants, tout à leurs torves manœuvres contre le bonheur français et le plan Juppé.

# Paris espère encore une réponse positive des Serbes sur les deux pilotes disparus

**LES AUTORITÉS** françaises n'avaient toujours pas reçu, lundi 11 décembre en début de matinée, la réponse à la mise en demeure qu'elles avaient lancée la semaine dernière à Belgrade, à propos des deux pilotes dont l'avion a été abattu le 30 août en zone serbe en Bosnie.

On indiquait dans les milieux diplomatiques que les autorités françaises n'excluaient pas d'obtenir dans la journée de lundi des réactions serbes aux démarches entreprises et l'on démentait qu'un « ultimatum » eût, à proprement parler, été fixé à la partie serbe avec expiration dimanche minuit. Le ministre de la défense Charles Millon avait pourtant bien employé ce terme et son collègue des affaires étrangères Hervé de Charette avait déclaré que Paris se tiendrait au *« délai »* qui avait été fixé à la partie serbe.

*« Des informations directes et indirectes nous sont parvenues,* via *Belgrade et d'autres capitales, mais elles ne sont pas satisfaisantes »*, indiquait-on à l'Elysée lundi matin, avant la réunion d'un conseil restreint sur le sujet. Depuis plusieurs jours, les responsables français passent en revue les options possibles, selon les réactions des dirigeants serbes aux pressions intensifiées qui se sont exercées sur eux à la fin de la semaine dernière. Le président de la République, Jacques Chirac, avait pour la cinquième fois appelé le président serbe, Slobodan Milosevic, le 6 décembre ; le ministre de la défense avait déclaré à l'Assemblée nationale que si les autorités serbes ne répondaient pas aux demandes de Paris, elles *« auraient à s'en repentir »* ; le ministre des affaires étrangères a fait de ce sujet un des thèmes dominants de la conférence de Londres sur la Bosnie pendant le week-end, tandis que le médiateur américain Richard Holbrooke relayait à Belgrade les exigences françaises, après l'envoi dans la région de nombreux émissaires de Paris.

### DRAMATISATION

A mesure que s'approche la conférence de signature de l'accord de paix sur la Bosnie, le 14 décembre, la disparition des deux pilotes et l'absence d'information fiable les concernant rendent de plus en plus difficile pour les dirigeants français d'accueillir cette cérémonie. La tension s'est accrue, de façon bien compréhensible, dans les familles de Frédéric Chiffot et José Souvignet, qui l'ont fait savoir. *« Signer jeudi le traité de paix sur la Bosnie alors que nos maris ne sont pas de retour, c'est hors de question »*, déclarait ainsi l'épouse du lieutenant Souvignet au *Journal du Dimanche*. Les termes utilisés par Charles Millon et Hervé de Charette, l'un parlant d'*« ultimatum »*, l'autre déclarant que cette affaire pourrait *« mettre en danger le processus de paix »*, ont encore accentué son caractère dramatique.

Jacques Chirac a fait savoir qu'il recevrait mercredi les épouses des deux militaires, avec lesquelles il s'était entretenu par téléphone il y a une quinzaine de jours. Les deux jeunes femmes se plaignent de n'avoir pas été reçues par le ministre de la défense et de n'avoir été informées que par la presse. Des officiers ont entretenu le contact avec elles *« en ayant l'impression de leur avoir dit tout ce qu'ils pouvaient »*, déclare-t-on dans les milieux officiels. L'un des problèmes est vraisemblablement que les autorités françaises n'ont elles-mêmes aucune certitude quant à la situation des deux pilotes, indépendamment de la forte présomption qu'ils sont vivants.

Les représentants de Belgrade ont encore affirmé samedi, par la voix du ministre des affaires étrangères, Milan Milutinovic, *« n'avoir aucune influence sur la libération des pilotes »*. *« Je dis aux Français : croyez-moi, nous avons fait notre possible pour les retrouver. Nos services de sécurité ont lancé des opérations pour fouiller casernes et maisons en Bosnie, sans succès »*, a déclaré M. Milutinovic à Londres. Paris continue cependant d'adresser ses requêtes aux dirigeants de Belgrade et aux Serbes de Bosnie. Aux premiers, on reproche de *« ne pas faire tout leur possible pour donner les informations qu'ils s'étaient engagés à donner »* et des seconds, on exige la libération sans condition des deux hommes.

# Le juge italien Antonio Di Pietro ne cache plus son ambition de jouer un rôle public

**ROME**
*de notre correspondante*

Viendra, viendra pas ? Depuis sa démission, il y a un an, du parquet de Milan, Antonio Di Pietro, devenu le juge le plus populaire d'Italie, grâce à l'enquête « Mains propres », n'en finit plus de se faire désirer. Et chacun de ses mouvements alimente les spéculations : « Tonino », comme on l'appelle affectueusement, va-t-il se décider une bonne fois à franchir le Rubicon pour participer aux batailles politiques romaines ?

Après une première tentative – plutôt mal accueillie – de réunir, il y a plusieurs mois, une table ronde de juristes et de personnalités de la société civile pour réfléchir à l'avenir du pays, Antonio Di Pietro avait récidivé en publiant un copieux volume de droit constitutionnel, *Constitution italienne, droits et devoirs*. L'entreprise devait se solder par un succès d'estime un peu embarrassé.

### RÉGIME À LA FRANÇAISE

Cette fois, l'ex-magistrat, dont la cote de popularité se maintient toujours au beau fixe en dépit de petits ennuis avec la justice (il a été blanchi de certaines accusations mais reste encore sous examen judiciaire à Brescia pour « abus de pouvoir » et « concussion »), ne cache plus son ambition de jouer un rôle public. Dans une lettre ouverte, publiée samedi 9 décembre dans *La Repubblica*, il expose ses douze commandements pour mieux diriger le pays. Rien de bien révolutionnaire, mais des points d'ancrage très fermes : en tête arrive l'obligation pour l'Italie de respecter les critères de Maastricht. Suivent l'affirmation de l'incompatibilité entre une responsabilité politique et la propriété d'un moyen de communication, ce qui vise ouvertement Silvio Berlusconi, la décentralisation, la lutte contre l'évasion fiscale et la volonté d'établir un régime semi-présidentiel « à la française ».

Après avoir été policier, magistrat, professeur, journaliste, Antonio Di Pietro, une fois rendues publiques ses tables de la Loi, est-il décidé à se lancer dans l'arène politique ? Le mystère reste complet, tant « Tonino » rejette la moindre étiquette. Centre droit, puisqu'il flirta avec les troupes de Silvio Berlusconi avant de prendre de vigoureuses distances ? Centre-gauche, puisqu'il se bat pour la « transparence » ? Et s'il faisait tout simplement partie de ceux qui rêvent de refaire un « grand centre » ?

L'ex-magistrat, décidé à ne pas prendre ouvertement position tant que sa situation judiciaire ne sera pas clarifiée, semble se complaire à faire monter les enchères. Ce qui n'a pas raté : avec un bel ensemble, le centre droit et le centre gauche, attirés par une recrue éventuelle de ce calibre, se sont écriés qu'Antonio Di Pietro était de leur côté.

***Marie-Claude Decamps***

# A nos lecteurs

■ **EN RAISON** d'un mot d'ordre de grève du syndicat du Livre CGT, dans le cadre de la journée interprofessionnelle de manifestations contre le plan Juppé, *Le Monde* ne paraîtra pas mardi 12 décembre, comme tous les quotidiens nationaux. Notre prochain numéro paraîtra donc mercredi 13 (daté jeudi 14), accompagné d'un supplément exceptionnel « Epargne-Placements ». Notre supplément hebdomadaire « Initiatives-Emploi » paraîtra avec nos éditions du jeudi 14 (datées vendredi 15). « Le Monde des livres » sera publié dans nos éditions du vendredi 15 (datées samedi 16), accompagné d'un supplément exceptionnel consacré à la Biennale de Lyon.

# A nos abonnés

■ **EN RAISON** du changement de notre système de gestion informatique des abonnements, votre numéro d'abonné vient de changer. Ce nouveau numéro figure tous les jours en page une du journal que vous recevez, au-dessus de votre adresse ainsi que sur les courriers que nous pouvons être amenés à vous envoyer.

*Merci de bien vouloir noter ce nouveau numéro et y faire référence dans* vos courriers et vos appels téléphoniques à notre service relations clientèle. La nouvelle adresse de notre service abonnements est la suivante :

*Le Monde Service Abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646* Chantilly Cedex.

Le numéro de téléphone du service relations clientèle reste le (16-1) 49-60-32-90 *(depuis l'étranger, composer le 33-1).*

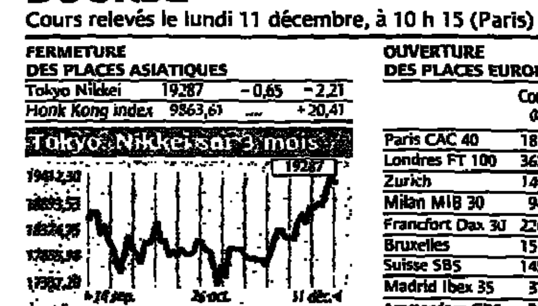
# BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 11 décembre, à 10 h 15 (Paris)

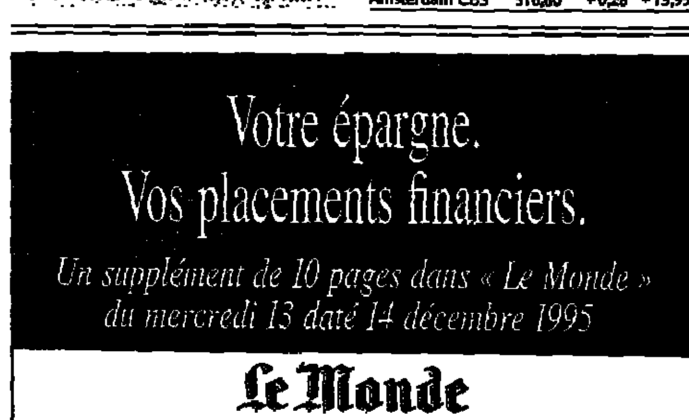
**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 19287 | – 0,65 | – 2,21 |
| Honk Kong index | 9863,61 | — | + 20,41 |




**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 08/12 | Var. en % 07/12 | Var. en % fin 94 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1856,33 | + 0,52 | – 1,32 |
| Londres FT 100 | 3626 | – 0,37 | + 18,28 |
| Zurich | 1493,34 | — | + 20,40 |
| Milan MIB 30 | 945 | + 7,02 | – 7,80 |
| Francfort Dax 30 | 2264,36 | + 0,06 | + 7,48 |
| Bruxelles | 1513,79 | + 0,26 | + 8,93 |
| Suisse SBS | 1453,09 | — | + 39,96 |
| Madrid Ibex 35 | 313,17 | — | + 9,88 |
| Amsterdam CBS | 316,80 | + 0,28 | + 13,95 |




Tirage du *Monde* daté dimanche 10-lundi 11 décembre : 534 578 exemplaires - 3

# Bernard Kouchner demande un référendum sur la Sécurité sociale

**BERNARD KOUCHNER,** président de Réunir, a critiqué, dimanche 10 décembre, au Grand Jury RTL-*Le Monde*, la *« maladresse »* et le *« défaut d'intelligence »* à propos du plan Juppé sur la Sécurité sociale, en estimant que le premier ministre était *« durablement atteint »* et qu'il lui serait *« dur de rétablir la confiance »*. *« La France n'est pas un pays qu'on mène au sabre ou au fouet »*, a déclaré M. Kouchner.
L'ancien ministre de la santé a demandé un *« moratoire »* sur le plan Juppé, souhaitant ensuite une négociation et un référendum. *« La participation des hommes et des femmes de ce pays, en fonction de leurs revenus à l'égalité des soins pour tous, n'est-ce pas un beau sujet ? »*, a demandé M. Kouchner. Le contrôle par le Parlement du budget social devrait s'accompagner, selon lui, de la création d'un *« office permanent de santé publique »* qui fournirait des *« orientations »*. Dans le cadre d'une *« maîtrise comptable »* des dépenses, les médecins seraient partiellement rémunérés par les caisses d'assurance-maladie.

■ **« ESPRIT » : l'appel pour une réforme de fond** de la Sécurité sociale, lancé par des intellectuels, militants de gauche, responsables d'associations et experts favorables à une réforme du système de santé, et solidaires de Nicole Notat (*Le Monde* du 30 novembre), recueille désormais plus de 300 signatures (Michel Crozier, Alain Etchegoyen, Joëlle Kauffmann, Antoine Waechter...). La revue *Esprit*, en partie à l'origine de l'appel, signale que *« ce texte n'est pas un manifeste d'intellectuels. Il ne vise pas à condamner les mouvements sociaux en cours »*, mais *« à s'opposer à toute évolution de la protection sociale vers un système assuranciel privé »*.
■ ***USAGERS : environ 1 500 personnes ont défilé***, dimanche 10 décembre à Paris, pour réclamer un service minimum des transports publics dans la capitale et en Ile-de-France. Le 2 décembre, une manifestation d'usagers avait rassemblé près de 3 000 personnes dans la capitale.
■ **INFLATION : les prix ont augmenté de 0,1 ou 0,2 % en novembre,** selon l'estimation provisoire publiée, lundi 11 décembre, par l'Insee. Le glissement des prix sur un an s'élève donc seulement à 1,9 % ou 2 % à la fin de ce mois de novembre, contre 1,5 % à la fin du mois de juillet. Dans une conjoncture économique morose, le relèvement de 2 points de la TVA, survenue le 1er août, a donc eu des effets inflationnistes beaucoup moins forts que ne l'escomptaient les experts. L'Insee avait ainsi estimé que l'impact de cette mesure fiscale sur l'indice des prix pourrait atteindre 0,9 point.
■ ***THÉÂTRE : les représentations du** Tartuffe*, de Molière, dans la mise en scène d'Ariane Mnouchkine au Théâtre du Soleil, sont, en raison de leur succès public, prolongées jusqu'au 17 mars 1996 (au lieu du 11 janvier). La location par téléphone est ouverte tous les jours, de 11 heures à 18 heures, au 43-74-24-08. 110 F et 150 F.

Le Monde

INITIATIVES

METIERS

NOUVELLES COMPÉTENCES

# Désordres informationnels

## Avec une meilleure gestion des « flux d'information », l'entreprise peut améliorer ses performances

GESTIONNAIRE de flux d'information : nouveau métier ou rideau de fumée ? La question agace Humbert Lesca, professeur à l'université Pierre-Mendès-France (Grenoble II). Et pour cause : depuis 1985, cet universitaire forme à ce concept des bataillons d'étudiants dans le cadre notamment d'un magistère de gestion des entreprises, à l'Ecole supérieure des affaires (ESA). Il s'agit pour lui d'un principe fondamental, les performances d'une entreprise passent aussi par l'organisation et la gestion de circuits d'information optimales.

Si elle n'y prend garde, une PMI, comme une multinationale, peut souffrir *« de maladies informationnelles »*, qui lui font perdre en efficacité. Il en va ainsi de la rétention, déformation, incompréhension, redondance, voire perte d'information... Les entreprises ont-elles pour autant besoin de professionnels spécialisés ? *« C'est un métier au bord de l'accouchement*, assure Humbert Lesca, qui exerce également comme consultant. *Bien sûr, dans les entreprises, tout le monde s'occupe d'informations mais les tronçons ne se rejoignent pas toujours et personne n'a une vue d'ensemble et ne s'occupe de gérer ce continuum. »*

La commande du client, la fiche de stock, le bilan de l'entreprise, mais aussi les renseignements dits stratégiques sur la concurrence..., sont autant d'informations qui doivent être canalisées correctement afin d'en tirer le meilleur parti. Exemple : une PMI spécialisée dans la domotique souffrait d'une crise de croissance dont l'a sortie un stagiaire de l'ESA. Ce dernier est arrivé dans la société à la demande du PDG. Les clients étaient là mais l'organisation commençait à montrer des signes de faiblesse.

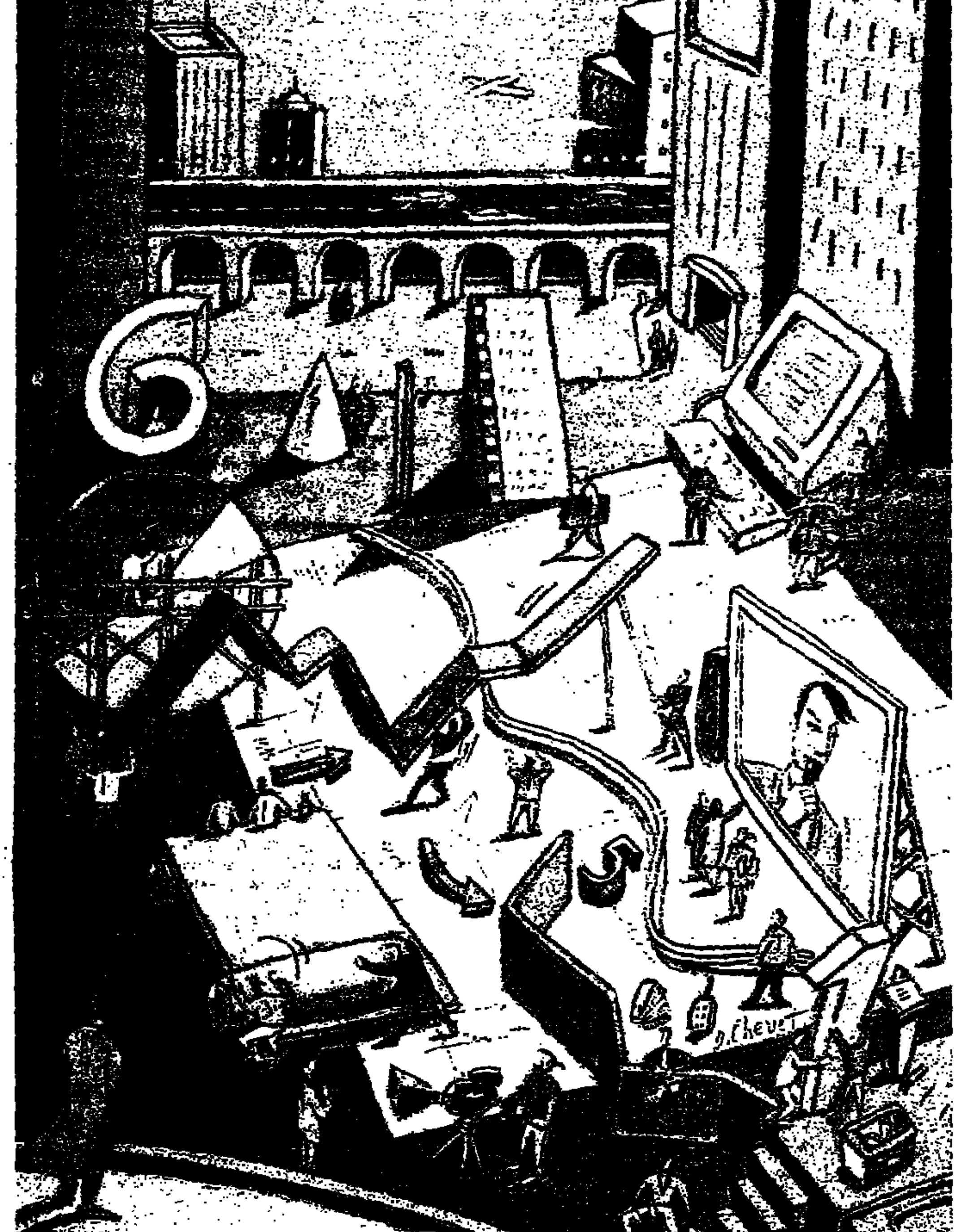
*« L'analyse des circuits d'information a permis de voir là où ça n'allait pas,* explique l'ancien stagiaire, embauché par la suite, *un peu à l'image des ratios qui permettent d'avoir une image de la santé financière d'une entreprise. »*

Les besoins d'information d'un service à l'autre ont été clairement identifiés, dans leur nature, leur périodicité, leur présentation. Afin que chacun (recherche et développement, commercial, industriel, direction administrative et financière) dispose au moment opportun des renseignements nécessaires.

*Martine Laronche*

*lire la suite page III*

LA BOÎTE À IDÉES



DANIEL CHEVET

**Métropolis**
Désincarnée, réduite à sa plus simple expression, la production tient ici en des signes extérieurs. Des courbes, des objectifs et des images suffisent pour témoigner de l'activité.

MANAGEMENT

# Cap sur la création de richesses

## Les gains de productivité sont de plus en plus limités. Restent l'analyse de la valeur et l'innovation

LA productivité, c'est un ratio. Au numérateur, la valeur créée, au dénominateur, le coût. Depuis des années, l'entreprise s'intéresse surtout à réduire ce dernier : budgets resserrés, dysfonctionnements traqués, salariés licenciés. « *C'est le plus brutal mais aussi le plus facile*, remarque Daniel Tixier, professeur à l'Essec, chargé d'enseignement à l'Ecole des mines de Paris. *Cependant, il est clair qu'aujourd'hui certains groupes industriels ont le sentiment de toucher l'os.* » « *Les gains de productivité sont de plus en plus difficiles à réaliser. S'intéresser au numérateur, c'est-à-dire à la création de richesses, demande, il est vrai, davantage d'intelligence. Or c'est là où la marge de manœuvre existe.* » Un constat qui trouve un écho auprès de ceux qui réclament, à l'instar de Bernard Fauconnier, directeur du marketing de Sollac, que les « *patrons redeviennent des entrepreneurs, des créateurs de valeurs* » plutôt que de se contenter d'être des gestionnaires. « *Tout a été écrit en matière de stratégie* », reprend Vincent Roger, consultant-associé au cabinet IDRH, spécialisé dans le management et l'oganisation. *Tout et son contraire. Nous sommes arrivés à un tournant. Des entreprises commencent à intégrer parfaitement l'idée que la seule logique des coûts peut entraîner leur perte.* »

Le regain actuel pour la théorie de management, lié à l'analyse de la valeur, confirme la tendance. Comment créer de la valeur ? Une seule voie : l'innovation. « *Quand Rank Xerox, dans les années 60, a découvert la reproduction à sec, qui a donné naissance à la photocopie, ce fut le jackpot*, se souvient Eric Mongrolle, aujourd'hui retraité de la société américaine, dont il fut, entre autres, directeur du marketing. *Cet avantage concurrentiel a été déterminant.* » Le rêve, bien sûr. Mais qui peut assurer faire une trouvaille géniale de ce type tous les matins ?

Afin, au moins, de ne pas rater le coche, un certain nombre d'entreprises réalisent des investissements importants dans la recherche et le développement. L'industrie pharmaceutique montre largement l'exemple dans ce domaine. Mais, en période de crise, rares sont les groupes qui ne taillent pas dans le budget consacré à la recherche. L'innovation, heureusement, peut se traduire autrement que par un nouveau produit. Se montrer inventif, toujours, mais par exemple au travers du marketing. « *Pas le marketing synonyme d'études de marché*, insiste Bernard Fauconnier. *La démarche à laquelle nous avons décidé d'adhérer à Sollac relève de l'analyse de la chaîne de la valeur. Avec cette volonté de comprendre les besoins réels de nos clients.* »

Le concept n'est pas aussi abstrait qu'il en a l'air. « *L'approche théorique, d'ailleurs, n'est pas nouvelle*, explique Vincent Tixier. *Ce qui l'est, en revanche, c'est que de plus en plus d'entreprises s'y intéressent dans la pratique. Imaginez par exemple un fournisseur qui fabrique pour son client un composant dont la durée de vie est de deux ans alors que celle du produit auquel il est destiné est d'une année. Le composant est deux fois plus cher que nécessaire. Un industriel doit absolument s'assurer que la valeur qu'il crée correspond aux besoins de valeur de son client.* »

Camille Vert, ancien homme d'entreprise qui dirige maintenant une société de conseil, s'est fait une spécialité du marketing industriel stratégique, accompagnant notamment Sollac dans cette démarche.

Dans son livre *De la gestion à la stratégie. Redécouvrir l'esprit d'entreprise* (Editions Didro 1995), il cite plusieurs groupes qui ont réussi à faire la différence sur un marché, à rafler la mise par rapport à leurs concurrents en s'intéressant de près « *non pas à satisfaire un client en cédant à toutes ses exigences* », mais plutôt à « *emporter sa décision en l'aidant à améliorer la valeur de son offre* ». Et de citer en exemple Canadian National Rail (CN) confronté au mécontentement de l'un de ses clients industriels, fabricant de produits alimentaires dans l'est du Canada, qui trouvait ses délais de livraisons jusqu'à l'ouest du pays trop longs.

PARTENARIAT

*Malgré les efforts de CN, via notamment une opération « qualité totale »*, le transport jusqu'à Vancouver restait de sept à douze jours. Cinq jours de trop. Alors qu'une solution mixte rail-route allait être envisagée, CN entreprit une réflexion de fond sur la valeur réellement créée par le respect impératif d'une semaine de transport. L'étude montra que l'important dans l'affaire était que les produits du fabricant parviennent chez ses détaillants avant que leurs rayons ne soient vides. La question à résoudre était donc celle d'une gestion des stocks, non du transport. Une commande passée plus longtemps à l'avance, un peu de stock constitué à Vancouver (dans les wagons de CN, si nécessaire) allaient éviter le coût supplémentaire lié à un transport mixte. « *CN s'est mis à la place de son client pour comprendre ses besoins réels afin d'imaginer une proposition de valeur supérieure et profitable* », analyse Camille Vert.

« *Finalement*, résume Michelle Bergada, professeur à l'Essec et titulaire de la chaire « vente et stratégie marketing, *il s'agit bien d'établir avec ses clients un partenariat sur le long terme au lieu de fabriquer des produits de court terme, à la mode, qui auront certes un design délirant ou une technicité superflue mais qui, très vite, ne correspondront plus aux besoins des clients.* »

Visiblement, que ce soit dans l'industrie ou dans la grande distribution, cette idée de « partenariat » gagne doucement les esprits. Si le concept lui semble essentiel, Eric Mongrolle souligne les difficultés qu'il génère. « *N'oublions pas que les marchés sont transnationaux aujourd'hui et donc que les clients sont européens et mondiaux. S'intéresser à la chaîne de valeurs peut se révéler compliqué.* »

Les deux autres obstacles sont d'ordre humain. « *Chez les hommes du marketing, quoi qu'on en dise, la notion de client reste encore très conflictuelle. L'utilisateur reste l'ennemi, celui qui devrait acheter « mon » produit et qui ne le fait pas.* »

L'ancien responsable de Rank Xerox insiste encore : « *Cette démarche suppose que les salariés de l'entreprise admettent qu'un produit soit réalisé en collaboration avec quelqu'un de l'extérieur au groupe. C'est une perte de savoir, une perte de pouvoir.* »

Et, pourtant, c'est bien en réussissant à fédérer les hommes autour de la démarche que le succès viendra. Michelle Bergada le sait parfaitement puisqu'elle signale qu'aujourd'hui beaucoup de travaux de chercheurs s'intéressent à l'articulation entre marketing et organisation. Apparemment, un nouveau défi.

M.-B. B.

# Les prisonniers de Myers-Briggs

*Chronique*

**UN annuaire téléphonique interne dans la filiale anglaise, à Londres, d'un gros de la pétrochimie mondiale américaine. Tout simple. Prendre un nom, Smith par exemple, s'assurer que c'est le bon en vérifiant le prénom, et trouver sa ligne directe. Surprise de taille : Smith n'est pas seulement un numéro, on découvre qu'il est aussi « ISTP ». Collège d'origine ? Grade dans la fonction ? Nom de code de l'étage ? Vous n'y êtes pas. ISTP signifie que vous avez affaire à un « Introverted Sensing Thinking Perceiving ». Un type de comportement parmi les seize définis dans les années 50 par deux psychologues américaines qui s'inspiraient des travaux de Carl Jung, psychiatre et psychologue suisse, pendant un temps disciple de Freud.**

**Le test Myers-Briggs, du nom de ses deux mamans, est un classique employé dans de nombreux groupes internationaux. Peu compliqué, du genre de ceux qu'on remplit sur la plage en été pour passer le temps, il trace les grandes lignes de la manière dont un individu réagit face à *son environnement*. Va-t-il être introverti ? extraverti ? Fait-il confiance à son intuition plutôt qu'à son esprit d'analyse ? Réagit-il plus à l'affectif qu'au cérébral ? Enfin, *campe-t-il sur* ses positions ou imagine-t-il pouvoir les réviser ?**

**Le Myers-Briggs n'est pas un danger en soi, à condition d'en respecter l'éthique. Dans la série « Nous appartenons tous à une grande famille », l'annuaire téléphonique, assez convivial pour qu'on lise entre ses lignes, est remarquable. « *Johnson ? Tiens, il est ENFJ (Extra Intuition Feeling Judging). Pas terrible pour quelqu'un à son niveau de responsabilité, alors que tous ses autres collègues sont ISTP. Il y a quelque chose qui cloche...* » Imaginez la tête du Johnson, seul ENFJ au milieu de tous ces ISTP qui savent qu'il l'est et qu'il déroge par conséquent au signe de reconnaissance du groupe. Sympa ! Finalement, on voit mal l'intérêt de ce jeu de la vérité (ou de ses caricatures). S'il s'agit de faciliter la tâche des supérieurs hiérarchiques, ceux-ci disposent en général des informations dont ils ont besoin. Gageons d'ailleurs que dans ce *groupe américain*, ils en obtiennent plus que nécessaire. Donc ? A part générer de l'emploi ou de la tricherie (pour se caser dans le moule du chef), on voit mal. *Sartout qu'il y a ce petit détail : et si un ENFJ, à force* d'apprendre de la vie et des autres, devenait comme ceux-là, sans révolution de palais, d'abord ENSP, puis INFP... Bonjour les ratures sur l'annuaire. Moche pour une société qui veut la jouer aussi « clean ». ●**

***Marie-Béatrice Baudet***

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

# L'enseignement à distance à l'ère de l'interactivité

## En intégrant les nouvelles technologies à sa démarche pédagogique, le CNED explore les pistes de la formation de demain

« *L'ENSEIGNEMENT à distance est porteur d'une révolution silencieuse mais profonde de la transmission des savoirs.* » Tirée d'une publication du Centre national d'enseignement à distance (CNED), la phrase pourrait lui servir de devise. A condition toutefois de préciser que cette « révolution » doit beaucoup aux nouvelles technologies. Fait symbolique : en 1991, la direction générale de cette institution est délocalisée à Poitiers, sur le site du Futuroscope, haut lieu de l'innovation. Depuis, en travaillant sur l'évolution récente des techniques de l'image, de l'information et des télécommunications, le centre a décidé d'enrichir les services offerts à ses abonnés.

Il est vrai que l'enseignement à distance (EAD) a connu une forte montée en puissance au cours des quinze dernières années. Créé en 1939 afin de répondre aux besoins de scolarisation des jeunes réfugiés de l'exode lié à la déclaration de guerre, le CNED s'est d'abord tourné vers des publics en difficulté. Depuis, le centre s'est progressivement ouvert à tous les niveaux d'enseignement – du primaire au supérieur en passant par les classes préparatoires, les concours de recrutement administratifs, la formation professionnelle, etc. – et compte aujourd'hui 350 000 personnes (dont 26 000 à l'étranger) inscrites, contre 145 000 en 1970 et 200 000 en 1980. Surtout, 80 % des inscrits sont aujourd'hui des adultes.

« *Nous abordons les nouvelles technologies dans la mesure où ces dernières peuvent nous aider à satisfaire les exigences d'un public plus nombreux et surtout plus diversifié que par le passé*, souligne Michel Moreau, recteur d'académie et directeur général du CNED. *Or la principale difficulté liée à l'enseignement à distance traditionnel est l'isolement des usagers. La personne en formation se sent souvent seule et doit faire preuve d'une grande motivation. Pour briser cette solitude, les nouvelles technologies offrent des réponses efficaces.* »

Le mot-clé de cette évolution ? L'interactivité. La méthode ? « *Développer l'accompagnement et les formes de tutorat*, précise Michel Moreau, *en permettant aux usagers de communiquer avec des professeurs, voire entre eux.* » Un objectif ambitieux que ni les cassettes audios ni, plus récemment, les cassettes vidéo ne peuvent remplir, même si ces outils ont le mérite d'enrichir la panoplie des documents écrits proposés aux clients du CNED. En revanche, en intégrant les possibilités offertes par d'autres technologies, le centre a déjà expérimenté plusieurs pistes d'interactivité.

C'est le cas notamment des vidéotransmissions interactives (VTI), ces conférences organisées par le service de production audiovisuel du CNED. Le principe en est simple : à la demande d'un des huit instituts qui composent le centre, des professeurs spécialisés sont réunis sur le plateau du studio de télévision du CNED, à Poitiers. Prévenues du programme de l'émission, les personnes inscrites à la formation peuvent alors se regrouper dans l'un des 120 lycées et collèges équipés – dans le cadre d'une convention signée avec le CNED – pour leur permettre d'assister en direct à la conférence retransmise par satellite.

Mieux : par fax ou téléphone, chaque spectateur peut intervenir au cours même de l'émission. Sélectionnées par le standard du service télé-accueil du CNED, les demandes sont aussitôt transmises en direct aux conférenciers. « *Nous recevons tous les jours des demandes de nouveaux lycées qui souhaitent s'équiper pour recevoir ces émissions* », commente Christian Depay, directeur du service audiovisuel du CNED. Le succès de la formule est incontestable : 200 heures de VTI ont été organisées par le centre en 1994 – contre 20 heures en 1993 –, soit une centaine d'émissions regroupant chacune entre 500 et... 10 000 élèves.

VIDÉOTRANSMISSIONS

Autre technologie au service de l'interactivité : la visioconférence. A l'aide d'un écran PC muni d'une caméra et connecté à une ligne téléphonique – *via* le réseau Numeris –, des petits groupes d'élèves et de professeurs peuvent se retrouver à volonté et organiser des séances collectives de discussion. « *Le CNED s'est équipé de ce matériel, ainsi que certains lycées et collèges*, précise Christian Depay. *Nous n'en sommes encore qu'au début, mais cette formule offre l'avantage d'être beaucoup plus souple que celle des VTI. Une fois l'équipement acheté, tout dépend de l'initiative des gens qui souhaitent se rencontrer.* »

Enfin, troisième technologie porteuse d'une « révolution » de la transmission des savoirs : le CD-ROM. « *L'interactivité tient cette fois à la nouvelle forme de pédagogie liée à l'outil*, souligne Christian Depay. *En associant l'image – fixe ou animée –, le son et le texte, l'élève peut découvrir par lui-même toutes les facettes d'un sujet sans même avoir recours à un professeur.* » Créé en 1994, l'atelier multimédia du CNED n'en est certes encore qu'à la phase expérimentale de cette technologie. Mais la conception récente d'un CD-ROM consacré au théorème de Thalès a déjà fait la preuve de son efficacité. « *En assistant, sur son écran, à un cours où les élèves les plus cancres posent leurs questions sur le théorème, l'utilisateur peut dépasser les blocages psychologiques qui l'amènent souvent à taire ses propres questions* », poursuit Christian Depay.

Voilà pour les techniques déjà opérationnelles, ou en passe de l'être. Mais il reste une multitude d'autres pistes à explorer, liées à l'évolution des besoins du public. C'est l'objet du Laboratoire de recherche sur l'industrie de la connaissance créé par le CNED en juin 1994. Parmi ses missions : l'analyse sociologique de la demande. « *Nous cherchons à identifier tout ce qui, dans la société d'aujourd'hui, révèle des nouvelles formes d'accès et de rapport à la connaissance*, résume Jacques Perriault, directeur du laboratoire. *Prenez une pratique autodidactique comme le jeu vidéo : le but n'est pas de tuer un adversaire mais de découvrir les règles du jeu.* » Une nouvelle forme d'« *habileté intellectuelle* », qu'il faudra prendre en compte pour satisfaire les futures générations...

***Olivier Piot***

## Communiquer en réseau

**TÉLÉPHONER à un professeur pour avoir une précision, *laisser des messages dans une* « boite aux lettres » sur Minitel : voilà des services que le CNED *pratique* depuis plusieurs années déjà. Mais la communication en réseau recèle de nombreuses autres possibilités d'enseignement interactif. Récemment développé par le centre, le « forum télématique » en est un bon exemple. Ouvert sur Minitel pendant des plages horaires précises, cette messagerie interactive permet à plusieurs personnes – professeurs ou élèves – connectées au même instant de s'échanger des conseils de travail.**

**« *L'avantage des réseaux, c'est qu'ils permettent à la fois d'enseigner et d'assurer une mission de tutorat* », souligne Martine Vidal, directrice des nouvelles technologies au CNED. C'est dans cet esprit que le centre, en réponse à l'appel à proposition lancé l'an dernier par le *ministère* de l'industrie, vient de voir adopter son projet de « campus électronique ». A partir d'un serveur situé à Poitiers, le projet vise à rendre accessibles, sur les réseaux existants (Internet, réseaux cablés, etc.), l'ensemble des fonctions disponibles sur un campus réel : accueil, bilan des compétences, conseils d'orientation, catalogue des formations, bibliothèque, centre de ressources, etc. Mais « *le problème des nouvelles technologies est tout autant de construire une offre que d'assurer la recevabilité de cette offre* », explique Martine Vidal. Il reste donc au projet à construire les partenariats – lycées, collectivités, médiathèques, etc. – qui fourniront les sites et les équipements afin de permettre à tout un chacun d'accéder au réseau.**

**PORTRAIT**

**François Introvigne, délégué général de Stratégie et Avenir**

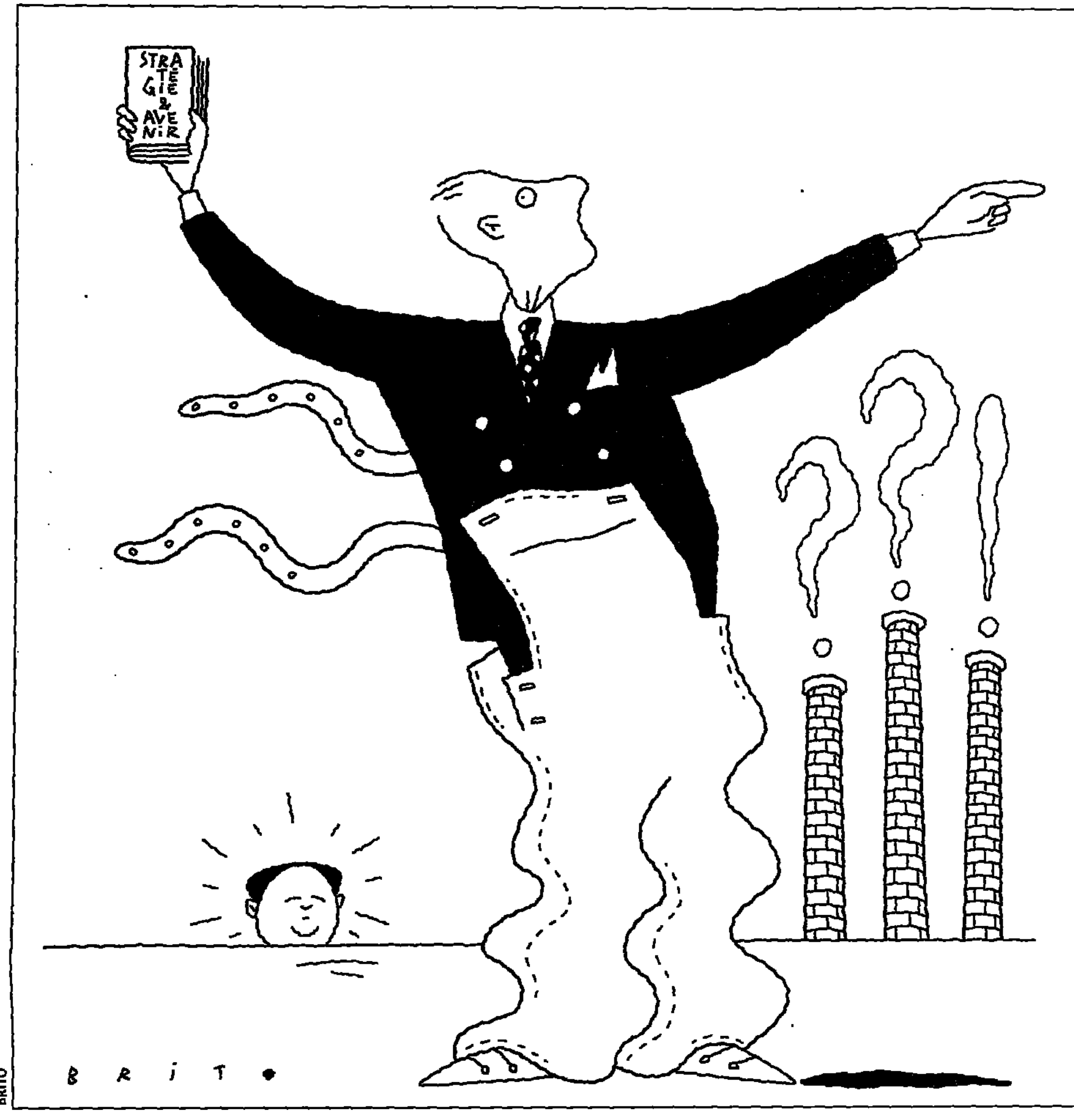
# « Changer de peau sans renier ses valeurs »

IL a des accents de « titi lorrain », ce qu'il est d'ailleurs. Il adore Metz dont il commente l'architecture à chaque Parisien de passage. Mais le berceau de sa vie, c'est la vallée de la Fentsch, là où toutes les villes ont des noms qui se terminent en « ange » alors que les hauts fourneaux qui y crachent de la ferraille font plutôt penser à l'enfer. Un paradoxe qui pourrait ne pas déplaire à ce fils de sidérurgiste, entré au PSU dès l'âge de quatorze ans, devenu mao, permanent CFDT, avant d'être en rupture de ban avec l'appareil syndical, et que l'on retrouve aujourd'hui, à tout juste la quarantaine, à la tête de Stratégie et Avenir, une petite structure de conseil auprès des patrons qui veulent apprendre, entre autres, à mieux gérer leurs relations sociales.

*« François Introvigne n'est pas le premier exemple étonnant de reconversion d'un ancien mao,* relativise un de ceux qui ont suivi de près son itinéraire. *Mais il s'en est fait une spécialité : celle du hors norme. »* Partisan de la lutte révolutionnaire, il avait délibérément choisi les parachutistes pour son service militaire. Un entraînement gratuit en somme. Il sera réformé, l'armée ayant même estimé beaucoup plus prudent de ne pas l'envoyer en bataillon disciplinaire. Vingt-deux ans plus tard, on retrouve François Introvigne comme l'un des principaux partenaires du réseau très sélectif qu'est l'Association pour le progrès du management (APM), lieu de réflexion pour les patrons de grosses PME.

Le tout sans erreur de casting, comme il le précise immédiatement lui-même : *« Je dis toujours qui je suis. Jamais je n'imaginerais avancer masqué. » « Le patronat a régulièrement fait appel à des gens qui lui donnent des frissons »*, lance en guise d'explication un expert social. Mais l'argumentaire laisse sur sa faim. *« Mon parcours pose une question de fond*, préfère débattre l'intéressé. *Dans ce pays, quand on a été quelqu'un, est-ce qu'on a le droit de devenir quelqu'un d'autre ? Quand on a été contre est-ce qu'on peut être pour ? »* Le droit à *« changer de peau sans renier pour autant ses valeurs »*, voilà sa revendication.

Aux attaques de certains de ses anciens camarades de la CFDT qui crient encore *« trahison »* à l'évocation de son nom, il oppose du concret, des actes, des bilans. Son aventure parle pour lui. Licencié en 1987 par la fédération cédétiste de la métallurgie qui lui reprochait ses choix, il décide pour retourner à la base d'adhérer au syndicat de la métallurgie de Moselle, dont le nombre de militants est en baisse. En 1993, alors que les autres structures s'écroulent, il en a fait l'un des syndicats privés les plus importants de la CFDT, qui le sommera quelques mois plus tard de choisir entre Stratégie et Avenir et ses responsabilités militantes.



BRITO

Quant à sa mue, même après vingt ans, elle présente bien des cohérences. Celle-ci par exemple : quand, *au début des années 70*, François Introvigne part *« s'établir »* en usine, renonce donc à ses études *« qui l'ennuyaient beaucoup »* pour militer, il y va *« pour réveiller les gens, les mettre debout, les aider à se construire »*. Aujourd'hui Stratégie et Avenir, qui fonctionne en réseau dans toute la France grâce à une cinquantaine de correspondants, est actionnaire de la SERM (Société d'entretien, réparation et maintenance), une entreprise d'insertion implantée au Borny, banlieue chaude de Metz. Les trois permanents de l'équipe poursuivent un *objectif précis* : construire des parcours professionnels pour les jeunes du quartier qui ont plutôt appris depuis leur enfance à vivre à court terme. Les aider à relever la tête, donc.

En 1984, quand Jacques Chérèque, ancien pilier de la CFDT proche d'Edmond Maire, nommé préfet chargé du redéploiement industriel, débarque en Lorraine, François Introvigne, qui dit avoir vécu là *« sa première rupture idéologique »*, sera l'un des seuls syndicalistes à l'accueillir. *« Il a été effectivement l'un des premiers à piger l'enjeu de la recomposition syndicale,* analyse un témoin de l'époque. *La sidérurgie française était moribonde. Les Suédois, les Japonais nous taillaient des croupières et les militants locaux refusaient d'entendre parler reconversion. » « J'ai alors compris les limites de la lutte révolutionnaire*, reconnaît François Introvigne, jusqu'alors plutôt parmi les premiers sur les piquets de grève, gérant jusqu'à quatre conflits à la fois. *Je n'ai pas eu le sentiment de basculer. Je savais que le syndicalisme devait se moderniser et les patrons avec. »*

A l'entendre, c'est le même esprit qui l'anime maintenant quand il part quatre jours par semaine en moyenne faire son travail de consultant auprès des directions d'entreprise, c'est-à-dire *« les accompagner dans leur conduite du changement »*. *« Cent vingt avions et soixante mille kilomètres de bagnole pour cette année »*, annonce-t-il, évoquant ses clients en demandant toutefois qu'on ne les nomme pas : sans aucun doute, François Introvigne a acquis les réflexes du métier. Mais, *« en paix avec sa conscience »*, il s'impose des règles déontologiques. Oui, il lui arrive de refuser des chantiers *« lorsqu'il n'a pas confiance dans le patron »*. Il précise aussi qu'il intervient parfois à la demande des partenaires sociaux, ou encore dans certains organismes publics. Et toujours dans le même but : *« Construire en gérant les contradictions, en apprenant l'un de l'autre. »*

**« Je n'ai pas envie d'aller trop vite, même si le deuil vis-à-vis de mes anciens camarades est fait »**

Il revendique ainsi pour Stratégie et Avenir un rôle de pionnier. *« Nous sommes à l'origine d'un des premiers accords sur l'aménagement du temps de travail avant que le thème ne devienne à la mode*, indique-t-il. *Tout comme nous avons imaginé coupler intéressement des salariés et gains de productivité réalisés... »* Alors qu'il sillonne tout l'Hexagone et qu'il prépare un voyage en Chine, François Introvigne, certes basé à Metz, évite... la Lorraine, terre de ses premières luttes et de ses souvenirs les plus tenaces comme la fermeture de Longwy par exemple. *« Je n'ai pas envie d'aller trop vite même si le deuil vis-à-vis de mes anciens camarades est fait. »* Les métallurgistes de la CFDT adoptent de leur côté la stratégie de la page tournée.

Finies les attaques violentes, le ton est calme et assuré : *« François n'a pas bouleversé l'organisation en profondeur. Il a été un militant parmi d'autres qui a eu la particularité pendant un temps d'avoir un pied dedans et un pied dehors. Cela plaisait à l'extérieur. Maintenant que la situation est clarifiée, son image va s'atténuer avec le temps. »* La rupture définitive avec la CFDT en 1993 n'a pas empêché Stratégie et Avenir de prospérer. *« François Introvigne est dans beaucoup de colloques, les DRH le découvrent et le redemandent »*, explique l'un d'entre eux. Un succès dont on connaît parfois la rançon : le sentiment de détenir la vérité, donc de ne plus jamais douter. De la part de celui qui a refusé depuis l'âge de quatorze ans tout enfermement intellectuel et idéologique, on l'imagine mal. Très mal.

*Marie-Béatrice Baudet*

**NOUVELLES COMPÉTENCES**

## Désordres informationnels

*Suite de la page I*

Approche transversale de l'organisation de l'entreprise, la gestion des flux d'information, qui touche bien évidemment aux systèmes informatiques sans s'y limiter, n'est pas totalement éloignée du concept de *reengineering* – reconfiguration en français – qu'on doit à Michael Hammer et James Champy (*Le Reengineering*, Ed. Dunod).

Cette pratique de management vise à améliorer les performances à travers une remise à plat de l'ensemble des processus (série d'activités qui, ensemble, produisent un résultat ayant une valeur pour un client, par exemple, le développement d'un nouveau produit) au détriment parfois des effectifs. Si Humbert Lesca est séduit pas l'approche des théoriciens d'outre-Atlantique, il estime sa démarche *« moins brutale »*.

*« Nous procédons par itérations successives à partir de ce qui existe. On ne remet pas tout à plat, il s'agit d'une version beaucoup plus douce et plus réaliste. »*

Ce n'est pas tout à fait la vision d'IBM France qui, justement au travers d'un processus plus vaste de reengineering, a créé, depuis peu, un service management de l'information. Celui-ci a un rôle d'interface entre la production informatique, proprement dite, délivrée au travers d'une filiale, et les directions de processus. Lesquels processus peuvent mettre en jeu plusieurs grandes fonctions de l'entreprise, à l'instar du processus *solution design*, allant du besoin du client à la signature d'un contrat, ou encore du processus *solution delivery*, qui va de la signature d'un contrat jusqu'à l'encaissement de la facture.

*« Nous sommes aujourd'hui dans une reconfiguration de type horizontal et non plus vertical. Au bout du compte, il y a un client qui reçoit un produit supporté par des flux d'informations qui passent au travers des différentes fonctions de l'entreprise. Cette nouvelle organisation a posé deux problématiques liées, d'une part, au pilotage de ces informations et, d'autre part, à la constitution de bases de données tranversales »*, explique Jean-Louis Kraus, directeur informatisation et support aux processus. IBM France s'est donc enrichie de spécialistes dévolus à ces fonctions complexes.

S'agit-il pour autant de nouveaux métiers ? Jean-Louis Kraus préfère, pour sa part, parler de *« nouvelles compétences »*. La quinzaine de personnes du service management de l'information viennent en effet des grandes directions fonctionnelles (finance, DRH, administration, commercial...) avec en plus un solide bagage informatique. *« Il faut que ces spécialistes, qui ne sont pas des informaticiens proprement dits, soient capables de traduire les besoins des grandes directions fonctionnelles en informatique »*, poursuit-il. Une démarche qui concerne non seulement IBM France, mais l'ensemble des pays où est implantée la firme américaine.

**REENGINEERING**

Le processus de gestion des flux d'information peut également s'intéresser plus spécifiquement à certaines fonctions. Il en va ainsi du groupe Schneider, qui a adopté une démarche de ce type au sein de sa fonction comptabilité. *« Maintenant la gestion de l'information et des systèmes informatiques qui la supportent constitue un des principaux moyens pour faire progresser l'efficacité de la comptabilité,* remarque Pascal Le Bourthe, responsable du département développement de la fonction comptable. *Nous cherchons par tous les moyens à améliorer la fiabilité et la rapidité des opérations. Grâce à une meilleure maîtrise des processus et des systèmes d'information, nous avons déjà largement raccourci les délais de parution des comptes dans les sociétés du groupe. »*

N'est-ce pas là le rôle des SSII, spécialistes des systèmes d'information ? Non, estime-t-on chez IBM comme dans la fonction comptable de Schneider, car *« ce rôle d'interface nécessite une connaissance approfondie de l'organisation des métiers de l'entreprise, qui relève d'une compétence interne »*. Les sociétés d'informatique ne l'entendent évidemment pas de cette oreille et revendiquent ces missions. *« On associe l'image des SSII à la conception de logiciels,* souligne Jean-Pierre Barbéris, directeur du conseil et de la technologie à Sema Group. *Mais sous l'influence de la crise et de l'évolution de la demande, le paysage a changé. Les utilisateurs, qui veulent revoir leur gestion des flux d'information, ont besoin d'être assistés dans la conduite de ce changement. »* Encore faut-il qu'ils s'en persuadent.

*Martine Laronche*

## Dysfonctionnements

***« NOUS sommes capables de livrer n'importe où sur la planète en moins de trois jours. En revanche, les informations qui accompagnent la marchandise mettent plus d'une dizaine de jours pour arriver à destination. Résultat : les marchandises ne sont réellement disponibles pour le client qu'au bout de dix jours et plus. Ce n'est pas le flux logistique qui nous freine, c'est le flux des informations produites par les services administratifs de l'entreprise. »***

**Humbert et Elisabeth Lesca, tous deux professeurs à l'université Grenoble-II, établissent un florilège des différents dysfonctionnements liés à une mauvaise gestion de l'information dans leur dernier ouvrage (*Gestion de l'information, qualité de l'information et performances de l'entreprise*. Ed. Litec. Collection « Les essentiels de la gestion »).**

**Les *« maladies informationnelles »* recouvrent, en effet, toutes sortes de maux dont certains, bien connus, peuvent être pris en compte par les directions de l'organisation ou de la qualité.**

***Il en va ainsi d'une fonction qui peut paraître mineure mais dont*** **l'importance est fondamentale pour l'image d'une société et pour la tranquillité d'esprit de ses employés et de ses clients : le standard téléphonique. Isabelle, ancienne élève du magistère en gestion de l'Ecole supérieure des affaires de Grenoble et aujourd'hui responsable de missions en organisation et qualité à Norwich Union, a travaillé sur cette question. *« J'ai dû définir une sorte de bible permettant aux standardistes et aux hôtesses d'accueil de bien identifier les interlocuteurs et donc d'orienter correctement les appels téléphoniques »*, explique la jeune femme.**

**Elle a dû, au préalable, rencontrer tous les responsables de l'entreprise afin de déterminer les demandes auxquelles ils étaient susceptibles de répondre. Et pour bien repérer les erreurs d'aiguillage, ceux-ci se sont efforcés, pendant quinze jours, de noter tous les appels mal orientés.**

***Ensuite, il a fallu élaborer des*** **questions-clés pour faciliter le travail « d'aiguillage » des hôtesses d'accueil. Un travail de fourmi qui aura probablement permis de sauver quelques contrats et de fidéliser la clientèle.**

PROFESSIONS

# Consultants tout terrain

## Sur un marché très concurrentiel, la profession, bien qu'atomisée, est en développement. La course au contrat fait la loi

IL y songeait depuis longtemps. En mai 1994, il a fait *« le grand saut »*. Pierre Gilles, trente-deux ans, ingénieur agronome, travaille désormais en solo comme conseil en management auprès des PME. Après sept années d'expérience en audit financier et conseil en systèmes de gestion, puis en financement d'entreprises, il a voulu concrétiser son *« désir d'autonomie et d'indépendance »*. Basé en Normandie, la région où il exerce depuis 1990 et dont il connaît *« l'ensemble des acteurs socio-économiques »*, Pierre Gilles n'imaginait pas qu'il vivrait des débuts aussi difficiles. *« Je pensais que les prescriptions se feraient plus rapidement »*, confirme-t-il. Il s'était donné deux ans pour atteindre les *« cent jours par an de travail facturé »*. Il devrait y parvenir en 1996, mais il espérait que son hypothèse de départ était *« pessimiste »*.

Malgré la crise qui l'a touchée de plein fouet et les sacrifices qu'elle implique, la profession de consultant attire toujours. Une profession très atomisée. Une enquête du ministère de l'industrie, intitulée « Petits conseils : un monde foisonnant et dynamique », estime en effet que 95 % des cabinets-conseils en management comptent moins de cinq personnes. Réalisée en 1992 par le cabinet Algoe et un laboratoire du CNRS, le Cedes, cette étude montre aussi la fragilité des petites structures : une sur deux ne passerait pas le cap des trois années d'existence. Le manque de préparation explique bien des choses. Dominique Steiler, consultant en gestion du stress et facteur humain, a été assez surpris quand il s'est lancé, il y a six mois, dans l'aventure. *« Lorsque j'ai commencé à chercher un travail, j'ai eu l'impression d'être un extraterrestre. Les gens ne comprenaient pas du tout ce dont je parlais. »* Son expérience est pourtant solide, et rare : un an comme assistant universitaire dans le domaine de la *« gestion de soi »* des personnes handicapées, sept années dans la Marine nationale comme pilote de chasse – *« où les problèmes liés au stress sont hyperimportants »* – et un troisième cycle à l'Institut pour le développement du conseil d'entreprise (IDCE). Il vient de vivre des mois difficiles. *« J'avais mal mené mon étude de marché*, reconnaît-il. *Je l'avais faite au Canada, qui est très en avance dans ce domaine de la gestion du stress. »* En France, c'est l'inverse. Mauvaise surprise, mais ausi *« espoir »* car, du coup, tout est à faire.

**LISTE ROUGE**

La fragilité des petits conseils révèle également une méconnaissance de ce métier. *« Beaucoup de gens confondent expertise dans une technique et capacité à être conseil »*, constate Michel Janneteau, président du CICF management (Chambre des ingénieurs-conseils de France), un syndicat qui regroupe cent quatre-vingts petites structures. Aucun diplôme n'étant requis pour exercer, n'importe qui peut être tenté de s'improviser consultant. *« Les gens imaginent, à tort, que c'est un métier très facile*, remarque Jean-François Carrara, responsable de développement chez Algoe Management. *Un indépendant qui signe un contrat va s'investir dans sa mission, mais, après, il se retrouve le bec dans l'eau. Il doit repartir à l'attaque et, pendant ce temps-là, il ne gagne rien. »* Conseiller, c'est aussi savoir établir une relation de service avec un client, l'écouter et déceler le vrai besoin qui se cache derrière la demande exprimée. Les cadres au chômage ignorent ces exigences et n'hésitent pas à casser les prix, déplorent les professionnels. *« Nous exerçons un métier où, déjà, la notion intellectuelle est difficile à cerner*, explique Jacques Perotto, gérant du cabinet lyonnais Agora, spécialisé dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. *Si, en plus, il y a des échelles de prix de journée qui vont de un à quatre, cela donne une mauvaise image de la profession. »* En outre, sévissent des cabinets *« qui gagnent beaucoup d'argent mais, après leur passage, les clients déposent le bilan »*, dénonce Michel Janneteau. Le CICF Management détient une *« liste rouge »*, non exhaustive, de ces sociétés.

En fait, tout ce débat illustre une certaine inquiétude de la profession face à un marché, certes en développement, mais aussi de plus en plus concurrentiel. *« Aujourd'hui, n'importe quel expert-comptable peut prétendre faire du conseil en gestion, n'importe quel conseil financier peut faire du conseil en stratégie »*, observe Olaf de Hemmer, responsable développement à l'IDCE. Et ce n'est pas tout. Jean-Louis Moronvalle, président d'Approche (Association pour la promotion du conseil hommes et entreprises), qui regroupe une cinquantaine de cabinets des Pays-de-Loire, cite, en vrac, d'autres nouveaux venus sur le marché : *« Les institutions publiques ou parapubliques, les organismes de formation, les professions libérales, les retraités, qui donnent des conseils gratuitement, et les juniors-entreprises. »* Dans ce contexte, dit-il, *« la seule façon de se protéger, c'est d'apporter un professionnalisme, des méthodologies, des compétences reconnues »*. Dans cet esprit, CICF Management prépare un guide sur la démarche qualité. Des réflexions sont également en cours sur la mise en place d'un « référentiel » du métier. Approche fait également éditer un guide destiné aux entreprises sur le thème : « Recourir à un consultant. Pourquoi ? Comment ? ». L'obtention du label qualité délivré par l'office professionnel de qualification des conseils en management (OPQCM), un organisme créé il y a dix ans par Syntec Management, qui regroupe une cinquantaine de grandes structures, et par CICF, permet également aux entreprises de se repérer dans ce monde très mouvant. Selon CICF Management, huit cents cabinets sur huit mille ont obtenu ce label.

Sans doute faut-il aussi développer la formation de base *(lire l'encadré)*. Quant à la formation permanente (lectures, colloques, etc.), qui peut prendre jusqu'à 30 % du temps, elle est très difficile à organiser dans ces petits cabinets pris dans *« la course au contrat »*. Le ministère de l'industrie vient d'ailleurs de lancer une enquête sur la formation des consultants. Enfin, les professionnels commencent à peine à prendre conscience de la nécessité de se regrouper, pour travailler ensemble ou échanger leurs points de vue. Pour le cabinet Agora, qui compte quatre consultants, le travail en réseau, avec plus d'une vingtaine d'autres consultants, était apparu vital quand douze personnes ont été licenciées pour cause économique en 1991.

*« Nous ne voulions pas être isolés ni rachetés »*, explique Jacques Perotto. Agora adhère à une multitude d'associations. *« Dans ce métier, il faut participer à une vie collective pour se ressourcer. La créativité, c'est un travail collectif. »*

***Francine Aizicovici***

### Domaine d'expertise

**LES techniques du conseil s'apprennent sur le terrain, assurent les professionnels. Néanmoins, avant de se lancer dans ce métier qui draine beaucoup de fantasmes, mieux vaut se préparer. *« Il faut savoir si l'on est fait pour ça, si on en a les compétences*, estime Olaf de Hemmer, responsable « développement » de l'Institut pour le développement du conseil d'entreprise (IDCE). *Cela permet d'éviter les échecs dus à une mauvaise orientation. »***

**L'IDCE est la plus ancienne des quelques formations en conseil existantes (université Louis-Lumière-Lyon-II, université Paris-VII, ESC Reims, etc.). Basé à Angers, l'Institut, créé en 1987, est subventionné à 50 % par le conseil général de Maine-et-Loire et conventionné par le conseil régional des Pays-de-Loire. Il accueille chaque année une trentaine de stagiaires pour une année à temps plein (coût 35 000 francs ou 29 000 francs selon l'option choisie) ainsi qu'une dizaine d'autres à temps partiel sur deux ans (41 000 francs). Accessible aux diplômés de niveau bac + 4, ce cursus prépare à un diplôme de troisième cycle homologué. *« Nous avons choisi de nous tourner vers ceux qui ont déjà un domaine d'expertise, et non pas vers les juniors. »* Les grands cabinets, qui recrutent les jeunes diplômés, ont, en effet, leurs propres méthodes de formation. Les cadres au chômage représentent aujourd'hui de 60 à 70 % de l'effectif des stagiaires de l'IDCE.**

**Que sont devenues les 250 personnes que l'école a formées depuis 1987 ? Environ 20 % d'entre elles ne donnent plus de nouvelles. Sur les deux cents anciens du fichier de l'IDCE, de 8 à 10 % sont au chômage. *« Nous ne sommes pas une agence de placement*, prévient Olaf de Hemmer. *Notre but est de faire connaître ce métier, qu'il y ait des chômeurs est inévitable. »* Les autres se répartissent en trois groupes de taille équivalente : les uns sont effectivement consultants dans des cabinets, ou en indépendant. Les autres exercent le métier de conseil mais dans des structures qui ne sont pas des cabinets (entreprises, chambres de commerce, etc.). Le dernier tiers se compose de personnes qui ont renoncé à la profession. *« Ils l'ont fait en connaissance de cause*, souligne Olaf de Hemmer, *pour nous ce n'est pas un échec. »***

FORMATIONS

# Le pari de Raboni

## Cette société de vente de matériaux de construction rivalise avec les grands. Comme seule arme : la formation

ON trouve rarement une femme à la tête d'une entreprise du bâtiment. Jocelyne Descottes est devenue PDG de Raboni, une société de vente de matériaux de construction, à vingt-neuf ans, à la mort de son père, un ancien ouvrier ajusteur. Depuis une dizaine d'années, la petite entreprise connaît une forte expansion ; elle compte 120 salariés, fournit quelque 2 000 entreprises dans l'agglomération parisienne et réussit à y faire presque jeu égal avec de puissantes sociétés.

Comment ce David a-t-il réussi à concurrencer de tels Goliath ? En pariant sur la formation. Autrefois, vendre des matériaux de construction ne réclamait pas de qualification particulière. On entrait jeune chez Raboni, en général comme magasinier, et l'on s'y formait sur le tas. Mais depuis trente ans les produits employés dans la construction ont connu une formidable évolution. Et leur utilisation réclame de plus en plus de compétences. Comme le bâtiment compte nombre d'artisans et de très petites entreprises souvent dépassées par cette technicité galopante, le bon fournisseur est celui qui aide à faire le choix le plus judicieux et prend le temps de bien informer. La vente est donc désormais un véritable métier. Le travail de magasinier réclame, lui aussi, des compétences grandissantes ; d'autant que chez Raboni, qui pratique la promotion interne, on s'y prépare à la vente.

Jocelyne Descottes a très tôt été convaincue de la nécessité de professionnaliser son personnel. Mais elle trouvait peu satisfaisante la formation continue proposée par le secteur du BTP. En 1990, elle prend le taureau par les cornes : elle décide de se doter d'un service de formation et embauche à plein temps un professionnel, Alain Argaud. Le personnage n'est pas banal : il a fait des études de philosophie et a tenu à avoir une activité salariée en entreprise car il ne lui paraissait pas *« honnête »* de faire de la formation sans cette expérience. Enfin, il n'a jamais cessé de participer aux réflexions de groupes proches du sociologue Renaud Sainsaulieu. Avec un PDG elle aussi quelque peu atypique, il va former un tandem original qui donnera une tonalité particulière au plan de formation mis en place.

**VOLONTARIAT**

Tout sera progressivement inventé en interne, même si l'on fait appel, quand c'est nécessaire, à des formateurs extérieurs. L'objectif est d'améliorer en permanence le service rendu aux clients. Mais une vraie qualité d'accueil de ces derniers suppose, selon Jocelyne Descottes, une égale qualité des relations au sein de l'entreprise : elle parle de *« bonne entente »*, d'*« estime »* et même d'*« amitié »*.

Les sujets abordés par le plan de formation touchent à tout, y compris à l'histoire de l'entreprise, au français, aux maths. On s'y inscrit volontairement. Parfois, il faut accepter de se former en dehors des heures de travail. Mais les salaires chez Raboni sont plus élevés qu'ailleurs. Les dépenses de formation iront jusqu'à dépasser 6 % de la masse salariale avec une contribution de l'Agefos, fonds d'assurance formation des PME, et des pouvoirs publics à travers un engagement de développement de la formation.

Jocelyne Descottes savait aussi qu'elle pouvait rendre service à ses clients en les aidant à avoir, en leur sein, le personnel qualifié dont ils se plaignent de manquer. Elle va donc créer en 1994 Raboni-Formation, un centre où l'on peut s'initier aux techniques les plus récentes. Et comme l'une de ses spécialités est le très beau carrelage qui réclame des poseurs quelque peu artistes, une formation par voie de contrat de qualification va être mise en place en partenariat avec l'AFPA. Depuis quinze mois, Alain Argaud se bat pour faire vivre ce projet bien plus ardu qu'il ne l'imaginait : tantôt, ce sont les entreprises qui hésitent à prendre un jeune à cause de la conjoncture, tantôt, ce sont les jeunes – qu'il va patiemment dénicher dans les missions locales et les PAIO (permanences d'accueil d'information et d'orientation) – qui font faux bond à la dernière minute.

Là encore, c'est un peu David face à Goliath : une petite structure affrontée à l'énorme problème de l'insertion d'une certaine jeunesse. *« Nous ne nous doutions pas à quel point nous allions être entraînés à faire du social, tellement de social ! »*

***Marie-Claude Betbeder***

# Front commun des facs de Paris

## Une association veut défendre les universités de la capitale

EN 1971, l'imposante Sorbonne était éclatée en huit universités parisiennes autonomes (Panthéon-Sorbonne, Panthéon-Assas, Sorbonne nouvelle, Paris-Sorbonne, René Descartes, Pierre-et-Marie-Curie, Denis-Diderot, Paris-Dauphine). Presque vingt-cinq ans plus tard, leurs présidents ont décidé de créer une association baptisée « Universités de Paris ». Si dans sa dénomination le pluriel a été maintenu, cette structure n'en a pas moins pour objectif, au-delà des différences et spécificités des établissements qui la composent, de faire valoir auprès des pouvoirs publics un ensemble de problèmes communs.

*« A la différence de nos homologues de province, nous avons longtemps été ignorés par la région Ile-de-France et plus encore par la ville. Or Paris dispose d'un formidable capital intellectuel avec ses universités et laboratoires de recherches qui contribuent au rayonnement international de la capitale »*, relève Jean-Pierre Dedonder, président de l'université Denis-Diderot, qui n'hésite pas à parler de *« groupe de pression »* pour qualifier cette association.

S'inscrivant en faux contre la réputation d'universités riches qui leur est faite, les huit parisiennes font ainsi valoir un manque de locaux. Manque qu'elles estiment à quelque 100 000 mètres carrés pour être au niveau moyen des universités de province. Certes, ce problème ne les affecte pas toutes dans les mêmes proportions, mais il n'est pas sans conséquence sur la qualité de la recherche, sur laquelle Paris a, jusque-là, fondé sa réputation de capitale universitaire. Or, là, toutes craignent de se faire distancer par d'autres, comme notamment Lausanne ou Berlin, qui attirent de plus en plus de chercheurs dans leurs équipes. Aussi envisagent-elles l'ouverture d'une résidence destinée aux enseignants-chercheurs étrangers.

**CONDITIONS DÉCENTES**

*« Nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui d'accueillir des partenaires dans des conditions décentes »*, souligne Elie Cohen, président de l'université Paris-Dauphine. Il est également, pour les membres de l'association, tout aussi impératif de prendre des mesures pour favoriser les échanges internationaux d'étudiants.

La mise en place, comme dans d'autres régions, d'un système de compléments de bourses, à l'appui notamment de programmes européens, tel Erasmus, est une de leurs attentes majeures.

Conserver en Europe une place prépondérante en matière d'enseignement et de recherche exige aussi de valoriser la richesse de leur patrimoine documentaire, qui devient de plus en plus inaccessible aux chercheurs, faute de salles de travail suffisantes.

L'association souhaite étendre et développer les réseaux électroniques à l'ensemble des établissements afin de permettre la consultation à distance des fonds documentaires. Les présidents parisiens n'excluent pas d'étendre ce projet, dans une phase ultérieure, au-delà des murs de la capitale, car, s'ils ont décidé de s'allier, ils se défendent de vouloir constituer un front parisien contre leurs homologues d'Ile-de-France.

*« Bien cerner les spécificités des universités parisiennes nous permet, au contraire, de mieux dialoguer avec les franciliennes*, avance la présidente de Paris-Sorbonne nouvelle, Suzy Halimi. *Des complémentarités sont possibles. Nous pouvons, par exemple, aider les jeunes universités, qui disposent de locaux, à ouvrir des filières, ce qui permettrait de désengorger les nôtres. »* Le développement de systèmes de visioconférences pour des enseignements, ici ou là, suivis par peu d'étudiants, est également envisagé.

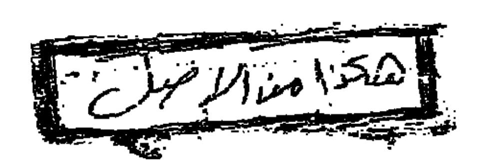
***Laetitia Van Eeckhout***

### *Familles professionnelles*

■ **L'ANPE** s'est lancée dans la réalisation d'une série d'ouvrages sur les différentes familles professionnelles, destinés à fournir des repères sur le monde en mutation des métiers et des qualifications.
Tous présentés de manière identique, ces dossiers ont l'avantage d'être assez complet. En effet, ils apportent pour chacune des familles professionnelles qu'ils abordent des informations sur l'organisation du travail (place socio-économique ; évolution des métiers,restructuration...) ; sur le marché du travail (formations et besoins, pratiques de recrutement...) ; sur les aspects juridiques et pratiques (conventions collectives, adresses utiles...) ainsi que des données statistiques sur les évolutions et tendances.
Six dossiers sont d'ores et déjà disponibles :construction mécanique-travail des métaux (96 p. 70 F) ; construction électrique et électronique (92 p., 70 F) ; entretien-maintenance (86 p., 70 F) ; arts et spectacles (304 p., 150 F) ; santé (144 p., 90 F) ; hôtellerie-restauration (92 p., 70 F).
**Collection Rome-ANPE. Diffusion : La Documentation française.**

### *Outils pratiques*

■ **Fruit** d'une réflexion menée avec les praticiens du terrain, cet ouvrage présente un ensemble d'outils pratiques destinés à tous ceux (commanditaires publics, responsables de formation, formateurs, structures d'accueil, entreprises) qui souhaitent développer l'individualisation des formations s'adressant aux demandeurs d'emplois, jeunes et adultes, en difficulté d'insertion.
Il se compose de quatre parties : une clarification des enjeux pour chaque catégorie d'acteurs, une analyse des concepts et des questions-clés, une présentation des supports de construction de projets concrets, et des suggestions de méthodes.
**Formations individualisées. Ministère du travail. 210 pages. La Documentation française. 160 F.**







# SECTEURS DE POINTE

## commercial de challenge

INGÉNIEUR — PARIS

Nous sommes l'un des premiers producteurs européens d'Aciers.

Nos cadres commerciaux sont, sur leur territoire, les **représentants** reconnus de la Société.

Avec une réelle **autonomie,** en liaison avec la Direction Générale, vous avez un rôle moteur lié à votre responsabilisation complète sur vos résultats. Vous bénéficiez d'un **appui puissant** du Groupe, aussi bien au plan technique que marketing.

Aujourd'hui, nous recherchons un Ingénieur Commercial pour Paris.

Ingénieur (Arts & Métiers), vous avez une **expérience solide** d'environ 10 ans dans les secteurs de la mécanique ou de la métallurgie. Vous êtes un **habile négociateur** doté d'un esprit curieux et exigeant, habitué aux contacts de haut niveau auprès de grandes entreprises.

Vous êtes capable de vous investir totalement. **Gros travailleur,** vous voulez atteindre les **résultats les meilleurs.**

Nous assurons une formation de qualité. Vous bénéficiez d'une rémunération attractive.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier (C.V. + prétentions) sous la réf. AO 54 à notre Conseil qui vous garantit la stricte confidentialité de votre candidature.

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON



COGEPLAN
*à l'écoute des talents*

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

## Honeywell

Nous sommes un important groupe américain de renommée mondiale, leader du Contrôle de Processus Industriels. Pour une de nos filiales, en très forte croissance, située à Grenoble et spécialisée dans les automatismes à base de toutes les technologies de l'électronique et de l'optoelectrique, nous recherchons :

### Directeur Industriel

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs : X, Supelec, Centrale, etc... Vous justifiez de plusieurs années d'expérience réussies dans ce type de poste. De culture internationale avec un excellent niveau d'anglais, vous êtes avant tout passionné par la technique et ses applications industrielles. En prise directe avec le Directeur du site, vous superviserez et animerez les services R&D, Assurance Qualité et Production. Soucieux du positionnement de vos produits, vous maintiendrez l'avance de l'entreprise grâce au travail interactif de vos équipes. Responsable d'une équipe de 60 personnes, vous saurez rapidement vous imposer et prendre en charge le développement de l'outil industriel pour supporter les nouvelles technologies en cours de développement dans notre service R&D.
Ayant déjà obtenu la certification ISO 9001, nous vous demanderons de propulser l'entreprise au niveau Qualité Totale pour satisfaire nos clients internationaux. **Réf. 1-H.D.I.**

### Ingénieur en Gestion de Production

Sous la responsabilité du Directeur de Production, vous prendrez en charge l'ensemble des systèmes de gestion de Production. Par la suite, et en collaboration avec le groupe européen, vous piloterez la mise en place de nos nouveaux systèmes. Garant des délais de production, vous assurerez l'interface entre les utilisateurs internes et nos partenaires externes.
Ingénieur de formation, une expérience de quelques années en informatique de production vous a permis de maîtriser des systèmes de GPAO. Rigoureux et méthodique, vous avez d'excellentes qualités relationnelles, vous maîtrisez parfaitement l'anglais. La connaissance du langage ORACLE est un plus. **Réf. 2-H.I.P.**

### Ingénieur Support Technique

Pour notre département commande de l'éclairage, nous désirons intégrer un jeune Ingénieur Electricien-Radioélectricien diplômé d'une école d'ingénieur et justifiant de 2 à 5 ans d'expérience dans les produits radioélectriques. Votre mission sera d'assurer la liaison entre la clientèle et l'usine. Vous étudierez les nouveaux projets et analyserez le marché afin de détecter les besoins futurs. Ce poste requiert une grande disponibilité ainsi que le sens du commerce. Des déplacements sur la France entière sont à prévoir. **Réf. 3-H.I.S.**

*Si l'un de ces postes correspond à votre profil professionnel et à la définition de vos attentes en qualité de carrière, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence choisie à*

GRENOBLE - PARIS - NICE
**SCOR'CONSEIL**
8, Place de la Madeleine - 75008 PARIS
Fax : 40 15 98 32

*INNOVATION ORGANISATIONNELLE ET CONDUITE DU CHANGEMENT...*



RCL
RIVOIRE & CARRET LUSTUCRU

***Rivoire et Carret Lustucru (CA : 1,4 MdF, 700 personnes, 3 unités de production) recherche pour MARSEILLE (180 pers., 50 000 tonnes de pâtes) :***

## Responsable unité de production

### INGÉNIEUR IAA

Sous la responsabilité directe du Directeur Industriel, sa fonction outre son aspect technique couvrira deux axes majeurs :
- développement du système de Contrôle de Gestion Industriel actuel, vers une maîtrise en temps réel des coûts.
- animation des équipes en place et conduite du Changement Organisationnel des modes de fonctionnement et d'appréhension, vers des systèmes opérationnels plus innovateurs et flexibles.

De formation ingénieur IAA, l'intéressé disposera d'une expérience d'animation innovante d'atelier de production Agro-Alimentaire, de 5 ans minimum. Une compétence complémentaire en contrôle de gestion industriel serait appréciée. Des possibilités d'évolution sont envisageables.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, photo et prétentions à :

Daniel Doux Conseil
11A, rue Haxo 13001 Marseille.
Fax : (16) 91.55.68.47.

Daniel Doux Conseil

## HP : un monde d'évolution

**Un produit n'est jamais aussi apprécié que lorsqu'il est accompagné des services qui le rendent intelligent. Si HP est régulièrement classé en tête des enquêtes de notoriété pour la qualité de ses services, c'est parce que nous avons misé dès l'origine sur nos activités de Support.**

### Ingénieur Commercial Intégration de Services

Vous avez en charge la vente de prestations de services et d'intégration dans le cadre de "Big Deals", à un niveau national ou international. Vous coordonnez les différentes ressources avant-vente permettant l'élaboration de vos offres techniques et financières, que vous présentez à vos clients et à la force de vente. Pour vous appuyer, d'importants moyens techniques et humains seront mis à votre disposition. Réf.ICIS/M

### Ingénieur Commercial Service Client

Interlocuteur privilégié au sein de la division Service, vous élaborez et commercialisez les solutions de services complexes, pour nos grands comptes. Dans ce cadre, vous réalisez un plan de vente annuel et pérennisez votre chiffre d'affaires en développant votre portefeuille. Réf.ICSC/M

**Pour ces deux postes, basés en région parisienne :**
A environ 30 ans, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 3 ans dans une fonction similaire, chez un constructeur, un intégrateur ou une société de services. Dynamique et organisé, vous possédez un sens aigu des contacts humains et un fort esprit d'équipe. En outre, vous maîtrisez l'anglais.

*Si vous souhaitez contribuer à la réussite de nos ambitions, merci d'adresser votre lettre de motivation avec CV et photo en précisant la référence du poste choisi à Avital DENAN - Service recrutement - HEWLETT PACKARD - 2, avenue du Lac - Parc d'activités du Bois Briard - 91040 EVRY CEDEX. Fax : (1) 42 60 19 99*



HEWLETT PACKARD

## PILOTEZ LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DE NOS PRODUITS EN INTEGRANT LA "VOIX DU CLIENT"

- *L'originalité de notre approche réside dans notre souci d'accroître notre avantage concurrentiel afin d'augmenter nos parts de marché, notamment par abaissement des coûts et intégration de technologies et concepts nouveaux.*
- Véritable chef de projet, vous animerez l'équipe du Bureau d'Etudes et des Méthodes, les groupes de travail sur l'analyse de la valeur, et vous mettrez en place les groupes de réflexion travaillant sur les attentes de nos clients.
- *Jeune ingénieur d'une trentaine d'années ou diplômé de marketing industriel avec expérience technique, vous souhaitez donner un élan à votre carrière en prenant ce poste (basé à BLOIS) aux multiples facettes ; une expérience de QFD serait très appréciée.*

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous la référence C/1380 à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - CONCORDANCES - 77, rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE CEDEX qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines. Fax : 78 34 21 37.*

CONCORDANCES
***Entre les Hommes et les Entreprises***

Filiale d'un groupe américain leader sur le marché des prestations de services pour le secteur informatique recherche :

## INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES

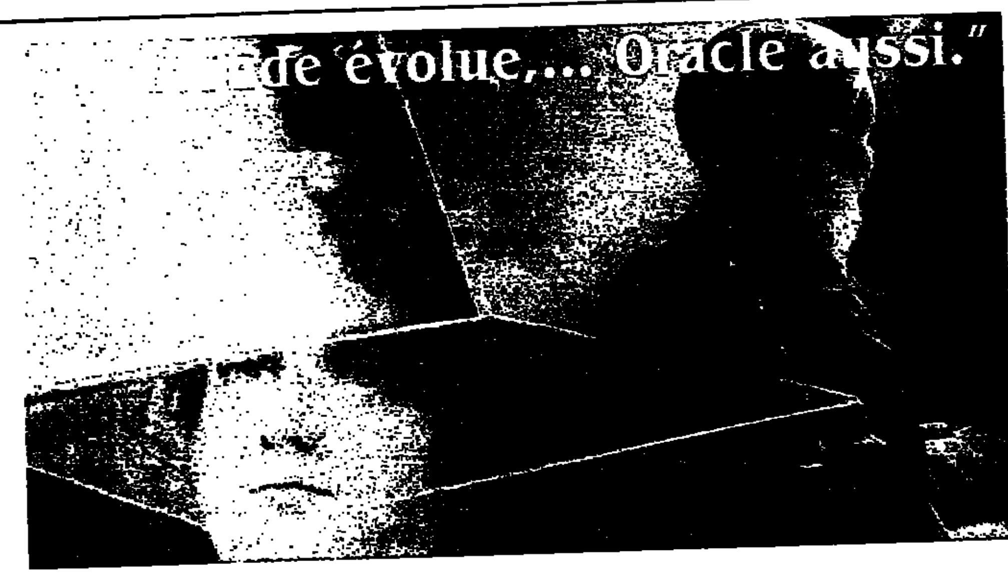
*Secteur télécommunications (réf. ICT)*
*Secteur informatique (réf. ICI)*

A 28-35 ans, vous souhaitez valoriser une expérience de vente de services acquise dans le domaine des réseaux et télécoms *(ICT)* ou dans le secteur informatique *(ICI)*.

Doté d'une formation initiale bac + 4 et parlant couramment anglais, vous êtes dynamique, accrocheur et autonome. Votre capacité d'écoute vous prédispose à la vente-conseil. Vous savez allier dialogue et négociation avec des interlocuteurs de haut niveau.

Adressez-nous votre candidature référencée *(avec prétentions)* :
Computer Intelligence Europe - Direction des Ressources Humaines, 738, rue Yves KERMEN
92658 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex, ou Fax : (1) 49 10 40 41

# INGÉNIEURS CONSEILS




Les percées technologiques révolutionnent la manière dont les entreprises opèrent. Confrontées à un environnement de plus en plus changeant et exigeant, elles recherchent avant tout des experts en technologie de pointe. Avec plusieurs milliers de professionnels répartis dans 43 pays, ORACLE apporte, en étroite collaboration avec ses 3 500 partenaires, les ressources, les compétences et le savoir-faire, indispensables au développement rapide de solutions de gestion et devient ainsi le trait d'union entre la technologie et le métier de chacun de ses clients.
La Direction des Services d'ORACLE France dispose d'une expertise inégalée en matière de Systèmes Ouverts d'Information. Son offre progicielle est aujourd'hui reconnue avec plus de 167 sites installés dans tous les secteurs d'activites. Au-delà de ses compétences technologiques, elle s'impose par une solide expertise fonctionnelle et de management de projet. Son objectif est de constituer, sur chaque mission client, une équipe pluridisciplinaire afin d'apporter toutes les compétences nécessaires à la réussite du projet.

## Consultants Progiciels Applicatifs

### Paris et régions

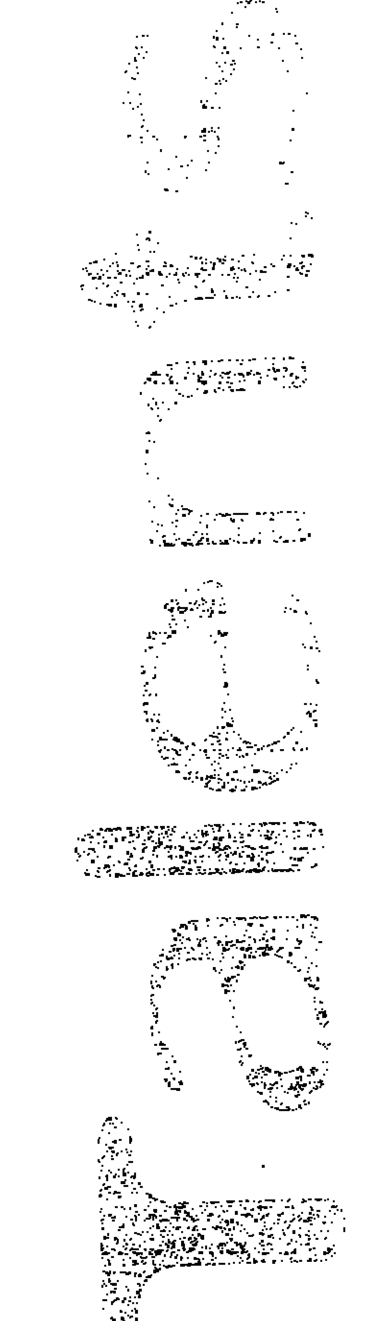
Diplômé d'une ecole supérieure de gestion ou d'ingénieurs, vous avez débuté votre carrière professionnelle en entreprise, en cabinet conseil ou en SSII dans une fonction liée à la comptabilité, à la gestion commerciale ou à la production. Votre goût pour les technologies de pointe et les solutions logicielles vous a rapidement orienté vers l'informatique. Vous souhaitez aujourd'hui valoriser cette double compétence en vous impliquant totalement dans la mise en oeuvre de solutions progicielles, de la définition à la mise en production d'un système d'information.
Parlant anglais, vous faites preuve d'un bon relationnel et d'un sens de la pedagogie qui vous permettront d'assurer avec efficacité la conduite des projets qui vous sont confiés.

Un cycle de formation vous sera proposé afin de confirmer vos compétences dans les différents domaines nécessaires et de donner à votre carrière la dimension que vous souhaitez.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence CPA12 à ORACLE France, Service Recrutement, 11 boulevard des Bouvets, 92735 NANTERRE cedex ou par fax au 47.62.21.83.

ORACLE®

Le Trait d'Union entre la Technologie et votre Métier





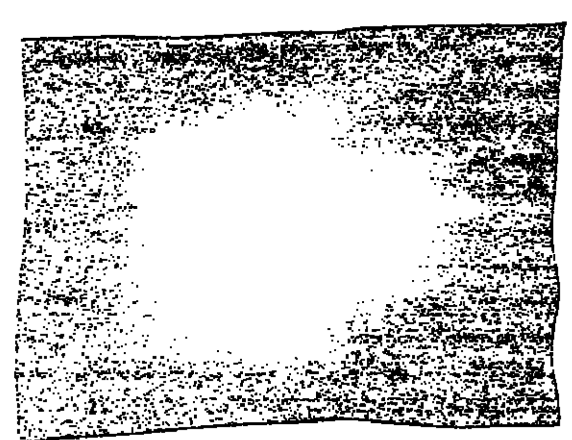
sans frontière

Au delà des frontières technologiqu
géographiques, culturelles et au coe
des progrès les plus spectaculair
dans tous les secteurs d'activité
le talent des 24 000 hommes et femm
de SGS-THOMSON dans le mond
permet de relever chaque jour les dé
sans cesse renouvelés de notre métier
la micro-électroniqu




# INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Et si vous preniez part à notre leadership ?



*Depuis 1982, son approche visionnaire permet à Sun de connaître une croissance sans interruption. L'informatique en réseau, les systèmes ouverts constituent sa stratégie. A présent, Sun s'impose en informatique de gestion, apporte des solutions globales et un maximum de satisfaction à ses clients, confortant ainsi son leadership mondial sur le marché UNIX. Aujourd'hui, en France, SUN emploie plus de 500 personnes dans une ambiance de travail favorisant l'épanouissement de chacun, et réalise un chiffre d'affaires de 1,6 MdF. Sun poursuit sa croissance et recrute un :*

### SUPERVISEUR D'UNE EQUIPE SUPPORT

A 35 ans, vous êtes ingénieur, parlez l'anglais couramment, et possédez une expérience dans laquelle vous avez développé un sens aigu du service et de solides qualités de management.
Vous prendrez en charge cette équipe support SOLARIS, forte de 12 Ingénieurs, et serez le garant de l'organisation du travail de l'équipe, de sa productivité et de la qualité totale de ses prestations.
Ce rôle demande des qualités techniques (connaissance des produits Sun et de SOLARIS en particulier), relationnelles et d'organisation.

*Envie de prendre part à nos succès ? Alors, envoyez votre dossier de candidature sous la référence SUP/SC à : Sun DRH/CR - 13, avenue Morane Saulnier 78140 Vélizy - Villacoublay ou par fax : (1) 30 67 53 05*




The Network Is The Computer™

EURO RSCG




## radio

Nos réseaux s'étendent, nos abonnés s'entendent.

BÂTIR LE MONDE SANS FIL : voilà une ambition à la mesure de SFR, filiale de la Compagnie Générale des Eaux et premier opérateur privé français en radiotéléphonie.

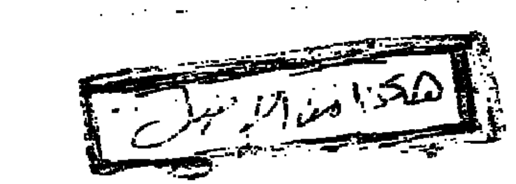
Au sein de notre Direction Technique et avec l'aide d'une équipe d'experts, vous contribuez à la densification et à l'optimisation de notre réseau.
Votre mission consiste à fournir conseils et méthodes aux entités opérationnelles pour la réalisation des projets de couverture radio déclinés des préétudes de conception.
Imprégné des difficultés du terrain, votre expertise en ingénierie radio et vos qualités relationnelles feront de vous un interlocuteur privilégié.
Ce poste à pourvoir à Paris, qui nécessite des déplacements réguliers, tant en France qu'à l'étranger, s'adresse à un ingénieur disposant de 5 ans au minimum d'expérience en conduite de projets opérationnels dans un environnement Télécoms.

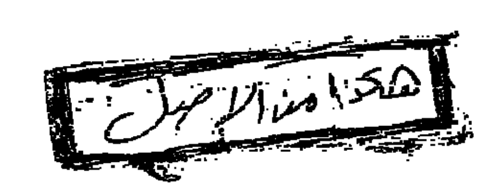
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence RIR/LM2 à : SFR, Département Recrutement, BP 108, 75663 PARIS Cedex 14, ou envoyez votre dossier par fax au (1) 47 03 98 96 en précisant la réf. SFR/RIR/LM2.

**Le Monde Sans Fil est à Vous.**




MEDIA SYSTEM









## SECTEURS DE POINTE



# INGENIEURS
## pour "ROUSSET 2000"

Le fort développement de l'activité production de notre site de ROUSSET près d'AIX-EN-PROVENCE (1100 pers.), nous conduit à rechercher des ingénieurs débutants et confirmés, spécialisés en micro-électronique, physique des matériaux, maintenance et production. Après une période d'intégration à Rousset et une formation - de 6 à 18 mois - sur l'un de nos sites technologiquement avancés (USA ou Italie) et selon votre expérience, vous assurerez les responsabilités d'ingénieur junior ou senior, chef de groupe, chef de projet ou manager dans l'un de nos métiers :

**PROCESS**
En liaison avec la production vous optimiserez et mettrez en place de nouveaux procédés et équipements et vous contribuerez à la formation des opérateurs.

**MANAGEMENT DE PRODUCTION**
Vous prendrez la responsabilité d'équipes de dimension significative en cohérence avec notre démarche Qualité Totale : "TQM".

**MAINTENANCE**
Vous serez responsable de l'introduction de nouveaux équipements et de l'optimisation de leur fonctionnement. Vous participerez à la sélection d'équipementiers et animerez une équipe de techniciens.

**DEVICE ENGINEERING ET NOUVELLES TECHNOLOGIES**
Vous participerez à l'introduction de nouvelles technologies et de nouveaux produits et à l'optimisation des rendements.

**ACHAT, CONCEPTION, PRODUCT ENGINEERING, APPLICATIONS ET MARKETING**
Pour accompagner la croissance de ROUSSET, nous offrons également de nombreuses opportunités au sein de nos Groupes Produits microcontrôleurs et mémoires.

Vous souhaitez allier **avenir professionnel** (groupe en forte croissance et activités diversifiées) et **qualité de vie** en Provence, alors rejoignez-nous dès à présent ! Ensemble nous dépasserons les frontières entre les hommes, les techniques et les métiers.

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation par courrier, fax ou via internet à : SGS-THOMSON Direction des Ressources Humaines, réf. ROUSSET 2000, BP 2, Zone industrielle de Rousset, 13106 Rousset cedex - Fax (16) 42 25 88 56. Adresse Internet : monique.donnadieu@st.com.

SGS-Th

CURRICULUM

---

En conjuguant la puissance de Northern Telecom et de Matra Communication, Nortel Matra Cellular s'impose aujourd'hui comme l'un des acteurs majeurs des systèmes de communication GSM. [illegible] ses compétences de l'ingénierie des réseaux jusqu'à l'installation complète de l'infrastructure clé en main, le siège mondial implanté en France, à Guyancourt (78), gère les activités développées sur les cinq continents. Pour conserver son avance sur des marchés en pleine croissance, Nortel Matra Cellular vous propose d'optimiser vos talents au sein d'un environnement hautement technologique.

*Building the networks*



*for a mobile generation**

### INGÉNIEUR MÉTHODES INSTALLATION GSM

En relation avec les équipes R&D, vous participez à l'élaboration des nouveaux produits en vue d'optimiser leur mise en œuvre sur site (installabilité, testabilité). En collaboration avec les différentes structures de la société : NPI, R&D, Engineering, Product Validation, vous définissez puis validez les méthodes d'installation et de mise en service des produits ainsi que les outils et moyens de test sur site. Afin de permettre l'application des méthodes d'installation et de mise en service sur les contrats, vous transférez aux équipes opérationnelles locales (Market regions de NORTEL, équipes d'intervention de NMC) la connaissance des process. Ingénieur de formation, vos 5 ans d'expérience minimum en "Méthodes" ou "Ingénierie" dans un environnement "intervention terrain" vous confèrent de solides compétences techniques : télécoms, traitement du signal, hyperfréquences, industrialisation. Outre une rigueur d'analyse et de méthode, ce poste implique un bon sens de la formalisation, une réelle aisance rédactionnelle ainsi que des qualités de négociation. Anglais courant nécessaire. Réf. IMI/M

### CHEF DE PROJET EVOLUTIONS SYSTEMES

Au sein de la Division des Opérations, garant de la cohérence des plannings entre les différents services, vous contrôlez l'avancement du projet pour toutes les activités de la division R&D. Vous animez et coordonnez les groupes de travail concernés : PLM, R&D, Documentation, Formation, Ingénierie Produits, Installation, Support Technique. Vous aurez également à réaliser des rapports de statut pour le management, à identifier les problèmes et à piloter la mise en œuvre des solutions. De formation ingénieur informatique et/ou Télécoms, vous avez une bonne expérience de la gestion de projet et alliez à vos talents d'animateur, la maîtrise de l'anglais. Réf. CPE/M

Pour ces postes basés à Guyancourt (78), merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. du poste souhaité à NORTEL MATRA CELLULAR, DRH, Armelle COMMELIN, 1 place des Frères Montgolfier, 78042 GUYANCOURT.

NORTEL MATRA
CELLULAR

* Bâtir les réseaux de la génération mobile

MEDIAPA

---

**Groupe international du secteur High-Tech, recherche pour son centre industriel en Normandie (400 personnes)**

## Responsable Technique Ingénieur Centrale, Arts & Métiers

Membre du Comité de Direction, rattaché au Directeur Général, vous managez et pilotez une équipe de 30 personnes (ingénieurs, techniciens, agents). A ce titre, vous supervisez trois services essentiels de l'usine : Support Technique - Méthodes - Service Maintenance.

Responsable de l'organisation de votre service, vous élaborez la politique de maintenance, optimisez les interventions de vos collaborateurs, proposez et assumez le budget global du service technique. Vous assurez également la veille technologique, vous serez donc appelé à proposer des développements industriels spécifiques et à participer aux réunions techniques de notre Groupe à l'étranger.

Le challenge que nous vous proposons est porteur d'avenir, car vous devez non seulement faire la preuve de votre "opérationnalité" au quotidien, mais aussi contribuer à notre futur : nouveau projet GMAO, participation à la mise en oeuvre de la norme ISO 9002.

A 40/45 ans, vous avez fait la preuve de vos capacités à manager, organiser, convaincre et agir, lors d'une expérience de 6 à 10 ans dans une fonction similaire. Votre anglais est bien sûr "fluent" et l'allemand serait un plus. **(réf. 95181)**

## Responsable Assurance Qualité

Ingénieur généraliste ou DESS, vos années d'expérience en Production et Qualité, vous ont permis de mettre en oeuvre, sur le terrain, des actions significatives en Assurance Qualité, notamment dans le registre de la certification ISO.

En liaison étroite avec le Directeur Général, vous réorganisez le service qualité de l'usine, mettez en place des systèmes d'audit qualité internes et externes à l'entreprise, coordonnez le projet ISO 9002, identifiez les besoins du site et proposez les solutions adaptées.

A 40 ans environ, homme de contact et de management, votre rigueur, votre sens de la concrétisation et votre esprit d'innovation vous permettront de vous imposer dans ce poste à vocation opérationnelle. Anglais courant souhaité. **(réf. 95182)**

## Responsable
## Administration des Commandes • Planning production • Approvisionnement

De formation Bac + 5 (Sup de Co, option gestion/finances ou formation logisticien, ou encore, commerce international/transport), vous avez une bonne expérience de l'encadrement dans le secteur industriel.

En contact avec les clients et interface avec les fournisseurs, vous gérez les volumes de commandes et l'approvisionnement de composants. Vous organisez également la planification de production et de la sous-traitance. Pour l'ensemble de ces missions, vous vous appuyez sur vos équipes respectives.

Bras droit du responsable logistique, vous êtes associé étroitement aux projets de l'entreprise et participez activement à la mise en place du nouveau système JD Edwards sur AS400.

A 30/35 ans, manager de tempérament et organisateur dans l'âme, vous saurez motiver vos collaborateurs et communiquer vos idées. L'anglais sera la langue de vos contacts internationaux. **(réf. 95183)**

Plus de responsabilités, un challenge à relever

Pour l'ensemble de ces postes, nous vous offrons une rémunération très motivante, des responsabilités à la hauteur de vos ambitions et des opportunités de carrière dignes de vos résultats.

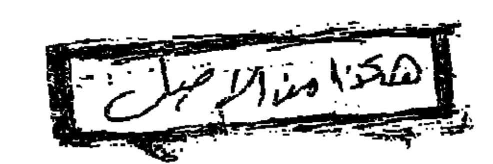
Merci d'adresser votre candidature complète (lettre + CV + photo), en précisant la référence choisie, à notre Conseil ou de la faxer au (16) 35.89.88.08.




MANAGEMENT CONSEIL

**Immeuble - Le Front de Seine**
**40, quai du Havre - 76000 ROUEN**

# INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS





# INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS




recrute pour sa direction de l'informatique

## UN SPECIALISTE IMMOTIQUE ET SYSTEMES D'ENCAISSEMENT ET DE BILLETTERIE

La Bibliothèque Nationale de France sera amenée, pour l'ouverture du site de Tolbiac au public, à déployer des équipements spécifiques (caisse, billetterie, distributeurs de cartes monétiques, dispositifs de contrôle d'accès...), qui seront interfacés avec les applications du Système d'Information.

Sous l'autorité du responsable du déploiement, vous vous approprierez ces dispositifs et piloterez le déploiement des équipements.

Plus généralement vous serez chargé de participer à la *mise en* place des dispositifs électroniques et électriques nécessaires à l'informatique :

- interconnexion avec les systèmes connexes non gérés par le Système d'Information (auto-commutateur, transfert automatique de documents, sûreté, système audiovisuel...);
- déploiement et évolution des *systèmes spécifiques* et de la salle informatique.

Aptitude : Ecole d'Ingénieurs ou équivalent, 5 ans d'expérience.
Connaissances requises : DAB et Monétique, Immotique;
Connaissances appréciées : Ingénierie de salle informatique, UNIX, réseaux locaux.

*Merci d'adresser candidature manuscrite et CV à M. André ZYSBERG, DINT, 63 bis bd de Brandebourg, Bât G, 94 854 Ivry-sur-Seine ou par fax au 44 06 36 05.*

safari

## 3 Responsables Assurance Qualité Logicielle

**(Managers Software Quality Assurance)**

**THOMSON MULTI MEDIA**

THOMSON multimédia, 4ème groupe d'électronique grand public, n°1 aux Etats-Unis, n°2 en Europe sur les marchés de la télévision et des magnétoscopes, est aujourd'hui premier fournisseur mondial de télévision numérique (équipement de réception : décodeurs, antennes,...).
Nos produits sont vendus dans le monde entier sous des marques prestigieuses telles que : Thomson, Telefunken, Saba, RCA, GE, ProScan. Ils ont généré un chiffre d'affaires de 38 milliards de Francs.

### Direction Produits Paris

*LE POSTE*

◆ Vous êtes rattaché à la Direction Marketing des Produits, au siège, et vous assurez les missions suivantes :
- participation à la définition et à l'amélioration du système qualité, lié à *la conception de nouveaux produits*.
- établissement des procédures correspondantes et contrôle de leur mise en œuvre par les équipes de développement.
- d'une manière générale, mise en place de toute action, en liaison avec les *opérationnels concernés, contribuant à assurer la démarche* qualité dans la spécification et la validation des nouveaux produits.

### Direction Recherche et Développement Bretagne - Allemagne

LES POSTES

◆ Vous êtes rattaché à la Direction d'un centre de développement, en Bretagne ou en Allemagne et vous assurez les missions suivantes :
- participation à la définition et à la mise en place du système qualité, lié au *développement logiciel (ISO 9001 - CMM)*,
- établissement des procédures correspondantes et contrôle de leur mise en œuvre par les équipes de développement,
- d'une manière générale, mise en place de toute action, en liaison avec les opérationnels concernés, contribuant à assurer la démarche qualité dans le développement des nouveaux produits.

PROFIL RECHERCHÉ

◆ *30 ans environ, formation supérieure, type ingénieur en électronique ou génie logiciel.* ◆ Expérience d'au moins 5 ans de la démarche qualité, liée à la conception de nouveaux produits dans une industrie de pointe. ◆ Pratique du développement d'applications logicielles. ◆ Excellent communicateur, vous savez travailler en équipe et former des opérationnnels à la démarche qualité. ◆ Anglais impératif. ◆ La connaissance de l'allemand serait un plus. ◆ Mobilité pour de courts déplacements réguliers en Europe et dans le monde.

**Merci d'adresser votre dossier de candidature complet avec rémunération actuelle et photo sous réf. LM/1109 à Emmanuel DUPONT, N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS. Fax 42.56.90.60.**




# CARRIÈRES INTERNATIONALES

# CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC Handelsblad – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – Berlingske Tidende
Corriere della Sera – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES



EUROPEAN ORGANISATION FOR THE EXPLOITATION OF METEOROLOGICAL SATELLITES

ORGANISATION EUROPEENNE POUR L'EXPLOITATION DE SATELLITES METEOROLOGIQUES

**EUMETSAT**

*EUMETSAT est une Organisation Intergouvernementale regroupant 17 Etats européens • Allemagne • Autriche • Belgique • Danemark • Espagne • Finlande • France • Grèce • Irlande • Italie • Norvège • Pays-Bas • Portugal • Royaume-Uni • Suède • Suisse • Turquie.*

*Etablie en 1986 à Darmstadt en Allemagne, EUMETSAT est chargée de la mise en place, du maintien et de l'exploitation de systèmes européens de satellites météorologiques. Le système initial d'EUMETSAT repose sur le satellite METEOSAT. Fin 1995, EUMETSAT a repris le contrôle de l'exploitation des satellites METEOSAT, jusqu'alors de la responsabilité de l'Agence Spatiale Européenne. EUMETSAT dispose à cette fin de son propre secteur-sol et d'une Division Opérations, développés au titre du Programme METEOSAT de Transition. EUMETSAT prépare actuellement, avec le concours de l'ESA, la seconde génération de satellites METEOSAT, destinés à assurer les observations depuis l'orbite géostationnaire à partir de 2000, ainsi qu'un programme destiné à couvrir les observations en orbite polaire.*

EUMETSAT demande aux personnes ayant le profil requis et ressortissantes de l'un des Etats-Membres de l'Organisation de poser leur candidature au poste de (m/f):

## CHEF DU DEPARTEMENT TECHNIQUE

**(Réf. VN(95)21)**

*Relevant directement du Directeur dont il est le suppléant, le Chef du Département technique est responsable de la direction et de la coordination des activités de l'ensemble du département, qui compte une soixantaine de personnes. A ce titre, il est en particulier chargé:*

- ☐ *de la transposition des besoins des utilisateurs en spécifications fonctionnelles et missions des futurs systèmes;*
- ☐ *du développement des nouveaux produits et services associés à ces systèmes;*
- ☐ *de la gestion et de l'approvisionnement des éléments constitutifs des programmes approuvés;*
- ☐ *de la préparation des futurs programmes;*
- ☐ *de la formulation des aspects programmatiques des accords de coopération avec d'autres organisations.*

*Il conseille et assiste le Directeur pour toutes les questions de stratégie et de gestion dans l'optique du plan à long terme.*

*La personne retenue devra posséder un diplôme universitaire et une expérience de la météorologie satellitale et/ou de la physique atmosphérique, associée à une expérience d'au moins dix ans, acquise dans un environnement international, de la météorologie satellitaire et des spécifications, du développement et de l'exploitation de systèmes satellitaires. Une connaissance fondée de la gestion de programmes scientifiques et techniques, dans le respect des impératifs de calendrier, de qualité et de coût, acquise de préférence dans un environnement international, est essentielle. Le Chef du Département technique devra maîtriser l'une des deux langues officielles d'EUMETSAT (l'anglais et le français) et avoir une connaissance pratique de l'autre langue.*



**Les contrats sont octroyés pour une période initiale de 4 ans. Les rémunérations, intéressantes, s'alignent sur celles d'autres Organisations Internationales. Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre d'accompagnement, date de disponibilité, n° de référence) à EUMETSAT, M. J.K. Hyatt, Chef du Personnel, Am Kavalleriesand 31, D-64295 Darmstadt, fax: 49 615 18 07-555. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 5 janvier 1996.**

*Une passion pour l'excellence, le souci permanent de rester leader et d'être une entreprise profitable et toujours plus productive - General Electric est un des groupes globaux les plus performants au monde. Visant à être premier dans chacune de ses 12 branches d'activités - des ampoules électriques aux moteurs d'avions, des services financiers à l'imagerie médicale - les valeurs de GE sont uniques.*

*GE Medical Systems est à la pointe de la technologie en imagerie médicale, avec des usines implantées en Europe, en Asie et en Amérique. Son siège social européen est situé à Buc (région parisienne). L'innovation, ainsi que la recherche constante de la qualité et de la productivité, sont les priorités de GE pour satisfaire ses clients.*

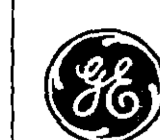
## Ingénieurs de projet (réf. IP/01)

### sourcing, manufacturing, logistics

Dans le cadre de ses projets et de son organisation mondiale, GE Medical Systems offre différentes opportunités de carrière à des ingénieurs ayant des compétences complémentaires en gestion. Ces différentes opportunités peuvent notamment correspondre à des fonctions de manufacturing project leaders, de sourcing leaders et de logistics specialists. Le sourcing jouant un rôle stratégique dans une recherche constante de productivité, une expérience des relations avec les fournisseurs constitue un atout.

Ingénieur diplômé avec un MBA (ou équivalent), vous êtes parfait bilingue français/anglais. La connaissance d'une troisième langue est souhaitée. Entrepreneur et dynamique, vous avez un don particulier pour le travail en équipe. Votre expérience de 3 à 5 ans vous permet de communiquer efficacement avec différents interlocuteurs dans un contexte de haute technologie. Ouvert au changement, vous considérez la mobilité interfonctionnelle comme allant de soi. Vous êtes capable de travailler de manière autonome, de définir et d'atteindre des objectifs ambitieux, voire de les dépasser.

Ces postes exigent flexibilité et leadership, et peuvent nécessiter des déplacements. Si l'opportunité de rejoindre une des compagnies les plus performantes du monde vous motive, envoyez dès aujourd'hui votre candidature à nos consultants, qui traiteront votre dossier avec la plus grande discrétion: OPTIMAL Company, 8 rue Jean Goujon, 75008 Paris. Tél.: (1) 40 74 64 53. Fax: (1) 42 25 06 59.



*Intégrité, ouverture d'esprit, énergie, rapidité, goût des défis, telles sont les qualités de nos collaborateurs.*

**GE Medical Systems**

# INGÉNIEURS CONSEILS



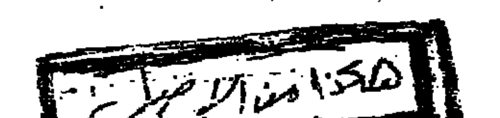


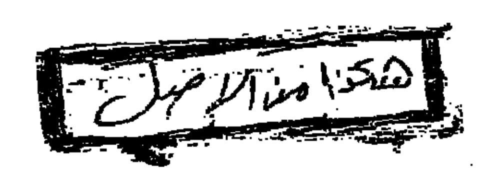


# SCIENCES ET SANTÉ













# Contacts Entreprises - Candidats

***En raison des perturbations dans l'acheminement du courrier, les entreprises ayant proposé des opportunités de carrière dans Le Monde Initiatives ces 2 dernières semaines peuvent être contactées aux coordonnées suivantes :***



**Ingénieur**

DÉVELOPPEMENT PROCÉDÉS

Suite à l'annonce parue le 27 Novembre 1995, vous pouvez aussi nous adresser vos candidatures par fax au **(16) 59.60.98.00**



Pardies ACETIQUES

---



**3 INGÉNIEURS CHIMISTES***

- Responsable d'analyses — réf. ICR
- Expérience en production — réf. ICP
- Débutant — réf. ICD

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : Société CHIMIQUE ROCHE SA - Service Ressources Humaines - BP 170 68305 SAINT LOUIS Cedex - Fax : 89 69 78 67.

* Annonce parue le 4/12/1995.

---

Leader européen de l'assemblage flexible automatisé, nous renforçons notre centre de développement et recherchons

**INGÉNIEUR CONSULTANT**

*trilingue allemand / anglais / français*

ANNONCE PARUE LE 4 DÉCEMBRE 1995

*Merci d'envoyer votre dossier complet (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. IC/LM par fax au 44.75.81.22*

PRODEL

---

**RESPONSABLE INSTALLATION OMC ET OUTILS INFORMATIQUES**
Réf. RIIM

**RESPONSABLE DU GROUPE DES RÉSEAUX CELLULAIRES**
Réf. RGP/M

**INGÉNIEUR OUTILS DE CONCEPTION ET TEST**
Réf. OCT/M

**INGÉNIEUR GESTION DE CONFIGURATION**
Réf. IGC/M

**INGÉNIEUR SYSTÈME DOCUMENTAIRE**
Réf. ISD/M

**INGÉNIEUR "PROCESS & INGÉNIERIE PRODUITS"**
Réf. PIP/M

NORTEL MATRA CELLULAR

---

**Chef de Groupe Industrie**

**Votre atout :** la connaissance du marché des colles et des adhésifs.
**Votre qualité principale :** la capacité d'animation d'équipes commerciales.

Merci d'adresser ou de faxer votre dossier de candidature avec photo et prétentions à Madame SAUSSEREAU - Société SIKA B.P. 377 - 75626 PARIS CEDEX 13. Fax : 45.84.52.06. (réponse et discrétion assurées).

LE SIGNE DE L'EFFICACITÉ — Sika

---

**LEADER MONDIAL DANS SON DOMAINE**
**CREE** le poste en région lyonnaise :

**INGENIEUR ETUDES ET R&D**
**Ensembles Electroniques de Puissance**

*Merci d'écrire - faxer au 42 60 38 95 et envoyer l'original -* sous réf. ETU.R&D/53M en indiquant votre salaire actuel à notre conseil Richard Bénatouil - **GROUPE BBC**
1 bis place de Valois - 75001 Paris. Discrétion absolue et réponse assurées.

---



***Jeunes Diplômés Informaticiens***

Annonce parue dans le numéro du 5/12/95. Réf. RBG 12.
Fax 46 03 32 97

K.P Consultants

---

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ
INGÉNIEUR COMMERCIAL
GRANDS COMPTES

Notre annonce parue le 28/11/95 dans la rubrique Fonctions Commerciales a retenu toute votre attention.

Faites-nous parvenir votre CV par fax au :
(1) 40 76 06 33.

JSA

---

***RESPONSABLE de DÉVELOPPEMENT PHARMACEUTIQUE***

*Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) s/réf 238 LM à SOURCES Rhône-Alpes, Le Kiaora 50, av. Chanoine Cartellier 69230 Saint-Genis Laval*
*Fax : 72.39.52.50*

---

Grand laboratoire français de renommée internationale, nous recherchons un

**Responsable**

**Qualifications et métrologie**

Merci de faxer et d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre conseil :

*Mme Hélène BRAU-LAPIE,*
*HB Présence, 92 route de Paris,*
*69260 Charbonnières-les-bains.*
*Tél. : 78.34.94.93 - Fax : 78.34.79.83*

HB

---

**CORNING**
*et ses filiales*
**COSTAR**
**BESSELAAR**
**HAZLETON**
*ont aujourd'hui une réputation mondiale dans les domaines* ***des MATERIAUX de HAUTE TECHNOLOGIE et des SCIENCES de la VIE***

*La Direction Technique Européenne située à* **FONTAINEBLEAU (77)** *recherche un*

*responsable* **R&D**

Si vous êtes intéressé par cette opportunité ou si vous avez déjà fait acte de candidature par lettre, merci de nous envoyer votre dossier par fax au (1) 64 69 74 01

Cette offre est parue les 28 Nov. et 4 Déc.

---

Le SIVOM de l'agglomération Orléanaise recrute UN

***Ingénieur spécialiste des transports urbains en site propre.***

- Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées ou d'un niveau équivalent
- Doté d'une expérience de longue durée dans le domaine des transports et/ou de l'aménagement urbain, génie civil et génie urbain.

Adresser lettre manuscrite et CV détaillé à Monsieur le Président du SIVOM de l'agglomération Orléanaise par fax au 38 71 15 57.

---

**LEADER MONDIAL DANS SON DOMAINE**
**CREE** le poste à Paris :

**INGENIEUR RESPONSABLE PRODUITS**
**Systèmes Electroniques Embarqués**

*Merci d'écrire - faxer au 42 60 38 95 et envoyer l'original -* sous réf. ING.PRDT/55M en indiquant votre salaire actuel à notre conseil Richard Bénatouil - **GROUPE BBC**
1 bis place de Valois - 75001 Paris. Discrétion absolue et réponse assurées.

---

GROUPE SITA

Le Groupe SITA, filiale de LYONNAISE DES EAUX, recherche pour son siège parisien :

***Responsable Système/Réseau H/F***
***Jeune Chef de Projet H/F***

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions en précisant la référence choisie à Geoffroy Vieljeux - Responsable du Recrutement - Groupe SITA - 94 rue de Provence - 75009 Paris. Fax : 53 21 22 09.

---



**Consultants Seniors**

**Parue les 27/11 et 4/12**
**sous référence R/LEMOND/11 - 95**
ON - X - DEPARTEMENT RESEAUX
15, Quai de Dion BOUTON - 92800 PUTEAUX
**FAX : 40 99 99 58**

---

TRANSICIEL

**DIRECTEURS DE PROJETS**
**(annonce du 27 11 95)**

Pour les candidatures :
■ Fax 41 22 41 00 ■ Tél. 41 22 41 22 Isabelle Canu ou les déposer à l'accueil.
TRANSICIEL - 59/60, quai Alphonse Le Gallo 92513 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex.

---



GROUPE INTERTECHNIQUE

**Ingénieur électronicien**

Merci de faxer vos lettre manuscrite, curriculum vitae et photo au numéro suivant :
**47 97 50 78**

---

# SECTEURS DE POINTE



## GSM, PMR...
## Venez développer les infrastructures des futurs réseaux de communication mobile

Sur un marché en pleine expansion, les communications mobiles représentent pour nous une activité stratégique. Aujourd'hui, nos infrastructures de communications mobiles assurent des services fiables et de haute qualité à des millions d'usagers dans le monde. Demain les réseaux mobiles devront offrir encore plus de services pour plus d'efficacité. Pour répondre à ce challenge nous accordons une large place à l'innovation et aux talents d'hommes et de femmes déterminés à relever ces grands défis technologiques et humains. L'imagination et l'esprit d'initiative sont les moteurs de la réussite de nos projets.

**INGENIEURS GRANDES ECOLES**
**Débutants à 5 ans d'expérience.**

X, SUP TELECOM, SUPELEC..., selon votre formation et vos compétences, vous intégrerez nos équipes en études ou développement dans les domaines : logiciels temps réels, hardware numérique, méthodes et outils. Vous développerez des solutions innovantes et évoluerez au sein d'un groupe où le sens de l'engagement et l'ouverture internationale offrent de réelles perspectives d'évolutions.

ALCATEL

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence MPW/ING à
Alcatel Mobile Communication - Direction des Ressources Humaines
32, avenue Kléber 92707 Colombes Cedex France

---

gsi
erli

Première société européenne en ingénierie linguistique et documentaire, recherche :

### Des Ingénieurs documentalistes

de formation supérieure (CSSID Sciences - Po, INTD ou DESS d'information - documentation). Les candidats doivent présenter le profil suivant :
- connaissances en linguistique ;
- pratique de l'informatique ;
- 1 à 2 ans d'expérience dans le domaine de la documentation ou du traitement automatique de la langue ;

### Des ingénieurs informaticiens
*(expérience 3 à 5 ans)*

Ingénieur grande école ou 3ème cycle.
Maîtrise du développement en C/C++ sous Unix.
Connaissances de X/Motif et Windows.
Connaissances de produits documentaires appréciées.
Connaissances d'HTLM, d'HTTP et de TCP/IP appréciées.

### Un ingénieur technico-commercial
*(expérience 3 à 5 ans)*

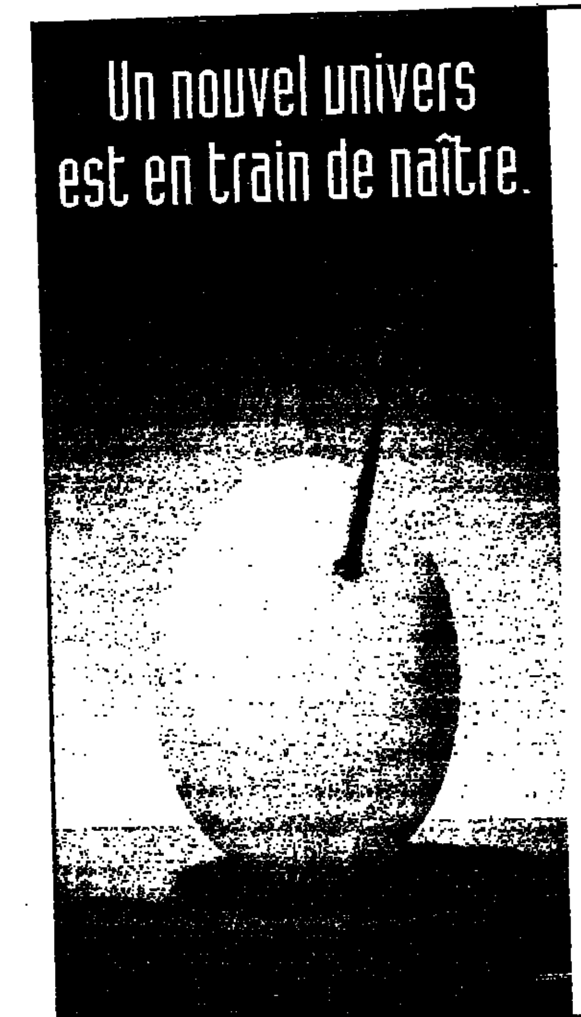
Ingénieur grande école ou 3ème cycle (option informatique ou équivalent).
Bonne connaissance des logiciels documentaires, et si possible du traitement automatique de la langue.
Une première expérience réussie de technico-commercial dans un domaine voisin.

**Pour ces trois postes**, l'anglais courant (et éventuellement une autre langue européenne), des capacités d'adaptation et de travail en équipe, sens de l'initiative, grande curiosité, facilités de rédaction, sont **indispensables**.

Merci de transmettre votre candidature (lettre manuscrite et C.V.) à :
*GSI - ERLI*
*1, place des Marseillais*
*94227 Charenton Le Pont Cedex*
*Fax : 43 75 79 79 à l'attention de Noëlle Lalu*

---

Un nouvel univers est en train de naître.



*Détermination, technologie et talent font éclore un monde inédit. Celui de la téléphonie mobile. Détermination : celle de Bouygues Telecom, qui se donne les moyens d'une ambition sans faille sur ce marché aux formidables potentialités. Technologie : le réseau DCS 1800, porteur d'une nouvelle génération de téléphones mobiles. Talent : celui des hommes et des femmes de Bouygues Telecom. Des personnalités animées par un même esprit d'équipe, qui construisent une nouvelle entreprise, acteur majeur sur l'ensemble du territoire français.*
*Dans ce contexte, nous vous proposons aujourd'hui de nous rejoindre dans le cadre de notre développement.*

### INGÉNIEUR RADIO

*De formation Ingénieur option Télécom, vous possédez une expérience de 2 à 4 ans dans le déploiement des réseaux cellulaires norme GSM avec la participation aux différentes tâches de l'ingénierie cellulaire, notamment sur des projets indoor type tunnels et bâtiments et vous avez une bonne connaissance des outils de prédiction.* (réf. JBA/LM/IR)

### INGÉNIEUR COMMUTATION

*Vous assurez la modélisation du trafic, la préparation et la mise à jour des données de configuration NSS et le déploiement du réseau.*
*De formation Ingénieur option Télécom, vous possédez une expérience opérationnelle d'au moins 3 ans en commutation chez un constructeur, un opérateur ou au sein d'une SSII, avec des compétences en conception, tests et validation d'interfaces.* (réf. JBA/LM/NSS)

### INGÉNIEURS ET TECHNICIENS MESURE

*Vous participez aux mesures de couverture radio des sites BTS et à l'analyse de la couverture et de la qualité radioélectrique.*
*Vous êtes débutant ou possédez une expérience dans le domaine du GSM avec des compétences en mesures analogiques et numériques et la maîtrise de la gestion d'un parc matériels.* (réf. JBA/LM/MES)

***Ces postes sont basés sur Lyon, Nice ou Vélizy et exigent une mobilité régionale.***

*Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi et votre mobilité géographique, à BOUYGUES TELECOM - Département recrutement 51, avenue de l'Europe - 78944 VELIZY CEDEX.*



Bouygues Telecom

ET SI NOUS GRANDISSIONS ENSEMBLE ?

---

## commercial crédible et autonome

INGÉNIEUR — SUD-OUEST

Nous appartenons à l'un des tout-premiers groupes industriels européens.

Notre activité de producteur d'aciers est reconnue pour son innovation technologique permanente.

Nous recherchons un commercial pour le Sud-Ouest, de la frontière espagnole au massif central.

Très autonome, en liaison directe avec la Direction Générale, vous serez chargé de gérer et de développer en prospectant une clientèle de petites et moyennes entreprises.

Ingénieur, vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans dans le secteur de la mécanique.

Habile négociateur, rigoureux, disponible, doté d'un esprit curieux et exigeant, vous savez entretenir des relations de partenariat avec vos clients.

Après une période de formation, votre rémunération sera à la hauteur de nos exigences.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier (C.V. et prétentions) sous la référence AP 55 à notre Conseil qui vous garantit la stricte confidentialité de votre candidature.

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

COGEPLAN
*à l'écoute des talents*

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

